LORD GEORGE BENTINCK.

Lord George Bentinck, a political biography,
by B. Disraeli, member of parliament; 1 vol. London, 1852.

Il n'y eut jamais de situation parlementaire plus forte que celle de sir Robert Peel à la fin de la session de 1845. Les élections de 1841 avaient donné au chef des conservateurs une majorité de près de 100 voix dans la chambre des communes. Les whigs, conduits par lord John Russell, avaient été délaissés avec éclat par le pays, et voyaient décroître de jour en jour leur nombre, leurs forces, leurs espérances. Les questions économiques étaient la préoccupation générale de l'Angleterre; les grands groupes d'intérêts matériels, qui sont les agens de la richesse de ce peuple, faisaient alors mouvoir les principaux rouages de sa vie politique; l'intérêt agricole, l'intérêt manufacturier, l'intérêt commercial, l'intérêt colonial, l'intérêt de la marine marchande, s'appliquaient à étendre ou à maintenir leur situation, et prenaient pour champ de bataille les tarifs de douane. Or, sir Robert Peel était sans rival dans le gouvernement des intérêts matériels. Personne ne savait dresser un budget plus adroitement et plus heureusement que lui; personne ne débrouillait avec plus de souplesse la métaphysique des questions de banque; personne ne savait mieux établir dans un remaniement de tarifs une exacte balance entre les exigences contradictoires des intérêts hostiles. En un mot, la passion de l'Angleterre en ce temps-là était d'être gouvernée comme une gigantesque maison de commerce, et Peel était, de l'aveu de tous, le meilleur gérant qu'elle pût avoir à sa tête. Le ministre ne rencontrait pas

de difficultés dans la politique intérieure. Le système qu'il avait appliqué à l'Irlande avait réussi. Ce système avait été à la fois ferme et libéral : d'un côté, il avait réprimé l'agitation du rappel en faisant condamner O'Connell par le jury; de l'autre, il avait donné une satisfaction aux catholiques en dotant le séminaire de Maynooth. Sa position vis-à-vis de l'étranger augmentait sa puissance et son prestige. L'avénement de sir Robert Peel en 1841 avait été salué par les gouvernemens conservateurs du continent comme finissant l'ère des agitations révolutionnaires qui travaillaient l'Europe depuis 1830. Sir Robert Peel en Angleterre, le prince de Metternich en Autriche, le roi Louis-Philippe en France, se donnaient la main pour consolider l'ordre européen. Ces hommes illustres se rapprochaient par de frappantes analogies de lumières, d'expérience, de sagesse et de modération. Ils étaient les uns pour les autres une garantie mutuelle, et leur autorité, dans leurs pays respectifs, ne semblait devoir finir qu'avec leur vie. Telle était la situation de sir Robert Peel à la fin de la session de 1845. Tout à coup un accident fit broncher sa politique et crouler les combinaisons et les espérances qui s'y appuyaient.

La menace de mauvaise récolte qui éclata sur l'Angleterre à l'automne de 1845 commença en effet cette série d'accidens dont la politique de l'Europe a été le jouet jusqu'à ce jour. La crainte de ce fléau rompit l'équilibre que sir Robert Peel avait si heureusement établi entre les grands groupes d'intérêts qui se partagent l'Angleterre. Un tarif protecteur restreignait la libre importation des céréales dans le Royaume-Uni. C'était justement cette loi protectrice qui délimitait depuis quatre ans les partis dans le parlement et dans le pays. D'un côté, les whigs, unis aux économistes et aux grands manufacturiers, combattaient la loi des céréales. Dans les derniers temps, ils avaient été secondés par une association colossale qui avait à Manchester son ardent foyer, et dont le meneur, un fabricant devenu membre de la chambre des communes, M. Cobden, avait fait rayonner les principes dans ses prédications véhémentes. Cette ligue contre la loi des céréales allait pourtant se dissoudre, faute de fonds, au moment où la peur de la famine vint lui fournir le plus puissant des argumens et un moyen d'influence irrésistible sur l'imagination populaire. De l'autre côté étaient les propriétaires du sol, les fermiers et tout le parti conservateur. Les élections de 1841 s'étaient faites sur la question de la libre importation du blé. Les whigs y avaient arboré le drapeau de la liberté du commerce; les tories, par l'organe de sir Robert et de ses collègues du ministère, avaient pris la protection pour devise. Or, l'immense majorité du pays s'était prononcée en faveur de la protection et des tories, et à la victoire des tories sir Robert Peel devait le pouvoir qu'il occupait avec tant d'autorité et de bonheur depuis quatre ans.

L'opinion effrayée de la perspective de la disette concentrait son anxiété et ses inquiétudes sur cette question : — que fera le gouvernement? Que le ministère fût vivement ému de la crise alimentaire qui s'annonçait, on n'en pouvait douter; car, dans les premiers jours de novembre, quatre conseils de cabinet avaient eu lieu en une semaine. Que s'était-il passé dans ces longues délibérations? On l'ignorait. Les ministres s'étaient séparés sans rien laisser transpirer de leurs desseins. Lord John Russell saisit l'occasion de cette inaction apparente de sir Robert Peel pour frapper un coup décisif et tenter de relever la popularité et la fortune du parti whig. Il était alors à Édimbourg, et de là, sans consulter ses amis, usant avec une audacieuse promptitude des prérogatives extrêmes d'un chef de parti, il lança sous la forme d'une lettre à ses commettans, les électeurs de la cité de Londres, un manifeste où il réclamait impérieusement l'abolition immédiate et définitive de toute loi restrictive de l'importation des céréales. La lettre de lord John Russell était datée du 22 novembre. Sir Robert Peel se hâte de convoquer le cabinet. Le même mystère continuait à voiler les intentions du conseil, lorsque tout à coup, le 6 décembre, on apprend la démission du ministère. Le 8, la reine fait appeler lord John Russell, qui était encore à Édimbourg. Lord John arrive le 11, accepte avec sa hardiesse habituelle la mission qui lui est offerte de former un cabinet. Pendant huit jours, il négocie; mais, ne pouvant surmonter la répugnance de quelques-uns de ses amis à subir lord Palmerston pour collègue, il finit par renoncer à sa tentative. La reine rappelle alors sir Robert Peel, lequel reprend le pouvoir avec tous ses anciens collègues, — moins un seul, lord Stanley, ministre des colonies dans le précédent ministère, le même qui est aujourd'hui premier ministre sous le nom de lord Derby.

Parmi ces mouvemens extraordinaires qui tenaient en suspens l'Angleterre et l'Europe, voici ce qui s'était passé :

En convoquant le cabinet le 1er novembre 1845, sir Robert Peel appela son attention sur la nécessité de prendre des mesures immédiates pour faire face à la disette qui s'annonçait, et pourvoir particulièrement à la détresse de l'Irlande, où sévissait la maladie des pommes de terre. Suivant lui, deux voies s'ouvraient au gouvernement : ou décréter par un ordre en conseil la suspension de la loi restrictive de l'importation des céréales, ou convoquer le parlement dans quinze jours pour lui proposer cette suspension. Sir Robert Peel ajouta que la première solution lui paraissait préférable, et qu'il était prêt à en assumer sur lui la responsabilité; il avoua d'ailleurs à ses collègues que ses idées sur les principes de la politique commerciale de l'Angleterre étaient changées, qu'il renonçait au système protecteur, et se ralliait à la liberté du commerce; il conclut donc en exprimant l'opi-

nion que, quelle que fût la voie adoptée par le gouvernement, une fois la suspension de la loi des céréales accordée, il lui paraissait impossible de rétablir encore cette loi. Cette ouverture fut froidement reçue par les autres ministres, et vivement combattue par lord Stanley. Ces discussions remplirent les quatre conseils de cabinet tenus dans la première semaine de novembre. La grande majorité du ministère se rangea à l'opinion de lord Stanley; sir Robert Peel n'eut pour lui que trois de ses collègues : lord Aberdeen, sir James Graham et M. Gladstone. Seulement on convint, avant de se séparer, de prendre quelques mesures d'enquête et de précaution relativement à l'Irlande, et d'attendre des renseignemens plus précis sur le déficit de la récolte, peut-être exagéré alors par la panique, comme l'événement le prouva en effet plus tard. Mais, après la lettre de lord John Russell, sir Robert Peel fit entendre à ses collègues un langage plus pressant. Sa position politique était entamée, dit-il, par le manifeste de son rival; il ne pouvait plus garder le pouvoir qu'à la condition de convoquer le parlement le plus tôt possible, et de lui demander, avec le concours d'un cabinet uni dans la même pensée, l'abrogation des lois des céréales. Cette fois, la résistance de lord Stanley n'eut pas d'écho. Il croyait son honneur engagé à maintenir les principes de politique commerciale qui avaient présidé à la victoire du parti conservateur et à la formation du ministère; tout ce qu'il pouvait accorder au danger public, c'était la suspension temporaire des lois restrictives. Cette concession n'avait point suffi à sir Robert Peel; le ministère s'était retiré. Enfin, les efforts tentés par lord John Russell pour composer un cabinet whig ayant échoué, sir Robert Peel était rentré au pouvoir en dictateur.

En ce moment, — la résolution de sir Robert Peel étant connue de l'Angleterre et de l'Europe, — si le parti conservateur demeurait fidèle au principe de la protection, quelle destinée pouvait-on lui prédire? Si les membres de ce parti s'avisaient de résister à l'impulsion du ministre, quel coup étaient-ils capables de porter à la fortune de celui qu'ils suivaient si docilement depuis seize ans comme leur chef? Laissés à eux-mêmes, pourraient-ils seulement demeurer un parti? Entre le ministre et eux quel contraste! Sir Robert avait pour lui l'opinion récalcitrante de ses collègues déjà domptée, la faveur de la cour, la considération de l'Europe, la confiance des hommes d'affaires, les applaudissemens de la puissante ligue des libres échangistes, dont les clameurs semblaient être la voix du peuple anglais tout entier, l'impuissance constatée aux yeux du monde de ses rivaux politiques, qui venaient de remettre entre ses mains le pouvoir qu'une occasion unique leur avait en vain livré. Que lui importait maintenant le ressentiment de ses anciens amis? Sans lui, que seraient les conservateurs? Rien. Sans les conservateurs, qu'était-il? Tout. Il cessait d'être l'homme

d'un parti; il était devenu l'homme de l'Angleterre et de la nécessité. Au contraire, les conservateurs avaient tout contre eux. En abandonnant leur politique commerciale, sir Robert Peel et ses collègues, l'élite du parti, les dénonçaient au public comme les ridicules sectateurs de préjugés absurdes et de routines surannées. Ils n'avaient pas d'orateurs accrédités qui pussent les défendre, car tout ce qu'ils avaient produit d'hommes distingués, expérimentés, rompus aux affaires, éloquens, étaient arrivés au pouvoir avec sir Robert Peel et l'avaient suivi dans sa défection. Des anciens ministres, le seul qui leur fût resté fidèle était lord Stanley, le premier, il est vrai, des *debaters* anglais, celui que sir E. Bulwer Litton a si bien nommé le prince Rupert de la discussion; mais sir Robert Peel l'avait prudemment emballé dans la chambre des lords, écartant ainsi de la chambre des communes, la seule arène des luttes parlementaires, le seul adversaire qu'il eût pu y redouter. Les conservateurs n'étaient pas davantage organisés pour la résistance ou pour l'attaque, car une majorité représentée au pouvoir par ses chefs renonce aux habitudes militantes des oppositions, et abdique son initiative entre les mains du gouvernement auquel elle a confié toutes ses forces offensives et défensives. Aussi, la situation des tories qu'on supposait hostiles à la nouvelle politique du ministre n'était qu'un objet de raillerie pour les *free traders*. M. Cobden, dans les derniers *meetings* de la ligue, leur prêchait d'un ton moqueur la résignation. On riait d'avance de la figure qu'allaient faire ces pauvres *country-gentlemen*, battus, dans la propre chambre où ils étaient entrés en vainqueurs, par les propres ministres qu'ils avaient hissés au pouvoir. Les ministres étaient les premiers à se rire de leurs impuissantes colères. « Nous n'aurons affaire, disait dédaigneusement l'un d'eux à un spirituel diplomate, qu'à une opposition de bœufs gras; les protectionistes ne seront pas capables de soutenir le débat pendant deux séances. »

Deux hommes pourtant assistaient alors avec indignation au revirement politique de sir Robert Peel, et méditaient obscurément pour leur parti une vengeance éclatante; l'un était M. Disraeli, l'autre lord George Bentinck.

Mentionner d'abord M. Disraeli, c'est remplir une lacune qu'il a laissée dans le livre qu'il vient de publier, en s'effaçant avec un excès de réserve derrière la vive figure de lord George Bentinck. M. Disraeli était un des rares membres du parti tory que le changement de sir Robert Peel ne surprenait point. Il avait rompu depuis deux ans avec le premier ministre. *Coningsby*, le roman-pamphlet publié avec un immense succès en 1844, était une véhémente satire non-seulement de la politique, mais du tempérament de sir Robert. Personne n'avait fait une étude plus attentive du caractère et de l'esprit du grand homme d'état, personne n'en avait saisi avec une perception plus pénétrante les côtés faibles, personne n'avait encore touché ses défauts de traits

plus incisifs et plus justes. M. Disraeli reprochait à sir Robert Peel de ne donner pour base ni à sa politique ni à la vie de son parti aucun principe élevé et permanent, de mettre sa gloire dans l'habileté des compromis et dans le succès d'expédiens temporaires, au lieu de la placer en des idées largement conçues, franchement proclamées et fidèlement pratiquées; il lui faisait surtout un crime de passer sa vie à piller les opinions et les systèmes de ses adversaires et à renier les intérêts et les doctrines de son parti. M. Disraeli exprimait ces critiques par des mots qui restaient, par des coups de crayon qui traçaient la caricature ineffaçable de sir Robert Peel. Il avait dit, par exemple, que sir Robert avait trouvé les whigs au bain et s'était enfui avec leurs habits. A la fin de la session de 1845, il avait été prophète. Il prédit qu'entre les mains du premier ministre la cause de la protection était alors dans le même péril que celui où était en 1828 la cause du protestantisme à la veille de l'acte d'émancipation, et il appela la politique soi-disant conservatrice du gouvernement « une hypocrisie organisée. »

Pendant les mouvemens de cabinet de novembre et de décembre, M. Disraeli était à Paris, où avant la crise il se proposait de passer l'hiver. M. Disraeli avait l'honneur d'approcher le roi Louis-Philippe, pour lequel il n'a jamais caché son admiration et sa sympathie. Il put suivre de près sur l'esprit du roi le retentissement des événemens de Londres. Le roi Louis-Philippe avait d'abord été très ému de la retraite de sir Robert. Avec cette vivacité de coup d'œil qui semblait tenir en lui de l'instinct plus que de la réflexion, il vit, lord Palmerston rentrant au pouvoir, se dérouler dans l'avenir toute une perspective de guerres et de révolutions. Lord Palmerston fit parvenir à Paris des assurances qui calmèrent un peu ces craintes; mais le roi ne fut rassuré que quand il apprit l'échec des whigs et le retour de sir Robert Peel. Il ne regarda plus alors tous les incidens qui l'avaient si fort agité que comme une tactique adroite par laquelle sir Robert Peel s'était préparé un triomphe. Il crut que la reine, le parlement et la nation s'étaient réunis pour donner carte blanche au ministre. M. Disraeli éleva respectueusement des doutes sur la justesse de cette appréciation.

« Ne croyez-vous pas, lui demanda le roi, que sir Robert Peel fera passer ses mesures?

— Oui, sire.

— Eh bien! alors?

— Alors, sire, il sera renversé.

— Qui le renversera? Le pouvoir a été offert à lord John Russell, qui l'a refusé. Je puis vous dire que le duc de Wellington affirme que le ministère est bien établi. Je me souviens, ajouta le roi avec un sourire de confiance, du temps où l'on disait que M. Pitt ne durerait pas six semaines, et il est resté ministre vingt ans. »

Malheureusement pour nous, M. Disraeli fut encore cette fois bon

prophète. Il partit aussitôt pour Londres, afin d'aider de sa personne à l'accomplissement de sa prédiction.

Mais, tout seul, M. Disraeli eût été un adversaire peu redouté : sa verve vengeresse eût à peine effleuré sir Robert Peel. Pour rallier le parti tory, il fallait un homme qui, à la force du talent, à l'énergie du caractère et à l'ardeur du dévouement, joignît l'influence acceptée d'une grande position aristocratique. Cet homme se rencontra où le ministère s'attendait le moins à le voir paraître : ce fut lord George Bentinck.

Le futur athlète siégeait depuis dix-huit ans en silence dans la chambre des communes. Fils cadet du duc de Portland, lord George descendait du Hollandais Bentinck, le confident et le compagnon de Guillaume III, dont Saint-Simon nous a raconté l'ambassade auprès de Louis XIV, et qui fonda en Angleterre une de ces grandes maisons aristocratiques unies de fortune et de puissance à l'œuvre de la révolution de 1688. Lord George Bentinck fut, tout jeune, secrétaire particulier de Canning, lequel avait épousé une sœur de la duchesse de Portland. On ne pouvait commencer à meilleure école une carrière publique. Lord George avait aussi remplacé, à la chambre des communes, dans la représentation du bourg de King's-Lynn, son oncle, lord William Bentinck, ancien gouverneur-général de l'Inde. Ces débuts promettaient. Cependant, soit que la mort prématurée de Canning l'eût dégoûté de la politique, ou que ses inclinations le portassent ailleurs, il quitta cette voie. Il suivit quelque temps la profession des armes; puis, tout en conservant sa place au parlement, il absorba sa vie dans les passe-temps nationaux et les ardens hasards du *turf*. Il avait le plus beau haras de l'Angleterre; il était le plus hardi et le plus heureux parieur; il régnait sur le monde des courses. La chambre, où il était peu assidu, était pour lui comme un club dont un homme de la société ne peut se dispenser de faire partie. Il n'y venait guère que les jours où un vote devait décider du sort d'un cabinet. Dans ces occasions-là, on le voyait arriver le soir fort tard, quelques instans avant la division, couvert d'un paletot blanc, sous lequel débordait sa veste de chasse rouge. Il possédait néanmoins une influence personnelle considérable dans l'assemblée. Les *sporting men* y sont très nombreux; lord George avait parmi eux beaucoup de compagnons et d'amis qui reconnaissaient sa supériorité et lui témoignaient une déférence marquée. Tout annonçait en effet, dans Bentinck, l'homme d'action et de commandement : vivacité d'intelligence, netteté de jugement, promptitude de décision, franchise et droiture de cœur, ténacité d'opinion, audace d'esprit, ferveur dans l'amitié et dans la haine. Les traits et l'aspect de sa personne étaient la fidèle expression de cette énergique et fière nature. Il était grand et de haute mine; il avait le front élevé

et blanc, le nez aquilin, la lèvre supérieure courte; l'émotion colorait facilement son visage patricien, ses yeux noirs lançaient le feu de son esprit et de son ame dans des regards brillans, perçans, impérieux, incapables de tromper ou d'être trompés. Il était manifeste que partout où il voudrait dépenser ses mâles facultés, un pareil homme avait sa place au premier rang.

La carrière politique de lord George Bentinck s'était donc bornée à des votes presque toujours muets. Ces votes avaient été conformes aux principes libéraux et conservateurs qu'il tenait de Canning. Il avait adhéré à l'émancipation des catholiques et au *bill* de réforme. Il avait soutenu le ministère whig de lord Grey, où étaient entrés plusieurs anciens collègues de Canning, et dans lequel il refusa une place qui lui était offerte; mais il passa dans l'opposition et du côté de sir Robert Peel, lorsque lord Stanley, son ami, se sépara des whigs. Lord George ne faisait jamais à moitié les choses; il devint un des plus chauds partisans de sir Robert Peel. Sa confiance dans cet homme d'état était absolue. A la fin de la session de 1845, quand M. Disraeli osa prédire la prochaine défection du ministre, lord George Bentinck fut un des conservateurs qui protestèrent le plus vivement contre cette attaque qu'il regardait comme une calomnie, et qui s'exprimèrent le plus amèrement sur le compte du malencontreux prophète. La désertion de sir Robert Peel tomba donc comme un coup imprévu sur l'esprit et le cœur de lord George Bentinck. Qu'on juge de l'effet qu'une déception pareille produisit sur ce caractère sincère et véhément. Il apprit à la campagne cette péripétie. Il ne prit conseil que de lui-même, se prépara, par une vaste enquête sur la situation alimentaire du pays et sur tous les intérêts menacés, à combattre la nouvelle politique du ministre, et résolut de venger l'honneur de son parti, victime suivant lui, d'une trahison outrageante.

Avant de voir s'engager la lutte que rêvaient seuls en ce moment M. Disraeli à Paris et lord George Bentinck au fond d'un comté d'Angleterre, il n'est peut-être pas inutile de rappeler la nature des promesses faites par sir Robert Peel et ses amis, vers la fin de 1841, à la cause de la protection agricole. Si on les oubliait, on n'aurait pas la mesure des griefs des tories de 1846, et l'on s'exposerait à être injuste envers eux. Je ne sais qu'une façon de donner une idée exacte des anciennes professions de foi de sir Robert Peel : c'est de recourir à ses propres paroles. Qu'on lise, par exemple, ce morceau choisi dans vingt discours animés du même esprit; voici le refus que sir Robert opposait au *free trade*, patroné par les whigs : « Quand même, disait-il, vous pourriez me prouver que les vrais principes du commerce nous commandent d'acheter du blé sur le marché le moins cher, et de retirer de l'Angleterre les capitaux qui ont fertilisé nos terres de qualité infé-

rieure, pour en enrichir les plaines désertes de la Pologne, nous hésiterions encore. Nous conserverions avec douleur le souvenir des tableaux rians qu'on voudrait nous enlever. Nous verrions avec regret la culture descendre du sommet des collines qu'elle a couvertes sous l'influence de la protection, et d'où elle contemple avec joie les progrès d'un travail prospère. Si vous nous persuadiez que vos plus brillantes espérances dussent se réaliser, que ce pays dût devenir le grand bazar du monde, même alors, quand tous vos présages de félicité devraient s'accomplir, nous n'oublierions pas que nous devons à la protection donnée pendant deux cents ans à l'agriculture — nos marais desséchés, la santé du peuple améliorée, la vie commune prolongée, et tout cela, non aux dépens de la prospérité manufacturière, mais parallèlement à ses miraculeux progrès. Si vous nous aviez invités à abandonner le système protecteur avec toute l'autorité d'une administration unie, en déployant une sagacité supérieure et des raisons triomphantes, nous aurions été sourds à votre appel; mais vous ne nous présentez que des conseils divisés et des faits contradictoires. Nous refusons donc péremptoirement de remettre notre jugement à votre conduite et de livrer la protection de l'agriculture à la loterie d'une législation hasardeuse. » Sir James Graham, qui exerça, dit-on, une influence décisive sur la conversion de sir Robert Peel au *free trade*, prononçait en 1841 des discours non moins fleuris et plus pathétiques en faveur de la protection. Ce qu'il reprochait surtout au *free trade*, c'était d'amener un déclassement inévitable dans la main-d'œuvre et de jeter dans les villes les ouvriers des champs. Cette perspective lui arrachait des larmes. « Oh! disait-il, que la chambre y pense bien, avant de prendre une décision qui amènerait des déplacemens de travail. On ne sait ce qu'entraînent de souffrances et de douleurs ces eaux tranquilles dont on détourne le lit. On n'a pas l'idée des misères qu'engendrent les changemens d'habitudes, de demeures, de mœurs, de manière de vivre. Quel déplacement plus cruel le despotisme lui-même pourrait-il infliger? Le pauvre laboureur renonçant aux pures et fraîches matinées de la campagne pour aller s'éveiller au son lugubre de la cloche d'une manufacture, abandonnant le cottage, le jardin fleuri, le village verdoyant pour les cellules sombres d'une cité populeuse, les joies innocentes des rustiques promenades du dimanche pour la débauche soucieuse où se corrompent les multitudes agglomérées! Quels sont les moralistes qui n'élèveront pas la voix contre ces effroyables conséquences de la mesure que l'on propose? Ne me parlez plus des Polonais déportés en Sibérie; les auteurs du plan qu'on discute veulent accomplir sur leur terre natale une cruauté plus atroce. Tel est le premier pas qu'on veut faire pour transformer l'Angleterre en bazar du monde! J'espère que cette proposition sera

rejetée; si elle était adoptée, ce pays est le dernier au monde que je voudrais habiter. » Ces paroles et mille protestations semblables résonnaient encore dans la mémoire des représentans de l'agriculture. On avouera qu'après avoir porté au pouvoir les hommes qui tenaient en 1841 un tel langage, les tories durent croire qu'ils avaient mis dans une forteresse imprenable le principe pour lequel ils avaient combattu et vaincu aux *hustings*. Et maintenant, à la fin de 1845, après quatre ans écoulés, ces mêmes hommes allaient livrer la place à l'ennemi.

L'heure fatale sonna enfin où le parti conservateur devait connaître son sort. Le parlement se réunit le 22 janvier 1846. Il n'y avait eu aucun concert préalable entre les membres du parti tory. La plupart des protectionistes n'étaient venus à Londres qu'à la veille de l'ouverture de la session. Lord George Bentinck arriva le jour même. On eût dit qu'ils avaient voulu rester éloignés le plus long-temps possible d'une scène où ils n'entrevoyaient que des humiliations et des désastres pour leur cause. La nécessité de combattre des hommes qui avaient été jusque-là leurs amis dans la vie privée, et dont l'élévation au pouvoir avait été l'œuvre et l'orgueil de leur vie publique, remplissait le plus grand nombre de tristesse. Les plus irrités ne pouvaient prévoir au bout de cruels déchiremens que la débâcle de leur parti, et puis un long avenir de confusion, d'obscurité, d'impuissance. Quelques-uns espéraient encore que sir Robert Peel n'abandonnerait pas absolument les intérêts de l'agriculture et les opinions de sa vie; d'autres se résignaient par désespoir. Au début de cette première séance, l'attitude des protectionistes n'exprimait que l'abattement au fond, et à la surface une curiosité morne.

Après que l'adresse eut été proposée et soutenue par deux amis du ministère, sir Robert Peel se leva, et un silence avide préluda à ses premières paroles. Le discours du ministre fut fort long. Il traita une telle diversité de sujets avec une telle prodigalité de détails et une telle variété de tons, que, pendant deux heures, les impressions des protectionistes changèrent plusieurs fois. Les premiers mots réveillèrent quelque espérance; sir Robert repoussait comme téméraires et comme immérités les jugemens qu'on avait portés sur lui avant de l'entendre. Cette lueur dura peu : il avoua que la mauvaise récolte n'était que le prétexte accidentel des mesures qu'il allait proposer, et que ses opinions étaient complétement changées au sujet de la protection et du libre échange. Le ministre voulut alors justifier ce changement d'opinion par une discussion des généralités philosophiques du système libre échangiste, qui n'était guère dans sa manière oratoire, et qui faisait courir des frissons d'indignation dans les rangs des protectionistes. Sir Robert Peel amortit un peu ce sentiment en essayant de démon-

trer, par l'expérience des récentes réformes de tarifs, la supériorité de la politique libre échangiste. Ici, il endormit et noya dans les infiniment petits l'attention de ses auditeurs. Il disséqua les articles du tarif qui avaient été dégrévés; il analysa, par exemple, la statistique des importations et les prix courans comparés du lard et du porc salé, de telle sorte que la grandeur de la question qui tenait les partis en haleine et le pays en suspens disparaissait dans la petitesse des détails, comme un fleuve dans les sables. Après cela, sir Robert Peel vint à la disette actuelle; il en fit l'histoire, en supputa l'étendue, et lut la volumineuse correspondance qu'il avait reçue à ce sujet de ses agens; il passa ensuite au récit de la crise ministérielle; enfin il arriva à sa péroraison. A ce moment, il y eut dans son attitude et dans ses paroles un changement remarquable. Il avait débuté sur un ton caressant, modeste, humble presque; il eut en terminant des accens de colère et de menace contre ceux de ses anciens partisans qui l'accusaient : il leur porta avec hauteur le défi de le renverser du pouvoir; il se vanta d'avoir mis fin aux agitations politiques; il fit valoir l'autorité de sa vieille expérience d'homme d'état en rappelant qu'il avait servi quatre souverains; il déclara, et ce fut son dernier mot, que « c'était une tâche difficile de maintenir l'action combinée d'une monarchie ancienne, d'une aristocratie superbe et d'une chambre des communes réformée. » Ce qui revenait à dire que cette tâche, seul il pouvait l'accomplir, et que les tories devaient tout permettre au seul ministre qui fût capable de les préserver d'une révolution.

Lord John Russell se leva immédiatement après sir Robert Peel. L'émotion que les dernières paroles du ministre excitèrent sur les bancs des conservateurs eut le temps de se refroidir, pendant que lord John Russell racontait longuement l'histoire de son cabinet mort-né. Quand il eut fini, la discussion sembla close. Jusqu'à ce moment, le parti protectioniste n'avait donné aucun signe de vie. Si la séance se fût terminée là, si personne ne venait revendiquer ses principes et protester contre la conduite du ministre, si le parti restait sous le coup du langage dédaigneux et impérieux de sir Robert Peel, il eût semblé, aux yeux du pays, accepter sa défaite; c'en était fait de son existence dès le premier jour. M. Disraeli le comprit, et, se levant spontanément, il saisit l'occasion aux cheveux.

M. Disraeli n'avait jamais pris la parole plus à propos, dans une circonstance plus grande et dans des conditions plus favorables à la nature de ses opinions et aux facultés éminentes de son talent. Ce qui est hors ligne dans l'originalité littéraire de M. Disraeli, c'est sa verve de satiriste. Il a décrit lui-même dans *Contarini Fleming*, un de ses romans les plus curieux, les étranges accès de gaieté satirique auxquels il est sujet. « Il y a des momens, dit Contarini, où je suis sous l'influence d'une

sorte de sentiment que je pourrais appeler une audace heureuse; c'est un mélange d'insouciance et de confiance en moi qui a un effet prodigieux sur mon organisme. Dans ces momens-là, je ne calcule jamais les conséquences, tout me semble aller bien. Je me sens en bonne fortune. Les choses ne s'offrent à moi que par le côté plaisant; je ne vois qu'images bouffonnes; j'étonne les gens par des éclats de rire sans cause; je tourne en ridicule tout ce qui me tombe sous la main; je hausse les épaules, et je ne parle que par épigrammes. » M. Disraeli était évidemment dans une de ces ivresses de gaieté épigrammatique, quand il se leva pour répondre au premier ministre. Par ses opinions, ses prétentions et le ton de ses dernières paroles, sir Robert Peel avait prêté le flanc à son cruel adversaire. Il avait déprécié les liens de parti, il avait avancé qu'on lui devait la fin des agitations politiques, lorsqu'il était palpable qu'il allait sacrifier à l'agitation fomentée par M. Cobden et par la ligue de Manchester les intérêts et les principes de son parti. Puis il avait pris, en s'adressant à ses anciens amis, un air moitié irrité, moitié pompeux. Or, la pompe touche aisément au ridicule; il n'y a pas de pâture plus appétissante pour un railleur qu'un homme qui se fâche : double amorce à la verve comique de M. Disraeli. Cette fois enfin, M. Disraeli, qui avait jusqu'alors combattu sir Robert Peel en guerillero, était sûr d'avoir derrière lui un parti compacte, dans les ressentimens duquel chacun de ses mots vengeurs éveillerait un écho et ferait éclater un applaudissement. Il était décidément en bonne fortune.

Les griefs sérieux que la conduite de sir Robert Peel suscitait au point de vue des principes parlementaires et les petits ridicules auxquels prêtaient sa personne et son discours furent fondus de la façon la plus divertissante et la plus poignante dans l'audacieuse improvisation de M. Disraeli. Chaque phrase contenait un argument saisissant enveloppé d'une image comique ou aiguisé d'un trait acéré. Ce contraste, cette perpétuelle grimace de la gravité du fond avec la comédie de la forme sont, au point de vue de l'art, le côté le plus original de ce discours. Sir Robert Peel avait d'abord annoncé sa conversion au *free trade*, en traitant de calomnieuses les accusations dont elle était l'objet. « Je voudrais savoir, répondait en commençant M. Disraeli, pourquoi le très honorable *gentleman*, qui est certainement dans la pleine maturité de ses années, n'est pas arrivé à l'opinion qu'il vient d'exposer au moment où le ministère actuel s'est formé. Que devons-nous penser de l'éminent homme d'état qui, ayant servi sous quatre souverains, ayant été appelé au gouvernement en tant d'occasions et dans des circonstances si périlleuses, a jugé nécessaire de changer, dans l'espace de trois ans, ses convictions sur cet important sujet, qu'il avait eu le loisir d'étudier durant un quart de siècle? J'avouerai qu'un tel ministre

peut être consciencieux; mais j'ajoute qu'il a bien du malheur. Je dirai aussi qu'il est le dernier homme au monde qui ait le droit de se retourner vers son parti pour le tancer d'un air d'importance. Je trouve difficilement dans l'histoire un exemple qui se puisse appliquer à la situation du très honorable gentleman. Le seul que j'aperçoive est un incident de la dernière guerre du Levant, qui fut terminée par la politique du noble lord (lord Palmerston). Lorsque cette grande lutte s'engagea, l'existence tout entière de l'empire turc étant en jeu, le dernier sultan, homme très énergique, résolut d'armer une flotte immense. Les équipages furent composés d'hommes d'élite, les officiers étaient les plus habiles qu'on eût pu se procurer, et tous, officiers et matelots, furent récompensés avant de se battre. (Rires.) Jamais armement semblable n'avait quitté les Dardanelles depuis le temps de Soliman-le-Grand. Le sultan assista en personne au départ de la flotte; les muphtis prièrent pour l'expédition, comme tous les muphtis prièrent chez nous pour le succès des dernières élections générales. La flotte partit; mais quelle fut la consternation du sultan, lorsqu'il vit le grand-amiral entrer tout d'un coup dans le port de l'ennemi! (Éclats de rire et applaudissemens.) Le grand-amiral, dans cette circonstance, fut beaucoup calomnié! (Rires et applaudissemens.) Lui aussi fut appelé traître, et lui aussi se défendit. « Il est vrai, dit-il, que je me suis placé à la tête de cette grande *armada*, il est vrai que mon souverain m'a embrassé, et que tous les muphtis ont prié pour l'expédition; mais j'avais des objections à la guerre (rires), — je ne voyais pas d'utilité à prolonger la lutte, et ma seule raison pour accepter le commandement fut de me procurer le moyen de terminer le différend en trahissant mon maître.»

Il y eut après ces paroles une explosion d'applaudissemens. La douleur, l'humiliation, la colère des tories, trouvaient enfin une issue. Les mouvemens passionnés, le tumulte des encouragemens et des éclats de rire, débordèrent dans l'assemblée, naguère sombre et engourdie, et ne cessèrent d'accompagner l'orateur. Celui-ci continua son exécution. Il montra sir Robert Peel cédant, en 1846, à l'agitation provoquée par l'école de Manchester, comme il avait cédé, en 1829, à l'agitation catholique conduite par O'Connell. Il montra sir Robert Peel arrivant au pouvoir par l'appui de son parti, puis, faute de convictions personnelles, rompant les liens et les devoirs qui unissent les chefs aux soldats, se servant du pouvoir au détriment du parti dont il exploitait la docilité, et au profit de ses anciens adversaires, auxquels il empruntait toujours leurs doctrines. « Quant à moi, s'écriait-il, je me fais une idée différente d'un grand homme d'état. J'appelle grand homme d'état un homme qui représente une grande pensée, une pensée qu'il personnifie en lui, qu'il peut et doit faire pénétrer dans l'esprit d'un grand peuple, et par le triomphe de laquelle il peut monter au pouvoir; mais

je ne me soucie ni de la position ni de la destinée d'un homme qui n'a jamais une idée originale, — qui épie toutes les variations de l'atmosphère, et cherche uniquement à se mettre sous le vent. Un tel personnage peut être un ministre fort puissant, mais il n'est pas plus un grand homme d'état que le valet qui monte derrière la voiture n'est un grand cocher. (Acclamations et éclats de rire.) Tous deux sont disciples du progrès et ont peut-être de bonnes places; c'est tout ce qu'ils ont de commun. » M. Disraeli revint encore sur le dogme de la fidélité due par les hommes publics à leur parti : « Comme membres de la chambre des communes et sujets d'un gouvernement populaire, c'est notre droit et notre devoir de demander par quel mécanisme le très honorable gentleman est monté à la position qu'il occupe, et du haut de laquelle il gourmande si dédaigneusement ses anciens amis. Nous nous souvenons bien, — de ce côté de la chambre, et non peut-être sans rougir, — des efforts que nous avons faits pour le porter au banc où il siége. Qui ne se rappelle la politique que l'honorable gentleman soutenait alors, la cause sacrée de la protection? la cause pour laquelle on a fait violence à des souverains, dissous des parlemens et mis dedans tout un peuple! (Applaudissemens et rire.) Il est fort agréable sans doute d'entendre le très honorable gentleman parler, comme il vient de le faire, de ses relations avec les souverains. Il rend des visites à la reine! Mais quelle est la reine qui aurait appelé auprès d'elle le très honorable baronnet, si, en 1841, il n'avait été placé à la tête des *gentlemen* d'Angleterre (bruyans applaudissemens), position bien connue pour être préférable à la confiance des souverains et des cours? Je ne peux souffrir, quant à moi, qu'un homme vienne ici et dise : « Je gou-« vernerai sans égard pour les partis, quoique je me sois élevé au moyen « des partis, et je ne me soucie pas de votre jugement, parce que j'at-« tends la postérité ! » Fort peu de gens, monsieur, arrivent à la postérité; quels sont ceux d'entre nous qui y parviendront? Je n'ai pas la prétention de le prédire. La postérité est une assemblée très exclusive. Les hommes qu'elle admet ne sont guère plus nombreux que les planètes. Mais une chose est évidente, c'est que, tandis que nous admettons les principes du commerce émancipé, il y a un extrême danger que nous ne laissions passer le relâchement de la discipline politique. Je vous conjure donc tous, quelles que soient vos opinions sur le commerce libre, de vous opposer à l'inauguration de la politique libre. Juste ou erroné, que chacun se maintienne ou tombe avec le principe qui l'a élevé. Un ministre qui est dans la position de l'honorable gentleman n'est pas le ministre qui devait abroger les *corn-laws*. La renommée de la grande majorité de cette chambre dépend du maintien de nos institutions parlementaires et non de la durée du ministère. Lorsque vous voyez un grand personnage abandonner ses opinions, ne

l'applaudissez donc pas, ne donnez pas ce facile encouragement à la tergiversation politique. Maintenez par-dessus tout la ligne de démarcation entre les partis, car c'est seulement en conservant l'indépendance des partis que vous conserverez l'intégrité des hommes publics et l'influence du parlement lui-même. » — M. Disraeli s'assit, et les applaudissemens durèrent pendant plusieurs minutes. Les tories avaient repris leur élan. Leur cartel de combat était lancé. La chambre se sépara dans une bruyante agitation.

Pour raconter l'histoire quotidienne de la résistance des tories, il n'y aurait qu'à traduire le livre de M. Disraeli. Nous nous bornerons à dire comment cette résistance fut organisée, de quelles considérations et de quels intérêts permanens de politique conservatrice elle s'appuya, et quelles en furent les conséquences.

Dès que sir Robert Peel eut exposé le détail des mesures annoncées, les protectionistes les plus considérables et les plus éminens s'appliquèrent à organiser leur parti. Lord George Bentinck eut naturellement la plus grande part dans cette organisation. Il était convaincu qu'une vigoureuse résistance opposée aux mesures de sir Robert Peel par la masse du parti conservateur dans la chambre réveillerait les sentimens encore étouffés ou inertes de leurs partisans dans le pays. On se réunit au siége de la société pour la protection de l'agriculture; on se distribua les rôles dans le premier débat qui allait s'ouvrir; on convint d'une tactique; on calcula ses forces et ses chances; on se compta, et l'on trouva que l'on avait encore tous les élémens d'un parti puissant. Seulement, on voulait un chef, un *leader*, et tous les yeux se tournaient sur lord George Bentinck.

On ne s'est jamais figuré en France ce qu'est le rôle du *leader* d'un parti dans la chambre des communes. Cette fonction, indispensable dans le jeu du système représentatif, n'a jamais été remplie dans nos assemblées. Rien ne fait plus sentir que cette lacune combien la pratique des institutions parlementaires est demeurée incomplète chez nous. Le *leader* d'un parti est l'homme qui en est le centre, l'ame, le recruteur, le manœuvrier et l'orateur dans toutes les discussions. Il faut à un *leader* cette autorité native ou acquise qui attire ou s'impose, la connaissance des hommes et le talent de les manier, la force de volonté indomptable qui peut seule surmonter les fatigues et les dégoûts inséparables de la vie publique et du contact incessant des hommes, une instruction politique universelle, l'esprit de généralisation, l'esprit de détail, surtout la présence d'esprit, d'immenses facultés de travail pour centraliser les informations et les études sur toutes les questions, une assiduité quotidienne à la chambre des communes où il est obligé de prendre presque chaque jour la parole, un talent oratoire qui s'assouplisse au terre à terre des discussions ordinaires, et

qui puisse s'élever, dans les grandes occasions, aux accens de l'éloquence; car, en Angleterre, le *leader* d'un parti est comme le chef d'un contre-gouvernement : il a vis-à-vis du pays le même relief et presque la même responsabilité qu'un premier ministre; on veut qu'il soit toujours prêt à exprimer une opinion étudiée sur toute question; il doit chercher sans cesse à relever devant le public, par une initiative opportune et savante, le crédit moral, l'influence et la popularité de son parti; il faut qu'il justifie par ses propres créations les critiques qu'il exerce sur la politique de ses adversaires; enfin c'est le seul homme qui n'ait pas le droit de s'absenter, de se taire et de se reposer un seul jour. On voit bien que, sans *leader*, un parti ne saurait avoir, en Angleterre, de consistance ni de durée.

Lord George Bentinck recula long-temps devant ce rôle; il le croyait trop supérieur à ses forces. Les circonstances en augmentaient les colossales difficultés. Si la tâche est rude de conduire un parti ancien, combien ne le serait-elle pas davantage de conduire un parti nouveau ou plutôt un parti à créer! La question sur laquelle il s'agissait de combattre rendait cette perspective plus redoutable : c'était la plus vaste, la plus compliquée des questions économiques; il fallait pour la posséder des recherches de statistique immenses, pour l'exposer une mémoire infaillible, et cet art de combiner les chiffres et de faire des arbitrages commerciaux où sir Robert Peel excellait tant. Puis il faudrait affronter sous les yeux d'un public éprouvé, qui n'épargnerait ni une gaucherie ni une erreur, les hommes d'état les plus versés dans la pratique des affaires, les orateurs les plus exercés aux discussions économiques. Lord George Bentinck ne crut pas d'abord que ses antécédens, si étrangers à cette nouvelle scène, et que son inexpérience de parole lui permissent de prendre part aux débats. Il avait eu avant l'ouverture de la session une singulière idée : c'était de faire élire à la chambre des communes quelque avocat de talent qui du moins pourrait plaider d'une voix assurée la cause de la protection, et auquel lui, lord George, se chargerait de fournir son dossier. Il fut sur le point de conclure cet arrangement avec un avocat distingué; mais un accident empêcha l'avocat d'accepter. Lord George Bentinck se résigna à tenter lui-même l'entreprise; il suppléa à l'expérience et à l'habitude par une force de volonté extraordinaire et par d'incroyables efforts de travail; il réunit, au moyen d'une vaste correspondance et d'entretiens quotidiens avec les agriculteurs, les négocians, les économistes, tous les matériaux des questions de tarifs qu'il aurait à traiter; il digéra et s'assimila cette aride langue de la statistique, les chiffres, et parvint à étonner plus tard ses adversaires par la facilité, l'abondance, l'esprit avec lesquels il sut en tirer, au profit de sa cause, des rapprochemens lumineux et des conclusions imprévues. Il se rendit en quel-

ques semaines aussi complétement maître du *Customs' tariff* qu'il l'avait été du *Stud-Book*. Aussi, bien qu'il eût refusé d'abord le poste de *leader*, il l'occupa de fait tout de suite. Il travaillait dix-huit heures par jour; il était des premiers arrivés à la chambre des communes, prenait une part active et dirigeante aux travaux minutieux des comités, restait à son banc, excitant, encourageant ses amis, épiant ses adversaires, intervenant dans la lutte presque chaque soir pour l'attaque ou pour la riposte, et cela pendant ces longues séances de la chambre des communes qui se prolongeaient au-delà de minuit, et quelquefois jusqu'à quatre heures du matin. En sortant de la chambre, lord George Bentinck soupait; c'était le seul repas qu'il fît de la journée, car pour conserver l'agilité d'esprit qui lui était nécessaire, et pour lutter contre un penchant léthargique de son tempérament, il se condamnait au jeûne. Voilà l'existence dans laquelle cet homme, habitué pendant quinze ans aux sains et mâles exercices, à l'activité en plein air de la vie de *sport*, se cloîtra par dévoument à la mission qu'il s'était donnée. Lord George Bentinck *leader* d'un parti, ce fut un miracle d'énergie morale et de volonté.

Comme le mobile de lord George Bentinck n'était pas l'ambition, il faut bien reconnaitre qu'il y avait un fondement essentiellement juste dans le sentiment passionné qui le souleva et le soutint contre la nouvelle politique de sir Robert. Je ne veux pas entrer dans la question économique débattue entre sir Robert Peel et son parti. Le libre échange est-il plus conforme à la vérité économique que le principe de la protection ménagée avec discernement et à propos? Dans la situation particulière où se trouvait, en 1846, l'industrie manufacturière d'Angleterre, a-t-il été utile de sacrifier l'intérêt agricole à l'intérêt manufacturier? Ces controverses ne sont point encore terminées en Angleterre même, puisque, six ans après les réformes de sir Robert Peel, nous assistons à l'avénement d'un ministère protectioniste, et peut-être ne sont-elles point de la compétence d'un étranger. Mais il est au pouvoir d'un étranger d'apprécier les considérations politiques sur lesquelles était fondée l'opposition de lord George Bentinck et des tories. Les conservateurs prétendaient qu'en détruisant la protection agricole, sir Robert Peel faisait trois choses révolutionnaires : en premier lieu, il opérait un déplacement de richesse, de travail, et par suite d'influence politique dans la société anglaise; en second lieu, il donnait le mauvais exemple d'un gouvernement conservateur capitulant devant une agitation démocratique; en troisième lieu, il brisait les liens de parti, et affaiblissait le principe du gouvernement parlementaire. Que l'abolition des *corn-laws* ait entraîné un déplacement de richesse et de travail, cela est aujourd'hui établi par les faits; il ne faut pas connaître de propriétaires anglais pour ignorer la diminution

considérable subie par les revenus de la propriété, et l'Irlande, dont la population a décru de deux millions d'ames depuis 1846, prouve assez le déplacement de la main-d'œuvre. Que l'acte de sir Robert Peel, cédant devant une agitation révolutionnaire, fût un précédent pernicieux aux intérêts conservateurs, l'expérience l'a également démontré, sinon en Angleterre, du moins dans le reste de l'Europe, et surtout chez nous. L'histoire de notre temps ne pourra taire que l'exemple donné par sir Robert Peel a porté un coup funeste au parti conservateur européen. Les révolutionnaires de tous les pays n'eurent pas assez d'applaudissemens pour ce ministre qui immolait un parti soi-disant rétrograde à une réforme exigée par une agitation démagogique. On présenta comme une leçon donnée à tous les gouvernemens conservateurs la conduite de sir Robert Peel; puis on s'en fit une arme contre eux. Nous ne pourrons jamais oublier, nous Français, que le succès de M. Cobden, auquel sir Robert Peel décerna une apothéose étrange, fut l'aiguillon et l'appât de la campagne des banquets qui a produit la révolution de 1848. Enfin il n'est pas moins vrai que la violation des engagemens de parti compromettait les principes du gouvernement parlementaire anglais. Le régime représentatif est le gouvernement des majorités. Les majorités n'offrent d'appui fixe et solide au pouvoir, dans les assemblées, qu'autant qu'elles sont elles-mêmes fondées sur cette base permanente d'intérêts et de doctrines qui maintiennent l'identité des partis, et qu'autant que les hommes qui les représentent au pouvoir demeurent fidèles aux intérêts et aux doctrines dont ils sont les mandataires et les organes. Rompez ce contrat de fidélité entre les partis et leurs chefs; il n'y a plus de majorité durable, il n'y a que des majorités flottantes. Avec des majorités flottantes, pas de pouvoir fort. Et, lorsque les institutions représentatives ne peuvent plus donner à un pays de pouvoir fort, elles se discréditent rapidement et périssent. Voilà encore une expérience où nous sommes, malheureusement pour nous, plus savans que les Anglais. Cependant l'Angleterre y est entrée depuis 1846. La scission de sir Robert Peel et de son parti a rendu impossible jusqu'à présent la formation d'une majorité homogène et disciplinée; le malingre cabinet de lord John Russell a souffert pendant toute sa durée de cette impuissance fatale, et il vient d'en mourir.

Les trois tendances dont nous venons de parler, déplacement téméraire de richesse et d'influence aux dépens d'une classe et en faveur d'une autre, facilité à céder à la pression d'une agitation révolutionnaire dans ses moyens d'organisation et de développement, rupture des engagemens de partis, aboutissaient au même résultat : elles faisaient verser la constitution anglaise du côté de la démocratie. C'était la vue de ce péril, non la préoccupation d'un intérêt égoïste et ex-

clusif, qui remuait l'ame de lord George Bentinck et des hommes éminens du parti tory. C'est contre cette pente qu'ils essayèrent d'organiser une réaction. Ils croyaient que la constitution anglaise, avec les fières et nobles libertés qu'elle a procurées à l'Angleterre, serait perdue le jour où elle se laisserait envahir par la démocratie. Se trompaient-ils? Il n'y a que ceux qui n'ont rien compris aux révolutions contemporaines et qui ignorent que la démocratie est la forme qui enveloppe, aujourd'hui comme dans l'antiquité, la décadence des sociétés civilisées, il n'y a que ces aveugles qui oseront l'affirmer.

La tactique de lord George Bentinck et des tories pendant toute la discussion des mesures de sir Robert Peel fut singulièrement tenace, énergique, adroite. Lord George et ses amis comprirent que, sous le régime parlementaire, le premier devoir d'un parti menacé dans son existence est de parler, comme le devoir du soldat est de se battre. C'est encore un principe que nous avons trop méconnu. On dit couramment chez nous que le régime parlementaire s'est discrédité en France par l'abus des harangues : c'est le contraire qui est vrai; la finesse des sous-entendus, la sagesse des réticences et la diplomatie du silence lui ont fait certes plus de mal que les discours. Si les tories s'étaient tus en 1846, il n'existerait plus de parti tory. Ils parlèrent donc beaucoup; ils s'adressèrent à la raison, aux intérêts, aux passions. Ils parlèrent aussi par système, afin de retarder le plus possible le moment du vote définitif. On sait que les bills passent en Angleterre trois fois par l'épreuve du débat et du vote avant d'être acceptés. J'ai cité tout à l'heure le mot du ministre qui annonçait qu'il n'y aurait qu'un débat de bœufs gras qui ne durerait pas deux nuits. La discussion, sur la première lecture seulement, dura trois semaines. Lord George Bentinck la prolongea pour attendre l'issue des élections partielles, qui devaient grossir son parti. Son but était d'empêcher que le ministère n'eût une majorité de 100 voix. La majorité, à la première épreuve, fut de 97. Les tories eurent 242 voix; sir Robert Peel ne conserva qu'une centaine de ses anciens amis, parmi lesquels quarante faisaient partie du cabinet ou de l'administration. Le gros de sa majorité était formé des whigs et des radicaux.

Après ce résultat, lord George Bentinck s'efforça d'empêcher que le bill ne fût voté par la chambre des communes avant Pâques. Il saisit toutes les occasions; il disputa le terrain pied à pied. Dans la discussion des nombreux articles de la loi qui remaniait tout le tarif des douanes, il prononça à propos de chaque article des discours nourris de faits sur l'état des industries dont les intérêts étaient compromis. Son but était de gagner le plus d'intérêts à sa cause, de montrer la force du parti tory qu'on n'avait pas cru capable d'une résistance si opiniâtre, d'affaiblir le ministère en entravant sa marche, et de profiter,

en obtenant délai sur délai, du bénéfice des accidens. Son langage au milieu de ces manœuvres était agressif, belliqueux, passionné, confiant. Voici, par exemple, comment il finissait son discours sur la seconde lecture du bill : « Je me rappelle que le secrétaire d'état (sir James Graham), en 1841, reprocha au noble lord (lord John Russell) et à ses anciens collègues d'avoir exalté le peuple, et les compara à des pirates qui, plutôt que de rendre leur navire et leur commandement, avaient mis le feu aux poudres. Je demanderai à mes très honorables amis qui siégent sur le banc de la trésorerie ce qu'ils pensent d'eux-mêmes maintenant? Ne sont-ils pas des pirates aussi? N'ont-ils pas pillé les doctrines, les argumens et les discours de la ligue contre les lois-céréales? Mais je ne peux vous faire ce compliment, de dire que vous possédez le courage diabolique des pirates, — que, plutôt que de vous rendre, vous couleriez bas le navire. Je ne puis dire non plus que vous vous êtes maintenus sur votre embarcation aussi long-temps qu'il vous a été possible de la tenir à flot. Non; vous avez abandonné votre navire dans les ténèbres de la nuit, vous qui vous étiez engagés à le ramener sauf dans le port. Vous l'avez conduit sur une côte exposée au vent, et vous l'avez laissé au milieu des écueils. Vous l'avez placé sous le feu du canon des batteries ennemies, tandis que votre fidèle équipage dormait dans ses hamacs. Vous avez démantelé votre navire, — vous, le capitaine et le lieutenant, le maître d'équipage et le second, — vous avez démantelé le navire et volé le compas; vous vous êtes furtivement esquivés dans la chaloupe, et vous avez déserté à l'ennemi, espérant que votre brave équipage serait une proie facile pour ceux qui viendraient l'aborder; mais vous avez jugé du courage de l'équipage d'après la poltronnerie de votre propre cœur, et, bien que nous ayons eu un moment de confusion, nous ne nous sommes jamais découragés, — nous sommes revenus d'un ébranlement temporaire. Nous saurons tirer le bon navire de la côte battue du vent, et nous le conduirons sain et sauf au port et au pays! » Le projet du ministère n'eut cette fois que 88 voix de majorité.

Il y eut, dans ce second débat, un curieux intermède dont la portée ne fut pas bien saisie sur le moment. Nous le mentionnons parce que les conséquences politiques qu'il devait avoir ne commencent que maintenant à se produire. Lord Palmerston était alors dans le parti whig, qui demandait l'abolition absolue des droits sur l'importation du blé. Pourtant, à la fin d'un discours qui avait fait pâmer d'admiration les libres échangistes, il plaça cette déclaration imprévue en faveur d'un droit fixe sur l'importation du blé : « Je crois, dit-il, qu'il n'y a pas de raison pour que la liberté du commerce en matière de grains ne soit pas aussi avantageuse au pays que la liberté du commerce pour toute autre marchandise; mais, par liberté de commerce,

je n'entends pas nécessairement et dans tous les cas un commerce affranchi des droits de douane. Nous sommes obligés, comme je l'ai déjà dit, de lever un revenu annuel considérable, et nous devons en conséquence supporter de lourdes taxes. Le système d'impôt le plus doux et le plus raisonnable, pour obtenir une grande partie de ce revenu, est l'impôt indirect, ce qui implique la nécessité des droits de douane. Par conséquent, lorsque je parle de commerce libre, je n'entends pas un commerce libre des droits imposés dans l'intérêt du revenu, et qui, afin de répondre à leur but, doivent être assez modérés pour ne point paralyser ou empêcher les transactions commerciales. Donc mon avis a été et, je l'avoue, continue à être encore qu'il n'y a pas de raison pour que le commerce du blé fasse, sous ce rapport, une exception au commerce en général. Je suis pour un droit fixe modéré. Mes nobles et honorables amis, qui siégent près de moi, ont été aussi de la même opinion, et, permettez-moi de dire que cette opinion n'a pas été adoptée par nous, comme le disait la nuit dernière le noble lord (lord George Bentinck), lorsque le dernier gouvernement était, suivant son expression, *in articulo mortis;* elle remonte à 1839, époque où nous n'avions aucun motif de nous attendre à la fin prochaine de notre carrière officielle. Je dis donc que mon désir eût été d'obtenir un droit fixe peu élevé sur l'importation du blé. Je pense qu'un droit de 4 ou 5 shillings n'élèverait pas sensiblement le prix du blé dans ce pays, qu'il ne pèserait à personne, qu'il produirait un revenu dont la somme ne serait point à dédaigner, et que, chose plus importante, il nous mettrait à même d'accomplir une grande transition d'une façon moins blessante pour les sentimens et les préjugés d'une classe considérable. »

A l'instant où lord Palmerston achevait de prononcer ces paroles, le représentant d'un district de Londres, qui avait fort applaudi jusque-là, se tourna stupéfait vers son voisin et lui dit à haute voix : « Il vient de gâter un discours capital. Qu'est-ce qui l'a poussé à proposer un droit fixe? » Sagace représentant métropolitain! observe M. Disraeli dans son livre; comme si le *capital speech* avait été fait pour autre chose qu'amener précisément la déclaration qui vous parut si malencontreuse! — Les discours aussi ont leur diplomatie. Déjà lord Palmerston, plongeant un regard exercé à travers les élémens troublés de la chambre des communes, avait pressenti l'importance que les tories reprendraient dans un prochain avenir, et il jetait prudemment dans leur jardin une pierre d'attente. Depuis, il est arrivé deux choses. D'abord les tories se sont emparés de la suggestion de lord Palmerston, et si jamais ils rétablissent un droit sur le blé, lord Stanley a déclaré que ce serait ce droit fiscal modéré de 4 ou 5 shillings par quarter. Ensuite, il y a huit jours de cela, lord Palmerston a culbuté le ministère whig, qui l'avait congédié; la reine a chargé le même lord

Stanley, devenu comte de Derby, de former un ministère, et, après avoir reçu ce mandat, la première démarche du comte de Derby a été pour M. Disraeli, la seconde pour lord Palmerston : ce qui annonce que lord Palmerston n'est peut-être pas éloigné d'entrer dans un ministère tory, ou, en tout cas, qu'il se ressouvient d'avoir été le collègue et l'ami de Canning, et que le nouveau ministère tory ne doit point le compter parmi ses adversaires. Voilà ce que n'avait pas prévu l'ingénu député de Londres et les fruits que porte le *capital speech* d'un diplomate.

La troisième lecture du bill de sir Robert Peel n'eut lieu, comme lord George Bentinck l'avait voulu, qu'après les vacances de Pâques. C'était un succès. Ces longs tiraillemens révélèrent la vitalité du nouveau parti conservateur et la faiblesse du cabinet. Sir Robert Peel éprouvait lui-même les inconvéniens de la confusion où il avait jeté les partis; il n'avait plus de majorité homogène et fixe; il ne disposait que de cent voix, pressé entre ses anciens adversaires, les whigs et les radicaux, devenus ses amis de passade, et ses anciens amis, les protectionistes, devenus ses adversaires invétérés. Cet homme illustre opposa des prodiges de talent à ces tristes tracasseries; mais il était blessé au cœur : il sentait que la direction de la chambre des communes, de cette chambre dont il avait si long-temps été le *leader* le plus habile et le mieux obéi, et dont il jouait naguère, suivant le mot de M. Disraeli, comme d'un vieux violon, lui échappait. Plus d'une fois son juste orgueil ne suffit point à cacher son découragement. L'état de son ame se trahit un jour par une distraction étrange. Plongé dans d'absorbantes réflexions, à la suite d'une séance orageuse, il resta pensif sur son banc, sans s'apercevoir que la séance était finie. La nuit était avancée; les bancs se dégarnirent promptement. Plusieurs de ses collègues errèrent autour de lui; mais, connaissant l'irritabilité d'humeur que ses récentes contrariétés lui avaient donnée, et craignant quelque brusquerie, ils n'osèrent l'avertir et s'éloignèrent à leur tour. Sir Robert Peel était seul dans la chambre : on allait éteindre les lumières. Le grand homme d'état ne fut tiré de sa rêverie que par l'huissier qui vient ordinairement inspecter la salle avant d'en fermer les portes.

Le drame passa par l'imbroglio du quatrième acte avant d'arriver à la péripétie du cinquième.

Le ministère avait présenté au commencement de la session un bill réclamé par l'état violent où se trouvait alors l'Irlande. C'était une sorte de loi martiale; lord George Bentinck l'appela la *loi du couvre-feu*. Ce bill, rapidement voté par la chambre des lords, était arrivé de bonne heure à la chambre des communes. Il y eut une délibération dans le conseil des protectionistes sur la conduite à tenir vis-à-vis de cette loi. M. Disraeli pensa qu'il fallait la rejeter, sous prétexte qu'étant

une loi d'exception, le vote demandé à la chambre était un vote de confiance. Il fut à peu près seul de son avis. La loi était réclamée pour mettre fin à des désordres révolutionnaires; les conservateurs répugnaient à la repousser. Lord George Bentinck proposa ce biais : si le gouvernement pressait la discussion de la loi, s'il la faisait discuter et voter sans désemparer et lui donnait l'antériorité sur la loi des céréales, les protectionistes la voteraient; si au contraire sir Robert Peel ajournait le vote du bill irlandais après l'expédition de ses mesures commerciales, le parti protectioniste regarderait cette conduite comme la preuve que, dans la pensée du gouvernement, la loi n'était pas urgente et par conséquent nécessaire : il voterait contre elle. De leur côté, les whigs, les radicaux, les membres de l'école de Manchester et les représentans irlandais, c'est-à-dire l'appoint le plus fort de la majorité qui soutenait la politique libre-échangiste de sir Robert Peel, étaient opposés au principe même du bill du couvre-feu. Sir Robert Peel suivit une marche qui ne satisfit ni les protectionistes, ni les libéraux. Il voulut que le bill irlandais fût lu une première fois après la seconde lecture du bill des céréales, ce qui mécontenta les libéraux, et en renvoya ensuite la seconde épreuve après le vote définitif des mesures commerciales. Il était donc aisé de prévoir que la loi irlandaise finirait par avoir contre elle et les libéraux et les protectionistes.

L'abrogation des lois-céréales venait d'être prononcée par la chambre des lords, quand commença la seconde discussion du bill irlandais dans la chambre des communes. La situation était critique pour tous les partis, principalement pour les tories. Si la seconde lecture était votée avec leur concours, le ministère ne rencontrait plus aucun obstacle; la session allait finir, et sir Robert Peel garderait le pouvoir. Que deviendrait alors le parti tory, dont la nouvelle organisation avait coûté de si rudes efforts, qui avait manifesté sa vigueur par des actes si nombreux, et dont l'existence était une garantie indispensable pour tant d'intérêts conservateurs menacés et pour l'équilibre troublé des partis? C'était le fond des réflexions de lord George Bentinck et de ses plus ardens amis; mais ils ne pouvaient se dissimuler que l'opposition au bill irlandais avait peu de faveur au sein du parti tory. Les dispositions étaient si douteuses, que lord George Bentinck et M. Disraeli allèrent à la chambre, le jour où devait commencer la discussion, sans avoir rien résolu.

Pour se déclarer contre le ministère ou pour garder le silence, lord George Bentinck attendait des renseignemens qui devaient lui être apportés à la séance par un de ses amis très versé dans la connaissance du personnel des tories. Le débat était déjà engagé, lord George avait été interpellé par les libéraux et provoqué presque par un ministre, lorsque l'homme aux renseignemens arriva et conseilla l'audace au

chef protectioniste. Lord George Bentinck se précipita aussitôt dans la mêlée avec son impétuosité ordinaire, et assena sur la tête du ministère cette violente déclaration de guerre : « Plus tôt nous aurons renversé les ministres, et mieux ce sera pour tous les partis. J'espère bien que lorsque les ministres se seront vus battus sur cette question, ils penseront qu'il est temps enfin de se retirer. Le très honorable baronnet qui est à la tête du gouvernement avait autrefois l'habitude de nous dire qu'il ne consentirait jamais à être ministre par tolérance. Il faut qu'il soit sourd à tout ce qui se passe autour de lui, s'il ne convient pas qu'il n'est plus lui-même que ce qu'il appelait autrefois un ministre de tolérance. (Bruyans applaudissemens.) Il mendie tour à tour l'appui de chacun des deux côtés de la chambre, un jour appelant l'aide des membres de l'opposition, l'autre jour implorant le secours de mes amis. (Applaudissemens.) Il n'a la confiance de personne, et n'a d'appui assuré que celui que lui prêtent le corps de ses vaillans janissaires (les membres de l'administration) et quelque soixante-dix renégats, dont la moitié rougissent des votes qu'ils lui accordent. (Applaudissemens et rires.) Puisque telle est la position du gouvernement, position si bien méritée, c'est le moment d'en finir. »

Cette franche et gaillarde brutalité fit hurler les blessés et passionna d'une façon extraordinaire les dernières scènes de la lutte. Lord George Bentinck rappela avec une poignante amertume le souvenir de Canning, son parent et son maître. Les derniers momens de Canning avaient été empoisonnés, dit-on, par l'opposition injuste et sourde que lui fit sir Robert Peel. Lord George Bentinck semblait accomplir une *vendetta*. Ces récriminations inspirèrent à M. Disraeli la péroraison du discours qu'il prononça en venant à la rescousse de lord George Bentinck. « Je ne suis point surpris, dit-il, que mon noble ami, étroitement lié avec M. Canning, se soit exprimé comme il l'a fait. Les sentimens auxquels il a donné cours sont partagés par tous ceux qui ont été en rapport avec M. Canning. Je n'ai vu M. Canning qu'une fois, lorsque je n'avais encore aucune espérance d'être membre de cette chambre; mais je me souviens comme d'hier du jour où j'entendis les derniers accens, je pourrais dire la voix mourante de cet homme illustre; je me rappelle l'éclair, l'éblouissant éclair de ce regard et la puissance de ce front impérial. Mais quand verrons-nous encore un autre Canning, un homme qui menait cette chambre comme un coursier de noble sang, comme Alexandre conduisait Bucéphale (on rit), dont on disait qu'on ne savait lequel était le plus fier du cheval ou du cavalier? Je remercie l'honorable membre qui a souri. Les pulsations du cœur national ne sont plus aussi hautes qu'autrefois. Je sais que le tempérament de cette chambre a perdu son feu et sa bravoure, et je n'en suis point surpris, « puisque le vautour domine où l'aigle régna autrefois. » Le

très honorable baronnet disait jadis que l'Irlande était sa grande difficulté. Je lui demande pourquoi l'Irlande a été sa grande difficulté, et s'il en eût été de même si en 1825 il avait été loyal envers M. Canning? Mais en ce moment, où nous sommes à la veille de donner, sur une question irlandaise, un vote qui peut être fatal à la durée de sa puissance, — il doit sentir que c'est une Némésis qui dictera ce vote, qui prononcera l'arrêt, et qui va marquer d'un sceau irrévocable la catastrophe de sa carrière. »

Ces violentes personnalités eurent un moment l'air de servir la cause du ministre. De prétendus sages, d'habiles modérés, comme on en trouve dans tous les partis, étaient disposés, puisqu'enfin l'abrogation des *corn-laws* était un fait accompli, à entrer en accommodement avec le cabinet. Ces prudes blâmèrent hautement les emportemens passionnés des chefs protectionistes. On les voyait, à la fin de ces brûlantes séances, allumer leurs cigares et sortir de la chambre, bras dessus bras dessous, avec les janissaires et les renégats flagellés par lord George Bentinck. Le ministère exploita ces dispositions qui lui rendirent la confiance. De concert avec quelques meneurs occultes de l'ancien parti tory, on noua une intrigue, et l'on prépara un coup de théâtre dont on attendait un grand effet pour le dernier jour de la discussion. Le fils du duc de Buckingham, un des influens protectionistes de l'aristocratie, le marquis de Chandos, jeune homme de vingt et un ans à peine, venait d'entrer à la chambre des communes. On obtint du duc que son fils ferait un discours en faveur du ministère; on se croyait sûr que cette manifestation détacherait de lord George Bentinck un grand nombre de tories. La scène fut exécutée comme elle avait été convenue. La discussion allait finir; M. Shiel, le grand orateur irlandais, venait de prononcer le dernier discours qu'il ait fait entendre dans la chambre des communes. Il était plus de minuit. A l'heure où les hommes d'état ne prennent pas la parole sans hésitation, dans un moment où allait se décider, au milieu d'une impatience fiévreuse, la destinée du premier politique de l'Angleterre, sur le banc le plus élevé de la section où siégeaient les protectionistes, on vit se lever un pâle jeune homme : c'était le marquis de Chandos. Le patricien adolescent prononça, d'un ton simple et ferme, son premier discours, son discours-vierge, comme disent les Anglais, qui était en même temps le manifeste d'une portion de l'aristocratie et le dernier espoir d'un ministère autrefois si fort. Les ministres et leurs amis applaudirent vivement le marquis de Chandos. La division eut lieu. Le bruit se répandit vite que le cabinet était battu par 73 voix de majorité; un murmure d'incrédulité courut, à cette nouvelle, sur le banc des ministres. « On dit que nous sommes battus par 73 voix! » chuchota sir James Graham à sir Robert Peel. Sir Robert Peel ne pro-

nonça pas un mot et avança le menton; c'était son geste quand il était contrarié et ne voulait pas répondre. Le lendemain, le ministère donna sa démission.

Que ces scènes ardentes et grandioses sont loin de nous! Six années ont passé depuis, et les deux principaux champions dans ce mémorable duel d'un ministère contre son parti ont disparu. Sir Robert Peel et lord George Bentinck sont morts; mais le parti tory est resté, et le second de lord George Bentinck, M. Disraeli, a aujourd'hui la fortune et l'honneur de participer au succès du parti politique qu'on méprisait tant à la fin de 1845.

Je me suis proposé, dans les pages qui précèdent, de rendre compte des intérêts, des idées et des passions qui ont réorganisé le parti tory dans une crise où il a failli périr. Je n'ai pas eu la prétention de juger le grand homme qui provoqua cette crise. Sir Robert Peel a confié en mourant à deux de ses amis, sir James Graham et M. Goulburn, ses papiers politiques et le soin de donner au public ses mémoires et l'histoire de sa vie. Lorsque ses exécuteurs politiques auront acquitté son legs à l'histoire, j'espère pouvoir apprécier avec le scrupule, le respect et l'admiration qu'on lui doit, cette grande figure contemporaine. Si l'on m'accusait d'avoir pris parti contre lui dans l'acte qui mit fin à sa carrière politique, s'il m'était arrivé de heurter trop brusquement le jugement favorable qui a été porté, surtout à l'étranger, sur les derniers actes politiques de sir Robert Peel, je répondrais que ceux qui ne le jugent que par son dernier revirement sont précisément ceux qui méconnaissent la vraie gloire de cet éminent homme d'état. La carrière de sir Robert Peel embrasse les trente années qui se sont écoulées de 1815 à 1846; ne compter dans une vie publique si remplie que la dernière année, celle qui dément les autres, est-ce équitable et raisonnable? Savez-vous où est la gloire de sir Robert Peel? Sa carrière a coïncidé avec une époque qui aura un caractère original et grand dans l'histoire d'Angleterre. Depuis 1815, l'Angleterre a pratiqué avec une application et une intelligence admirables la politique de la paix. D'un côté, elle a travaillé à rajuster ses vieilles institutions, sans les briser, aux mœurs et aux idées du temps par des réformes politiques telles que l'émancipation des catholiques et la réforme parlementaire; d'un autre côté, et ce fut surtout le trait saillant de cette époque, elle a approprié son système financier à la nature, aux besoins, à l'élan des grands groupes d'intérêts qui concourent à sa prospérité matérielle et à sa puissance. Sir Robert Peel a trouvé dans ce double travail l'heureux et puissant usage de ses facultés; mais peut-être, et ce n'est pas sa faute, est-il allé trop loin et ne s'est-il pas arrêté à temps. Sir Robert Peel, en sacrifiant un intérêt politique aussi élevé que l'unité et la perpétuité de son parti à ce qu'il croyait être

une amélioration matérielle, agit comme s'il pensait que les temps ne changeraient pas. En effet, le système du libre échange n'est philosophiquement vrai que dans l'hypothèse de la paix perpétuelle; M. Cobden, qui a continué par les congrès de la paix la ligue du *free trade*, a été logique. Cette situation des développemens réguliers et de la paix européenne allait finir au moment où Peel agissait comme s'il l'eût crue éternelle. 48, auquel Peel préludait, et dont un pape après lui fut le précurseur, allait ouvrir une ère de réactions révolutionnaires et de déchiremens imprévus. L'Europe allait être comme cet homme ivre à cheval auquel Montaigne compare l'ame humaine, qui verse à droite si on le pousse de gauche, à gauche si on le pousse de droite, et qu'on ne peut rétablir sur son séant. L'Angleterre elle-même n'est-elle pas aujourd'hui un peu comme cet homme? Ce n'est déjà plus sur les lois de douane si aimées de sir Robert Peel que les ministères tombent, c'est sur les lois de milice. On dit que les négocians s'apprêtent à devenir *rifflemen*. Et qui assurerait que le *free trade* de M. Cobden n'aura pas un jour à Londres le succès que les congrès de la paix ont eu à Francfort et à Paris?

Lord George Bentinck avait le vague pressentiment de ces volte-faces si fréquentes dans l'histoire : il plaçait au-dessus des théories économiques l'intérêt de la perpétuité d'un grand parti national et parlementaire, c'est-à-dire la conservation des forces politiques de son pays. Dans les heures les plus difficiles, lorsque la résurrection du parti tory paraissait le plus incertaine, ce vaillant homme avait coutume de dire : Je mourrai à la tâche, ou je réussirai. Lord George est mort, et son œuvre a réussi après lui. Il continua jusqu'en 1848 la vie laborieuse, remplie et dévouée que nous avons décrite. Il connut, lui aussi, les dégoûts de la défaite et l'exaltation du succès. Pour empêcher l'application du *free trade* aux sucres des colonies anglaises, lord George Bentinck obtint de la chambre des communes la nomination d'un comité d'enquête. Il dirigea, comme président, avec une perspicacité, une activité, une application extrêmes, les travaux immenses de ce comité; cependant il ne put faire adopter ses conclusions par ses collègues. Le surlendemain du jour où il avait éprouvé cet ennui, M. Disraeli le trouva dans la bibliothèque de la chambre des communes, à la recherche d'un livre dans les rayons. Il avait l'air soucieux. La veille était le grand jour des courses d'Epsom. Or le Derby avait été gagné par *Surplice*, un des chevaux du haras que lord George Bentinck venait de vendre pour se livrer tout entier aux ingrats devoirs de la vie politique. Il ne dissimula pas sa défaillance à M. Disraeli.

— J'avais travaillé pour ce but toute ma vie, lui dit-il, et à quoi l'ai-je sacrifié?

M. Disraeli essayait de le consoler.

— Vous ne savez pas ce que c'est que le Derby? reprit lord George avec un soupir.

— Oui, je le sais; c'est le *ruban bleu* (1) du *turf*.

— C'est le ruban bleu du *turf*, murmura lord George, et il alla s'ensevelir dans un in-folio de statistique.

Mais, quatre jours après, la même question de protection coloniale était posée devant la chambre; les voix se partagèrent; lord George, qui présidait la chambre comme président du comité, fit, par son vote, pencher la balance en faveur de la conclusion de son rapport. En ce moment, il oublia « le ruban bleu du *turf*. » Il n'aurait pas donné pour cet instant d'exaltation tous les succès et toutes les gloires des courses de printemps ou d'automne. Il vint à M. Disraeli l'œil étincelant, la narine dilatée. « Nous avons sauvé les colonies, lui dit-il; elles sont sauvées. C'est le glas du *free trade*. » Quelques mois après, cette franche, robuste et véhémente nature n'existait plus. Lord George Bentinck mourut d'un coup de sang dans la vigueur de l'âge (il n'avait pas cinquante ans); il allait à pied faire une visite à un de ses voisins. Cet homme, qui avait régné sur les champs de course et remué tumultueusement les assemblées parlementaires, tomba et expira sans assistance, dans un chemin de campagne, à une demi-lieue du château héréditaire de sa famille.

Après un court interrègne, M. Disraeli succéda à lord George Bentinck comme *leader* du parti tory dans la chambre des communes; j'eus, à la fin de la session de 1849, la satisfaction de le voir assis au premier banc à la gauche du *speaker*, à la place habituelle du chef de l'opposition. La vie parlementaire n'a plus été agitée, durant les trois dernières années, des émotions que nous avons racontées. Les époques calmes sont les plus favorables à l'apprentissage, sinon aux éclatans succès, des fonctions de *leader*. Ces dernières années ont été très utiles, sous ce rapport, à M. Disraeli. Elles lui ont donné le temps de se rompre à toutes les discussions pratiques, et il y est devenu expert au maniement des détails financiers et économiques, particulièrement goûté dans les chambres anglaises. Comme tacticien, il a déployé de remarquables qualités. Il a agrandi progressivement la situation de son parti, si bien que déjà l'année dernière il réduisit, sur la question agricole, la majorité de lord John Russell à quatorze voix seulement, et ébranla le ministère dont ses amis et lui viennent de prendre la place. D'ailleurs plusieurs circonstances favorisèrent les progrès du parti tory. Les classes agricoles n'avaient pas apporté une grande ferveur aux élections de 1847, parce qu'à cette époque, grace à la disette qui maintenait les prix du blé à un taux élevé, elles n'avaient point encore senti

(1) L'ordre de la Jarretière.

l'effet des dernières mesures de sir Robert Peel. Elles ont beaucoup souffert depuis et se sont ralliées avec ardeur aux tories. En outre, les événemens de 1848 ont produit en Angleterre, comme dans tout le reste de l'Europe, une réaction vers les idées et les intérêts conservateurs. Cette réaction a également profité au parti aristocratique réorganisé. La décadence du parti whig a enfin secondé la marche ascendante du nouveau torysme.

Rien de maladif et de triste en effet comme les dernières années du ministère de lord John Russell. L'Angleterre a eu rarement à sa tête un gouvernement plus faible et plus tiraillé, et à la fin plus abandonné de l'opinion. Cette débilité chronique et ce discrédit final tiennent à plusieurs causes générales. La première est l'état de division et de confusion où les derniers actes de sir Robert Peel ont jeté les partis dans la chambre des communes et la pénible nécessité dans laquelle lord John Russell s'est trouvé de ne vivre qu'avec des majorités de coalition et de hasard, majorités changeantes, par conséquent incapables de fournir la base parlementaire, fixe, solide et permanente, qui seule peut soutenir un gouvernement fort. Le second vice du cabinet de lord John Russell a été l'esprit d'exclusivisme qui en a marqué la composition. Les whigs sont, comme on le sait, une confédération aristocratique à la tête d'une clientelle libérale; ils ont toujours été célèbres en Angleterre par leur jaloux esprit de caste; cette coterie patricienne s'est fermée en tout temps, bien plus que le parti rival, à l'avénement d'hommes nouveaux et de plébéiens illustres. Un mémorable exemple de cette jalousie aristocratique est celui de Burke, dont les whigs confinèrent le génie dans un emploi secondaire, et qu'ils n'admirent jamais dans un cabinet. Lord John Russell a outré la tradition de son parti. Trois familles alliées, les Greys, les Elliot, les Russell, remplissaient à elles seules les grands emplois du ministère. Il semblait, comme on le disait plaisamment, qu'il fallût, pour être ministre, descendre de l'arrière-grand'-mère de lord John Russell. Ce n'était plus de l'aristocratie, c'était de l'oligarchie. A force d'exclure, le ministère whig s'est isolé; il s'est lui-même exclu du courant des forces vives et des sympathies du pays. La troisième et profonde raison de la décadence des whigs est la sénilité de leurs chefs. Depuis vingt ans, ce parti ne s'est jamais rajeuni : il a perdu un grand nombre d'hommes de talent, il ne les a pas renouvelés. La séve de la jeunesse n'est montée que dans les rangs du parti tory. Le ministère whig était un gouvernement sans verve, sans souffle, sans verdeur. Or, le rôle de chef de parti demande une richesse de volonté et d'action qui n'appartient qu'à la jeunesse. C'est encore une des leçons que nous avons payées cher : les vieux donnent leur âge aux partis qu'ils veulent conduire, et ils en retirent la force, l'espérance et l'élan vers l'avenir, qui leur manquent à eux-mêmes.

Mais la principale cause du succès des tories, ce sont les héroïques efforts qui les ont fait renaître en 1846 de la crise où ils semblaient devoir périr. La résurrection du torysme a été la victoire du principe parlementaire de la fidélité des partis, chefs et soldats, à leurs doctrines et à leurs intérêts traditionnels. Seuls alors les tories ont été les défenseurs de ce principe; ils en recueillent aujourd'hui le fruit. Depuis 1846, il n'y a plus eu en effet de majorité dans la chambre des communes; mais les tories ont eu sur les tronçons de partis qu'ils avaient en face d'eux l'avantage d'être la fraction la plus nombreuse, et de former un tout homogène et discipliné, marchant du même pas au même but. Les fanfarons du parti libéral n'en sont pas là. C'est une chose curieuse d'énumérer les élémens contradictoires qui ont formé en général la majorité flottante de lord John Russell. Il y a les whigs purs, la coterie des anciens amis de sir Robert Peel, l'école de Manchester, les radicaux et les libéraux irlandais. Ces cinq fractions ne sont en général d'accord que sur le *free trade;* l'énumération seule en fait sentir la faiblesse. C'est une coalition ingouvernable comme toutes les coalitions. Ce ne sont que des appoints de majorité. La seule cohésion, la seule unité, la seule base de majorité est dans le parti tory. L'instinct du pays ne s'y trompe pas. Les élections partielles sont, depuis plusieurs années, favorables aux tories. C'est un infaillible symptôme du mouvement des esprits, c'est un signe précurseur des avantages que les tories doivent attendre de la dissolution de la chambre actuelle et des élections qui auront lieu cette année.

Voilà les leçons et les lumières qui se dégagent du volume plein d'intérêt que M. Disraeli vient de publier sur les premières campagnes du nouveau parti tory et sur l'homme qui fut le héros et le martyr de cette grande cause.

Pour M. Disraeli aussi bien que pour son parti, aujourd'hui la scène change, une autre ère s'ouvre : M. Disraeli est ministre de la reine d'Angleterre, chancelier de l'échiquier, *leader* du nouveau parti du gouvernement dans la chambre des communes. Le rôle est différent; l'acteur y recueillera-t-il les mêmes succès? Question pleine d'intérêt, lorsqu'il s'agit de l'avenir d'un homme, d'un écrivain, d'un orateur, d'un chef de parti tel que M. Disraeli!

Les difficultés de sa nouvelle tâche seront assurément considérables. Lord Derby, comme chef du ministère, aura sans doute la principale part dans la responsabilité, dans l'initiative des mesures du gouvernement; mais lord Derby est membre de la chambre des lords : il n'a pas accès dans la chambre des communes, théâtre des grandes discussions et de la véritable guerre des partis. M. Disraeli portera donc tout le poids de la défense des mesures du gouvernement dans la chambre populaire. Questions financières, commerciales, coloniales, questions in-

térieures et extérieures, lui seul devra exposer, sur tout l'ensemble et tous les détails de la politique anglaise, les plans et les vues du ministère. S'il n'est pas l'inspirateur suprême, il sera l'orateur le plus apparent du cabinet. L'éclat de cette haute situation en fait mesurer les difficultés vertigineuses : se trouver seul en face des hommes les plus expérimentés et les plus éloquens de tous les partis, avoir pour cliente une vieille et fière aristocratie avec ses traditions et ses intérêts permanens étroitement serrés à la vie d'un grand peuple; — à un moment où les révolutions projettent sur l'avenir de l'Europe et peut-être de l'Angleterre des périls inconnus, entrer au pouvoir à la même place tour à tour occupée, en ce siècle, par Pitt, par Fox, par Canning et par Peel! c'est enivrant, mais n'est-ce pas formidable?

Déjà les ennemis intimes essaient de fasciner du mauvais œil de l'envie le nouveau chancelier de l'échiquier. Ils disent qu'il n'a aucune expérience administrative, qu'il n'aura pas la parole assez rapide pour répondre à tous les coups; que sais-je? ils exploitent surtout contre lui le préjugé que l'on a si long-temps retourné contre Burke, Canning et lord John Russell lui-même, le grossier préjugé qui faisait déjà dire à ce brutal de Tallemant des Réaux : « Un *jeandelettre* est un animal mal idoine à toute autre chose. » Mais quand on jette un coup d'œil rétrospectif sur la carrière de M. Disraeli, on a lieu de se rassurer : son passé répond de son avenir. M. Disraeli a eu depuis sa jeunesse deux facultés qui sont comme les ailes puissantes du talent, et qui font les personnalités fortes : il a eu deux rares courages, le courage de l'esprit, qui est l'originalité, et le courage de la volonté, qui est la persévérance. Il doit à l'originalité, trait distinctif de son talent, et à la persévérance, nerf de son caractère, le pouvoir qu'il a eu jusqu'à présent de s'assouplir aux choses qu'on eût crues antipathiques à sa vocation. M. Disraeli est une des natures les plus perfectibles de ce temps; il est de ces hommes privilégiés qui s'étendent et s'élèvent avec la situation qu'ils occupent, et qui ont le don de se transformer et de rajeunir quand il faut. Pour montrer de quelle trempe est sa volonté et les miracles dont elle est capable, il n'y a qu'à rappeler l'anecdote de son début oratoire.

M. Disraeli entra à la chambre des communes en 1837. Il avait alors un peu plus de trente ans. A peine débarqué, le nouveau sénateur voulut, avec une témérité juvénile, faire son *maiden speech*. On raconte que ce fut une bizarre scène . tout autre que M. Disraeli ne se serait pas relevé de pareille chute. Le lyrisme nuageux et prétentieux de sa harangue amusa tellement l'auditoire, que des éclats de rire universels accompagnèrent chaque phrase d'une ritournelle moqueuse, et forcèrent l'orateur à renoncer à la parole au beau milieu de son discours; mais, en se rasseyant, M. Disraeli jeta aux rieurs une phrase

qui valait certes le plus beau discours. C'était le cri prophétique de l'orgueil blessé. Se redressant au-dessus de sa défaite et de son humiliation : « J'ai entrepris bien des choses, s'écria M. Disraeli avec une colère contenue, et j'ai souvent fini par réussir. Je m'asseois maintenant, mais le jour viendra où vous m'écouterez. » L'Angleterre et l'Europe voient aujourd'hui si M. Disraeli a tenu sa parole; mais alors, en 1837, qui eût dit que l'orateur ridicule deviendrait, dans les communes, le roi de la raillerie? Qui eût dit que de la pointe de sa parole sarcastique, il aurait le pouvoir de décontenancer un jour l'autorité parlementaire la plus accréditée, celle de sir Robert Peel? Qui eût dit enfin que la force de sa volonté conduirait M. Disraeli à la place de ce même sir Robert Peel, et que quinze ans plus tard le débutant sifflé de 1837 serait le *leader* du parti tory et l'orateur du gouvernement dans un ministère présidé par lord Stanley?

Seul, M. Disraeli avait le droit d'espérer sa haute fortune, car il a l'imagination au niveau de la volonté, et, depuis l'âge de vingt ans, son imagination, comme sa volonté, est tournée vers la politique. C'est une particularité intéressante à observer pour l'homme qui réfléchit, et piquante à relever pour le curieux qui s'amuse devant la lanterne magique de l'histoire contemporaine : M. Disraeli a toujours prévu et prédit qu'il serait ministre; ses romans, *Vivian Grey, Contarini Fleming, Coningsby,* étaient ses châteaux en Espagne. Après avoir écrit des romans politiques, il fit pendant plusieurs années, par choix ou suivant la pente des circonstances, de la politique fantasque, et aujourd'hui, en le voyant parvenu au pouvoir, on peut dire qu'il vient de couronner d'un dénoûment vainqueur son meilleur roman, le roman de sa vie publique. Mais, à dater d'à présent, M. Disraeli quitte le roman et passe sur la scène où l'on fait l'histoire. Je souhaite avec espoir que l'histoire ait pour lui le succès qu'a eu le roman. Quels que soient d'ailleurs le mérite et la fortune de M. Disraeli comme ministre, son talent d'orateur restera à l'abri de tous les mécomptes et de toutes les vicissitudes. L'élégance littéraire, la grace et parfois la véhémence éloquente de sa parole arracheront toujours des applaudissemens, même à ses adversaires; car, dans les hasards de l'improvisation, à onze heures du soir, dans une chambre des communes encombrée, lasse et tumultueuse, l'art demeure toujours auprès de M. Disraeli, comme ce joueur de flûte qui, à la tribune aux harangues, se tenait derrière le jeune Gracchus, et donnait à l'ardent tribun la modulation des phrases qu'il jetait en se promenant à la multitude ravie.

EUGÈNE FORCADE.

ELEANOR RAYMOND

HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.

Il n'est pas de genre plus national peut-être en Angleterre que le roman de mœurs; il n'en est pas aussi qui se prête mieux au libre déploiement des qualités qui font l'honneur du génie anglais, — l'instinct du vrai, le sentiment vif et délicat des conditions de la vie réelle, observée dans ses plus légers incidens, dans ses plus fugitives nuances. Beaucoup de romans anglais contemporains ont tout l'intérêt d'une enquête où la part des souvenirs et de l'observation égale, si elle ne dépasse pas souvent, celle de la fiction et de la fantaisie. Appeler sur ces touchantes histoires l'attention des lecteurs français, les conquérir en quelque sorte à notre littérature par des reproductions tantôt complètes, tantôt plus libres, et resserrant dans un cadre fidèle les traits essentiels d'un long récit, — ce serait mettre en lumière quelques-uns des plus curieux côtés de la vie anglaise; ce serait aussi faire connaître, par leurs œuvres mêmes, quelques talens dont la critique, si elle n'appelle la citation à son aide, ne suffit pas toujours à révéler toute la valeur. Tel est le but que nous voudrions atteindre en appliquant aujourd'hui à un roman nouveau de l'honorable mistress Norton, *Stuart de Dunleath*, le système d'interprétation qui nous paraît le plus propre à en faire ressortir le charme et le caractère, — à lui assurer en-deçà de la Manche un peu du succès qui l'a déjà accueilli cette année même dans les salons de Londres.

Cette peinture de mœurs aristocratiques est d'une fidélité qu'attestent doublement la vogue qu'elle a obtenue et le nom même du peintre. Petite-fille de Sheridan et mariée au frère de lord Grantley, Caroline-Élisabeth-Sarah Norton a débuté, tout enfant, dans les lettres par une satire contre le *dandysme*. Depuis lors, — et *le Rout des dandies* n'est pas d'hier, — elle n'a cessé de vivre au milieu de la société la plus recherchée, la plus exclusive, — reine enviée des bals d'Almack, lorsque ces fêtes aristocratiques brillaient de tout leur prestige, — victime et victime hautement justifiée des intrigues de ce monde

éblouissant, mais pervers, et enfin, au sein de l'air énervant qu'on y respire, ayant su garder un rang éminent parmi les poètes de son temps. *Les Douleurs de Rosalie, l'Immortel* (1), et — beaucoup plus tard — *le Rêve*, dédié à la belle duchesse de Sutherland, l'ont placée fort près de Felicia Hemans et fort au-dessus de presque toutes leurs émules.

Dans ce dernier poème, mistress Norton a, pour ainsi dire, préludé au roman que nous allons essayer de reproduire. Une jeune fille s'éveille au milieu d'un rêve d'amour et le raconte à sa mère, qui prend texte de cette confidence naïve pour dérouler sous les yeux de son enfant le tableau sévère de la vie réelle et dissiper les illusions dont elle entrevoit le péril. L'amer ressentiment d'une épouse outragée perce, d'un bout à l'autre, dans cette audacieuse peinture, où l'on remarque les vers suivans que nous plaçons volontiers comme épigraphe en tête du récit qu'on va lire :

« Demande au ciel de t'envoyer pauvreté, maladie et mort, tous les maux qu'aspire l'être humain avec le souffle dont il vit, plutôt que de te condamner à user ton existence en ces misérables luttes, — à errer au hasard, sans pardon, courbée sous le poids de ton cœur, — à rêver, comme l'idéal du bonheur, la mort de celle qui succombe indulgente et réconciliée, — ou bien encore, lasse de colère, de mépris, de haine, à venir implorer le pardon du coupable qui t'aura infligé tant de souffrances...

« Cherche, au fond de ton ame déchirée, parmi tes pensées en désordre, celles qui t'ont fait si long-temps délirer; qu'elles prennent sur tes lèvres le langage de la passion suppliante; essaie d'apprendre à cet homme ce que peuvent être les tourmens du cœur. Pleure, prie, épuise tes forces en sanglots insensés; à genoux! et roule-toi sur la terre dure, et que ton corps se replie ainsi que le serpent mortellement atteint.

« Invoque le ciel, qui sait combien ta douleur est vraie. — Appelles-en aux plus doux souvenirs de ta jeunesse, aux joyeuses espérances qui bercèrent tes premiers jours, aux larmes qui ont éteint ta colère, au bonheur qu'il t'a dû et dont il n'a pas gardé la mémoire, à ces angoisses qui te font désirer la mort, — et tu sauras alors comment un homme peut frapper au cœur, d'une main assurée, la pauvre femme qui se débat à ses genoux, la frapper et ne pas avoir pitié! »

I.

Vous avez sans doute rencontré, au bal ou ailleurs, David Stuart, de Dunleath et d'Ardlockie. Sa femme du moins, — une des étoiles de notre beau monde, — lady Margaret Stuart, a, comme dans nos salons, sa place dans votre mémoire. Rarement, en effet, beauté plus sereine, plus radieuse, vivacité plus souriante, naturel plus riche et plus heureux, exprimèrent au même degré la paix d'une conscience que rien n'a jamais troublée, la sécurité d'une ame parfaitement pure.

David Stuart, lui, porte sur sa figure, belle encore et remarquable à plus d'un titre, l'empreinte de quelques soucis et de quelques fatigues. Pour quiconque sait par quelles épreuves et quelles expiations sa jeunesse a passé, — vous les connaîtrez tout à l'heure, — ces rides et cette

(1) *The Undying one.* — C'est le Juif-Errant qui est ainsi désigné.

pâleur précoces n'ont rien qui surprenne, et nul ne s'aviserait d'y chercher la trace d'un remords. Au fait, pourquoi cet homme l'éprouverait-il? Arrivé à la considération et à la fortune, après avoir longtemps désespéré de recouvrer son honneur perdu et les domaines de sa famille passés en des mains étrangères, il jouit pleinement du lot inespéré que le sort lui a fait échoir en lui donnant une femme excellente, des enfans charmans, — leurs portraits en miniature, par Thornburn, furent une des merveilles de la dernière exhibition, — et une existence de tout point enviable, celle d'un riche propriétaire anglais.

Cependant, à bien prendre les choses, ces deux êtres d'élite, lady Margaret Stuart et son époux bien-aimé, auraient à se demander compte d'une sorte d'homicide, plus commun qu'on ne pense. Ils ont tué, — bel et bien tué, — à leur insu, cela va sans dire, — une de ces créatures de Dieu, qu'il met ici-bas pour donner l'idée la plus complète, la conception la plus exacte de ce que doivent être les anges du ciel. Peut-être est-il fort contraire aux lois du récit de révéler par avance le dénoûment qu'il faut faire espérer, et de renoncer ainsi au bénéfice de ces péripéties que nos romanciers modernes savent ménager et varier avec tant de talent; mais peu importe qu'on sache d'ores et déjà quelle mort et quel mariage se trouvent au bout de ce récit. Les ames auxquelles on le destine ne lui en trouveront pas un moindre intérêt pour si peu. On espère du moins que chez les plus blasés en matière d'intrigues et d'imbroglios, il est resté un inépuisable fonds de sympathie pour les douleurs cachées, les crises de la vie intérieure, les drames qui se nouent et se dénouent à petit bruit, dans le secret du foyer domestique, devant le muet auditoire des portraits de famille, et dont quelque vieux serviteur a peut-être seul entrevu l'exposition, le nœud, la scène finale, — témoin craintif, discret, inintelligent d'ailleurs, qui n'a compris qu'à moitié, qui ne dira rien, qui pourrait à peine ajouter un mot de vérité aux mensonges d'une fastueuse épitaphe. Il s'en gardera bien; d'ailleurs son courage n'ira qu'à renouveler de temps en temps les bouquets fanés, les couronnes flétries; son imagination ne se haussera certainement pas jusqu'à leur comparer la pauvre morte qui dort sous la pierre, et à laquelle il rend ce lointain, ce discret hommage.

Eleanor Raymond, — c'est d'elle qu'il va être surtout question, — était la fille du général sir John Raymond, qui a long-temps commandé dans l'Inde, où il mourut, loin de sa femme et de son unique enfant. Il laissait à celle-ci une fortune considérable, et sur cette fortune il avait noblement prélevé 10,000 livres sterling (250,000 francs) pour doter un fils que lady Raymond avait eu d'un premier mariage. Ce fils, Godfrey Marsden, était déjà lieutenant de vaisseau, lorsque cette libéralité inespérée lui permit d'épouser une sienne cousine, insigni-

fiante et docile personne, façonnée de bonne heure à respecter le caractère altier, la rectitude rigoureuse, l'inflexible et grondeuse équité du maître qu'elle se donnait.

La nouvelle de la mort de sir John Raymond et le testament où il avait consigné ses volontés dernières furent apportés en Angleterre par David Stuart, que le général avait eu pour secrétaire pendant les dernières années de sa vie, et qu'il avait institué le tuteur de sa fille.

Au témoignage de tous ceux qui l'ont alors connu, David était un jeune homme comme on en voit fort peu : — plein d'abandon et de graces dans la causerie familière, et réservant pour sa conduite cette précaution extrême qui fait le fonds du caractère écossais. Fils d'un père sottement et follement prodigue, il avait vu fondre sous ses yeux l'héritage qu'il était en droit d'espérer, la gêne remplacer l'aisance, la ruine succéder à la gêne; puis enfin, un beau jour, il avait dû, accompagnant son excellente et digne mère, quitter la terre qu'elle avait apportée en dot, Dunleath, le paradis où s'était écoulée l'enfance de David. Ce coin de terre adoré fut acheté par l'agent d'affaires qui depuis vingt ans était chargé d'en administrer la gestion et d'en percevoir les revenus. Avec le penchant naturel à sa race, le jeune Stuart emporta sous d'autres cieux l'image richement colorée de ce domaine alpestre que ceux de la Suisse devaient lui rappeler plus tard, de son lac bleu bordé de noirs épicéas, de ses grandes roches grises revêtues de mousses aux mille couleurs, de ses *glens* profonds, de ses ravines ombreuses hérissées de larixs argentés, de ses marais enchâssés dans l'or des bruyères, de ses collines aux longs profils empourprés par l'automne et dont les cimes aiguës, dont les flancs bosselés arrêtaient au passage les flocons déchirés de la nue errante. L'Écossais, rêveur comme le Suisse du reste et le montagnard pyrénéen, laisse, en la quittant, la moitié de son ame à sa terre natale, et l'influence nostalgique du *Ranz des Vaches* n'a rien de mieux constaté que celle des *Adieux à Lochaber*, sévèrement interdits, en Amérique, aux musiques militaires des régimens recrutés dans les *Highlands*.

Peu de gens, au surplus, furent appelés par David à recevoir la confidence de ses regrets. Sa mère, femme énergique et patiente, lui avait transmis, en lui donnant sur le monde et la vie les idées les plus rigoureusement exactes, le sentiment de cette réserve austère qui est, chez les hommes, l'équivalent de la pudeur féminine, et qui constitue la dignité du caractère. Après la mort de mistress Stuart, qui le laissait orphelin, — car son père n'avait pas survécu long-temps à la ruine dont il était l'auteur, — l'intrépide jeune homme emporta peut-être dans l'Inde, où il allait chercher fortune, la pensée que, comme lord Clive, il pourrait quelque jour racheter, de l'or conquis par ses rudes travaux, le domaine patrimonial; mais son bienfaiteur lui-même ignora

le vrai mobile de l'activité sans relâche avec laquelle il espérait dompter la fortune rebelle. C'était une passion contenue, un amour caché, plus précieux par cela même, et d'autant plus exalté qu'il s'épanchait moins au dehors, passion redoutable d'ailleurs et féconde en périls dont n'a pas conscience celui-là même qu'ils devraient le plus effrayer.

Tel était l'homme à qui sir John Raymond abandonna sans réserve l'éducation et la fortune d'Eleanor. Rien ne parut plus justifié que cette confiance, et, sous l'œil jaloux de sa mère, la jeune fille, dirigée par une main tout à la fois ferme et douce, atteignit l'âge où se décide le sort des femmes. Une piété solide, des notions morales soigneusement adaptées au rôle qu'elle devait remplir, la désignaient pour le moins autant que sa richesse et sa beauté délicate à l'empressement des jeunes gens à marier. Aussi, lorsqu'elle se produisit dans le monde, chaperonnée, non par sa mère déjà malade, mais par lady Margaret Fordyce, une des femmes les plus à la mode, les prétendans s'offrirent en foule. Aucun ne fut agréé; aucun, il est vrai, n'avait été présenté par David Stuart, dont l'influence souveraine sur l'esprit de sa pupille inquiétait singulièrement Godfrey Marsden, le vertueux, le rigide Godfrey, volontiers hostile au tuteur choisi pour sa demi-sœur par le second mari de sa mère.

Jamais ces deux jeunes gens, que tant de circonstances semblaient rapprocher, n'avaient pu vivre en parfaite intelligence. La sévérité soupçonneuse de l'un ne convenait pas à la fierté de l'autre et à son ferme dessein de remplir, comme il la comprenait, la mission qu'il avait acceptée. Avec un peu d'adresse et quelques procédés obligeans, peut-être le frère d'Eleanor eût-il obtenu plus d'influence et un contrôle plus fréquent sur les actes de la tutelle confiée à David; mais, par des brusqueries déplacées, par d'irritantes méfiances, il avait pour ainsi dire contraint l'orgueilleux Écossais à se retrancher dans la position légale que lui faisaient les termes du testament de sir John Raymond. Il ne faudrait pas croire qu'il obéît en ceci à d'ignominieux calculs : le choc des caractères avait tout fait.

Sans autorité sur David Stuart, Godfrey n'avait pas la confiance d'Eleanor. Ses âpres conseils, ses réprimandes à contre-sens, effarouchaient cette jeune ame, expansive et douce, pénétrée déjà, et depuis qu'elle avait cessé de s'ignorer, par une de ces affections immenses dont nous vivons, nous autres femmes, et qui, détruites ou refoulées, peuvent nous tuer.

Instruite par David aux saints devoirs de la charité, initiée par lui à l'intelligence du beau moral, de la grandeur intellectuelle, habituée à lui soumettre ses jugemens, à n'avoir que lui pour guide dans le dédale de ses premières pensées, de ses impressions premières, Eleanor aimait son tuteur. Elle aimait en lui non pas seulement cette beauté

virile et cet esprit cultivé qui lui assuraient facilement des succès de salon, mais surtout et avant tout ce qu'il avait de plus réellement aimable, la grace d'une infortune noblement portée, l'éclat d'une intelligence à la fois poétique et positive, la séduction irrésistible de quelques rares momens d'abandon dont elle avait en quelque sorte le monopole, et auxquels la réserve habituelle de son jeune tuteur donnait toute la valeur d'un hommage exclusif. Elle l'aimait du reste comme on aime souvent à seize ans, sans trop prendre souci de cette passion naissante et sans interroger l'avenir, sans demander même au présent des réponses précises, s'abandonnant au charme, obéissant au destin, ne doutant guère qu'il n'intervienne à propos, l'heure venue, et n'achève ce qu'on croit décrété par lui.

Vers cette époque, c'est-à-dire avant que rien fût encore survenu qui pût fixer ces vagues entraînemens et les révéler à Eleanor elle-même, son tuteur la quitta pour un voyage de quelques semaines. Bientôt après, elle reçut de lui une lettre qui, l'encourageant à reprendre seule le cours des études qu'ils faisaient en commun, lui annonçait que leur séparation durerait quelque temps encore. La banalité affectueuse de cette lettre, la première qu'elle eût reçue de David Stuart, étonna et froissa le cœur d'Eleanor. Sans bien se rendre compte de ce qu'elle éprouvait, il lui sembla que d'autres mots, plus sentis, auraient dû exprimer un regret plus vrai de cette absence prolongée. Elle pleura sur le chiffon de vélin qui venait, comme porté par un souffle glacial, heurter les tiges frêles de ses illusions en fleur, et pourtant ce chiffon mouillé de larmes alla prendre place dans une petite cassette de bois de sandal, à côté de vingt autres insignifians écrits tracés par la même main, lus, relus chaque jour par les mêmes beaux yeux, souvent humides.

Quelques mois s'écoulèrent; David revint. Eleanor, se jetant sur son cœur, le sentit tressaillir, et crut discerner dans sa voix, toujours affectueuse, un tremblement inaccoutumé. Il semblait harassé; sa pâleur était extrême. Il se remit pourtant, car Godfrey Marsden avait les yeux sur lui, Godfrey, devenu presque odieux à sa jeune sœur par la façon âpre et sèche dont il parlait, en toute occasion, de cet étranger introduit au sein de la famille avec une autorité si grande, une si effrayante responsabilité.

Peu de jours après, le tuteur et la pupille, à la fin d'une longue promenade, étaient assis sur le bord d'une jolie rivière, la Linn aux flots écumeux. La pureté de l'air et du ciel rayonnant et bleu sur leurs têtes ombragées, la durée de leur vagabonde causerie, tout, jusqu'à leur commune lassitude, jusqu'au bien-être du repos qu'ils goûtaient ensemble, provoquait les épanchemens et la confiance. Eleanor, poussée par un irrésistible élan, se prit à penser tout haut.

— Quand j'aurai la pleine possession de ma fortune, demanda-t-elle à David stupéfait, n'en toucherai-je que les revenus annuels? serai-je libre d'employer à mon gré telle ou telle somme, si considérable qu'elle puisse être?

Un sourire forcé contracta les traits de son tuteur, obligé de répondre à cette question si peu prévue.

— Eh! de quoi s'agit-il, mon enfant? lui demanda-t-il à son tour. Voulez-vous donc bâtir un palais italien ou quelque église gothique d'après les dessins que je vous vois crayonner chaque jour?

Puis il broda sur ce thème des plaisanteries qu'Eleanor écoutait rêveuse, et tout à coup :

— Voyons, lui dit-elle, dites-moi ce que coûterait Dunleath?

A ces mots, David Stuart se tourna brusquement vers elle, répétant avec un accent presque irrité les paroles qui venaient de frapper ses oreilles.

— Dunleath, qui était à vendre il y a quelques mois, ne l'est plus, que je sache..., ajouta-t-il ensuite. Mais pourquoi donc, Eleanor, vous complaire à me torturer ainsi?...

C'était la première fois qu'il parlait de la sorte, sur un ton de reproche acerbe, à sa douce pupille. Elle leva sur lui des yeux étonnés.

— J'étais bien loin de vouloir vous offenser, lui dit-elle avec une tristesse indicible.

David, comprimant les pensées qu'il venait de trahir dans un premier moment d'angoisse, prit et baisa la main de son élève.

— Pardonnez-moi, lui dit-il; ma santé n'est pas bonne, et mon caractère s'en ressent. En supposant même que je ne mérite pas votre indulgence,... eh bien! alors même pardonnez-moi.

Eleanor eût excusé chez son tuteur de bien autres torts. Un seul lui semblait presque impardonnable : c'était le charme qu'il paraissait trouver à la conversation brillante de lady Margaret Fordyce, l'attention émue qu'il prêtait à ses chants, lorsque, sollicitée par lui, elle se mettait au piano, l'extrême déférence qu'il accordait à ses moindres fantaisies. Elle étudiait avec une surprise qui ressemblait à de la jalousie ces symptômes d'une affection que ne justifiaient pas complétement à ses yeux les relations établies, dès leur enfance, entre son tuteur et lady Margaret, autrefois voisins de campagne; elle s'inquiétait de trouver tant de différence entre l'affectueux dévouement que David Stuart lui témoignait, à elle, en toute occasion, et l'empressement, le désir de plaire empreints dans ses moindres paroles, dans ses gestes les plus insignifians, lorsqu'il était en présence de l'aimable veuve. Celle-ci d'ailleurs semblait accepter avec reconnaissance ces hommages flatteurs, et lorsque Godfrey Marsden, en l'absence du jeune tuteur, l'attaquait avec sa sévérité accoutumée, Eleanor n'était

plus seule à le défendre, à justifier sa conduite, à reconnaître hautement les obligations que son zèle et son désintéressement avaient imposées à lady Raymond.

Après tout, quand la jeune héritière, dans le secret de son naissant amour, se comparait à sa brillante rivale, elle trouvait de quoi se rassurer. Pour se consacrer à elle, David Stuart avait refusé les offres brillantes du gouverneur des Indes, qui voulait se l'attacher comme secrétaire. Plus récemment encore, le duc de Lanark, le frère de lady Margaret, lui avait proposé la régie de ses immenses domaines avec des appointemens élevés, et, plutôt que de la quitter, il avait écarté cette chance de fortune. La supériorité même de celle qui semblait appelée à lui disputer le cœur de David n'était-elle pas compensée par la différence d'âge, qui, au dire de Stuart lui-même, expliquait cette supériorité? Une femme de vingt-quatre ans, encore dans tout l'éclat de sa beauté, forte de l'usage qu'elle en sait faire, éclipse aisément une enfant que seize printemps n'ont pas encore développée; mais celle-ci a l'avenir pour gage de victoire, l'avenir que celle-là doit commencer à craindre. Eleanor d'ailleurs était belle. Vainement, dans les salons de Londres, où elle venait de se produire, les femmes lui reprochaient-elles de manquer de teint,— vainement quelques connaisseurs en beauté la trouvaient-ils trop grande, et quelques danseurs de profession tant soit peu gauche; — sa pâleur, sa taille élancée, le doux incarnat de ses lèvres, les reflets de sa chevelure luxuriante, l'expression passionnée de ses magnifiques yeux bruns, ne la classaient pas moins, pour les appréciateurs délicats, parmi les types ravissans de cette élégance classique dont le mot de *nymphe* réveille naturellement l'idée, en rappelant à la mémoire charmée les chefs-d'œuvre de l'art grec ou romain, les bas-reliefs de l'Attique, les fresques de Pompéi. Dans une soirée à la mode, on eût dit une statue placée, immobile et blanche, parmi les massifs brillans et bariolés d'un opulent parterre.

Comment sir Stephen Penrhyn put être touché de cette grace virginale, de cette beauté frêle et décolorée, c'est ce qu'il n'est pas facile de comprendre. Riche parmi les riches, on aurait pu croire qu'il voulait, comme tant d'autres prétendans à la main de miss Raymond, unir deux dots d'égale importance, accorder deux chiffres imposans, se donner le mérite et la gloire d'une formidable addition. Rien de tout cela n'était vrai. Dans cette organisation violente, à peine domptée par une éducation d'ailleurs incomplète, la nature avait glissé, probablement par hasard, un penchant inexplicable pour ce qu'elle sait créer de plus doux, de plus élevé, de plus angélique. Ainsi se joue-t-elle quelquefois en ses caprices, soumettant l'athlète le plus brutal au mol ascendant de la faiblesse la plus désarmée. Sir Stephen, ce coureur de renards, ce cavalier indomptable, aux muscles de fer, au cœur de lion, se sentit

pâlir certain jour où il apprit que miss Raymond, après sa seconde saison de bal, allait retourner à la campagne. Sans même prendre le temps d'ôter ses bottes et sa redingote de chasse, il accourut à une heure indue chez le duc de Lanark, le frère de lady Margaret Fordyce, et lui confia ses intérêts, le suppliant de parler pour lui à miss Raymond. Il ne reçut de celle-ci qu'un ajournement assez froidement poli. M. David Stuart était à ce moment à Marseille, où quelques affaires l'avaient appelé. On devait attendre son retour, et prendre ses conseils avant de rien résoudre. Ainsi fut éconduit l'amoureux baronnet.

David revint peu après, plus triste et plus découragé qu'à son premier voyage. Godfrey, chargé de ce soin par lady Raymond, lui transmit la demande de sir Stephen. Le frère d'Eleanor, toujours soupçonneux, espérait surprendre à cette occasion les secrets sentimens du jeune tuteur pour sa riche pupille. Il avait cru deviner que David n'apprendrait pas sans un vif souci le désir, exprimé par tous les parens d'Eleanor, de la voir accepter un parti si convenable, si brillant. Son attente fut déçue. David admit sans peine qu'il était temps de marier miss Raymond, et qu'aucune objection sérieuse ne pouvait être élevée contre le prétendant qui s'offrait. Toutefois il n'entendait contraindre en rien le choix de sa pupille, et voulait savoir d'elle-même si les offres de sir Stephen lui paraissaient acceptables.

Ce fut avec un tremblement mal contenu, avec une angoisse secrète, mal dissimulée sous un menteur enjouement, qu'Eleanor écouta son tuteur lui vanter les avantages solides de l'alliance proposée. Trop intimidée pour lui répondre longuement et peu disposée à lui faire connaître les vrais motifs de son refus, elle prit Shakspeare pour interprète, Shakspeare que David lui lisait souvent. Ouvrant le livre à cette scène où la riche comtesse Olivia rejette les vœux du duc d'Illyrie, elle lui montra du doigt ces vers tant de fois cités :

Your lord does know my mind, etc. (1)

— Ainsi, lui dit-il... cet homme, vous ne l'aimez point; vous ne voulez point l'épouser?

— Non, je ne l'aime point.... Il me serait impossible de l'aimer alors même....

(1) Ton maître me connaît; il ne saurait me plaire.
Je le crois vertueux : sa race qu'on révère,
Ses talens, sa bravoure, enfant, je les connais.
Je sais bien mieux encor; je sais que la nature
Le combla de ses dons... Pourtant, je te le jure,
Je ne pourrais l'aimer. Voici déjà long-temps
Qu'il devrait s'en douter...
(*Twelfth Night or What you will*, act. Ier, sc. v.)

— Achevez!

— Alors même que je ne lui préférerais personne.

David, à ces mots, frissonna des pieds à la tête.

— Vous aimez!... vous préférez quelqu'un!... s'écria-t-il, cherchant à dissimuler une vive agitation.

Eleanor, plus tremblante que jamais, attendait la question qui devait suivre, et qui pouvait décider de son sort.

— Est-il riche? lui demanda, les yeux à demi clos et respirant à peine, le malheureux David. Certes, ces paroles étaient inattendues. Elles ouvraient cependant une issue à l'aveu qui brûlait les lèvres de la pâle jeune fille.

— Non, répondit-elle,... il n'a guère plus que mon père ne vous a laissé...

— Votre père? s'écria David.... Au nom de Dieu! Eleanor, ne me parlez jamais, jamais, de votre père.... Et, quant à épouser un homme pauvre, cela ne saurait être... Votre mère ne saurait y consentir.... Je dois, moi, m'y opposer de tout mon pouvoir.... Et puis, Eleanor... dites-moi quel est cet homme?... dites-le-moi, car en vérité ma tête se perd.... Dites-le-moi, lorsqu'il en est temps encore.... Je puis aujourd'hui quelque chose pour votre bonheur, ajouta-t-il d'une voix étrange.... Demain, ma Nelly, demain peut-être je ne serai plus là....

En ce moment David se montrait à Eleanor sous un aspect tout nouveau pour elle. Il l'avait attirée vers lui comme aux jours de son enfance; comme alors, par un geste affectueux, il passait sur ses longs cheveux une main caressante; sa voix avait des intonations d'une douceur infinie, et cependant quelque chose en lui attestait une sorte de désespoir; ses yeux, qu'il voulait rendre supplians, brillaient d'une flamme concentrée; ses paroles, malgré lui brèves et convulsives, se démentaient elles-mêmes, et, voulant rassurer, inspiraient la terreur.

Cette terreur et la contagion du trouble poignant où elle voyait son tuteur étaient au-dessus des forces d'Eleanor. Les larges battemens de ce cœur, auquel le sien tenait déjà par tant de liens, la frappaient comme autant de commotions voltaïques. Elle sentit ses genoux se dérober sous elle, et, sans pouvoir prononcer le nom qui eût tout fait comprendre, elle tomba évanouie auprès de son tuteur épouvanté. Godfrey et lady Raymond, accourus au bruit de sa chute, accablèrent David Stuart, l'un de ses reproches, l'autre de ses questions; mais il ne leur répondit point, abîmé dans une anxiété profonde. Ce fut Eleanor, bientôt revenue à elle, qui se chargea de tout expliquer. Resté seul, David appela son domestique, et donna les ordres nécessaires à un prompt départ.

Le soir même, Eleanor, assise auprès de sa fenêtre, regardait vaguement les jardins endormis, les parterres mouillés de rosée; elle vit

avec une profonde surprise son tuteur arrêté sur la terrasse, en face d'elle, les bras croisés sur sa poitrine. Malgré les obstacles qui la dérobaient à sa vue, elle crut un moment qu'il l'avait devinée où elle était, car il leva vers elle des mains suppliantes; mais, tandis qu'elle délibérait avec elle-même si elle pouvait ou non répondre à ce pressant appel, David s'éloigna d'un pas rapide, et disparut à l'angle du pavillon.

Le lendemain, à l'heure de son réveil, on vint annoncer à miss Raymond que David Stuart avait quitté le château. On lui remit en même temps une lettre où le malheureux, écrasé de remords, et sans essayer une justification impossible, lui révélait le secret honteux de sa vie, l'odieux abus qu'il avait fait d'une confiance trop complète et trop loyale.

En deux mots, David Stuart avait ruiné sa pupille. Par un concours fatal de circonstances, placé un moment entre la possibilité de racheter Dunleath et le besoin de se procurer la somme nécessaire à ce rachat, il avait cru résoudre le problème en avançant, sur les fonds dont la gestion était en ses mains comme gardien de la fortune d'Eleanor, une somme énorme à des banquiers écossais, trafiquant avec l'Inde et sur le point de faillir. Cette somme devait les sauver. Une prime considérable était offerte. Les chances de l'affaire semblaient excellentes. Oubliant tous ses devoirs, cédant à la tentation de toute sa vie, David s'était laissé séduire. Un double châtiment l'attendait. Dunleath, mis en vente, avait été racheté par les héritiers du propriétaire, et, quelques mois plus tard, les deux maisons d'Édimbourg et de Calcutta, où se trouvait la fortune d'Eleanor, avaient à la fois suspendu leurs paiemens. L'un des associés s'était brûlé la cervelle; l'autre s'était enfui en Amérique. Ces tristes nouvelles étaient arrivées à David en même temps qu'on lui soumettait les propositions de sir Stephen.

« ... Dans ce naufrage universel de toutes mes idées d'avenir, dans le profond découragement où il m'avait jeté, j'espérai un moment, — ajoutait la lettre en question, — que ce mariage serait possible, et qu'il vous rendrait, en partie, la situation de fortune que ma misérable folie avait compromise; j'espérai que seul je porterais la peine de mon crime, et que mon déshonneur serait votre unique souffrance; mais vous n'aimiez pas cet homme... Vous en aimiez un autre... Tout est donc perdu!...

« ... Quand on vous parlera de moi, quand on maudira, comme elle mérite qu'on la maudisse, ma mémoire méprisée, on vous dira sans doute, Eleanor, que cette affection dont je vous ai donné tant de preuves depuis votre enfance n'était qu'hypocrisie et mensonge. Que vos souvenirs me défendent! Dites-vous bien que je vous ai toujours tendrement aimée; que chaque jour je priais Dieu de m'aider à remplir mes

devoirs envers vous. C'est la vérité, la vérité devant lui, chère Eleanor! »

Bien évidemment, David Stuart n'avait pas soupçonné qu'il pût faire appel, dans cette suprême invocation, à un sentiment plus tendre que celui d'une longue et familière amitié, car au nombre de ses plus vifs remords il comptait celui d'avoir enlevé à sa pupille le droit d'obéir à son cœur en épousant l'*inconnu* sans fortune préféré par elle à sir Stephen. En toute humilité, sans invoquer une autorité qu'il sentait avoir perdue, il lui conseillait d'oublier ce rêve de jeunesse, il l'engageait à ne pas rejeter les vœux du riche baronnet... Ce testament de mort annonçait que l'infortuné ne comptait pas survivre à sa honte. Effectivement, on l'avait vu au point du jour traverser le parc, et marcher seul dans la direction du bureau de poste le plus voisin; mais le long de sa route coulait la Linn impétueuse, et sur les bords de cette rivière, accroché à un arbre dont les rameaux noircis surplombaient les eaux bouillonnantes, on trouva un mouchoir de soie en lambeaux qui fut reconnu par le vieux domestique de David pour avoir appartenu à son maître.

De celui-ci, d'ailleurs, aucunes nouvelles. Son corps ne fut pas découvert; — néanmoins sa mort parut certaine. Eleanor ne versa point d'abondantes larmes; mais elle se relevait chaque nuit, et priait pour l'homme qui l'avait ruinée. Au surplus, le secret qu'il avait ignoré, nul n'en reçut la confidence. Il resta entre elle et Dieu, seul témoin, seul consolateur de ses angoisses. Godfrey Marsden, toujours le même, toujours fidèle à ses principes de rigoureuse droiture, crut devoir restituer à la fille de sir John Raymond les dix mille livres que celui-ci lui avait léguées alors qu'il supposait son unique héritière en possession d'une brillante fortune. — Ce sacrifice, dit-il à Eleanor, je le fais autant à notre mère qu'à vous, et je compte que mon exemple ne sera point perdu... Vous pouvez assurer à lady Raymond une situation que ne lui rendrait pas la modique fortune dont je me dessaisis à votre profit...

Eleanor écoutait sans comprendre.

— ... Sir Stephen Penrhyn consent à vous épouser, malgré votre ruine...

Eleanor tressaillit et allait parler.

— Non!.. ne répondez pas encore, ajouta brusquement son frère. Songez à la santé détruite de notre mère; songez à sa pauvreté, qui est en partie votre ouvrage, puisque votre entêtement pour votre misérable tuteur n'a pas peu contribué à faire négliger mes conseils, justifiés aujourd'hui par l'événement. Prenez le temps de délibérer avec vous-même, et je suis certain que vous consentirez.

Marsden n'avait pas trop compté sur le dévouement de sa sœur. Il

ne sut pas jusqu'à quel degré son consentement fut déterminé par les conseils tracés dans la dernière lettre de David Stuart, et par les caressantes insinuations de lady Margaret Fordyce, accourue auprès d'Eleanor dès qu'elle l'avait sue aux prises avec la mauvaise fortune.

Quand elle revit Godfrey, Eleanor était décidée.

— J'accepte les offres de sir Stephen, lui dit-elle, mais à une condition qui lui sera strictement imposée par vous.

— Et laquelle?

— Il ne me parlera jamais de l'homme qui fut mon tuteur.

Cette condition surprit sir Stephen; mais, après tout et en supposant que ses pensées s'égarassent jusque-là, que lui importait David Stuart mort ou déshonoré à jamais? Pauvre rival à craindre dans un cœur loyal et droit comme l'était celui de sa pâle fiancée!

Le mariage s'accomplit donc.

II.

Incident vulgaire, n'est-il pas vrai, qu'un mariage à contre-cœur? Tant de jeunes filles, qui se croyaient sacrifiées, ont accepté paisiblement leur malheur et se sont faites à leur destinée! Que de compensations d'ailleurs dans celle d'Eleanor! Un mari jeune, riche, brave, amoureux jusqu'à l'oubli de tout calcul, une position sociale enviée par les plus riches héritières des trois royaumes, des alliances, des *connexions* magnifiques, et cela dans un pays où rien n'est plus compté que les priviléges du rang! La splendeur des armoiries, l'importance hiérarchique, les attenances de caste, ne saurait-on aimer à la longue l'homme qui vous donne tout cela, — et qui, pour vous le donner, a bravé l'opinion, la censure de ses proches, l'étonnement d'un monde habitué à tout chiffrer et à mépriser de bon cœur toute folie romanesque?

Fort bien; mais cet homme vous inspire une sorte d'antipathie mêlée de crainte. Sa force dont il est fier, sa volonté absolue, son mépris de la souffrance physique, autant de motifs d'éloignement. Un jour entre autres, Eleanor s'était trouvée à cheval, seule avec son prétendu, sur les bords de la Linn, à l'endroit même où, pour la première fois, elle avait cru que le secret de son amour allait se révéler à David Stuart, et pas bien loin de celui où elle s'était dit que son corps reposait peut-être, arrêté sous quelque rocher de la rive. Mille sombres présages, mille pensers déchirans, mille poignans remords l'assaillirent à la fois... Elle cessa de répondre à sir Stephen, qui continua de lui parler sans s'apercevoir de rien, jusqu'au moment où Eleanor sentit le vertige la saisir et où elle arrêta brusquement son cheval.

— Je ne puis... je ne puis... murmura-t-elle, triste écho de sa conscience révoltée.

Puis elle s'affaissa lentement vers sir Stephen, qui, cette fois, la voyant défaillir, était venu à son aide. Il la reçut et l'étreignit dans ses bras, sa fiancée éperdue, et même en ce moment, où elle avait à peine conscience d'elle-même, elle se sentit frémir. Il lui semblait qu'elle allait mourir étouffée dans ces mains d'Hercule, ces mains tremblantes cependant, et qui voulaient l'arracher à la mort.

Contre ces répugnances instinctives, Eleanor se raidissait bravement; mais encore eût-il fallu trouver quelque point d'appui, et l'amour de sir Stephen, cet amour où l'égoïsme entrait à haute dose, ne se prêtait guère à ces efforts de la jeune fiancée. A tous les dons qu'il lui prodiguait manquaient la bonne grace et le tendre abandon qui seuls pouvaient leur donner quelque prix. Vainement lui fournissait-elle de plein gré les occasions de gagner son cœur; il les perdait par sa réserve à contre-temps, et faute d'oser à propos les saisir, les mettre à profit.

Eleanor avait gardé auprès d'elle, souvenir vivant d'un temps regretté, un vieux domestique, long-temps attaché au service de David Stuart. Elle désirait que sir Stephen, tout vieux, tout inutile que pût être cet homme, voulût bien, pour l'amour d'elle, lui laisser finir ses jours à Penrhyn-Castle.

— Il connaît ce domaine, il pourrait y rester comme concierge, disait-elle, insistant avec douceur après un premier refus. — Sandy était là, dont les regards supplians appuyaient les paroles de sa protectrice.

— Concierge!... il veut être concierge!... Non... la place est prise... Qui diable lui a donné cette idée? ajouta sir Stephen en toisant le vieillard d'un air soupçonneux qui surprit Eleanor...

— Voyons, reprit-elle, essayant de sourire,... concierge ou non, jardinier, sous-jardinier, homme à tout faire,... ce qu'il vous plaira, pourvu qu'il reste avec nous.

Il n'était pas malaisé de satisfaire gracieusement à ce vœu modeste, et, sans être bien adroit, sir Stephen pouvait tourner en plaisanterie familière, en joli marché d'amour, une complaisance impossible à refuser; mais entre Eleanor et lui aucune intimité vraie n'avait encore pu s'établir. Il concéda maladroitement, comme contraint, la faveur si simple qu'on réclamait de lui. Et lorsque Eleanor lui tendit la main pour le remercier, s'il baisa, non sans ardeur, cette main glacée, ce fut en silence, ne trouvant pas un mot pour traduire à ce cœur délicat et fier les désirs dont il était dévoré.

De même après le mariage, et quand ils quittèrent Londres, Eleanor témoigna-t-elle vainement le désir d'aller passer à Penrhyn-Castle ces premières semaines, où il était si naturel de chercher un peu de soli-

tude : c'était la saison des chasses, et sir Stephen avait l'habitude de passer deux mois d'automne à Glencarrick, chez sa sœur, lady Macfarren. Il prétexta la convenance d'une présentation immédiate, et il fallut partir pour Glencarrick. Eleanor obéit à regret. Elle eût peut-être résisté davantage, si elle eût connu les dispositions de lady Macfarren à son égard. En bonne Écossaise, cette noble dame avait trouvé tout simple que son frère épousât la plébéienne Eleanor, quand celle-ci comptait encore parmi les riches héritières des trois royaumes; mais, en apprenant qu'il persistait dans ses prétentions après qu'il la savait ruinée, elle éprouva un vif dépit, fort augmenté lorsqu'elle vit ses remontrances inutiles, ses conseils négligés, son autorité d'aînée parfaitement méconnue. Dans ses idées, un pareil entêtement chez son frère ne pouvait tenir qu'aux intrigues dont il était entouré, à l'ascendant pris sur lui par lady Raymond et par Eleanor, conspirant à l'envi pour capturer un si beau parti. Aussi avait-elle refusé de venir au mariage, et cela dans des termes qui n'avaient point permis à sir Stephen de montrer sa lettre, sous peine de voir Eleanor rompre à l'heure même cette union qu'elle accomplissait comme un pieux sacrifice, sans se douter que personne y pût voir un calcul intéressé.

Quand elle entra dans la salle basse lambrissée de sapins où se tenait volontiers la châtelaine de Glencarrick, elle ne put dissimuler quelque peu de surprise à la vue de cette dame, dont la taille et les proportions masculines, la raideur osseuse, les façons viriles, l'eussent moins déconcertée, si son accueil eût été plus cordial; mais à peine lady Macfarren, qui avait rudement serré la main de son frère, daigna-t-elle accorder une demi-révérence à la belle-sœur qu'il lui présentait. D'avance elle l'avait, comme on dit, prise à guignon, et s'était promis de lui faire payer cher les bénéfices de son alliance avec une famille où elle n'entrait que par surprise et par fraude, sans y apporter ni le contingent de noblesse ni l'accroissement de fortune que l'on avait droit d'attendre d'elle.

— Vous paraissez fatiguée, lui dit-elle enfin, lui faisant signe d'approcher du feu... Vous êtes bien pâle.

— Je ne suis pas très fatiguée, reprit doucement Eleanor; mais je n'ai jamais beaucoup de couleurs.

— Ah! c'est différent. On nous disait que vous passiez à Londres pour une beauté!... Vous autres belles dames de Londres....

— J'ai fort peu habité Londres, interrompit lady Penrhyn.

— Bah!... Et quel âge avez-vous?

— Dix-sept ans.

— C'est singulier... Vous *paraissez* davantage... A présent que vous êtes mariée, vous pourriez dire tout au juste ce qui en est.

— J'ai eu dix-sept ans en août dernier, répliqua Eleanor, que cet

étrange dialogue commençait à déconcerter, et qui sentait les larmes lui venir aux yeux. Elle s'approcha du feu, ne comprenant rien à une hospitalité si peu gracieuse, et, pour se faire une contenance, se prit à lisser la tête d'un grand chien de race écossaise, présent de David Stuart, qui la quittait rarement, et qu'elle affectionnait plus que de raison.

— Voilà un chien un peu gros pour le salon, remarqua l'aimable maîtresse du château.

— Il est tout simple de le renvoyer s'il gêne, dit Eleanor... Ceci est donc le salon?

— Mais... Pensiez-vous que ce fût la cuisine? demanda aigrement lady Macfarren.

Sir Stephen, au fond, n'était pas content de sa sœur; toutefois ses habitudes de soumission le gênaient pour la rappeler à l'ordre. Il lui fit remarquer pourtant que l'étrange décoration de la pièce où ils étaient, — les bois de cerf appendus de tous côtés aux murailles, — l'odeur de résine qu'exhalaient les boiseries, — expliquaient la question d'une jeune femme arrivant pour la première fois dans une maison de chasse.

Eleanor se hâta d'ajouter qu'elle trouvait la pièce fort bien décorée, et que l'odeur du sapin lui était particulièrement agréable.

— C'est bon, c'est bon, reprit lady Macfarren, qui parut se laisser fléchir... On fera de vous une montagnarde.

— C'est cela..., une montagnarde, répéta derrière Eleanor une petite voix aiguë; et, se retournant, elle aperçut, au fond d'un grand fauteuil de malade, un petit être souffreteux qui s'épuisait pour elle, depuis son entrée, en sourires avenans.

Ce n'était rien moins que le comte de Peebles, un cousin germain de lady Macfarren et de sir Stephen Penrhyn, — chétif et malingre rejeton d'une tige robuste, — que la châtelaine de Glencarrick entourait de soins et d'égards fort inusités chez elle. Ce dévouement s'expliquait de reste vis-à-vis d'un proche parent resté célibataire, — devant mourir tel, selon toute apparence, — et dont le titre avec la fortune pouvait un jour grossir le lot d'un cadet.

Lady Raymond, dont la voiture suivait à peu de distance celle des nouveaux mariés, arriva sur ces entrefaites. Plus délicate encore que sa fille et les nerfs ébranlés par la fatigue d'une longue route, elle eut à subir l'émotion d'un accueil encore moins obligeant. Aussi tout à coup la vit-on éclater en sanglots à je ne sais quelle question saugrenue de sa rude hôtesse.

— Eh bien! qu'avez-vous?... lui demanda celle-ci, encore plus irritée que stupéfaite.

— Chère mère! s'était en même temps écriée Eleanor.

— Excusez-moi, répondit lady Raymond.... Je ne savais pas.... La surprise... Tout ceci me semble si nouveau...

— En tout cas, reprit lady Macfarren, si vous êtes étonnée, je le suis au moins autant que vous... Et voilà de quoi vous consoler... Maintenant il est tard... montons chacun chez nous.

Quand sir Stephen et sa femme furent seuls :

— Je voudrais, lui dit-il, que votre mère évitât avec soin tout ce qui peut blesser ma sœur.

Le regard étonné par lequel fut accueillie cette étrange recommandation rendit sir Stephen un peu honteux de lui-même, et, selon l'usage, il n'en fut pas pour cela de meilleure humeur.

— Oui, reprit-il avec impatience, il faudra tâcher que ces dames s'accommodent l'une de l'autre. Ma sœur est une femme très supérieure; elle a l'orgueil de son sang et l'habitude de compter pour beaucoup dans nos décisions de famille. Mon mariage n'a pas eu, — la faute en est à certaines circonstances inutiles à rappeler, — son entière approbation. Par toutes ces raisons, sur lesquelles je glisse, mais que vous devez comprendre, il serait bien à vous et à votre mère de faire quelques concessions.

Des concessions! Ce mot bizarre ne présentait à Eleanor aucun sens précis, et elle semblait en attendre le commentaire. Sir Stephen s'irritait de plus en plus, ne pouvant réussir à se faire entendre.

— Ma sœur est bonne quand elle veut, reprit-il; mais il ne faut pas l'affronter.

— L'affronter?

— Oui, l'affronter... C'est assez clair, ce me semble... Elle n'aime pas à rencontrer trop d'indépendance... surtout quand... quand cette indépendance n'est pas de saison... Comprenez bien ceci,... faites-le comprendre à votre mère, et tout ira sur quatre roues.

— Dois-je penser que lady Macfarren peut se trouver offensée sans raisons? demanda Eleanor après un silence de quelques instans.

— Sans raisons, je ne dis pas... Elle a toujours *ses* raisons... mais elle est fière. Vous l'avez irritée en lui répondant sur un ton que votre âge, à ses yeux, ne vous permettait pas de prendre.

— Mon âge! se dit Eleanor; mon âge! et sans doute aussi ces autres motifs qui font que toute indépendance est chez moi hors de saison.

— Car elle avait compris les paroles et surtout l'hésitation de son mari. Pour la première fois, elle venait de se dire qu'en effet elle lui devait, ainsi que sa mère, d'échapper à ce que le monde appelle la pauvreté.

— Mais enfin, pensait-elle aussi, lui ai-je demandé sa main comme une aumône? l'aurais-je acceptée à ce titre? Cet amour qu'il me témoignait, l'ai-je souhaité? Puisqu'il m'a choisie et voulue pour sa femme, que sa sœur approuve ou non ce mariage, ne me doit-il pas tendresse

et protection? Et lorsque je pensais à lui demander de me venir en aide, est-il juste, est-il naturel que ce soit moi qu'il blâme, moi qu'il avertisse de courber la tête?

Ces doutes, ces anxiétés jetaient sur l'avenir de la jeune femme un voile épais que son esprit se fatiguait à vouloir percer.

— Lady Penrhyn, permettez-moi de vous présenter mistress Christison de Dunleath et miss Christison.

Ces seuls mots, prononcés par lady Macfarren au moment où on se mettait à table pour dîner, firent tressaillir Eleanor. Elle avait devant elle la veuve et la fille de cet homme d'affaires auquel David attribuait la ruine de son père, et qui, du produit de ses rapines, avait acheté ce Dunleath, l'objet de tant de désirs auxquels la pupille de David s'était si ardemment associée. Mistress Christison n'avait rien de remarquable qu'une sorte de bienveillance banale et bavarde. La fille était, des pieds à la tête, une vieille fille. Depuis l'âge de seize ans, elle songeait au mariage, et il y avait vingt-neuf ans qu'elle y songeait en vain : non qu'elle n'eût trouvé maint et maint parti dont elle eût pu s'accommoder avec des prétentions un peu moins hautes et un moins vif désir de gagner sur le marché; mais il s'était toujours trouvé que, lorsqu'un prétendant s'offrait à Tabitha Christison, il était de ceux qu'elle jugeait indignes d'aspirer à sa main, — et que cette main si précieuse n'avait jamais été sollicitée par ceux que Tabitha Christison, dans le secret de son ame, appelait à l'honneur de la posséder.

Or, s'il est des vieilles filles à qui rien ne manque, pour figurer au calendrier, que la canonisation, — tendres et nobles ames qui, par des liens volontaires et sacrés, remplacent le joug conjugal, sœurs de charité près des malades, mères d'adoption pour l'orphelin, auxiliaires bénis d'une veuve chargée de famille, — il est une autre race de vierges surannées, toujours complotant, toujours médisant, toujours mêlées à toutes sortes d'intrigues, confites en flatteries, gonflées de fiel et de jalouses fureurs, impatronisées chez les autres en dépit de toute résistance, de tout mauvais procédé, de toute insinuation fâcheuse, et, comme le ver au cœur du fruit, insectes immondes au cœur des familles, rongeant et gâtant à plaisir les plus belles.

A cette classe appartenait Tabitha, plus familièrement appelée *Tib*. Assez généralement connue pour n'être plus admise que dans un fort petit nombre de maisons respectables, elle s'était maintenue à Glencarrick à force de souplesse et de complaisance pour l'altière humeur de lady Macfarren. En outre, elle se rendait utile, indispensable même, par les menus soins auxquels elle avait habitué le pauvre malade dont on y cultivait l'héritage. Tib était si bonne! Tib faisait tout ce qu'on voulait; elle jouait au piano vingt *reels* de suite, s'ils étaient nécessaires; manquait-il un vis-à-vis? elle figurait à la contredanse; elle avait des

recettes admirables contre le rhumatisme, et de non moins admirables pour la conservation du gibier. Voulait-on des tricots de Shetland? c'était elle qu'il fallait charger de les acheter; on les avait au plus bas prix imaginable. Jamais, lorsqu'elle partait pour Édimbourg, on ne lui ménageait les commissions les plus multipliées, les plus fatigantes; jamais elle ne se refusait à servir de plastron, lorsque quelque convive ennuyé se débarrassait à ses dépens, d'un surcroît de moqueries. Et si par hasard toutes les chambres du château se trouvaient encombrées, qui donc, si ce n'est Tib, se réfugiait modestement dans quelque recoin du grenier?

Qu'eût dit lady Macfarren, si quelque génie bienfaisant lui eût tout à coup montré le revers de ce dévouement si absolu, si commode? qu'eût-elle dit si elle se fût avisée de soupçonner que l'humble Tib, sans tambour ni trompette, à petit bruit, par des chemins tortueux et couverts, resserrant peu à peu ses lignes de circonvallation, tendait à devenir... comtesse de Peebles! Oui, ce grand projet, éclos dans un accès de fiévreuse ambition, Tib, depuis des années, le nourrissait et le voyait prendre consistance. Cette servilité universelle, cette patience inaltérable, c'était l'encens qu'elle brûlait au pied de sa grotesque petite idole enfouie entre quatre coussins, dans ce grand fauteuil auquel le coin du feu demeurait réservé de droit. C'était pour rester dans le voisinage de Glencarrick (et du comte), que, faisant violence à ses goûts naturels, Tabitha Christison avait forcé sa mère à conserver Dunleath. Étrange amour que celui de Tib pour son malade! ses filets, à elle, c'étaient des flanelles chauffées à point; ses charmes, des embrocations rhumatismales. Peu à peu, par des progrès lents, imperceptibles, mais réels, elle s'assurait de sa proie. L'hameçon pénétrait déjà; déjà elle pouvait, sans trop d'efforts, diriger où bon lui semblait, malgré des résistances de plus en plus faibles, cette volonté débile; mais elle ne se pressait pas de la tirer sur le rivage : la ligne risquait encore de casser.

Et cependant lady Macfarren, ne pouvant se méfier d'une ambition si folle en apparence, ne pouvant croire que la fille d'un agent d'affaires eût élevé ses prétentions jusqu'au chef (nominal) d'une aussi grande maison que l'était celle des Peebles, lady Macfarren en était encore à dire vingt fois le jour : — Tib! je vais au jardin; tenez compagnie à lord Peebles... Lord Peebles, je vous laisse Tib... Ou bien encore : — Lord Peebles boîte un peu ce matin; Tib, promenez-le, donnez-lui le bras! — Ordres bienvenus, auxquels Tib déférait avec l'empressement de l'araignée qui s'élance vers le moucheron enveloppé dans ses toiles.

A la vue d'Eleanor, Tib éprouva ce sentiment si naturel aux êtres de son espèce : une atroce malveillance pour tout ce qui est noble,

beau, pur, brillant, élevé. Elle put d'ailleurs trembler, car le comte de Peebles, qui n'avait aucune raison de partager cette aversion, s'était au contraire pris d'un goût subit pour sa belle cousine, et l'un de ses premiers complimens, — témoignage innocent de sa gaieté valétudinaire, — alla droit au cœur de l'ambitieuse vieille fille.

— Vous avez peur, n'est-ce pas, me voyant si ingambe, de n'être jamais comtesse de Peebles?... Soyez tranquille, mon enfant, dit-il à Eleanor en baisant sa main qu'il avait prise et qu'il caressait depuis un moment... je ne compte pas me marier... je resterai garçon, quoi qu'il m'en coûte.

Ces simples paroles étaient assez inquiétantes pour que Tib, s'associant au mauvais vouloir de lady Macfarren, se prît à détester la belle jeune mariée. Il eût suffi pour cela, d'ailleurs, de sa sérénité un peu fière, du calme confiant qu'elle manifestait, et de cette élévation d'ame qui la leur désignait comme un être supérieur, difficile à blesser, inaccessible à leurs hostilités sourdes, et les méritant par cela même. Cependant, et sans tomber expressément d'accord pour cela, elles trouvèrent le défaut de cette brillante cuirasse qu'Eleanor opposait à leurs attaques. Insensible pour ce qui la touchait personnellement, lady Penrhyn se sentait aisément blessée de tout ce qui pouvait offenser ou contrarier sa mère. Lorsque ceci devint bien avéré, les petites mortifications, les négligences calculées se multiplièrent autour de lady Raymond. Il faut connaître la vie à fond pour savoir ce qu'on peut infliger de souffrances à certains êtres nerveux et susceptibles, sans que raisonnablement ils puissent et osent se plaindre. Il faut la connaître aussi pour inventer chaque jour un supplice différent, et, sans laisser prise aux réclamations, raviver la petite blessure de la veille au moyen d'une blessure nouvelle.

Ce grand art fut pratiqué de concert par Tabitha et lady Macfarren pour *humilier* la nouvelle venue, coupable de n'avoir pas ressenti assez vivement leurs premières atteintes. La première avait dit un jour à la châtelaine de Glencarrick : « Lady Penrhyn a *l'épiderme bien sensible*, quand il est question de sa chère mère. » Lady Macfarren, à ces mots, s'était trouvée plus forte, et en avait, *in petto*, remercié Tib.

A quelque temps de là, voici de quelle aimable ouverture Tib fut chargée par lady Macfarren, sans qu'un seul mot eût été, sur ce point, échangé entre elles.

— Je gagerais bien, dit-elle tout à coup à Eleanor, je gagerais bien que vous n'êtes pas encore assez forte ménagère pour calculer au juste ce qu'ajoute une tête de plus à la dépense d'une maison comme celle-ci?

— Comment l'entendez-vous?

— Voilà une question!... Je vous demande si vous savez de com-

bien les dépenses quotidiennes du ménage sont augmentées par tête de maître?

— Je ne supposais pas qu'à la campagne une *tête* de plus ou de moins pût faire une différence notable; mais, j'en dois convenir, je n'ai jamais fait ce calcul.

— Vous êtes charmante, savez-vous, dans votre naïveté; pourtant demandez à lady Macfarren..... Justement, ce matin, nous examinions ses comptes... C'est étonnant ce qui se dépense ici de plus pendant la saison des chasses.... en bois, en bougies, en gaspillages de toute sorte....

Eleanor jeta les yeux du côté de lady Macfarren, qui rougit quelque peu, mais n'ajouta pas un mot.

— Oui, reprit Tabitha du même ton de voix, nous calculions tout cela, et je m'étonnais que lady Raymond n'eût pas songé à quelques petits arrangemens,... vous savez...

— Mais, allait répondre Eleanor, prise à court et stupéfaite, ma mère se croyait ici en visite?... Cependant elle se tut et regarda derechef lady Macfarren... Cette fois, la glace était rompue, et l'intrépide Écossaise n'hésita plus.

— Sans doute, sans doute.... Même entre parens, cela se fait. Après la mort de mon père, nous avions arrangé avec mon frère qu'il passerait ici trois mois chaque année, et que je passerais trois mois à Penrhyn-Castle..... J'y perdais certainement,.... car une femme et un homme, c'est bien différent, avec le vin, les liqueurs, tout ce qui s'ensuit.... Plus tard, nous avons changé nos arrangemens.... Nous avons établi qu'on paierait tant par tête et par mois : tant pour un garçon, tant pour un ménage, tant par domestique... Mais je ne m'attendais pas au mariage qu'il ferait, et nous ne sommes convenus de rien pour....

— Pour une *tierce personne*, acheva Tib, voyant que lady Macfarren avait quelque peine à finir sa phrase.

Ce jour-là, Eleanor s'était promis de savoir de son mari quand il comptait quitter Glencarrick. Elle fit plus; elle lui demanda formellement de l'emmener chez lui, elle et sa mère.

Quelques ménagemens qu'elle eût mis à lui témoigner ce désir, elle le vit fort mal accueilli. Sir Stephen lui déclara nettement qu'il entendait finir à Glencarrick la saison des chasses, et trouvait singulier que des querelles de femmes vinssent à la traverse de ses plaisirs. — Il avait prévenu Eleanor qu'elle et sa mère avaient à ménager le caractère un peu rude de lady Macfarren; comment ne se l'étaient-elles pas tenu pour dit? A présent, si lady Macfarren était fâchée, il fallait lui faire des excuses. Quant à payer les dépenses de sa belle-mère, il y était tout prêt, si Eleanor le souhaitait, et il regrettait de n'y avoir pas

songé plus tôt; mais il avait cru que, moyennant la restitution des dix mille livres léguées par sir John Raymond à Godfrey Marsden, lady Raymond se trouvait au-dessus du besoin... Au surplus, il ne voulait plus entendre parler de ces tracasseries. A tort ou à raison, lady Macfarren trouvait de la hauteur chez Eleanor; il fallait se corriger de cette hauteur. La paix de la famille exigeait impérieusement ces concessions des plus jeunes aux plus âgés, cette déférence aux opinions, aux préjugés d'un chacun. Quant à lui, jamais il n'encouragerait ce qui pouvait perpétuer des discordes intérieures, et il pensait qu'à cet égard Godfrey Marsden ne dirait pas autre chose à sa sœur. — Puis, avec un jurement à moitié contenu, et jetant assez rudement la porte derrière lui, sir Stephen quitta la chambre.

Eleanor se leva et alla ouvrir la croisée. Un frisson intérieur lui faisait sentir le besoin de respirer l'air du dehors. La matinée était calme et tiède; une forte odeur s'exhalait des bois de sapins et flottait dans l'atmosphère au-dessus du lac bleuâtre, au-dessus des rouges collines. Par-delà ces limites de l'horizon, par-delà celles du monde, le regard d'Eleanor, ardent et vague, semblait chercher les régions où la liberté se cache; puis, tandis que ses yeux restaient attachés sur les tableaux présens, son ame s'élança dans le passé. Ce pays qu'elle voyait, c'était le pays de David Stuart, cette terre qu'il préférait à toutes les autres. Elle reconnaissait ces paysages qu'il avait si souvent esquissés pour elle, et qu'il lui avait rendus familiers. Elle en avait eu soif, de ce beau pays qu'il aimait tant, qu'il décrivait avec tant de feu... Mais n'eût-il pas mieux valu ne le voir jamais que de le voir sans lui, de le voir à de pareilles conditions? N'eût-il pas mieux valu expirer sur son cœur, le jour où ce cœur battait si fort contre celui de sa pupille bien-aimée, que de se retrouver la femme d'un autre.... la femme de sir Stephen?

III.

La vie s'offrait désormais à Eleanor sous un nouvel aspect, vie splendide au dehors, pleine au dedans d'aspérités et de misères cachées. Haïe sans l'avoir mérité, — poursuivie, au sein d'un luxe qu'elle devait à autrui, par la conscience de sa pauvreté que tout lui rappelait et qui lui avait été reprochée, — entourée de nombreux serviteurs et plus dépendante qu'aucun d'eux, — elle fut contrainte, pour ne pas succomber à ses ennuis, de se replier en elle-même, de s'absorber dans les soins qu'exigeaient et la faible santé de lady Raymond et l'éducation des deux enfans jumeaux qu'elle donna, dès la première année de leur mariage, au maître orgueilleux, impatient, irascible, dont elle avait accepté le joug.

Ces deux enfans, nés à la même heure, grandirent dans des condi-

tions différentes. Frédérick, le dernier venu, avait pour lui la fraîcheur, la force, la vivacité; Clephane, au contraire, était doux, maladif, mélancolique. On devine lequel des deux était le favori de leur mère, attentive à réparer l'injustice apparente de la nature. Sir Stephen, en revanche, préférait Frédérick, sa malice, sa gaieté, jusqu'à ses révoltes précoces.

A côté du berceau où dormaient côte à côte ces deux anges gardiens, Eleanor plus d'une fois se rappela le singulier tableau d'un artiste portugais, Siquiera, qui, sur la même toile, voulant représenter l'enfer et le paradis, a étendu sous les pieds des élus, comme un doux tapis de fleurs fraîchement écloses, un lit de figures enfantines. Elle trouvait, dans la contemplation de ces deux sourians chérubins, la force nécessaire à tous ses chagrins, une compensation à toutes les souffrances qu'elle étouffait secrètement. Par eux, elle vivait dans l'avenir, non dans le présent stérile, non dans le passé rempli de souvenirs accablans. Ce fantôme dont sa mémoire était hantée, l'image de David Stuart expiant par une mort terrible des torts qu'elle lui eût si aisément pardonnés, s'effaçait peu à peu, et le regret cédait la place aux espérances.

A Londres cependant plutôt qu'à Penrhyn-Castle, plutôt que dans cette orgueilleuse demeure féodale enfouie parmi les sapins. Eleanor se sentait vivre : non qu'elle aimât le monde, ou prît grand intérêt aux préoccupations politiques de ceux qui l'entouraient; mais, s'il lui était indifférent d'apprendre que le duc de Lanark était arrivé au ministère, ou même que, par son crédit, Godfrey Marsden, toujours irréprochable, toujours grondeur et mécontent, venait d'obtenir une commission, elle se retrouvait avec une véritable joie auprès de lady Margaret, sa plus véritable amie. Puis, à Londres, s'il faut tout dire, elle n'était pas aux prises avec un odieux soupçon que jamais elle n'avait voulu éclaircir, et qu'elle repoussait au contraire de sa pensée comme une inspiration de l'esprit du mal.

En arrivant pour la première fois à Penrhyn-Castle, elle y avait trouvé, déjà installée dans la *lodge* qui fermait la principale avenue, une jeune et belle femme avec un enfant en bas âge. Bridget Owen (c'était le nom de cette personne) était, selon sir Stephen, la femme d'un de ses tenanciers, condamné à la transportation pour vol de bestiaux, et qu'il avait fait venir du pays de Galles, où il possédait aussi d'assez vastes domaines, pour la soustraire aux humiliations injustes dont elle y aurait été abreuvée. Cette histoire fort plausible avait tout d'abord intéressé lady Penrhyn. Plus d'une fois, elle était allée à la *lodge* porter des paroles de consolation ou d'espérance; mais elle y était reçue avec une déférence contrainte, une indicible froideur, et n'obtenait jamais que des réponses empreintes d'une farouche ironie. L'en-

fant de Bridget Owen semblait d'ailleurs dressé par sa mère à repousser l'intérêt qu'Eleanor lui aurait si volontiers témoigné. Vif, alerte, assuré, jamais il n'avait pour elle un sourire, jamais une réponse. Bref, sa mère et lui décourageaient la pitié de leur excellente maîtresse, pitié ressentie comme un outrage.

Or, à mesure que l'enfant grandissait, à mesure que ses traits prenaient plus de caractère, et ses yeux noirs une expression plus marquée, une ressemblance fatale accusait plus nettement son origine équivoque. Il eût fallu sur les yeux d'Eleanor un bandeau bien épais pour qu'elle ne retrouvât pas quelque chose de la physionomie de ses propres enfans dans celle du fils de Bridget. La première fois où elle constata cette étrange similitude, un froid mortel l'atteignit au cœur, et il lui sembla qu'une insulte nouvelle venait de la frapper. Elle la subit sans une plainte, et ne voulut ni rien croire ni songer à rien qui pût ébranler en elle l'idée du devoir.

Plus tard, un changement notable était survenu dans les manières de la jeune concierge galloise. Les regards qu'elle jetait à Eleanor quand celle-ci venait à passer devant la *lodge* n'étaient plus, à beaucoup près, aussi hostiles, aussi abattus. Il s'y peignait une sorte d'insolence gaie, de méprisante compassion. Oisive tout le long du jour et fière de ses beaux cheveux noirs qu'elle nouait sous un mouchoir aux couleurs éclatantes, on la voyait suivre d'un œil distrait les travaux du jardinier qui, par ordre de sir Stephen, soignait les plates-bandes d'un parterre dessiné autour de l'élégant pavillon où elle était établie. Une vieille femme du village voisin venait chaque jour la suppléer dans tous les détails intérieurs du ménage. C'était ou cette vieille femme ou le jardinier qui ouvraient, devant Eleanor, la grille de l'avenue,—soin servile auquel ni Bridget ni son fils ne voulaient plus bien évidemment s'abaisser. Et cependant Eleanor, luttant contre ses propres convictions, écartait encore tout soupçon injurieux pour elle et pour son mari.

Un jour enfin, Eleanor, arrivée de Londres la veille au soir, surprit Bridget assise sous le porche de son joli cottage et tenant dans ses bras un enfant nouveau-né. Ce pouvait être celui de quelque femme du village, confié par sa mère malade aux soins de Bridget. Cependant Eleanor, à mesure qu'elle approchait de la *lodge*, sentait son cœur se serrer de plus en plus. Bridget s'était levée et la regardait venir.

— A qui cet enfant? lui demanda lady Penrhyn.

Un instant de silence suivit cette embarrassante question; mais la réponse, pour s'être fait attendre, n'en fut pas moins audacieuse.

— Il est *à moi*, répliqua froidement Bridget Owen, la prétendue femme du transporté.

Et son regard assuré ajoutait clairement : — Demandez-moi maintenant, si vous l'osez : *Qui est son père?*

Puis elle rentra chez elle sans refermer la porte, sûre d'avoir placé entre elle et sa maîtresse une barrière désormais infranchissable.

Cette scène bizarre avait eu trois témoins : le fils aîné de Bridget, appuyé contre une barrière, et qui dans ce moment, l'œil animé d'une joie malicieuse, ressemblait plus que jamais à Frédérick; le jardinier du château, dissimulant sous un air affairé sa gaieté narquoise; enfin ce domestique, le vieux Sandy, qui du service de sir John Raymond était passé à celui de David Stuart, puis à celui de sir Stephen sur les instantes prières d'Eleanor. Ce dernier seul eut pitié d'elle. Se baissant à demi pour détacher sa robe de mousseline qu'un buisson épineux allait déchirer :

— Que voulez-vous, milady, lui dit-il à demi-voix, nous avons tous notre croix à porter....

Huit années s'étaient écoulées depuis le mariage d'Eleanor. Ses enfans grandissaient. On parlait déjà de les séparer d'elle. Ne leur donnait-elle pas, au gré de lady Macfarren, chez laquelle la famille était alors établie, une éducation trop délicate, trop efféminée? Sir Stephen partageait l'opinion de sa sœur. Vainement Eleanor remontrait-elle à ce maître despotique qu'élevée comme elle l'avait été, on pouvait, tout au moins pour quelques années de plus, lui confier l'instruction de Clephane, l'héritier du nom, cet enfant si pâle, d'une santé si frêle, vraie fleur de serre chaude qu'un souffle de l'hiver pouvait tuer. Depuis long-temps, sir Stephen, dépourvu d'autorité morale sur une femme dont il comprenait vaguement la supériorité, s'en dédommageait par une tyrannie de fait, inflexible dans ses caprices, mesquine dans ses tracasseries. Il était évident que cette fois, plus que jamais, il allait tenir à la faire prévaloir; mais le ciel, dans ses décrets mystérieux, en avait décidé autrement.

Un matin, sir Stephen, en dépit d'Eleanor, partant pour une des fermes qu'il avait dans la montagne, voulut emmener ses deux enfans avec lui. La mère, inquiète, demandait qu'on lui laissât au moins Clephane. Il y avait si loin de Glencarrick à la ferme de Donald Macpherson! En vain supplia-t-elle. Le maître avait parlé. Les enfans partirent joyeux, Clephane sur son poney des Highlands, comme le plus faible et le plus vite fatigué des deux; son père et son frère étaient à pied. La journée parut bien longue à Eleanor. Le soir arriva; les ténèbres se firent; les promeneurs ne revenaient pas. Ce qui s'était passé, le voici.

Attardé par quelques incidens inattendus, sir Stephen dut prendre, pour rentrer à Glencarrick, la route la plus directe, qui l'obligeait à traverser un lac peu fréquenté des voyageurs. Ce jour-là, le vieux passeur, qui ne s'était pas servi depuis long-temps de son embarcation, vieille comme lui, aurait bien voulu l'essayer en la mouillant avant de

s'éloigner du bord; mais sir Stephen était pressé : il n'entendit pas au moindre retard. On démarra donc, avec peu de vent dans la petite voile, et ce vent n'était pas favorable. A mi-chemin, la marche du bateau se ralentit. Il n'obéissait plus à la rame maniée cependant par deux bras vigoureux. Sir Stephen, déjà un peu inquiet, veut constater la voie d'eau. Il soulève une planche; cette planche, à moitié pourrie, se brise entre ses mains crispées. Il regarde : l'eau se fait jour par mille fissures imperceptibles qu'on voudrait vainement fermer. Le vieux passeur, à cette vue, devient pâle, et ses dents claquent déjà de frayeur. Un mille et demi sépare la barque du rivage; avant cinq minutes, elle aura sombré...

Excellent nageur, sir Stephen dépouille en hâte ses vêtemens. Seul, il rirait du danger; mais comment sauver ses enfans, qui tous deux tiennent sur lui leurs yeux hagards? Tous deux attendent. Lequel choisira-t-il?

Clephane, le doux et dévoué Clephane, a compris l'anxiété paternelle. L'esprit de sa mère vit en lui.

— Sauvez Frédérick, dit-il à son père... le batelier se chargera de moi.

Sir Stephen hésite,... mais un cri déchirant lui fait tourner la tête, et Frédérick, obéissant à l'irrésistible élan de la peur, se jette à son cou... Frédérick, l'enfant bien-aimé. En un tour de main, son père le déchausse et le jette tout habillé sur ses épaules nues.

Tandis qu'ils s'éloignent, une voix arrive à leurs oreilles. Ce n'est plus le cri d'angoisse que Frédérick poussait tout à l'heure, mais une prière plaintive et résignée.

— *Notre Père, qui êtes aux cieux,* disait Clephane au moment où la barque sombra (1). Ni le vieux batelier ni lui n'abordèrent vivans au rivage.

Vingt fois sir Stephen désespéra de lui-même et de Frédérick, dont les étreintes convulsives lui coupaient la respiration, et dont le poids l'accablait de plus en plus. Cependant de minute en minute il distingue plus nettement la rive du lac, ses arbres, ses chaumières. Leurs habitans l'ont vu; ils sont accourus au bord de l'eau, ils l'attendent... Mais ses forces vont-elles le trahir? Qui sera vainqueur? La mort ou lui? Les petites mains de Frédérick ont heureusement cessé de presser son cou haletant; il ne sent plus les baisers du pauvre enfant sur sa

(1) « Quand je vis pour la dernière fois votre majesté, elle pleurait un enfant remarquable par sa beauté, par les promesses de sa précoce intelligence. Vous apprendrez peut-être avec quelque intérêt que, dans la description que j'ai donnée de la mort d'un enfant, la pieuse résignation qui lui fait articuler une prière au lieu d'un vain cri d'alarme est un trait emprunté à la vie réelle. » (*Préface* adressée à la reine des Pays-Bas par l'auteur d'*Eleanor Raymond.*)

chevelure mouillée. Un dernier effort, et le frère de Clephane peut être sauvé... Cet effort suprême, sir Stephen l'aura vainement demandé à ses muscles athlétiques. Il arrive, épuisé, à demi mort, sur la grève où il demeure gisant et sans connaissance. On le relève, on lui rend peu à peu la vie. Il ouvre les yeux : Frédérick est là, couché près de lui; mais Frédérick n'a pas rouvert ses beaux yeux noirs. Frédérick est allé rejoindre Clephane. Eléanor n'a plus d'enfans!...

Morts tous deux, morts comme David Stuart! Comment ne les suivit-elle pas? et quels étranges trésors de facultés vitales Dieu ne met-il pas au fond des ames qu'il veut éprouver par la douleur?

Eleanor survécut à ce coup terrible, mais comme une mère peut y survivre : débris d'elle-même, être désormais passif, portant avec indifférence le poids d'une existence sans intérêt et sans but. Après les premières étreintes d'un désespoir violent comme lui, sir Stephen avait mieux repris à la vie. Aussi bien lui restait-il, à défaut de cette femme qu'on pouvait dire morte, à défaut de ces deux enfans victimes de son imprudence, des objets à chérir, des êtres dont il était l'espérance et l'appui.

Un soir d'automne, en revenant de sa promenade quotidienne à travers les bois, Eleanor s'arrêta, fatiguée, auprès de la *lodge*. Ses pas légers n'avaient point trahi son approche. Un bruit de voix attira son attention. Un regard oblique qu'elle jeta sur l'intérieur du pavillon habité par Bridget Owen lui montra cette jeune femme assise auprès de sir Stephen, qui lui avait pris la main et qui pleurait en lui parlant. Tout à coup il s'interrompit, repoussa la main de Bridget, et, saisi d'une espèce de désespoir, s'abandonna sans contrainte aux douloureux souvenirs qui l'oppressaient. Muette jusqu'alors, Bridget se prit à pleurer aussi, et, se précipitant vers son amant dont elle baisait avec énergie la tête frémissante :

— Croyez-vous donc, lui dit-elle à voix haute, croyez-vous que je ne partage pas votre chagrin? Croyez-vous que je ne plaigne point leur mère, la mère de ce Frédérick qui vous tient si fort au cœur? Pensez-vous que, pour rappeler à la vie ce pauvre innocent agneau, je ne donnerais pas une coupe pleine de mon sang?... Oui, trompée comme je l'ai été par vous, je donnerais pour vous le rendre... jusqu'à mon anneau de mariage... si j'en avais un.

Cédant alors à la contagion passionnée de ces paroles, sir Stephen attira Bridget sur son cœur, et là, tandis qu'il la tenait étroitement pressée contre lui :

— Je voudrais, lui disait-il, n'avoir jamais eu cet enfant que tu m'as vu tant pleurer... je voudrais, chère fille, n'avoir jamais possédé que toi et les gages de ton amour!...

Eleanor entendit ces paroles; elle entendit sir Stephen regretter de

ne pouvoir donner son nom à cette femme qu'il tenait alors dans ses bras; elle entendit tout cela sans éprouver d'autre sentiment qu'une crainte misérable d'être surprise écoutant ces adultères aveux, — quelque chose comme la pénible impression d'un mauvais rêve, — et plus tard l'amertume de ne plus compter ici-bas que comme un obstacle, une entrave, un remords.

L'isolement d'ailleurs se faisait autour d'elle. Lady Raymond était morte; une jeune Indienne, — esclave volontaire dont le dévouement pour Eleanor tenait du fanatisme propre à cette race si étrangement douée, — venait de mourir aussi, minée par le regret des deux enfans confiés à ses soins; lady Margaret était depuis quelque temps en Italie, auprès de la duchesse douairière de Lanark; jusqu'à Godfrey Marsden, dont la rude affection faisait faute en ce moment à sa triste sœur, et qui naviguait au loin sur le vaisseau dont elle lui avait fait obtenir le commandement.

En face de cette solitude, de cet abandon, s'étalait, dans sa pompe égoïste et ridicule, Tabitha Christison, — *Tib*, comme on appelait naguère la vieille fille, mais elle ne voulait plus que son mari lui-même l'appelât ainsi, — l'orgueilleuse créature aux longs projets ambitieux, sourdement couvés, savamment menés à terme. A force de soins, de patiente abnégation, d'habile tactique, Tib avait conquis sa proie. Au grand désespoir de lady Macfarren, elle était comtesse de Peebles; elle avait pris son essor dans ce monde patricien où jusqu'alors on l'avait traitée en véritable comparse, en garde-malade d'un vieux célibataire goutteux. Tib maintenant appliquait sa politique, son machiavélisme à écarter d'elle les humbles amies de sa première fortune, à s'égaler aux plus superbes, à rivaliser avec les plus riches, et le monde, dompté par cette persévérance, par cette égoïste sagacité, par ces efforts de chaque heure et de chaque minute, apportait aux pieds de Tib, — de cette vieille pédante aux traits disgracieux, à l'accent vulgaire, — les hommages et les soins qui manquaient à la silencieuse douleur d'une femme jeune et charmante, aux angoisses d'un cœur noble entre tous.

Ces angoisses, à la longue, s'étaient transformées en une espèce de paralysie morale, d'irremédiable apathie qui peu à peu retranchait Eleanor du nombre des vrais vivans. « Son œuvre était finie, » comme celle d'Othello après la fatale vengeance. Les sources où l'ame se retrempe étaient taries pour elle, et des mois, des années pouvaient s'écouler ainsi, sans amener plus de changement à cette morne et muette désespérance qu'à l'état du cadavre conservé sous les neiges de l'avalanche alpestre.

Ce fut alors, par une mélancolique soirée d'octobre, au fond d'un petit appartement de Penrhyn-Castle, où elle vivait confinée, que ce vieux domestique dont nous avons parlé, — Sandy, l'ancien serviteur

de David Stuart, — vint tout ému, pâle, les yeux brillans d'un feu singulier, lui apporter une lettre arrivant d'Amérique, et qu'un étranger, disait-il, lui avait remise, un moment auparavant, pour lady Penrhyn.

Au premier coup d'œil jeté sur l'adresse, Eleanor pâlit et se sentit sur le point de se trouver mal.

Cette adresse était de la main même de David Stuart.

IV.

La lettre expliquait en peu de mots comment, arrêté sur le bord même de l'abîme, où il allait achever une vie déshonorée, par les paroles d'un ami, d'un prêtre vénéré, David était parti pour l'Amérique, recommandé à un négociant du pays, mais sous un nom supposé. Là, pendant huit années consécutives, il s'était voué au commerce lucratif, mais rude et périlleux, des trafiquans en pelleteries, résolu, — dût-il périr à la tâche, — à réparer, en partie du moins, le tort qu'il avait fait à sa pupille bien-aimée. Bien que ses gains, considérables en eux-mêmes, fussent accrus par les efforts de l'épargne la plus sévère, sa vie entière n'eût pas suffi à éteindre la dixième partie de son énorme dette; mais un hasard merveilleux lui avait fait rencontrer, dans une des stations les plus reculées du Canada, un des associés de la maison de banque à la faillite de laquelle se rattachaient sa ruine et son déshonneur. Cet homme, qui traînait les derniers jours d'une existence maladive au fond d'une hutte de troncs d'arbres, n'en travaillait pas moins avec ardeur, aidé par deux de ses fils qu'il avait laissés exprès dans l'Inde, à recueillir tous les débris de sa fortune écroulée. Selon lui, le brusque suicide du principal associé avait seul entraîné la déconfiture de leur maison; selon lui, l'ordre remis à grand'peine dans le chaos de comptabilité où la raison de ce malheureux s'était perdue devait rétablir une balance au moins égale entre les dettes et l'avoir de leur établissement commercial.

Et il disait vrai. Ses espérances, que David traita d'abord de chimères, s'étaient de point en point réalisées. Après des années de travail et d'attente, le jour de la réhabilitation avait lui pour le pauvre banqueroutier moribond. Cette réhabilitation, complète pour lui, ne l'était pas pour David Stuart, qu'une restitution après coup ne pouvait absoudre d'avoir exposé la fortune de sa pupille, ce dépôt sacré. Néanmoins, en état de lui rendre intacte cette opulence dont il l'avait dépouillée, il espérait pouvoir se représenter devant elle, — toujours sous le faux nom qui cachait sa honte, — quitte à repartir pour l'Amérique dès qu'il l'aurait revue une fois encore.

Une heure après avoir lu ces détails, — et, dans le cours de cette

heure, combien de fois ne les relut-elle pas! — Eleanor, avertie qu'un *gentleman étranger* demandait à lui parler, descendait, plus calme qu'elle ne l'aurait cru, dans la *breakfast room*, où il l'attendait.

Quand elle entra, il lui tournait le dos, accoudé à la cheminée et la tête appuyée sur sa main. Absorbé dans une émotion puissante, il n'entendit ni la porte s'ouvrir, ni le pas léger qui pressait à peine les épais tapis. Eleanor put le contempler à son aise, et reconnaître de lui cette main fine, allongée, aristocratique, qui avait si souvent passé, caressante, sur son front d'enfant, — cette main qui, le jour des adieux, s'était posée sur son cœur, dure et froide comme un cachet d'acier. Elle le reconnut mieux encore à une sorte de sanglot contenu qui révélait son angoisse, celle du coupable prêt à paraître devant son juge.

— Est-ce vous?... est-ce bien vous? s'écria-t-elle aussitôt.

Il se retourna soudain. Elle revit alors sa figure, belle encore, malgré les ravages du malheur et du temps; elle revit ce regard vivant, ce regard long-temps perdu, jadis la lumière de son cœur. Pourtant il ne la prit pas dans ses bras; — aucun signe de joie ne fut échangé, pas même un serrement de mains. Frémissante comme un oiseau qu'on vient de saisir, Eleanor restait debout, immobile, à deux pas de David Stuart, dont les lèvres souriaient, mais souriaient seules. Il fut le premier à se remettre, s'avança, prit la main de sa pupille, et la baisa au front comme autrefois.

— Je savais que vous m'aviez pardonné, lui dit-il ensuite; je l'avais deviné. Je comptais sur votre noble cœur, et je n'ai pas espéré vainement. L'heure est venue; me voici : mes vœux sont exaucés.

Eleanor, à ces mots, par un de ces mouvemens instinctifs sur lesquels la volonté n'a aucun empire, se laissant aller dans ces bras qui l'attiraient, se serra, pleurant, contre David; et, tandis qu'elle pleurait, la lueur inespérée qui venait de rayonner à ses yeux disparut sous le flot de ses amers souvenirs.

— Ah! murmura-t-elle à l'oreille de son ami, si vous aviez vu les deux beaux enfans que j'avais!... Je les ai perdus tous deux... tous deux ont péri le même jour!

Ses yeux rencontrèrent à ce moment ceux de David, qui exprimaient une immense pitié. Elle crut voir son ange gardien, venu pour alléger le fardeau de son désespoir. Vainement avait-il encouru le mépris des hommes, vainement les hontes de l'exil, vainement la disgrace qui s'attache au malheur bien mérité; ce cœur de femme avait gardé son image adorée comme une idole digne de tout respect, et ce cœur, tandis qu'elle pleurait ainsi, semblait sortir d'un froid cercueil pour ressusciter à toutes les joies d'une existence complète. Pas un mot qui vînt l'effaroucher, pas une caresse qu'elle pût craindre, rien de terrestre qui vînt détruire le charme éthéré. Cette tendre et chaste étreinte était

celle d'un père; et quand la première agitation d'Eleanor fut calmée, l'entretien qui suivit fut celui de deux amis. Aussi, le lendemain, quand Eleanor s'éveilla, et lorsque, poussant les volets de sa chambre, elle jeta un long coup d'œil sur l'horizon montagneux baigné des clartés matinales, ce fut pour elle un bonheur sans mélange que de songer à David, et de se dire : — Il a dormi sous ce toit.

Inutile de dire qu'après cette cordiale entrevue, David avait abandonné l'idée qu'il avait eue d'abord de repartir aussitôt après avoir vu Eleanor; mais il n'en tenait pas moins à garder l'*incognito* le plus strict, et nul raisonnement ne put ébranler en lui cette résolution bien arrêtée. Il ne voulait risquer aucun affront; il ne voulait s'exposer ni à la froide curiosité des uns, ni au dédain que d'autres seraient tentés de lui montrer ouvertement. Il continuerait à s'appeler Lindsay, nom familier à son oreille, puisqu'il le portait depuis tant d'années. Nul autre que le vieux Sandy ne pourrait le trahir, et Sandy serait mort plutôt que d'enfreindre un ordre donné par David Stuart. Lady Raymond, la jeune Indienne Ayah, mortes toutes deux; Godfrey Marsden et lady Margaret Fordyce, tous deux momentanément éloignés de l'Angleterre, rendaient ce déguisement facile.

— Écrivez à sir Stephen, ajouta David, que M. Lindsay est arrivé à Penrhyn-Castle. Il lui sera probablement plus agréable de traiter ici les arrangemens pécuniaires que j'ai à lui proposer. Quant à moi, je serai bien plus à mon aise, stipulant au nom de David Stuart et des deux banquiers de Calcutta, l'un vivant, l'autre représenté par ses ayans-cause, que si j'étais ici sous mon nom. S'il me connaissait, il me serait pénible, il me serait peut-être impossible de me trouver en face de lui... Mais, Eleanor, parlez-moi sans contrainte.... Sir Stephen est-il bon, généreux?... est-il tel que me le représentait lady Margaret, quand elle me demandait pour lui la main de ma chère pupille?... Enfin, vous rend-il heureuse?...

Eleanor hésita. — Lorsque je l'épousai, dit-elle enfin avec quelque embarras, je leur ai fait promettre à tous de ne pas me parler de vous... Je me vois forcée de vous demander pareille promesse... Ne parlons jamais,... jamais, entendez-vous bien,... de mes rapports avec mon mari.

David Stuart la regarda cette fois avec une douloureuse surprise, avec un intérêt plus vif que jamais. Elle fit effort pour tourner en plaisanterie ce qu'elle venait de dire. — N'allez pas, lui dit-elle, vous figurer que j'appartiens à quelque Barbe-Bleue. Toutes les clés du château, sachez-le bien, sont à ma discrétion absolue...

Mais David Stuart ne put se tromper à l'accent de ces vaines paroles. Son élève, sa chère et charmante pupille n'était donc pas heureuse? Et comment? et pourquoi? Sir Stephen méritait-il, sans l'avoir ob-

tenu, l'amour de cette ravissante créature? ou bien l'aimait-elle et ne l'aimait-il point? De façon ou d'autre, quelle misère! quelle pitié pour lui, si, la possédant, il n'avait pas su se l'attacher! pour elle, si, dévouée à lui, elle n'en obtenait aucun retour!...

— Voyons, reprit Eleanor, ne me regardez pas avec ces yeux *questionneurs*... Je ne suis pas, j'en conviens, très parfaitement heureuse; mais de bien meilleures femmes, j'en conviens, ont eu de pires destins que celui dont j'ai semblé me plaindre. Si j'en dis autant aujourd'hui sur ce sujet, c'est pour n'avoir plus à y revenir avec vous,... promettez-le-moi.

— Je vous promets, répliqua gravement David Stuart, que vous ne m'entendrez jamais vous parler de sir Stephen... D'ailleurs, ajouta-t-il avec amertume, les droits que j'avais, je les ai perdus... Me faire illusion là-dessus serait échapper en partie au châtiment que j'ai mérité...

Le même jour, Eleanor écrivit à son mari dans les termes mêmes où le voulait David Stuart, et la réponse de sir Stephen ne se fit pas attendre. Elle était telle que David l'avait prévue, telle que la souhaitait Eleanor. Le maître de Penrhyn-Castle demandait instamment que « M. Lindsay, » s'il pouvait disposer de quelques semaines, voulût bien les passer au château. Il épargnerait ainsi à sir Stephen l'ennui de repartir pour Londres aussitôt après son retour chez lui. Dans l'intervalle, il écrirait à son homme d'affaires, à Édimbourg, de venir, de son côté, prendre part aux conférences nécessitées par la restitution inespérée qui enrichissait Eleanor. Sir Stephen ajoutait que sa femme était libre désormais de rétablir entre les mains de Godfrey Marsden la somme à lui léguée par sir John Raymond, et dont l'honorable capitaine s'était dessaisi quand il avait vu sa mère dans le besoin. A la mort de lady Raymond, Eleanor avait timidement demandé que tout ce qu'elle laissait passât à son frère, et elle n'avait pu l'obtenir. C'était là un de ses griefs cachés; la tardive générosité de sir Stephen ne l'effaça pas de son cœur. Elle le trouva mesquin dans cette circonstance, presque autant qu'il l'avait été lors de son refus. La gaieté triomphante, l'enivrement joyeux avec lequel il parlait de l'accroissement de richesses qui lui survenait ainsi tout à coup déplut aussi à Eleanor. — En vérité, se disait-elle, comment comprendre que cet homme, chez qui la richesse n'a pas éteint l'amour de l'or, ait songé à m'épouser, moi, pauvre déshéritée! — Cet étonnement, avons-nous besoin de le dire? n'était qu'un regret indirect et n'osant s'avouer.

L'absence de sir Stephen laissait à ces deux êtres, si long-temps séparés, réunis maintenant après tant de traverses, le péril de longues heures consumées en doux souvenirs. D'ailleurs, chaque jour de retard aggravait la situation. Lady Macfarren, Tabitha, comtesse de

Peebles, la jolie et coquette duchesse de Lanark, vinrent, au bout de quelques jours, peupler Penrhyn-Castle. Autant de témoins, autant de regards et d'oreilles à tromper. Et comment échapper aux soupçons de Tabitha, si long-temps vieille fille; à ceux de lady Macfarren, brutale virago dont la jeunesse n'avait pas été sans aventures, heureusement vouées à l'oubli? Ni l'une ni l'autre, à coup sûr, ne soupçonnait l'identité du prétendu négociant de Québec; mais toutes deux s'évertuaient à comprendre l'espèce d'intimité dont elles surprenaient çà et là des symptômes entre lui et lady Penrhyn, et leur haine infatigable, tout à coup réveillée, — cherchant le mot d'une énigme encore insoluble, — anticipait sur les occasions qu'elle allait avoir de se satisfaire amplement.

En effet, si nulle arrière-pensée coupable n'avait troublé la première douceur de leur réunion, la fausse position où Eleanor et David se trouvaient placés n'en devait pas moins compliquer leurs destinées. Les premiers mots échappés à la jeune femme, qui avaient laissé entrevoir, bien atténuées, les misères de sa vie intérieure, avaient alarmé les paternelles sollicitudes de l'homme qui naguère, par cela même qu'il le compromettait, s'était rendu responsable de son bonheur, et croyait encore en devoir compte à Dieu et aux hommes. Cette pensée était un piége, un de ces appâts auxquels l'ame à demi trompée, à demi complice de son erreur, se laisse prendre, une de ces excuses dont se paie une conscience à demi coupable et scrupuleuse à demi. David s'abusait alors comme Eleanor s'était abusée le jour où elle avait cru pouvoir, sans enfreindre aucunement ses devoirs de femme, dissimuler à son mari le véritable nom de l'hôte qui venait s'asseoir à leur foyer. Bien des fois depuis, elle s'en était repentie. Elle s'était surprise rougissant, à propos du moindre incident, sous le regard inquisitif de lady Peebles ou de lady Macfarren. Un soir surtout, elle faillit tout perdre, entraînée par un irrésistible élan de cœur. Le nom des anciens propriétaires de Dunleath s'était trouvé amené dans le cours de la conversation.

— Pauvre M. Stuart! s'écria lord Peebles, je n'ai jamais su comment il dépensait tant d'argent.

— Moi non plus, ajouta Tib avec un rire hautain,... surtout ne payant rien de ce qu'il devait.

— C'était un homme sans ordre, curieux de tableaux, très hospitalier, ami des plaisirs....

— Que de mots pour exprimer une chose toute simple! interrompit l'acrimonieuse comtesse... c'était un vieil ivrogne et un vieux fripon.

— On peut, ce me semble, se servir d'expressions moins sévères, lorsqu'on parle d'un homme qui n'est plus, remarqua paisiblement le duc de Lanark.

— Mistress Stuart était si bonne.... Ne fût-ce que par égard pour sa mémoire, ajouta lord Peebles, timidement révolté.

— Allons donc! reprit Tib avec un rire qui tenait du sifflement de la vipère, un ivrogne est un ivrogne, un fripon est un fripon, si bonne que sa femme puisse être.... D'ailleurs, quant à elle, je n'ai rien connu de plus orgueilleux. Rappelez-vous comme elle portait haut la tête.... Il a fallu en rabattre, et c'était justice.

David Stuart, le dos tourné et feignant de parcourir un livre de musique, s'était jusqu'alors imposé silence; avec quelle contrainte, on peut le deviner. A ces derniers mots, il tourna sur lui-même comme mu par quelque force irrésistible; mais, au moment où ses lèvres s'ouvraient déjà, une main légère se posa sur son bras, une douce voix à son oreille murmura ces mots : *Prenez garde!*

Si rapide qu'eût été le geste d'Eleanor, Tib l'avait parfaitement vu. Elle ne put pas entendre les mots prononcés, mais elle se rendit compte de leur mystérieux caractère. Le duc de Lanark, lui aussi, avait vu la main d'Eleanor se poser sur le bras de M. Lindsay, et sa franche physionomie exprimait une profonde surprise, lorsqu'il dit regardant David avec attention : — Il faut juger avec indulgence des fautes que nous ne comprenons pas toujours.

Eleanor, près de laquelle il s'était assis, put croire que ces paroles s'adressaient à elle.

Le lendemain, après le déjeuner, Eleanor et David se trouvèrent un moment seuls au salon. Le reste des habitans du château s'apprêtait pour une longue promenade. Ces occasions étaient rares, et on eût pu les croire empressés d'en profiter. Cependant pas une parole ne fut échangée entre eux.

Eleanor sentait de mieux en mieux combien sa position était fausse. Encore vingt-quatre heures, et son mari allait être de retour. Comment l'aborderait-elle? Comment lui présenterait-elle cet inconnu dont le nom, après tout, pouvait être révélé d'un moment à l'autre? Elle ne comprenait pas l'obstination de David à se taire encore. N'avait-il pas le droit de se montrer le front haut devant tous, maintenant que sa faute était réparée? Et de quel fardeau ne la déchargerait-il pas, s'il prenait ce parti! David, lui, ne songeait en aucune manière à cette difficulté de sa situation présente. Ses pensées peu à peu s'étaient concentrées sur un seul point : il allait enfin voir sir Stephen Penrhyn, l'arbitre des destinées d'Eleanor; il allait connaître cet homme aux mains duquel il avait laissé une si douce, une si charmante créature, et qui avait si mal compris la mission sacrée dont il était ainsi investi. Il y avait quelque chose de fiévreux dans cette attente de David Stuart.

Chacun ainsi préoccupé, tous deux gardaient le plus profond silence,

lorsque lady Macfarren, armée de pied en cap, — ainsi peut-on parler de ses toilettes raides et viriles, — le chapeau en tête, l'ombrelle au poing, ombrelle-épée ou ombrelle-bouclier, suivant l'occurrence, parut à la porte du salon. Derrière elle, et passant la tête par-dessus son épaule, se montra l'implacable Tib, les yeux animés d'une curiosité féroce.

— Eh bien! notre promenade? s'écria la châtelaine de Glencarrick.

— Pardon, dit Eleanor, subitement arrachée à sa rêverie.... Est-il donc si tard?...

— Pas très tard, répliqua Tib;... mais c'est aujourd'hui dimanche, et vous oubliez peut-être qu'il faut paraître à l'église....

— Notre chère duchesse prétend qu'elle a mal à la tête, reprit lady Macfarren.... Elle choisit volontiers le dimanche matin pour ses migraines..... Mais n'importe, lady Penrhyn, nous partirons en avant, lady Peebles et moi...

— Avec un peu de bonne volonté, vous nous rattraperez sans peine, ajouta Tib, soulignant ses mots qui avaient évidemment un double sens ironique.

— Allons, Eleanor, mettez votre chapeau, dit en souriant David Stuart, lorsque les deux dames eurent disparu. Suivons au sabbat ces deux édifiantes pèlerines.

— Vous en voulez à lady Peebles, soupira doucement Eleanor. En vérité, je le regrette, mais je ne saurais m'en étonner. C'est la plus agressive personne que j'aie jamais rencontrée sur mon chemin.

Ils sortirent ensuite, et marchèrent en silence le long d'un ruisseau babillard, sous l'ombre mobile de jeunes bouleaux agités par une assez forte brise, et qui laissaient filtrer une espèce de pluie lumineuse sur les gazons du sentier.

Ils avançaient rapidement, toujours absorbés dans leurs pensées si diverses. Eleanor s'arrêta tout à coup hors d'haleine.

— Voici, dit-elle, un sentier par où le ministre prend toujours. Les roues de son cabriolet ne sont pas marquées sur le sable; nous pouvons attendre qu'il passe. Il ne nous reste pas plus de dix minutes de marche, et si nous gravissons cette hauteur, nous allons nous retrouver avec tout le monde.

— Soit, dit David; mais alors ne restez pas ici, en plein soleil. Retournons sous ces bouleaux que nous venons de quitter. De là, d'ailleurs, si vous avez de bons yeux, vous verrez Dunleath... là-bas... ce point blanc.

Eleanor n'avait pas attendu pour voir Dunleath que David le lui montrât; mais elle ne répondit rien, occupée en apparence à cueillir quelques brins de bruyère blanche qui se trouvaient à portée de sa main.

— Voyons! s'écria-t-elle tout à coup, ne pourriez-vous nous tirer de

peine en me laissant vous présenter, sous votre vrai nom, à sir Stephen?

— Je le voudrais, puisque vous le désirez; mais je ne le pourrais vraiment pas. Ma situation serait intolérable. Et à quoi bon d'ailleurs? Quand je l'aurai vu, quand tout sera réglé, ne faut-il pas que je parte?

— Qui vous y force?

— J'ai traversé l'Atlantique avec une seule pensée : celle de vous revoir, de vous revoir, libre enfin de ce fardeau d'infamie qui, tant d'années, a fatigué ma poitrine. Je vous l'ai dit, Eleanor, je vous l'ai dit le jour même de mon arrivée, mon départ ne peut être ajourné long-temps. Mon pays, mon *chez moi* ne sont plus ici. Dieu sait où ils sont!...

Eleanor, attendrie, posa sa main sur celle de David.

— Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, combien vous ajouteriez de bonheur à votre vie, si vous pouviez passer sur cette fausse honte que vous attachez, je ne sais pourquoi, au nom qui est le vôtre? Cette honte, qu'a-t-elle de fondé? Comptez-vous pour rien mes biens restitués? Huit années de souffrances et de pénurie, les comptez-vous pour rien? Fiez-vous-en aux autres comme à moi pour peser équitablement ces choses, et ne pas vous voir autrement que vous ne méritez d'être vu. Tout le monde, croyez-moi, n'est pas fait comme lady Macfarren ou comme Tib Christison. Si vous restiez, qui nous empêcherait de nous voir, de nous rencontrer à Lanark's Lodge, à Londres, partout, et souvent, et presque chaque jour? Vous redeviendriez mon meilleur ami, mon tuteur, comme autrefois. Pensez-y, pensez à tout cela!... Ne voulez-vous plus être dans ma vie qu'un rêve pénible, comme pendant ces huit mortelles années? Et puis, — songez encore à ceci, — j'ai peur, vraiment peur du retour de mon mari. De ma vie je n'ai eu de secret à garder... Celui-ci me remplit d'effroi... il m'accable, il m'énerve...

— Ah! ne parlez pas ainsi, chère Eleanor. Ce secret ne saurait être, en comptant bien, que le second tout au plus. Il en est un autre que vous avez bien caché, même à moi.

— A vous?... oh! jamais!... Et elle leva les yeux vers les siens comme pour lui montrer leur transparence innocente, et combien peu le mystère pouvait s'abriter dans leurs limpides profondeurs; mais David Stuart lui prit les deux mains par un geste familier.

— Vous allez donc me dire, et sur-le-champ, reprit-il avec un sourire attristé, le nom qui faillit vous échapper, il y a bien long-temps, le jour qui précéda mon départ. Qui avait su gagner ce jeune cœur? Sur qui se sont perdus tant de chers sentimens, tant de vœux maintenant oubliés? L'avez-vous beaucoup regretté? A-t-il compris tout ce qu'il perdait?... Qui donc aimiez-vous?... Qui pensiez-vous aimer?...

Sous le regard qui la poursuivait, Eleanor semblait se replier comme la sensitive... Ces questions pressées, ces tremblantes étreintes, elle

eût voulu s'y dérober comme au contact d'un fer brûlant. David la contemplait avec un étonnement mêlé d'une curiosité, d'une perplexité que chaque seconde augmentait, et ses yeux ardens fouillaient au plus profond de cette ame candide. Tout à coup ses mains laissèrent échapper celles d'Eleanor. Une exclamation sourde et contenue vint mourir sur ses lèvres. Une joie sauvage, effrayante, passa dans ses yeux, — si effrayante qu'Eleanor sentit au dedans d'elle-même le cœur lui manquer. Il s'était dressé en pieds, et la tenait sous cet avide regard, tapie comme la biche blessée sous le couteau du chasseur. Elle voulut parler; pas un mot ne put sortir de sa bouche.

— Eh! que craignez-vous donc, Eleanor? lui dit-il avec passion. Pour l'amour du ciel, qui vous compte déjà parmi ses anges, ne me regardez point comme si vous aviez peur de moi.

— Cette joie?... Pourquoi cette joie? répondait-elle avec angoisse.

— Faut-il donc la cacher, et n'ai-je pas sujet d'être joyeux?... Mais ne redoutez pas mon bonheur. C'est moi... moi... Vous m'aimiez... moi... Aveugle idiot que j'étais!... Et cette vie qui pouvait être si belle!... en débris autour de moi... comme après un naufrage!... Je n'étais donc pas assez puni!...

En articulant péniblement ces derniers mots, il se prit la tête à deux mains et versa des larmes amères.

Eleanor le regardait, dominée par une pitié profonde, mais sans oser ni se rapprocher de lui, ni lui adresser un seul mot.

Quand ils entrèrent ensemble dans le temple, Eleanor se croyait parfaitement remise de ces émotions violentes accumulées en si peu de minutes; mais, tandis qu'au fond de sa conscience déjà troublée, elle cherchait, sans les retrouver, comme la Marguerite de Goethe, les formules de la prière, sa pâleur, l'ébranlement de ses nerfs, sa démarche indécise et tremblante étaient l'objet d'une sorte d'enquête silencieuse, dont les regards de Tib et de lady Macfarren se transmettaient les questions... et les réponses.

V.

Si quelque chose eût pu réconcilier Eleanor avec la dissimulation que David lui avait imposée, c'eût été, à coup sûr, la joie un peu brutale, le triomphe presque insolent de sir Stephen, lorsqu'il rentra chez lui. Peut-être l'excellent accueil qu'il fit au prétendu Lindsay eût-il éveillé un vif remords dans ces deux ames déjà coupables; mais cet accueil s'adressait à la fortune inopinément revenue bien plutôt qu'à l'inconnu sous les auspices duquel elle rentrait au bercail. Sir Stephen ne parlait de David Stuart qu'avec un mépris irritant, et montrait pour la probité du banquier failli une sorte de railleuse admiration qui ressemblait parfaitement à la plus cynique indifférence.

David, habitué à juger promptement les hommes, sut bientôt à quoi s'en tenir sur le compte de son hôte, et s'il admira chez ce bel athlète un chef-d'œuvre de nature dans l'ordre purement matériel, il aurait pu deviner ce qui lui avait aliéné le cœur délicat et les sentimens élevés de la femme à laquelle le hasard de ses caprices l'avait uni fort mal à propos; mais une étrange confusion d'idées, de vœux incomplets, de projets avortés, tourmentait maintenant l'esprit agité, fiévreux de cet homme ordinairement si calme, si résolu, si certain de ses volontés : il voyait clairement qu'Eleanor n'était pas heureuse, et cependant il était jaloux, oui, jaloux de sir Stephen. L'amour qu'Eleanor avait eu pour son tuteur, et qu'elle lui avait si naïvement laissé deviner, n'était, après tout, qu'un amour d'enfant. Savait-il si depuis elle n'avait pas aimé son mari? Les malheurs dont elle se plaignait vaguement pouvaient venir de là, non d'ailleurs. Si elle l'aimait, si elle l'avait aimé, cet homme si beau, si brave, le père de ces deux enfans moissonnés si tôt par la mort, elle avait donc arraché de son cœur le souvenir de David, elle avait laissé périr cette affection de jeunesse, dont, mieux avisé, mieux averti par ses propres sentimens, il eût pu si bien profiter.

C'étaient là des pensées déchirantes qu'il emportait le soir sur sa couche désertée par le sommeil, et le jour dans les longues promenades solitaires devenues tout à coup pour lui un besoin impérieux. Elles étaient suspectes à lady Macfarren, qui n'hésita pas un instant à prévenir son frère de ce que, disait-elle, le négociant de Québec tramait contre l'honneur de la famille; mais sir Stephen n'était pas disposé à recevoir facilement des impressions défavorables à un homme qui venait de faire un millier de lieues pour lui rapporter une dot perdue. D'ailleurs il ne doutait point d'Eleanor.

— Vous ne la connaissez pas comme moi, dit-il à sa sœur étonnée... vous ne savez pas quelle sentimentalité de pensionnaire elle attache à certains souvenirs de son enfance. Je l'ai vue, moi, traiter comme s'il eût été son frère un vieux marin stupide, uniquement parce qu'il avait commandé le navire sur lequel son père et sa mère, alors récemment mariés, passèrent aux Indes; je l'ai vue inviter à sa table et combler de soins une vieille Écossaise, au nez rouge, qui avait assisté à son lit de mort mistress Stuart de Dunleath. Et ses fantaisies à l'endroit de son tuteur, qui ne les connaît? — Allez, allez, il ne faut pas attacher grande importance à toutes ces innocentes manies...

N'importe, le trait avait porté. Sir Stephen, certain au fond que les soupçons de Tib et de lady Macfarren n'avaient rien de sérieusement motivé, n'en était pas moins irrité, sans en vouloir rien montrer, qu'ils eussent pu naître, même dans leur esprit. Quant à elles, voyant, depuis l'arrivée de sir Stephen, — c'est-à-dire depuis la scène du bosquet de bouleaux, — Eleanor moins cordiale et moins confiante avec son hôte,

celui-ci plus discret et plus réservé vis-à-vis d'elle, tant de duplicité, tant d'hypocrisie révoltait leur vertu.

Il arriva sur ces entrefaites que mistress Christison étant venue à mourir, et Tabitha, comtesse de Peebles, n'ayant plus aucun intérêt à conserver Dunleath, ce beau domaine fut derechef mis en vente.

Un matin, Eleanor entra, quelque peu intimidée, dans le cabinet de son mari, qu'elle trouva préparant des hameçons pour une pêche qu'il projetait. Surpris et charmé de sa visite, il honora d'un regard bienveillant la jeune femme qui venait à lui, le teint légèrement animé, les yeux brillans d'un secret désir, et la voix adoucie par un besoin de persuasion qui éclatait jusque dans ses moindres gestes. Quelles idées traversèrent le cerveau de sir Stephen? nous ne nous chargeons pas de le dire; mais son accueil fut amical, familier, presque tendre. Il félicita sa femme sur le bon goût de sa toilette, lui conseilla d'adopter, pour ses robes, la couleur de celle qu'il lui voyait en ce moment, et qui lui allait à ravir. Bref, il était clair qu'Assuérus ne demandait pas mieux que de mériter les bonnes graces d'Esther; mais il eût fallu qu'Esther, — c'est-à-dire Eleanor, — mît plus d'adresse à présenter sa requête.

Or, — elle le déclara tout uniment, — elle désirait acheter Dunleath.

Rien ne pouvait désenchanter plus soudainement et d'une façon plus désagréable son mari, qui demeura stupéfait.

— Vous voulez que j'achète Dunleath!... Et pourquoi donc, je vous prie? s'écria-t-il, remis de son premier étonnement.

— Non, lui dit-elle à son tour d'une voix déjà fort émue; je souhaiterais acheter Dunleath pour mon propre compte,... mais je ne sais comment cela se pourrait faire, et je venais vous consulter.

— C'est fort obligeant à vous;... mais, sur mon ame, je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— N'est-ce pas bien simple?... Je voudrais acheter Dunleath de mon argent,... avec une partie de ce que mon père m'a laissé.

— Çà, dit sir Stephen, tournant brusquement son fauteuil pour regarder sa femme entre deux yeux, vous me direz peut-être qui vous a mis cette fantaisie dans la tête?

— Personne : c'est un désir que j'ai toujours eu.... que j'avais tout enfant,... que j'avais encore à l'époque de mon mariage,... sur lequel même j'avais pressenti mon tuteur.

— En vérité? Vous auriez bien pu tout d'abord, — bien qu'il n'eût pas des idées fort nettes sur le droit de propriété, — lui demander comment une femme mariée pourrait, de ses deniers, acheter quelque chose, — vu que la femme mariée n'a rien en propre, et que le mari seul dispose des biens communs. Il me reste donc à savoir comment vous achèteriez Dunleath, n'ayant pas ici-bas un *farthing* vaillant.

—Eh quoi! reprit Eleanor très étonnée, maintenant que ma fortune..

— *Votre* fortune est la *mienne*... vous ne comprenez donc pas?... Du reste, c'est toujours ainsi : les femmes n'entendent rien aux affaires.

— Je ne conçois pas en effet... Les biens que mon père m'a laissés...

— Seraient à vous, s'il y avait eu un contrat qui vous les attribuât spécialement. Ce contrat n'existant pas, l'argent qui vous est revenu dans ces derniers temps échoit à la communauté. J'étais tenu à le placer de manière à le garantir, et c'est ce que j'ai fait. De ce moment, comme votre mari, j'en dispose;... voilà qui est clair.

— Est-il bien possible?...

— Possible et certain. Je ne puis passer toute la matinée à vous expliquer cela; mais tenez pour bien établi que vous n'avez rien à vous, non pas même cette jolie robe lilas qui vous va si bien, pas même cette chaîne à votre cou, pas même ces bagues à vos doigts... Vous seriez volée demain, et le voleur traduit en justice, que si la plainte n'était pas en mon nom, il pourrait très bien sortir de là sain et sauf. Les juges diraient : Il n'a pu voler une femme mariée, car on ne prend à autrui que ce qui lui appartient, et une femme mariée ne possède rien au monde... J'ai vu juger quelque chose d'approchant.

— Eh bien! reprit Eleanor découragée, mais persistant, si la loi stricte ne m'accorde pas la libre disposition de ce qui est à moi, ne pourrais-je vous demander de m'autoriser à cette dépense?

Un grossier juron échappa aux lèvres de sir Stephen quand il se vit ainsi pressé. Puis il ajouta d'un ton fort peu rassurant : — Prenez garde!... prenez garde, madame!... Ma sœur m'a dit des choses assez surprenantes... Si j'en croyais seulement le quart... je demanderais à M. Lindsay de quel droit il vient s'immiscer dans nos affaires de famille... Et s'il l'ose, par le Dieu vivant!... Tenez, reprit-il ensuite, passant de la colère à l'ironie, je vois fort bien de quoi il s'agit. Vous voulez un château de douairière, vous voulez être, de votre chef, dame de Dunleath?... Mais comprenez bien que vos affectations de sentiment à propos de ce tuteur à vous, Stuart de Dunleath ou Stuart de Botany-Bay, l'accueil extraordinaire que vous faites à son ami, vos soupirs, vos promenades à pied et à cheval, tout cela n'a vraiment pas bonne grace. Cela fait jaser. Il serait temps d'y mettre ordre. Et si je me prêtais à cette singulière fantaisie qui vous prend d'acheter Dunleath, on ne jaserait plus, on se moquerait de moi. Est-ce là ce que vous voulez?

C'était la première fois, depuis huit ans de mariage, qu'Eleanor entendait mettre en doute son irréprochable conduite. Aussi l'effet des paroles de sir Stephen fut-il foudroyant. Elles humilièrent profondément cette ame élevée, dont le mensonge n'avait jamais approché jusque-là, mais qui maintenant ne se sentait plus en état de repousser, comme une injure imméritée, ces allusions blessantes. Elle comprenait qu'elle n'avait pas le droit d'y demeurer insensible, et qu'à cet

homme, si injuste et si dur pour elle, le droit de pardonner appartenait encore, puisqu'en définitive elle l'avait trompé en quelque chose.

— M. Lindsay, lui dit-elle fort bas, va partir dans quelques jours; il compte retourner en Amérique, et de ma vie je ne le reverrai. Cette familiarité, ce cordial accueil, qui me sont reprochés, tiennent... à de bien chers souvenirs. Ne permettez pas à votre sœur de les calomnier... Je n'ai rien mérité de semblable... Ne souffrez pas qu'on vous parle en ces termes de votre femme.

Ces paroles si simples avaient en elles-mêmes un tel caractère de sincérité, que la colère de sir Stephen tomba tout à coup. La soumission digne et fière qu'elles respiraient n'entrait cependant que pour moitié dans le prompt adoucissement de ce maître impérieux. Le trouble intérieur d'Eleanor avait appelé sur ses joues, ordinairement si pâles, un éclat merveilleux, et jeté des ombres charmantes sous les tresses de sa magnifique chevelure.

— Allons, allons, laissons là ce Lindsay, et bon voyage à lui, puisqu'il nous quitte si tôt. Laissons là les propos de vieille femme dont on m'a rebattu les oreilles... Un baiser, ma chère, et n'en parlons plus... Croyez-moi, les affaires d'argent ne sont pas de votre ressort... Vous le comprenez, et j'en suis bien aise... Savez-vous, Eleanor, que je n'ai jamais vu de plus jolie femme que vous?... Il est bien dommage que le feu sacré manque à une si belle statue...

Un frisson glacial passa dans le cœur qu'il essayait de rapprocher du sien; Eleanor se rappelait le tableau qu'elle avait eu sous les yeux, derrière une croisée de la *lodge;* elle se rappelait cette belle et fougueuse Galloise, sa hardiesse passionnée, sir Stephen regrettant d'avoir été le père de Frédérick et de Clephane, regrettant d'être encore son mari; elle se rappelait ces deux têtes penchées l'une vers l'autre et cette chaude étreinte mêlée de larmes... C'est ainsi que son mari voulait être aimé. Dans le secret de sa pensée, il la comparait à cette rivale subalterne. Or, un amour pareil, Eleanor ne le pouvait donner, — un amour dont le contraire est une répugnance qui conduit à la révolte.

Sous les lèvres de sir Stephen, ses joues reprirent leur teinte pâle et leur froid de marbre. Il le sentit, et comprit à quelle résignation s'adressait son ardeur inopportune. Avec un soupir, il cessa de retenir Eleanor dans l'espèce de prison que ses bras lui avaient faite.

Elle hésita un moment avant de se retirer. La pensée lui était venue que peut-être David, même avant de partir, la délivrerait du secret qu'il lui avait imposé, quand il verrait à quels dangers imprévus ce secret les exposait tous deux.

— J'espère, quelque jour et peut-être avant peu, pouvoir vous prouver que mes relations avec M. Lindsay n'ont mérité aucun blâme, et que rien de ce que vous avez pensé...

— Cela suffit... A merveille!... J'ai assez de cet homme et de ces explications... Allez à vos affaires, Eleanor... Je vais aux miennes.

Saisissant à ces mots ses engins de pêche, le maître de Penrhyn-Castle quitta la chambre à grands pas. Eleanor, accoudée à une fenêtre, le suivit des yeux; elle le vit traverser l'enclos et arriver à l'entrée d'un petit bosquet qui terminait l'avenue. Le fils aîné de Bridget, un bel enfant de dix à douze ans, semblait y attendre quelqu'un. Sir Stephen lui remit en passant sa ligne et le panier dont il était embarrassé. En même temps il lui passait amicalement la main sur la tête, et tous deux disparurent ensemble sous les arbres.

Dunleath ne resta pas long-temps à vendre. La jolie duchesse de Lanark, entrant un matin dans la chambre d'Eleanor, lui montra une lettre de lady Margaret Fordyce, sa belle-sœur, qui lui annonçait l'achat de cette propriété. C'était un cadeau de la duchesse douairière, auprès de laquelle lady Margaret, profitant des libertés du veuvage, s'était établie à Naples, et dont elle soignait assidûment la vieillesse. Il fut convenu que, dans la quinzaine, on essaierait une partie de ce côté. Lady Peebles, l'ex-propriétaire, servirait de guide, et on examinerait à fond l'acquisition de lady Margaret. M. Lindsay, dont la duchesse de Lanark appréciait la causerie spirituelle, et aux dépens de qui elle exerçait volontiers l'innocente coquetterie dont le ciel l'avait pourvue, essaya vainement d'échapper à cette excursion qu'il prévoyait lui devoir être pénible sous plus d'un rapport. Il fallut céder, et, une fois dans la calèche de la duchesse, faire aussi bonne contenance que possible. Sir Stephen, retenu par quelques soins agricoles, n'était pas de la partie.

Pour décrire longuement la vieille demeure des Stuarts et leurs classiques jardins, il faudrait s'assurer qu'on éveillerait chez le lecteur au moins une faible portion des sentimens qui agitèrent David lorsqu'il se retrouva dans ces allées familières, sous ces bocages connus, le long de ces murs dont chaque pierre lui gardait un souvenir d'autrefois.

Les fleurs surtout parlaient haut à sa mémoire. En entrant dans la serre chaude, il reconnut une *corette du Japon* traînant le long des lambris ses longues branches chargées de jaunes efflorescences. Il y reconnut les « filles » de ces roses que sa pauvre mère mariait et greffait avec tant de soins, et qui, d'été en été, livrées à des mains moins habiles, n'avaient plus varié d'aspect et de couleur. Les myrtes étaient restés debout. Au dehors couraient les longs festons de cette fleur espagnole, la *granadilla*, qu'on appelle aussi *fleur de la passion*. Autour des degrés qu'on avait descendus en entrant au jardin, les mêmes petites pervenches, les mêmes humbles violettes fleurissaient, aussi ser-

rées que jamais; et enfin, en plein soleil, au milieu de la grande allée, un épais buisson d'églantier sauvage.

Quand Eleanor et David passèrent ensemble auprès de cet églantier, il cueillit une petite branche dont l'extrémité s'offrait à sa main, et ce simple mouvement le rappela si vite et si bien au temps dont les souvenirs l'assiégeaient déjà de tous côtés, qu'il n'y put tenir davantage. La main qu'il avait étendue vers l'arbuste retomba inerte à son côté. Il détourna la tête, s'appuya un moment contre un grillage, et laissa échapper une espèce de gémissement.

Fort heureusement, à ce moment-là même, chacun des promeneurs était occupé à sa manière. La duchesse assortissait un bouquet; lady Macfarren prenait des notes sur ce que pouvait valoir, à Dunleath, le droit de chasse; Tib, par habitude, inspectait et grondait; Eleanor seule vit ce geste douloureux, et tout disparut aussitôt pour elle en ce bas monde, tout ce qui n'était pas *cet homme* et son chagrin. Elle prit sa main, la posa sur son cœur, et doucement inclinée sur cette main qu'elle tenait ainsi :

— David Stuart! dit-elle, David, mon ami! cher, bien cher David!

Mais ce fut un éclair. Lady Macfarren et Tib accouraient par deux allées différentes.

— Quelqu'un, disaient-elles, quelqu'un dans le jardin... du côté de l'autel antique.

C'était un débris classique, rapporté de Grèce lorsque les marbres d'Elgin étaient à la mode. Oubliant qu'il ne devait pas savoir où il s'élevait, David emmena machinalement Eleanor de ce côté. En effet, au pied de cet autel, transformé en cadran solaire, une jeune dame se tenait debout, une jeune mère sans doute, et sa fille encore enfant.

A la vue d'Eleanor, cette enfant pousse un cri de joie. La jeune femme se retourne et vient se jeter au cou de lady Penrhyn :

— Mon frère! s'écrie-t-elle, saluant de ce cri le duc de Lanark, qui hâte le pas pour venir l'embrasser. Tib, la duchesse, lady Macfarren, l'ont reconnue à la fois : c'est lady Margaret, arrivée à l'improviste.

Tandis qu'elle explique, en mots entrecoupés, sa résolution subite, son voyage improvisé, sa traversée, son débarquement, et comment elle a traversé l'Angleterre sans faire halte, sans prévenir qui que ce soit, elle s'arrête tout à coup, la respiration semble lui manquer, ses lèvres de corail s'entr'ouvrent, ses yeux s'arrêtent sur le prétendu négociant de Québec; puis elle s'avance vers lui, saisit ses deux mains avec un joyeux empressement, et à la stupéfaction de tous :

— Je ne vous savais pas vivant, je ne vous savais pas en Angleterre, lui dit-elle. Sans doute quelque lettre perdue... Ah! David, vous ne sauriez croire combien cette résurrection, combien ce retour me rendent heureuse.

Ce seul mot : David! avait tout expliqué. La pâleur d'Eleanor, les

yeux grands ouverts de lady Macfarren, le sourire triomphant de Tib le disaient de reste. Le duc aussi venait de tout comprendre, et sa présence d'esprit allait dissiper l'embarras de tous.

— Margaret, calmez-vous, dit-il à sa sœur; je vous dirai plus tard comment il s'est fait que, par une délicatesse à mon avis superflue, M. Stuart s'est imposé de vivre en étranger parmi des gens tout disposés à l'accueillir sous son véritable nom. Puisque vous voilà, vous aurez sa place dans ma voiture, et il voudra bien revenir à cheval avec moi jusqu'à Lanark-Lodge. Nous nous retrouverons plus tard, les uns et les autres, pour dîner.

Les explications étaient faciles entre le duc et David. Elles devaient l'être beaucoup moins entre David et sir Stephen; mais le duc, indulgent et spirituel comme toujours, se chargea de cette mission délicate. Malheureusement il avait été prévenu. Lady Macfarren, montant elle-même sur le siége du briska qu'elle devait partager avec Tib, avait poussé si vigoureusement son attelage déjà fort vif, qu'elle était arrivée à Penrhyn-Castle un bon quart d'heure avant la calèche de la duchesse. Et ce quart d'heure n'avait pas été perdu : « Pour le coup, se disait-elle, je tiens mon divorce. »

Elle ne le tenait cependant pas encore.

Au lieu de lui savoir gré de l'empressement avec lequel elle venait lui apprendre que sa femme avait trahi sa confiance, ce frère malavisé s'en trouva très offensé. Il ne convenait pas à son orgueil d'accepter facilement une insinuation pareille. Avec une imprécation des plus énergiques, il lui demanda si elle croyait bien probable qu'une femme mariée à un homme comme lui s'allât amouracher du premier venu; mais, quand il l'eut ainsi rebutée et malmenée, sir Stephen n'en demeura pas moins fort ébranlé dans ses convictions. Il repassa dans sa mémoire toutes les circonstances qui accusaient Eleanor. Il reprit la lettre qu'elle lui avait écrite pour lui annoncer l'arrivée du prétendu Lindsay. Dans cette lettre, fort courte d'ailleurs, il constata une rature significative. Eleanor avait d'abord écrit : *M. Lindsay, envoyé par M. Stuart...* Puis, surchargeant cette première phrase, elle l'avait ainsi remplacée : *Un M. Lindsay, de Quebec, est ici chargé des affaires...* Puis enfin, s'arrêtant à une troisième formule : *M. Stuart est représenté par M. Lindsay*, avait-elle mis, dans son désir d'altérer la vérité aussi peu que possible.

Devant cette preuve matérielle d'une fausseté que les venimeuses conjectures de lady Macfarren aggravaient encore à ses yeux, la colère de sir Stephen grandissait de seconde en seconde. Au moment où Eleanor entra chez lui, il venait de froisser dans ses mains le papier menteur, souhaitant au fond de son ame tenir ainsi celle qui avait tracé ces caractères maudits.

Quand il la vit entrer, un sourire aux lèvres, son chapeau dénoué,

joyeuse au fond, mais embarrassée du secret qu'elle avait à lui dévoiler, si belle qu'elle eût semblé à tout autre, cette fois il demeura insensible à tant de graces. Sa vue fit sur lui l'effet des banderoles éclatantes agitées devant le taureau des lices espagnoles. Il s'élança vers elle, qui hésitait au seuil de la porte; il la saisit par le bras en l'attirant dans la chambre comme s'il se fût agi d'un enfant rebelle. Durant cette espèce de lutte, le chapeau d'Eleanor tomba derrière sa tête, ses beaux cheveux se déroulèrent sur ses épaules. Elle poussa un cri, un seul, vibrant, aigu, aussitôt arrêté. Ce cri fit lâcher prise à sir Stephen. Sa femme alors tomba plutôt qu'elle ne s'assit dans un fauteuil qui se trouvait près d'elle. Elle regardait avec une sorte d'horreur la face empourprée de son mari.

— Ah! vous avez peur, lui dit-il enfin... Cela se comprend... Vous conduire ainsi, c'est jouer votre vie.

Mais cette fois, devant cette force prête à l'anéantir, devant ces menaces écrasantes, Eleanor ne faiblit point. Avec une amertume que le désespoir seul pouvait donner à ses paroles :

— Oh! répondit-elle, je n'ai peur de rien... Vous ne pouvez que me tuer.

Puis elle ferma les yeux, et sir Stephen pensa qu'elle allait perdre connaissance; mais non. Bien qu'une pâleur livide fût répandue sur ses traits, bien que ses lèvres mêmes eussent pris la teinte et la froideur du marbre, elle parla. Sir Stephen crut entendre un fantôme irrité :

« Écoutez-moi, lui dit-elle d'un ton sévère, — et il écouta immobile. — Je devine parfaitement ce qui s'est passé. Votre sœur vous a répété à sa manière, avec ses idées, ce que vous auriez mieux appris d'une bouche amie. Je sais que j'ai mal agi en vous cachant le vrai nom de M. David Stuart... Je l'ai fait par compassion, par sympathie pour une timidité que je comprenais tout en la déplorant;... je l'ai fait par affection pour un homme qui m'a servi de père;... je l'ai fait parce que je n'y voyais aucun préjudice pour qui que ce fût;... je l'ai fait dans l'entraînement de la joie que me causait son retour inespéré..... Je n'ai bien compris ma faute qu'après vous avoir écrit.. Alors il était trop tard... Je ne pouvais plus reculer... »

Elle ajouta, mais en précipitant ses phrases jusque-là fort lentes et fort nettement accentuées :

« Je n'ai pas autre chose à me reprocher... Vous ne m'empêcherez pas de me réjouir de ce qu'il vit encore, de ce qu'il a réparé en partie les malheurs de sa jeunesse... Aucune violence n'obtiendra cela de moi... Du reste, le duc voulait être le premier à vous parler de tout ceci... J'ai eu tort de le devancer près de vous... »

Il l'avait écoutée en silence... Il n'avait pas pu ne pas croire ce qu'elle lui disait ainsi, avec un accent que le mensonge n'imita jamais.

Aussi n'avait-il déjà plus de colère que contre David Stuart, et, lorsqu'il la vit faire effort pour se soulever, il voulut l'aider, et la prit par la main; mais un autre cri perçant, rapide comme le premier, le fit tressaillir.

— Ah! laissez... laissez-moi! dit Eleanor avec un soubresaut douloureux.

— Qu'avez-vous donc?... Vous aurais-je meurtri le bras?

— Meurtri?... Non... mais je crois que vous l'avez cassé.

— Malédiction!... Eleanor, ne dites pas une absurdité pareille... Voyons... permettez!...

Il passa légèrement le bout du doigt sur ce bras frêle qui pendait hors du fauteuil où Eleanor s'était affaissée. Ce simple examen lui suffit pour le convaincre qu'elle avait raison. Sonner et faire partir un domestique à la recherche du chirurgien le plus voisin ne fut pour sir Stephen que l'affaire d'une minute. Il revint ensuite, confus et repentant, auprès de sa femme.

— Vous ne croyez pas, n'est-il pas vrai? que j'aie voulu vous faire mal?... Vous ne m'accusez pas, même en ce moment?...

— Et qui vous parle de cela? interrompit Eleanor avec une impatience un peu sauvage... Qu'importe un peu plus, un peu moins de souffrance dans une agonie?... Un bras cassé, qu'est-ce donc de si terrible?... J'ai vu des enfans supporter patiemment bien autre chose... Ce serait la mort, pensez-vous pas qu'elle m'effraierait?...

Sir Stephen crut un moment que le délire commençait, et il regardait Eleanor avec une sorte d'effroi.

— Appellerai-je quelqu'un? lui dit-il... Préférez-vous que je vous aide à monter?

— Je monterai seule... Je ne me sens plus si faible... Envoyez-moi lady Margaret, que nous venons de vous ramener... — Et dites-leur, ajouta-t-elle après un instant de réflexion... dites-leur que j'ai glissé sur l'escalier de la bibliothèque... Il faut bien expliquer cet accident.

VI.

On sera peut-être étonné d'apprendre que six mois après son secret divulgué, David Stuart était encore en Écosse, — qu'il était le voisin de campagne de sir Stephen Penrhyn, — qu'il venait fréquemment à Penrhyn-Castle, — et que certains jours, quand sir Stephen s'ennuyait particulièrement, lorsque la soirée était pluvieuse, quand les routes devenaient peu praticables, quand le salon était à peu près désert, le maître de la maison faisait très bon accueil à l'ancien tuteur d'Eleanor. En revanche, il était d'autres occasions où il ne le voyait pas sans quelque ombrage assidu chez lui. Alors il était un peu moins poli;

mais il eût regardé comme assez malséant de laisser percer une méfiance quelconque. Et d'ailleurs, à vrai dire, dégoûté des scènes de jalousie par celle que nous avons racontée plus haut, il aimait à se reposer sur cette consolante idée, que sa femme, de glace pour lui, n'était accessible à aucun sentiment exalté, bien que susceptible de caprices romanesques, dépensés sur son album ou dans le secret de ses rêveries.

Maintenant, pourquoi David Stuart n'était-il point retourné en Amérique?... Ses réflexions d'abord l'en avaient détourné. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait bien le penser, — quand on n'a d'autre grand intérêt dans ce monde que l'attachement d'un être d'élite, — de s'en séparer, et d'aller vivre à mille ou quinze cents lieues de ce cœur vivant pour vous et de vous. Il n'est pas aisé non plus de laisser sous une protection douteuse et malhabile, — pour ne rien dire de plus, — une femme jeune et belle dont on a développé l'esprit, formé les idées, et qui vous regarde comme son meilleur appui, étayant sa faiblesse à votre force, ne voyant guère, dans telle ou telle circonstance critique, d'autre secours efficace que celui de votre dévouement. Enfin le hasard était venu en aide aux résolutions indécises de David Stuart en faisant mourir assez inopinément un sien cousin à peine âgé de vingt-deux ans, qui se rompit le cou en revenant d'une course de chevaux, son léger véhicule (*dog-cart*) ayant versé sur un tas de pierres. Il se tua sur place, et laissa sans le savoir à son cousin David, qu'il n'avait jamais vu, un joli domaine situé non loin de Dunleath. On l'appelle Ardlockie.

David Stuart avait assez vécu pour savoir que cet incident, — heureux ou malheureux, selon qu'on voudra l'envisager, — changeait complétement sa position vis-à-vis du monde. Autre chose était le banqueroutier réhabilité, revenu d'Amérique, prêt à repartir, sans assiette sociale, sans relations, sans propriétés bien assises et bien évaluées; autre chose le *gentleman* de comté, d'une famille bien connue, ayant glorieusement réparé quelques torts de jeunesse, pourvu d'un revenu comfortable, avec *du beau bien au soleil*, admis sur le pied d'égalité à Lanark-Lodge et à Penrhyn-Castle.—Sévère pour l'un jusqu'à l'injustice, l'opinion serait pour l'autre indulgente jusqu'à l'oubli le plus complet. Rassuré là-dessus, David Stuart avait perdu la meilleure raison qu'il eût pour s'expatrier de nouveau. Il s'était donc établi dans son petit manoir d'Ardlockie, et il est inutile de dire qu'il y séjournait rarement. Presque toujours à cheval, se partageant entre ses voisins, il avait adopté le genre de vie qui lui permettait le mieux de venir fréquemment réclamer l'hospitalité de Penrhyn-Castle.

Mieux eût valu sans doute, pour Eleanor et lui, s'interdire de si fréquentes entrevues; mais que cet effort de raison eût coûté à leur mu-

tuelle tendresse! Eleanor, ramenée sous le joug d'un amour que le temps n'avait pu détruire, ne vivait plus qu'aux heures où David venait partager sa solitude. David Stuart, mal à l'aise dans sa froide habitation d'Ardlockie, ne se sentait heureux qu'auprès de ce cœur dévoué, chaque jour plus entièrement à lui. Par-delà ce bonheur presque innocent, à demi légitime, l'un ou l'autre rêvait-il une existence plus complétement assimilée, une possession plus entière? Pourquoi le supposer, puisque nous l'ignorons? Eleanor, résignée à ne plus connaître ce qu'on appelle ici-bas le bonheur, n'aspirait qu'à sentir s'alléger le poids de ses cruels souvenirs, et David Stuart, si ses pensées l'égaraient parfois à vouloir être heureux, fût-ce au prix du crime, ne savait-il pas, de science certaine, qu'une ame bien douée n'a jamais goûté long-temps une félicité coupable? Ils vivaient donc au jour le jour, satisfaits de cette trêve que leur laissaient les destins jusque-là si contraires, et ne soupçonnant pas une crise prochaine, un orage près de troubler le ciel serein de leurs patientes amours. Il éclata brusquement, et, comme il arrive souvent, par suite d'un concours de circonstances futiles.

C'était à la fin de l'hiver; David Stuart, — ceci lui arrivait rarement, — avait passé la nuit à Penrhyn-Castle. Quand il partit le matin, Eleanor voulut l'accompagner à cheval jusqu'à mi-chemin d'Ardlockie. Le soleil s'était levé brillant sur les montagnes chargées de neiges, sur le miroir terni des étangs glacés, sur les bocages dénudés dont chaque rameau, décoré de givre, étincelait comme une aigrette de diamans. Quelques grands hêtres du parc, dont la pluie et les ouragans n'avaient pu abattre le feuillage rougi par l'automne, portaient encore, à demi fondus, des bouquets blancs qui s'en allaient en poussière sous le pied furtif et léger des oiseaux voletant çà et là. Un profond silence régnait de toutes parts, et le piétinement des chevaux sur la terre dure, amorti par un épais tapis de neige, avait quelque chose de voilé, d'étrange, qui faisait songer, malgré qu'on en eût, aux ballades allemandes, aux spectres-cavaliers, aux galops fantastiques dans la froide nuit.

Cependant Eleanor et David longeaient au pas la grande avenue, et leur causerie matinale, animée par le froid, semblait se teindre des roses lueurs qui se jouaient dans l'atmosphère. Par momens peut-être quelque triste retour, quelque sombre pressentiment traversait à tire d'aile, comme un noir corbeau, le ciel lumineux de leurs pensées; mais en somme ils se sentaient heureux et ravis. L'heure était bonne; ils la savouraient lentement.

Ils arrivèrent ainsi devant la *lodge*, et durent s'arrêter en face de la grille, qu'on ne s'était point empressé d'ouvrir à leur approche: c'était une de ces petites irrévérences auxquelles Bridget Owen semblait se complaire. Eleanor, caressant le cou de son cheval, détourna les yeux

vers le jardin, où même alors, tous les travaux étant ailleurs suspendus, le maître du château envoyait chaque jour quelque ouvrier. Sandy, le vieux domestique, était là, occupé à réparer une fontaine de pierre que la gelée avait fait éclater. Le petit Owen le regardait travailler avec une sollicitude nonchalante.

— Allons donc, petit paresseux!... ne voyez-vous pas qu'on attend, et ne pourriez-vous ouvrir la porte? lui cria David impatienté.

L'enfant se retourna vivement :

— Je ne suis pas portier, répliqua-t-il d'un ton assez brusque.

— Vous ou un autre, il y a sans doute quelqu'un pour faire ce service.

Une fenêtre de la *lodge* s'ouvrit alors, et Bridget Owen, s'y montrant, jeta la clé de l'avenue aux pieds du vieux Sandy, qui justement venait de soulever un pan de maçonnerie, et, les mains occupées, ne put la ramasser aussitôt. L'enfant, d'ailleurs, ne lui en laissa pas le temps; il sauta sur la clé, et, la lançant sur le chemin :

— Tenez, beau lord d'Ardlockie, ouvrez la porte vous-même! cria-t-il à David avec une grimace significative.

Le projectile improvisé vint frapper un des pieds du cheval d'Eleanor, qui, déjà impatient, battait et pétrissait la neige. Cet animal, effarouché, fit un écart, puis lança coup sur coup deux violentes ruades et allait, à coup sûr, s'emporter, sans l'adresse que mit David à se saisir de la bride, qu'Eleanor avait laissée aller. Le groom qui les suivait accourut alors, et David put aider Eleanor à mettre pied à terre.

Un peu remis de son émotion, mais indigné que l'insolence d'un gamin eût fait courir de tels dangers à lady Penrhyn : — Vous mériteriez, cria-t-il au jeune drôle, qu'on vous cravachât vertement.

L'enfant se mit à rire. — Vous en chargeriez-vous? demanda-t-il ensuite.

— Moi tout comme un autre.... Et David, franchissant la haie, s'élança sans entendre Eleanor, qui, d'une voix étouffée par la crainte, le suppliait de s'arrêter. Elle comprenait, et il était difficile qu'il comprît, à quelles extrémités tout cela pouvait conduire.

Le jeune Owen ne recula pas d'une semelle devant David, qui arrivait sur lui la cravache levée; ses beaux yeux noirs n'exprimaient que la colère.

— Demandez pardon à votre maîtresse, lui dit Stuart quand il l'eut rejoint et saisi par le collet de sa veste... Il faut vous apprendre, petit malheureux, ce que valent de pareils tours.... Demandez pardon, ou vous serez fouetté d'importance.

— Fouetté! reprit l'enfant avec l'accent du défi, et tremblant de fureur, non de crainte.... fouetté!... Maman!... maman!... courez dire à sir Stephen que le laird d'Ardlockie veut me frapper.

Bridget Owen sortit alors de la *lodge*, souple, agile et gracieuse comme la panthère qui va se jeter sur les chasseurs, et presque aussi terrible à voir, avec ses grands yeux lançant des éclairs, ses narines dilatées, ses lèvres pâles frémissant sur ses dents de nacre. Tandis qu'elle entourait de ses bras son enfant menacé, tandis que David étonné contemplait en elle un type curieux où la beauté humaine s'alliait avec les sauvages aspects de l'animal en fureur, Sandy s'était approché de son ancien maître.

— Prenez garde, lui disait-il à demi-voix... prenez garde!... Vous ne savez donc pas?...

Mais Bridget lui coupa la parole en s'adressant audacieusement à Eleanor.

— Comment laissez-vous battre mon fils? lui disait-elle avec un singulier dédain.... Moi, j'ai bien pleuré les vôtres.

Eleanor avait caché sa figure dans ses mains; elle venait d'apercevoir le tilbury de son mari. Sir Stephen arrêta court son cheval écumant, et sauta sur la route au milieu de ce groupe tumultueux. A la première plainte de Bridget, et dès qu'il eut compris de quoi il s'agissait :

— Voici vraiment du nouveau, dit-il à David..... Comment vous permettez-vous de toucher cet enfant?

David voulut parler; mais, déjà livide de colère, sir Stephen ne lui en laissa pas le temps.

— Au diable toutes vos raisons! reprit-il... Je vous défends de mettre la main sur qui que ce soit chez moi... Vous m'entendez?

David sentit venir à ses lèvres des paroles qu'il réprima, non sans peine, en voyant Eleanor s'affaisser contre un des piliers de la porte.

— Le fils de votre concierge, reprit-il....

— Le fils de sa concierge est mieux né que vous, s'écria Bridget, qui, serrant de ses deux mains les veines gonflées de son front, semblait avoir perdu tout contrôle sur elle-même.... Allons, Stephen, montrez-vous enfin!... Ne reniez pas ce qui est à vous!... Si je vous croyais capable de laisser battre votre enfant par un étranger, dès demain je serais loin d'ici... et pour jamais.... Voilà ce que c'est, ajouta-t-elle avec des sanglots convulsifs, que d'avoir consenti à venir ici... la risée de vos domestiques et le mépris des passans....

Ses larmes tombaient comme de l'huile sur le feu qui couvait dans le cœur de son amant. Posant sa main sur la tête de l'enfant qu'il protégeait.

— Monsieur, s'écria-t-il, cet enfant est à moi... oui, à moi! répéta-t-il en jetant un coup d'œil du côté d'Eleanor pour lui montrer que la présence de sa femme ne l'intimidait et ne le gênait en rien... Que personne ne s'avise de le maltraiter... pas plus milady que vous ou tout

autre.... Elle le souffre avec peine à la *lodge*.... soit : — il viendra au château.... Elle n'aime pas le voir aux talons de son cheval;... soit encore : — je le mettrai à table, à côté d'elle... Par le sang de Dieu! qui est maître ici?... Vous ou moi?... Il se passe dans ma maison d'étranges choses depuis que vous y êtes tombé de je ne sais où.... Mais cette maison est à moi; ma femme est à moi; cet enfant est à moi.... Nous n'avons nul besoin de vous pour nous gouverner, et je n'ai nul souci de vous voir franchir encore le seuil de cette porte.... Croyez-le bien.

Puis, écartant l'enfant et regardant autour de lui :

— Retournez près de votre mère, et venez ce soir dîner au château... Vous apporterez vos affaires... vous y coucherez désormais... vous m'entendez?... Rentrez, Bridget!... Eleanor, souhaitez le bonjour à M. Stuart!...

Lui-même porta la main à son chapeau, après avoir fait monter sa femme dans le tilbury; puis il partit avec elle.

Le vieux Sandy, accompagnant David à travers les bois et marchant à côté de son cheval, lui expliqua longuement ce qu'il y avait d'inintelligible pour lui dans cette scène violente, dans ces révélations soudaines...

Sandy revint le soir, porteur d'une lettre qu'il remit à Eleanor, lorsqu'il la vit seule dans son appartement. Elle y était rentrée en larmes, car sir Stephen avait tenu sa promesse : le fils de Bridget avait pris, à table, la place de Frédérick et de Clephane. Voici ce que lurent ses yeux encore humides :

« Après ce que j'ai vu et entendu, Eleanor, je me sens inévitablement appelé à vous offrir des conseils où vous auriez tort de chercher une égoïste inspiration, bien que ma destinée future dépende entièrement du parti que vous allez prendre.

« Les torts qu'on a eus envers vous sont de telle nature que, lors même qu'ils seraient irréparables, vous seriez en droit de vous soustraire aux chagrins dont on vous abreuve.... Mais — vous l'auriez su plus tôt, si vous n'aviez pas craint de m'initier dans toutes vos douleurs, — il vous reste un recours certain contre une autorité dont on abuse. Les lois anglaises, il est vrai, vous condamneraient à la subir sans rémission; elles ne vous permettraient pas le divorce; elles rendent obligatoire pour la femme le lien dont se joue impunément le mari.

« En Écosse, les choses vont autrement. Les fautes de l'époux comme celles de l'épouse sont punies par la rupture du nœud qui les unit. La loi écossaise peut vous affranchir; elle peut vous rendre la pleine et entière liberté de votre choix, vous replacer dans les mêmes conditions où vous étiez jadis, lorsque par ma faute, par ma trahison, vous fûtes condamnée à ce destin dont je voudrais, au prix de mon sang, vous affranchir aujourd'hui.

« Il faudra seulement prouver que votre mariage est régi par cette loi : pure question légale, et bien des circonstances militent en votre faveur. Votre mari est Écossais. Vous avez été mariée en Écosse; vous y résidez, sauf l'intervalle des sessions parlementaires où les devoirs de sir Stephen le rappellent à Londres. Malgré tout cela, il faut recourir aux jurisconsultes les plus éclairés avant d'engager un pareil débat, et les consulter sur le mode le plus prompt d'en venir à le faire juger.

« Allez en Angleterre, allez à Londres. L'avocat dont vous trouverez l'adresse au bas de cette lettre, homme éminent dans sa profession, prendra les avis de ses confrères d'Édimbourg, et vous donnera les indications les plus certaines. Il ne s'agit ici que de faits notoires dont il est aisé de fournir les preuves. Je ne puis voir qu'une issue à ce procès — en supposant qu'on s'obstine à le soutenir contre vous : — c'est une décision légale qui vous rendra la liberté, qui vous rendra un avenir.

« Cet avenir, je ne veux pas même vous en parler. Je vous promets ici solennellement, pour le cas où mes conseils seraient suivis et ma protection acceptée, de ne pas respirer le même air que vous, pas un jour, pas une heure, avant que vous ayez cessé d'appartenir à un autre. Vous m'écrirez seulement, et l'ami auquel je vous recommande vous donnera toute l'assistance requise par les difficultés de votre position.

« Si vous acceptez, renvoyez-moi Sandy, et je prendrai tous les arrangemens nécessaires pour votre départ. Si vous dites *non*... Mais, Eleanor, je ne puis attendre qu'une réponse.... J'y compte.... Je ne vivrai qu'après l'avoir reçue. « D. S. »

— Sandy, dit Eleanor d'une voix basse et tremblante, vous allez repartir pour Ardlockie. Vous direz à M. Stuart que je consens. Soyez ici demain matin, car vous partirez avec moi. Je serai prête à midi précis.

. . . . . .

Elle quitta le lendemain, pour n'y plus rentrer, la maison de son mari, le toit sous lequel elle avait tant souffert... et quand elle le vit s'effacer dans les froides brumes d'une journée pluvieuse, alors, alors seulement elle comprit, au serrement de son cœur, quel sacrifice elle venait d'accomplir.

Fidèle à sa promesse, David Stuart ne la suivit point à Londres, où il lui avait conseillé de se rendre; mais n'était-ce pas trop présumer de l'énergie d'Eleanor que de la laisser ainsi toute seule aux prises avec sa destinée, sans autre secours que l'appui de quelques savans jurisconsultes? Avait-il bien réfléchi au compte terrible que cette jeune femme, jusque-là sans reproche, allait avoir à se demander, une fois délivrée des quotidiennes obsessions de l'amour? Et s'il ne comprit pas tout cela, s'il ne fit pas toutes ces réflexions, si, dévoré de mille inquié-

tudes, il put cependant ne pas enfreindre la loi qu'il s'était tracée à lui-même, faut-il croire que David Stuart aimait Eleanor comme Eleanor aimait David Stuart?

Vainement voulait-elle rassurer sa conscience en invoquant le souvenir de ses griefs. Les plus réels, les plus graves, elle les avait pardonnés, elle les tolérait avant l'arrivée de David. Comment, depuis lors, les avait-elle jugés insupportables? Étaient-ce bien les fautes de son mari qui l'avaient chassée de chez elle? N'y serait-elle pas demeurée, même aux conditions les plus dures, si un secret espoir ne l'avait engagée dans cette nouvelle voie? Et cet espoir, était-il légitime, — non pas dans le sens étroit de ce mot, — mais légitime devant Dieu, dépositaire des sermens sacrés qui lient l'épouse à l'époux « jusqu'à ce que la mort les sépare? »

Le divorce pouvait être prononcé, il devait l'être, à coup sûr, selon la loi écossaise; mais si son mariage n'était pas régi par cette loi, si, après avoir affronté le scandale d'un débat public, elle restait après tout la femme déshonorée de sir Stephen Penrhyn!

Si, au contraire, son droit était reconnu... eh bien! qu'aurait-elle gagné à faire prévaloir ainsi sur les influences de la religion, sur les restrictions du devoir, cet amour à l'entraînement duquel, dans un moment de transport, elle s'était abandonnée? Que penserait d'elle celui-là même auquel elle aurait tant sacrifié? n'aurait-elle pas perdu dans son estime? Et si son amour venait à s'éteindre, comme elle avait vu s'amortir la fervente passion qu'elle inspirait naguère à son époux, quelle place garderait-elle dans son cœur, la femme divorcée, l'esclave fugitive, traînant après elle l'inséparable débris de ses chaînes une fois rompues? Que deviendrait-elle le jour où David Stuart, son mari, n'aurait plus pour elle que de généreux égards, une délicate pitié?... Effrayantes pensées, nées dans un isolement dont elle s'effrayait aussi, peu accoutumée à marcher sans guide dans les âpres sentiers de la vie, à résider sous un toit étranger, à rentrer seule dans un appartement désert, à s'y trouver, durant les longues heures de la nuit, face à face avec des textes de lois, vainement soumis à ses impuissantes méditations.

Peu à peu, devant ces réflexions, confirmées par les lettres pressantes de sa meilleure amie, de lady Margaret Fordyce, qui, sans avoir pénétré le secret mobile de sa conduite, sans croire qu'elle aimât David ou qu'elle aspirât à un second mariage, la dissuadait éloquemment de toute mesure extrême, de toute publicité malséante, de toute détermination téméraire; — devant ces réflexions, disons-nous, le beau rêve d'Eleanor, — rêve de liberté reconquise, de long amour récompensé, de liens rompus et renoués sous de meilleurs auspices, — ce beau rêve pâlissait et s'effaçait par degrés. Il eût fallu, pour y croire

encore, pour en conserver les illusions et l'enivrement, il eût fallu l'incessante présence de l'être chéri qui l'avait fait maître. Et David Stuart n'était pas là. Loin de lui, elle ne voyait plus, dans la sincérité de son ame, comment, après avoir violé le serment qui la liait à sir Stephen « jusqu'à ce qu'ils fussent séparés par la mort, » le même serment, répété au pied du même autel, lui donnerait pour la vie un autre époux. Et jusque dans cette promesse si fidèlement tenue, que son tuteur lui avait faite, de ne plus vivre auprès d'elle avant qu'elle eût cessé d'appartenir à un autre, elle voyait clairement qu'une idée de honte et de dégradation était attachée, même pour lui, à l'amour que lady Penrhyn pouvait ressentir pour tout autre homme que son mari.

Quand ces scrupules, tenant pour la plupart à son éducation religieuse, se dressaient entre elle et son amant, l'image de Clephane mourant, sa sublime et naïve prière s'y mêlaient presque toujours. *Notre Père, qui êtes aux cieux*, répétait-elle machinalement, et elle songeait à ses pauvres enfans, assis là-haut parmi les saints anges, à la droite de ce Père tout-puissant. — Priez, mère, lui disaient leurs voix argentines, résonnant au fond de son cœur malade.

Elle priait un soir, agenouillée et la tête dans ses mains. On frappa deux fois à la porte de sa maison. A ce bruit, tout son sang reflua vers son cœur. Fallait-il croire?... Était-ce?... Aurait-il oublié sa parole?... Allait-elle le revoir, *lui*?... Et, soudain relevée, n'osant avancer d'un seul pas, elle écoutait sur les degrés retentir les pas d'un homme... David Stuart, sans nul doute!... lui seul pouvait venir à cette heure!... La porte alors s'ouvrit, brusquement poussée...

Ce n'était pas David Stuart : c'était Godfrey Marsden, le rude marin.

VII.

Tout à l'heure encore Eleanor demandait au ciel d'être ramenée à Dieu, « même par la voie semée d'épines. » Elle comprit, dès les premiers mots prononcés par son frère, que son vœu allait être exaucé.

Il ne venait pas consoler, mais censurer. Du droit que s'arroge la vertu sur le vice, armé d'inflexibles principes, fort de sa conscience irréprochable, cet impeccable et rigoureux conseiller s'était promis de ne pas tolérer que la fille de sa mère donnât au monde le scandaleux exemple d'un divorce légal.

Seul il avait deviné, — dès long-temps deviné, — qu'Eleanor aimait David Stuart. Ceci lui donnait sur la conscience déjà ébranlée de la pauvre jeune femme une autorité dont il eût abusé volontiers, et contre laquelle Eleanor se fût certainement révoltée, si son parti n'eût été pris avant cette pénible entrevue. Elle ne s'en laissa détourner ni par

les injustes accusations de Godfrey, ni par ses dures paroles, ni même par le mépris dont il accablait David Stuart, — peu soucieux de froisser chez sa sœur les plus intimes, les plus profondes susceptibilités! Noblement résignée, elle fit mieux encore : elle accepta l'hospitalité que Godfrey lui offrait auprès de sa femme, bien que cette offre n'eût rien de très séduisant en elle-même, et qu'elle n'empruntât aucun attrait à la brusque franchise avec laquelle Godfrey déclarait agir en ceci bien plus pour la mémoire de leur mère que par affection ou dévouement pour Eleanor.

La raison l'emportait donc, ou, — plutôt encore que la raison, — l'empire des idées acquises, l'influence de l'éducation, le sentiment du devoir, le respect de la foi jurée, le poids du serment consacré par les dépositaires de l'autorité divine. Tout cela eût-il suffi, si David Stuart, n'écoutant que son amour, fût accouru près d'Eleanor alors qu'elle quittait, pour lui obéir, un époux infidèle, une maison où elle avait été abreuvée d'outrages? Hélas! Eleanor elle-même, dans la sincérité de son ame, n'osait pas s'en flatter.

Une première lettre de son tuteur, lettre de reproches amers, violens, injustes, qui arracha des larmes à ses paupières taries, obtint une réponse où cet aveu lui échappait :

« Vous me dites que je ne vous aimais point... Ah! ne m'enseignez pas la triste science des récriminations poignantes. Vous m'avez aimée, vous, depuis que vous avez eu le temps de songer à moi; mais moi, c'est depuis mon enfance que je vous aime. Votre amour pour moi fut une pensée entre mille autres; mon amour pour vous a été le lien de toutes mes pensées depuis que je me connais. Vous supposez peut-être que l'amour est impossible à des êtres séparés pour jamais; vous supposez alors que je n'ai pas chéri votre mémoire pendant ces longues années où je vous croyais mort, et que vous avez passées en Amérique? Ah! sachez-le donc, par-dessus toute réalité présente, actuelle, j'ai adoré le cher rêve de ce passé perdu qui avait mêlé pour un temps nos existences. Pendant les années que nous avons vécu ensemble, lectures, études, méditations, tout se rapportait à vous, à celui que je regardais comme ne devant jamais me quitter. Dans les années qui suivirent votre perte, ce fut en souvenir de vous que je continuai à lire, à étudier, à réfléchir. Une page marquée par vous, un trait de votre crayon à la marge d'un de mes livres, rien sous le ciel ne réjouissait autant mes yeux.....

« Et je vous aime encore, cher David Stuart. Le bonheur, non l'amour, s'en est allé; le bonheur, qui jamais ne me fut destiné, je le crains bien. Vous dites que j'avais bien compris la lettre où vous m'engagiez à quitter Penrhyn-Castle : vous avez raison; j'y attachais le même sens que vous. Une fois libre, être votre femme, c'est bien

là ce que vous entendiez m'offrir... Vous dites que j'ai accepté; vous avez encore raison. Vous pourriez ajouter, sans vous tromper davantage, que si, dans cette journée fatale, à l'heure où la tentation se trouva la plus forte, vous fussiez venu à moi, j'étais perdue sans retour... Mais ne regrettez point que ceci n'ait pas été. Sachez m'aimer assez pour ne pas le regretter. Remerciez au contraire le ciel d'être venu en aide à ma faiblesse..... »

Avant que ces lignes eussent passé sous les yeux de David Stuart, il avait compris lui-même qu'il devait une réparation à la pauvre femme dont il avait, dans un premier dépit, méconnu la tendresse et la généreuse abnégation. Une seconde lettre de lui, tracée peu d'heures après la première, était venue atténuer l'effet de celle-ci : il acceptait la séparation éternelle à laquelle son amie les condamnait tous deux; il déplorait, sans en accuser personne que lui-même, cette fatalité qui, deux fois, l'éloignait d'Eleanor, deux fois lui enlevait l'idéal de l'amour, l'idéal de la perfection. Vivre en paix, prier pour lui, David Stuart ne demandait rien de plus à sa chère et charmante pupille...

Eleanor avait renoncé à l'idée du divorce; elle était inébranlable dans celle d'une séparation définitive, et ne voulait plus, à aucun prix, sous aucune condition, retourner auprès de sir Stephen. Il fallut donc essayer un arrangement sur ces bases, et Godfrey Marsden s'en chargea; mais les lois anglaises lui laissaient peu de ressources, et sir Stephen n'accordait presque rien au-delà : sa femme l'avait quitté, disait-il, sans y être autorisée; il n'était nullement disposé à se séparer d'elle. Ayant égard aux circonstances dans lesquelles elle s'était éloignée, et à l'état de santé fort précaire où Godfrey l'assurait qu'elle était réduite, il consentait à lui faire, pour le présent, une pension suffisante à ses besoins; mais si, sa santé une fois rétablie, elle ne retournait pas auprès de lui, il menaçait de faire intervenir la justice pour obtenir qu'Eleanor revînt à Penrhyn-Castle. Et enfin, si elle méconnaissait les ordres de son mari, ses droits reconnus par les tribunaux du pays, sir Stephen, dégagé de toute obligation envers elle, cesserait de pourvoir, en aucune manière, aux nécessités de sa vie.

Rendons à Marsden cette justice, qu'il s'indigna de tant de rigueur; mais son indignation, dont s'émurent assez peu les *attorneys* et gens de loi chargés par sir Stephen de débattre cette affaire, n'aboutit qu'à obtenir une légère augmentation de la pension offerte par ce mari impérieux; il fut aussi convenu que cette pension serait servie pendant un terme fixe de deux années. Eleanor accepta ce répit comme elle acceptait, depuis son arrivée chez son frère, tout ce qui pouvait survenir, — comme elle acceptait ses âpres censures, — l'autorité qu'il s'attribuait sur elle, — les soupçons blessans qu'il lui témoignait parfois, — et les brusques allusions qu'il faisait, soit à la « dégradation »

dont il l'avait retirée, soit aux projets de divorce dont il semblait appréhender le retour.

Mistress Marsden, — insignifiante et douce créature, — nonobstant qu'elle fût, en tout point, le fidèle écho de son mari, — n'avait pu se défendre d'une vive affection pour Eleanor. Leurs enfans l'adoraient. Il est vrai qu'en mémoire de Frédérick et de Clephane, elle leur était une seconde mère, tout aussi dévouée, mais bien autrement intelligente que mistress Marsden elle-même. Par malheur pour eux, ses forces n'étaient plus au niveau des soins qu'elle voulait prodiguer à leur éducation, à leur santé. On fut quelque temps à s'en apercevoir : aucun mal apparent n'appelait sur Eleanor l'attention distraite de ses proches. Elle changeait cependant; elle s'affaiblissait peu à peu, et parfois elle se prenait à méditer cette locution particulière à l'idiome anglais : — Mourir de *cœur-brisé!* — mourir comme la fleur dont la tige est atteinte, mourir après quelque délai d'une sorte de vie sans séve, se flétrir, s'effeuiller, sécher sur pied.

Les médecins, consultés, ne trouvèrent rien à ordonner de mieux que des distractions et le changement d'air. Ils disaient que rarement ils avaient eu à constater une prostration aussi complète, sans aucun autre symptôme de maladie. Ils ajoutaient que les Anglais nés dans l'Inde sont plus spécialement sujets à ces langueurs énervantes, à ces atonies d'une constitution faible et délicate. Cette maladie, qui n'était pas une maladie, impatientait Godfrey, bien plus encore qu'elle ne l'apitoyait. Pourquoi Eleanor ne voulait-elle pas être heureuse? qui l'en empêchait? et quel lot que le sien, pour une personne plus sensée? Cependant il se souvint des soins assidus qu'elle donnait à ses enfans malades, des longues nuits qu'elle veillait à leur chevet, et il décida que la famille irait passer deux mois en Suisse.

Eleanor partit sans regrets; il lui sembla même, en quittant l'île de Wight, où les Marsden résidaient, que ce serait un soulagement pour elle de ne plus voir éternellement cette mer sans repos, si monotone dans ses régulières alternatives d'ombre et d'éclat, de tempête et de sérénité; mais, au sein des Alpes, sa santé ne s'améliora point. Dès les premiers jours, elle se sentit plus fatiguée que jamais. Dans une promenade sur le lac Léman, elle prit froid, faute des précautions nécessaires, et une légère inflammation de poitrine la força de rester à Genève, sous la garde de son affectueuse belle-sœur, tandis que Godfrey, toujours actif, allait et venait de tous côtés.

Elle était un soir étendue sur un sofa, tout auprès d'une croisée sous laquelle le Rhône roulait ses flots d'un bleu vif, lorsqu'un voyageur se fit annoncer à elle. C'était un honnête Écossais, vivant ordinairement à Penrhyn-Castle, dans les termes d'une intimité un peu subalterne. On eût pu le croire chargé par sir Stephen de quelque mission néces-

sairement peu agréable; mais, dès les premiers mots, il prit soin d'éloigner cette hypothèse. Il allait, disait-il, à Naples porter à la duchesse douairière de Lanark quelques nouvelles relatives à « l'heureux événement » qui venait de s'accomplir, et qui devait assurer le bonheur de lady Margaret.

— Et qu'est-il donc survenu de si heureux à Margaret? demanda Eleanor avec un doux sourire. Vient-elle d'acheter un autre Dunleath?

— Je vois, madame, que vous n'avez pas fait réclamer vos lettres à la poste, repartit le placide messager avec un sourire non moins doux. L'heureux événement dont je parlais est le mariage de lady Margaret avec M. David Stuart.

A ces mots, Eleanor frissonna légèrement et devint fort pâle. Elle put cependant demander ses lettres, qui justement venaient d'arriver; mais, quand elle eut reconnu sur l'adresse de l'une d'elles l'écriture de lady Margaret, elle voulut vainement l'ouvrir, et, après quelques efforts convulsifs, la laissa échapper de ses mains affaiblies.

Cette lettre, — vraie sentence de mort, — était la plus gaie du monde. Ignorant absolument le secret que lady Penrhyn avait soigneusement enfoui au plus profond de son ame, lady Margaret lui racontait comment une ancienne « amitié d'enfance » qui la liait jadis à David Stuart, — et qu'elle avait dû oublier en épousant M. Fordyce, — s'était naturellement réveillée lorsque de fréquens rapports de voisinage les avaient réunis, tantôt chez le duc de Lanark, tantôt à Dunleath; si bien qu'un jour, parlant de ce dernier domaine et de l'établissement qu'on y pourrait former, une même idée, accueillie par tous avec bonheur, s'était présentée à leur esprit. Cette idée si simple, si facilement admise, c'était d'unir Ardlockie et Dunleath, — de rendre à ce dernier manoir la splendeur qu'il avait perdue, et, — ajoutait en propres termes lady Margaret, — « d'y préparer un nid de duvet pour notre colombe blessée. »

La colombe blessée tressaillit quand ses yeux s'arrêtèrent sur ces mots. La triste réalité cependant ne lui apparut bien distincte que lorsqu'elle vit au bas de la lettre la signature nouvelle de son amie : MARGARET STUART. Ces deux mots résumaient pour elle trois pensées terribles : — Il ne m'aimait pas! — Je l'aime et je meurs! — Il a Dunleath, il a Marguerite, il est heureux, et je ne suis pour rien dans son bonheur!

Eleanor ne survécut que peu de jours. Tantôt un accès de fièvre, tantôt un redoublement de faiblesse; la fièvre toujours plus forte, l'abattement toujours plus complet. Les médecins fronçaient le sourcil en se parlant d'elle, puis immédiatement après ils causaient politique, voyageurs anglais, clientelle, etc. — Godfrey était allé aux glaciers de Chamouni pour employer le temps qu'Eleanor mettrait à se rétablir.

Un soir, Emma Marsden était seule avec sa belle-sœur. Celle-ci s'était assoupie : elle ouvrit tout à coup les yeux.

— Priez donc Margaret de chanter encore, dit-elle...

— A quoi songez-vous? repartit Emma... Personne ici n'a chanté.

— Oui... vous avez raison!... Je croyais cependant bien entendre ma chère Margaret et sa chanson favorite, *le Pays de loyauté*... Et tenez, il me semble encore.... Mais n'est-ce pas le bruit des eaux de la Linn... se heurtant aux rochers d'Aspendale?

— C'est le Rhône, chère amie... Vous savez qu'il passe sous nos fenêtres...

— Sans doute, sans doute.... Vous avez encore raison, ma bonne Emma;... c'est moi qui divague... Mais qu'ai-je donc ce soir?... Bonne sœur, sans vous effrayer, appelez quelqu'un!... Je me sens bien mal, bien plus mal!...

Emma n'eut qu'à jeter les yeux sur Eleanor pour se convaincre qu'elle disait vrai; aussi revint-elle de la chambre voisine, après avoir demandé du secours, son livre de prières à la main. Comme elle s'agenouillait au chevet de sa belle-sœur :

— Dites à Godfrey... quand il reviendra... murmura Eleanor...

Et il devait revenir le soir même!...

— .... Dites-lui, reprit-elle avec un effort, que je le remercie... Nous ne nous sommes pas toujours bien compris... mais je le remercie néanmoins.... Qu'il le sache... à son retour!...

La femme de chambre appelée par Emma venait d'entrer; Eleanor se souleva dès qu'elle la vit.

— Soutenez-moi, lui dit-elle... et, levant les yeux vers le ciel étoilé : — Emma, continua-t-elle d'une voix plus assurée et avec une expression d'extase épandue sur tous ses traits... Emma!... je vois mes enfans!... je les vois comme je vous vois.... là, là.... mon doux Clephane, mon gentil Frédérick.... Ils m'attendent.... Comment se peut-il?... Si près... si près et si loin!

Le sourire extatique flotta un moment encore sur les lèvres de la mourante; — il s'effaça en partie, — puis il y resta fixé comme par un pouvoir mystérieux. Le corps s'appesantit dans les bras qui le soutenaient... Eleanor commençait à ne plus souffrir.

Quand Godfrey rentra chez lui, deux heures après, il trouva sa femme en pleurs auprès du lit funèbre. A peine le vit-elle qu'elle se se hâta de comprimer ses sanglots. Lui-même ne pleura point; mais son regard s'arrêta, triste et morne, sur cette beauté qui n'était plus.

Après quelques minutes de réflexion, il se retourna vers sa femme.

— Tout est pour le mieux, dit-il. La volonté de Dieu sera faite. Faible comme nous avons vu cette femme contre les inspirations du mal, nous devons penser qu'elle échappe à de bien grands périls.

Même en ce moment, il se faisait juge de la pauvre morte. Rigide, implacable vertu, quels priviléges t'arroges-tu donc?

VIII.

Tabitha, comtesse de Peebles, donne tous les hivers de fort belles soirées, et très courues. On y voit des *lions*, des *étoiles* de toute sorte, surtout des lions et des étoiles littéraires. Un de ses habitués, poète d'un certain renom, remis sur quelque trace perdue par l'odeur d'un beau géranium, — et peut-être aussi par l'ennui de ne voir autour de lui que d'assez tristes visages, — ne s'avisa-t-il pas de lui demander, l'autre soir, ce qu'était devenue lady Penrhyn!...

Tib, à cette question indiscrète, se crut tenue de rougir et de baisser les yeux. Comment pouvait-on supposer qu'elle eût conservé le moindre rapport avec une femme séparée de son mari? Mais ne rougit pas qui veut, et Tib ne put qu'affecter un air distrait.

— Je la crois morte depuis long-temps, répondit-elle... mais je ne l'ai pas revue une seule fois après son départ de Penrhyn-Castle.

Puis, devinant que sa pruderie s'adressait mal, et jugeant, à l'air mécontent de son interlocuteur, qu'il gardait un bon souvenir à Eleanor, elle craignit d'effaroucher mal à propos cet ornement obligé de ses réunions.

— Venez lundi, reprit-elle; je vous ferai dîner avec quelqu'un qui vous en dira plus long sur ce sujet.

Le poète s'inclina, et revint très ponctuellement au jour indiqué. Dans l'intervalle, il avait envoyé à Tib une sorte d'élégie didactique intitulée : *Printemps*. Par une allusion délicate à cet envoi, Tib lui fit servir des pois verts de première primeur, et le poète ne songeait plus le moins du monde à Eleanor, quand, à l'issue du dîner, la maîtresse de la maison lui présenta un *gentleman* écossais du nom de Malcolm: c'était le même que nous avons vu porter le dernier coup à lady Penrhyn en lui annonçant si tranquillement « une bonne nouvelle ». Il était volontiers bavard, et, sauf quelques lacunes faciles à combler pour un poète, il mit son interlocuteur au courant de tous les détails qu'on a lus. Une fois sur la voie, notre faiseur de vers voulut en savoir plus long. Voici, en résumé, ce qu'il apprit :

Sir Stephen, devenu veuf, a épousé Bridget Owen. La loi écossaise, indulgente à ses heures, leur donnait ce moyen de légitimer leurs enfans adultérins, dont l'aîné se trouve maintenant héritier présomptif des domaines paternels, — y compris le petit cimetière où dorment côte à côte Clephane et Frédérick.

Lady Macfarren, furieuse de cette mésalliance, est à couteaux tirés

avec Bridget. Tabitha, comtesse de Peebles, prévoyant que son cher comte peut, d'un jour à l'autre, lui faire faux bond, s'est hâtée, tout au contraire, de se lier avec la nouvelle lady Penrhyn, et ces deux dames vont ensemble à Hyde-Park, l'été, se faire admirer à titres divers : l'une pour son bel équipage armorié, l'autre pour sa beauté singulière, originale, que lui envient les femmes les plus décidées à lui témoigner par leur mépris qu'elles connaissent « ses antécédens. »

David Stuart élève la fille de lady Margaret, — Euphemia Fordyce, — comme jadis il élevait Eleanor Raymond, avec le même zèle et le même succès. Sa femme lui a donné plusieurs enfans. L'aînée porte le nom d'Eleanor, en mémoire de l'amie qui n'est plus, qu'on regrette, et pour laquelle on prie.

Lady Margaret ne sait pas, — personne ne sait, — excepté Godfrey Marsden, réduit d'ailleurs à de simples conjectures, — qu'Eleanor a aimé David Stuart, et que David Stuart a voulu épouser Eleanor. Elle se croit la passion unique, le bonheur suprême de son mari; elle croit et mérite de croire qu'elle le possède tout entier; — mais cela n'est pas. Quelque chose de froid gît au fond du cœur de David Stuart, que nul sourire de Margaret, si radieux et si chaud qu'il puisse être, ne fondra jamais : — un souvenir triste, que toute sa brillante gaieté n'effacera point, le souvenir d'Eleanor, — de cette Eleanor si complétement à lui, — qu'il a aimée... qu'il a tuée.

Ce souvenir hante à ses côtés le beau domaine de Dunleath, — ce domaine, cause de tout le mal, — qu'elle voulait racheter pour le lui rendre, — qu'il tenta de ravoir, au risque de la ruiner, — et, par le fait, en ruinant l'avenir de cette douce et charmante créature.

Il ne regarde jamais sans quelque effroi cette enfant, préférée à ses frères et sœurs, qu'il a voulu nommer Eleanor, en mémoire de la chère morte; car il a peur que le ciel ne le punisse en elle, qu'il n'envoie la misère à la fille du tuteur infidèle, un mauvais mariage à l'homonyme de lady Penrhyn.

Cette enfant, sur les genoux de son père, le soir, au soleil couchant, ne sait pas s'expliquer pourquoi il se tait tout à coup, et pourquoi des ombres passent sur son front comme sur les murailles grises du château; mais elle comprend qu'il a du chagrin, et, sans le consoler autrement, elle appuie contre sa joue humide sa joue pâle et fraîche.

E.-D. Forgues.

HISTORIENS MODERNES

DE LA FRANCE.

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Il n'y a pas tout-à-fait deux ans que M. Alexis de Saint-Priest, dans la force de l'âge et du talent, faisait une entrée brillante à l'Académie française. Les dons éminens qui, depuis sa jeunesse, avaient fait le charme de toute la société polie, apparaissaient ce jour-là dans tout leur éclat au public plus étendu qui se presse dans ces solennités littéraires. Son discours, d'une familiarité élégante, ressemblait à sa conversation : c'était la même variété d'aperçus, le même tour d'ironie fine, la même surabondance de traits heureux. Ceux qui n'avaient fait que lire M. de Saint-Priest l'entendaient causer, et, malgré le mérite de ses écrits, c'était là encore la seule manière de faire vraiment connaissance avec lui.

La mort, quoi qu'on en dise, ne frappe point également, parce que la vie ne semble pas donnée à tous les hommes à doses égales. Il en est qui, par l'activité de leur pensée comme par le mouvement de leur sang, veulent vivre deux fois plus vite et deux fois plus. Il en est aussi qui répandent si libéralement les dons de leur intelligence, que le jour où la source tarit, la perte se fait sentir assez loin autour d'eux. M. de Saint-Priest était de ceux-là. Actif, studieux, capable (il l'a bien montré) de mener à fin des recherches approfondies et des travaux de longue haleine, il vivait pourtant de la conversation. Son esprit s'animait au contact des idées d'autrui. C'était pour ses rares facultés un exercice salutaire à peu près indispensable. La parole lui

était nécessaire pour stimuler, pour aiguiser la pensée. Ses entretiens animés du soir fécondaient ses sérieuses études du matin. Jamais homme, jamais auteur ne dut et ne rendit davantage à la société et à ses amis. Aussi cette société tout entière a-t-elle ressenti sa perte prématurée. Ses ouvrages, qui assurent sa réputation, ne la consolent qu'imparfaitement, parce que dans leur forme vive et piquante ils rappellent trop les graces d'une conversation qu'on n'entendra plus. On y suit à regret la trace d'un mouvement d'esprit qui s'est trop tôt arrêté.

On n'aurait jamais cru que ce fût à mille lieues de Paris et de la France, sur les bords de la mer Noire, au milieu d'une colonie demi-sauvage et demi-militaire, que s'était formé l'esprit le plus français et même le plus parisien qui fût au monde. M. de Saint-Priest avait vu le jour à Saint-Pétersbourg, en 1805, d'un père que sa naissance avait condamné à l'émigration, et d'une mère issue des plus anciennes familles de Russie. Son enfance s'écoula en présence d'un des plus singuliers spectacles qu'ait offerts ce temps fécond en aventures. Deux gentilshommes français, après avoir lutté jusqu'au dernier jour pour la défense de leur roi contre les factions, n'ayant quitté leur pays qu'après les derniers soupirs de la justice et de la liberté, employaient les loisirs de l'exil, non point à se repaître d'illusions ou à ourdir des complots stériles, mais à initier des populations encore barbares aux premiers rudimens de cette civilisation moderne, dont ils avaient dû eux-mêmes combattre et fuir les excès. M. Armand de Saint-Priest, père du jeune Alexis et fils d'un des plus intelligens ministres de Louis XVI, M. le duc de Richelieu, portant un nom plus illustre encore, petit-neveu du prélat superbe, petit-fils du guerrier frivole, avaient reçu de l'empereur Alexandre la mission de gouverner et presque de conquérir une seconde fois les provinces mal soumises de la Nouvelle-Russie et de la Podolie. Deux courtisans de Versailles avaient charge de dompter et de polir les fils des Scythes; ils portaient dans cette tâche, entre les guet-apens des montagnes, les pestes et les famines, cette audace pleine de sérénité et d'élégance qui avait aidé les émigrés à supporter leurs malheurs, en leur faisant pardonner leurs folies. Ils y formaient en eux-mêmes de plus solides qualités d'administrateurs et de politiques. Ce fut ainsi à l'école la plus raffinée du XVIIIe siècle, mais en présence d'une nature rude et mal domptée, entre les souvenirs des salons de Paris et la vue des chariots roulans qui servaient de demeure aux tribus tartares, que se passa la jeunesse d'Alexis de Saint-Priest. Il apprit au lycée français d'Odessa à parler la langue de Louis XIV en l'entrecoupant de sons échappés à celle d'Attila. Il eut par là sous les yeux les deux conditions extrêmes de la société humaine : source féconde d'enseignemens qui n'étaient pas perdus pour sa jeunesse sérieuse, de rapprochemens inattendus, de contrastes piquans qui exerçaient sa sagacité précoce, et qu'il mettait en réserve pour l'avenir.

La race eut sur lui plus d'influence que le climat et le sol. Né de la civilisation, mais élevé au milieu de la barbarie, M. de Saint-Priest appartint dès le premier jour au monde civilisé. Les premières qualités qui se développèrent en lui furent les qualités sociales par excellence. Il regardait, il observait, à l'âge où tant d'autres ne font que voir et sentir. Il formait des jugemens fins à cette époque de la vie où, chez la plupart, l'imagination se trouble par la vivacité même des impressions dont elle s'anime. Lisez le récit qu'il écrivait vingt ans après de cette administration sage et curieuse du duc de Richelieu à Odessa. Dans le tableau des lieux et des hommes qu'il avait connus tout enfant, vous ne trouverez aucune trace des confuses impressions de la jeunesse. Ce sont les jugemens d'un esprit mûr et les remarques d'un spectateur intelligent. La nature matérielle (qu'il sait pourtant décrire d'un trait précis et courant), toute riche qu'elle soit sur ces côtes fertiles de la mer Noire, ne touche que médiocrement l'écrivain. Il avoue qu'il avait besoin, pour s'arrêter avec complaisance sur l'amphithéâtre imposant qui enferme l'ancienne Tauride, d'évoquer à l'instant les souvenirs classiques d'Iphigénie et de Mithridate, et de peupler le désert au moins des fantômes de la fable et de l'histoire. Mais que, sur cette plage et dans cette ville qui ressemble à un camp plus qu'à une cité, apparaisse tout d'un coup une véritable princesse d'Occident, une fille d'Autriche, une sœur de Marie-Antoinette, la reine Caroline de Naples, se rendant de Palerme à Vienne par Constantinople, pour éviter les longs bras du maître de l'Europe, à l'instant la scène s'anime; on dirait que le jeune observateur de dix ans a ouvert ce jour-là ses yeux plus que de coutume, pour ne rien perdre de cette procession d'un autre monde. Rien n'est mieux peint que les vives conversations de la reine pendant les longues heures de voyage que le père de M. de Saint-Priest passa dans sa compagnie. Le laisser-aller d'une vie d'aventures et des habitudes italiennes qui n'ôtaient rien à la dignité royale, les souvenirs abondans, les récits pleins de feu, les sarcasmes pleins de verve, interrompus par l'adhésion cérémonieuse et burlesque d'une vieille dame d'honneur, tout, jusqu'aux misères de ce cortége royal et fugitif, s'était gravé dans cette jeune tête avec le relief du drame de l'histoire.

De tels instincts appelaient rapidement Alexis de Saint-Priest vers le théâtre où se jouent depuis tant d'années les grandes scènes tragiques ou comiques de l'histoire européenne. La restauration rendit à son père une patrie et l'appela à la chambre des pairs. Alexis le rejoignit, à peine âgé de dix-sept ans, en 1822. Il arriva à Paris dans un de ces momens de calme qui faisaient concevoir à la France l'espoir que la monarchie donnerait quelque durée aux bienfaits de la liberté. Par sa naissance, par le mariage brillant qu'il contracta de très bonne heure, il se trouvait placé naturellement dans la société formée des

débris de l'ancienne aristocratie, dispersée par l'émigration, rassemblée de nouveau autour du trône, et qui essayait de se façonner à la politique pour reprendre son rang dans la France renouvelée.

Des hommes comme Alexis de Saint-Priest étaient rares et eussent été bien nécessaires dans cette société pour renouer ses traditions interrompues. M. de Saint-Priest possédait à un éminent degré quelques-unes des qualités qui auraient fait le renom d'un grand seigneur d'autrefois. La culture assidue des lettres, la pureté du goût, le sentiment et l'amour du beau dans toutes les œuvres de l'intelligence ont figuré en effet au premier rang parmi les titres d'honneur de l'ancienne aristocratie française. Ce ne fut pas là seulement pour elle un délassement, encore moins une prétention. A y bien regarder, peut-être est-ce par son action sur les lettres que l'aristocratie a véritablement contribué au développement historique de la France. Si l'on voulait définir le rôle de la noblesse de France dans notre histoire, on ne saurait, pour être équitable, dire qu'il ait été politique, mais il fut avant tout belliqueux et littéraire. Les armes et les lettres furent de très bonne heure l'apanage de cette classe brillante et irréfléchie qui ne sut jamais prendre les allures graves d'une magistrature politique et se laissa facilement évincer par une royauté ambitieuse et par une bourgeoisie patiente du gouvernement de son pays. La noblesse n'a jamais gouverné en France, mais elle a défendu le sol par son courage et formé l'esprit français, quelquefois par d'excellens modèles, toujours par une critique pleine de goût et de bon sens. Il n'est pas de nation peut-être qui compte autant d'hommes de qualité parmi ses grands écrivains. Montaigne, La Rochefoucauld, Vauvenargues, Buffon, ne sont pas même les plus éclatans. Il faut nommer avant tout ces simples gentilshommes ou ces femmes incomparables qui ont su donner au récit de leur vie ou aux élans de leur cœur les traits éloquens du génie. Il faudrait énumérer ces correspondances et ces mémoires, genres nouveaux de littérature presque inconnus hors de France et éternellement liés désormais aux noms immortels de Grammont, de Sévigné et de Saint-Simon. Là se développa la supériorité véritablement originale de l'aristocratie française. Elle n'avait pas su donner des lois aux peuples dans les séances orageuses de la fronde, mais elle en dicta au style dans les savantes assises de l'hôtel de Rambouillet, et, gauchement placés sur les bancs fleurdelysés du parlement, les ducs et pairs étaient à leur aise à l'Académie.

Associée ainsi par la littérature à tous les progrès de l'esprit français, ce fut par elle aussi que la noblesse prit part à ce mouvement du XVIIIe siècle dont on parle depuis cinquante ans, dont on pourra parler un siècle encore, sans en dire jamais ni assez de bien ni assez de mal. Les gens de lettres et les gens du monde descendirent ensemble et dans

un entraînement égal cette pente rapide et fleurie qui précipitait la France vers un abîme. On eut des discussions philosophiques dans des boudoirs, on tailla des ouvrages graves en madrigaux de salon. L'alliance se prolongea jusqu'aux portes de l'assemblée constituante; mais, il faut le dire, elle fut brisée là. Dans cette assemblée fameuse, qui eut tous les vices de l'ancienne France, dont elle secouait toutes les traditions, la littérature, mère de la déclamation, fit des écarts et prit des libertés que la noblesse ne put ni imiter ni approuver.

La rupture durait encore au moment où M. de Saint-Priest fut admis dans le monde de Paris. La restauration, sur ce point comme sur tant d'autres, n'avait malheureusement réussi à rien réconcilier. Trop mêlée à la philosophie et par conséquent à la politique du dernier siècle, la littérature en gardait l'empreinte aux yeux de l'émigration mal rassurée. Plus d'un grand seigneur qui, dans sa jeunesse, avait hanté librement les beaux esprits, regardait maintenant tout le travail littéraire, les idées ingénieuses, les phrases élégantes, l'éclat de l'imagination comme autant d'armes à feu périlleuses qui avaient fait explosion dans sa main. Il y avait de la philosophie et par conséquent de la révolution dans tout. Les noms eux-mêmes étaient mal famés, parce qu'on en avait trop abusé. On avait allumé tant d'incendies au nom des lumières, qu'un peu d'obscurité paraissait souvent préférable. Ces impressions étaient naturelles, mais leur conséquence était fâcheuse, et ce fut peut-être là, il est bon de s'en souvenir, une des grandes faiblesses du gouvernement de la restauration. Mal vue chez les partisans officiels du gouvernement monarchique, la littérature n'avait point perdu l'influence qu'elle ne cessera d'exercer en France sur l'esprit public. En renonçant à prendre sa part de cette puissance mystérieuse, mais irrésistible, l'ancienne aristocratie, déjà dépouillée, abdiquait un privilége de plus. Tout s'en ressentait autour d'elle, jusqu'à l'agrément de la conversation. Ce n'était plus ce badinage élégant qui avait plus d'une fois fait arriver la vérité jusqu'au pied du trône sous la forme d'un bon mot. Effrayée d'avoir trouvé autrefois tant d'écho, cette conversation s'enfermait elle-même dans un cercle d'idées convenues auxquelles on tenait d'autant plus qu'elles étaient au dehors plus contestées. La contrainte s'y glissait sous la forme d'une frivolité officielle, et c'en était fait de ce charme piquant que les étrangers admiraient autrefois dans nos salons, le contraste de la légèreté du ton et du fond hardi et sérieux des idées.

A ce point de vue, on l'a remarqué avec autant d'esprit que de raison, M. de Saint-Priest était un homme d'avant 89. Il aimait passionnément les lettres et ne les craignait pas. Élevé plus loin des orages de la révolution que ses contemporains, son esprit avait moins profité en prudence, mais aussi moins perdu de liberté. Il était encore du temps

et il arrivait du pays où Catherine avait correspondu plaisamment avec Voltaire. Il pensait peut-être que les plus grandes supériorités sociales cessent de dominer du jour où elles s'enferment. Sa conversation, comme son style, voulait avoir les coudées franches. Il se sentait écrivain lui-même et ne redoutait pas ses semblables, parmi lesquels un instinct secret lui disait qu'il ne trouverait que peu d'égaux. Ce fut là, sans doute, une des raisons qui distinguèrent d'assez bonne heure la manière de voir d'Alexis de Saint-Priest, de celle qui lui semblait tracée par sa situation sociale. Des succès de salon dans la sphère un peu étroite où ils étaient désormais restreints, de petits vers qu'il faisait avec grace, des comédies de société qu'il débitait avec art, ne lui suffirent pas long-temps. Il a livré lui-même au feu ces premières productions, jugeant sa petite gloire de coterie du haut de la réputation véritable où il était enfin parvenu. Il aspirait à un champ plus vaste, et voulait se retremper à des sources plus vives. C'était le temps où diverses écoles se disputaient le monde littéraire. Ici un groupe d'écrivains réfléchis portait dans l'histoire, dans la critique, dans la philosophie, une réforme qu'ils essayaient de rendre prudente; là, un essaim impétueux de poètes tentait dans l'art une révolution qu'ils ne craignaient pas de pousser à l'extrême. Les uns et les autres préparaient à la France, dirons-nous, de nouveaux progrès ou de nouvelles illusions? En tout cas, ils lui imprimaient un essor irrésistible. M. de Saint-Priest, sans s'asservir à aucune école, ne craignit pas de s'associer au mouvement général : il écrivit dans des recueils périodiques où l'esprit d'innovation littéraire côtoyait d'assez près l'esprit de libéralisme politique. On remarqua ses articles dans la *Revue Française*, avec satisfaction dans le public, avec quelque déplaisir peut-être dans les régions élevées du pouvoir. En les relisant aujourd'hui, comme tant d'autres dans ce recueil si riche d'idées, on n'a qu'un regret, c'est que le parti monarchique d'alors ait cru devoir témoigner tant de méfiance à toutes ces forces vives de l'intelligence, qu'il aurait pu tempérer en les absorbant, et qu'il ait plus d'une fois suscité lui-même l'hostilité en la supposant.

La révolution de 1830 surprit ainsi le jeune de Saint-Priest dans une disposition d'esprit un peu différente de celle du gouvernement et du parti qui s'écroulaient. Il était en relation d'amitié, en collaboration littéraire avec plusieurs des hommes que cette révolution amenait au pouvoir. La royauté nouvelle parlait de liberté et d'institutions qui assuraient à l'intelligence une part prépondérante dans les affaires. C'étaient autant de séductions pour M. de Saint-Priest, dont l'esprit avait la liberté de la force, et qui sentait que sa place était marquée partout où la pensée était en honneur. Une affection véritable le liait d'ailleurs au nouvel héritier du trône, à ce jeune prince que l'amitié seule a pu bien connaître, et qui semblait né pour rendre une séve plus

vigoureuse à la vieille institution monarchique. M. de Saint-Priest entra dans la carrière diplomatique par un poste élevé : il fut ministre successivement au Brésil, à Lisbonne, à Copenhague. La politique réclama pendent dix ans toute son attention. Mais quand le démon des lettres a pris possession d'un homme, il ne le lâche pas si facilement : on fait de la littérature malgré soi, en toutes choses, en lisant, en vivant, en écrivant. On porte en soi comme un spectateur intérieur qui observe tout d'un œil d'artiste, et fait provision d'idées et de couleurs à mesure que les événemens passent devant lui : l'écrivain se forme pendant que l'homme agit. Et si on a reçu du ciel (comme c'était le cas de M. de Saint-Priest) les germes d'un talent historique, alors rien n'est plus fait pour le développer que le spectacle des grandes affaires et surtout des affaires diplomatiques. Se trouver seul au milieu d'une nation dont on ne partage ni les intérêts, ni les idées, ni les habitudes, placé cependant au centre d'une machine dont on peut voir jouer tous les ressorts, connaissant tout le monde et ne s'attachant guère à personne, au fait de tout et ne prenant trop vivement souci de rien, quelle situation pour un observateur! C'est le tableau des passions humaines qui se déroule d'assez près pour qu'on puisse en quelque sorte le calquer sans que la main tremble; c'est une sphère politique dont on voit passer le mouvement sans en subir l'attraction. M. de Saint-Priest fit son profit, peut-être sans s'en douter lui-même, de cette situation sans pareille; tout entier aux affaires qu'il conduisait, il ne s'apercevait peut-être pas que ses dépêches préparaient un écrivain éminent. Il se montrait partout agent habile : il revint dans son pays historien accompli.

A dire vrai, il avait hâte d'y revenir. L'exil brillant d'un ambassadeur avait pourtant ses ennuis aussi bien que sa dignité. Il éprouvait de ces peines secrètes que les Parisiens seuls peuvent comprendre : l'impatience de ne pouvoir communiquer autour de soi, dans leur nuance précise, l'abondance des idées nouvelles qui se pressaient dans son cerveau. Nous avons eu sous les yeux, grace à une confidence pleine de bienveillance, des notes marginales mises de la main de M. de Saint-Priest à la *Correspondance* de Voltaire pendant son séjour à Berlin. A le voir entrer dans toutes les peines qu'éprouve un homme d'esprit captif loin de Paris, sentir toutes les pointes, faire saigner toutes les blessures, on reconnaît une expérience personnelle. Si Voltaire s'écrie par exemple : « Je mourrai heureux à Berlin! » M. de Saint-Priest ajoute à la marge : « Il n'aurait pas dit : J'y vivrai! » Si Voltaire dit avec regret : « Ce Paris que je ne vois plus, » le commentateur ajoute : « Voilà le poignard! » Enfin, quelque part, nous trouvons cette remarque pleine d'une finesse délicate : « Voltaire n'est sensible qu'à Berlin, comme Mme de Sévigné aux Rochers. Rien n'attendrit le cœur comme l'exil, volontaire ou non. » Et, pour qu'on ne

s'y méprenne pas, suit une invective contre le climat du Nord. On reconnaît là quelque rancune contre le ciel brumeux de Copenhague. Il y était arrivé sous de fâcheux auspices, à la suite d'une disgrace passagère, produit d'un de ces malentendus trop fréquens entre les ministres et leurs agens. Ni l'hospitalité bienveillante qu'il avait reçue dans cette capitale polie du Nord auprès d'un souverain éclairé, ni les richesses d'études et de sciences qu'il trouva dans les bibliothèques abondantes du Danemark, ne purent dissiper tout-à-fait cette nostalgie de la conversation parisienne que dix ans d'éloignement avaient mise à trop forte épreuve. Dès que M. de Saint-Priest eut pu achever dans ses loisirs sa première composition de longue haleine, ses deux savans volumes sur *la Royauté*, il se hâta de venir chercher dans son pays des lecteurs, des contradicteurs et des juges.

C'est au lendemain de l'échec reçu par la plus vieille royauté de l'Europe moderne, c'était à la veille de la proclamation de la république, que M. de Saint-Priest s'était proposé, comme sujet de travail, la recherche de la formation et du développement de l'institution monarchique dans le monde. Il avait été frappé du problème que présente à la pensée l'établissement naturel dans tous les pays, la persistance obstinée à travers les âges d'une forme de gouvernement qui semblerait, à première vue, conventionnelle et factice : la transmission héréditaire de l'unité de pouvoir dans une famille. Dès les temps les plus anciens dont l'histoire garde le souvenir, au berceau même de l'humanité, la royauté apparaît : elle se développe et se transforme avec les âges divers de la société. Patriarcale, théocratique, militaire, absolue, féodale, constitutionnelle, elle prend le caractère et pour ainsi dire le vêtement de chaque siècle et de chaque peuple; elle conserve ses traits constitutifs, elle est toujours une et héréditaire. Elle absorbe lentement, mais sûrement, en elle-même toutes les sociétés rebelles, qui, pour un temps plus ou moins long, prétendent s'en affranchir. La royauté hérite partout à peu près certainement des républiques. Quelle institution que celle qui commence avec Pharaon pour descendre jusqu'à la reine constitutionnelle de la Grande-Bretagne en passant par Charlemagne et Louis XIV, — qui fondait les pyramides il y a quatre mille ans et ouvrait hier la grande exposition de l'industrie! Assise sur ses vieilles et profondes racines, montrant son vaste tronc souvent creusé par l'orage, mais que chaque siècle en passant a enfermé d'un anneau plus fort, cette antique institution a l'air de dire aux lois passagères qu'un jour voit naître et mourir :

> Je puis encor compter l'aurore
> Plus d'une fois sur vos tombeaux...

C'était une idée nouvelle et féconde de prendre la royauté à son origine, de la suivre à travers ses phases, d'étudier ses transformations,

et de compter ses pas par ses bienfaits. C'était l'histoire générale du monde vue de son point culminant; mais, pour remplir complétement ce plan gigantesque, une vie entière de bénédictin n'eût pas suffi. M. de Saint-Priest n'y prétendit pas. D'infatigables recherches qu'il eut le bon goût et l'art de cacher par un récit entraînant, ne lui permirent pourtant de raconter que la période déjà assez longue qui s'étend de la fondation de l'empire romain jusqu'à l'ouverture des temps modernes. Dans cette forme incomplète, l'ouvrage demeure comme les assises majestueuses d'un grand pont que son ouvrier n'a pu achever. D'immenses matériaux ont été jetés dans l'abîme sans réussir à le combler.

Tel qu'il est, avec les défauts nécessaires d'un premier ouvrage, l'exubérance du style, la disproportion du plan et des détails, la hardiesse parfois un peu légère des assertions, le livre *De la Royauté* est peut-être l'œuvre de M. de Saint-Priest où son esprit a pris le vol le plus étendu. Nous connaissons peu d'analyses historiques plus remarquables que celle qui, dès le début du livre, nous fait pénétrer dans le véritable caractère de la monarchie impériale établie à Rome. Nous disons la monarchie, en distinguant, avec M. de Saint-Priest, cette expression antique de l'idée moderne et chrétienne que la royauté représente. M. de Saint-Priest le fait très bien voir : il y eut à Rome un pouvoir unique, une concentration excessive de l'autorité dans une seule main, mais il n'y eut jamais de royauté proprement dite. Cette distinction est autre chose qu'une puérile synonymie; elle cache une profonde différence matérielle et surtout morale. Qui reconnaîtrait la royauté à ce tableau éloquent que M. de Saint-Priest présente d'un césar romain à la fois consul, tribun, prêtre, général, et enserrant toute une société par ce réseau d'autorités et de despotismes divers?

« Étrange gouvernement! s'écrie-t-il; jamais conditions plus bizarres ne furent imposées par le pouvoir d'un seul à la docilité d'un grand nombre; jamais régime politique ne fut moins simple, moins naturel, plus enveloppé des ambages et des artifices d'une civilisation vieillie. C'est mystérieux comme un oracle, sombre et sourd comme un antre, captieux comme une énigme. Où trouver un asile et un recours? Le tribun perpétuel venge le père de la patrie, le préfet des mœurs protége le prince du sénat, le consul s'abrite derrière le bouclier de l'*imperator*, et le souverain pontife les couvre tous de sa robe de prêtre. Quelle est donc la nature de ce pouvoir? Quelle est cette hydre à six têtes? Est-ce une monarchie? est-ce une république? Autant de questions sans réponse, autant de piéges sans issue. Rome est toujours un état libre; elle n'a point de chef avoué; aucun titre ne le désigne à l'amour ou à la terreur publique. Toutes les magistratures sont conservées, et pourtant ce chef sans nom existe pour les absorber toutes; elles sont à la fois distribuées et réunies; c'est en vertu de ces magistratures,

c'est en leur nom qu'un homme surveille, gouverne, récompense et châtie. Épée froide et nue, sans aucun signe à sa poignée, suspendue sur toutes les têtes, et reconnaissable seulement à son tranchant (1)! »

Cette dernière image est saisissante; elle fait passer dans l'ame le froid du glaive. Mais qui jamais a éprouvé une pareille impression en suivant dans l'histoire de France le rôle bienfaisant de nos rois, source de toute justice, inventeurs et fondateurs des grands corps de magistrature, défenseurs vigilans de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, tour à tour contenant et soutenant l'église, protecteurs parfois intéressés, mais toujours efficaces, de la liberté civile de leurs sujets contre les despotismes enchevêtrés du moyen-âge? D'où provint cette différence? C'était là le grand problème qui se posait devant M. de Saint-Priest, et qu'il résolut avec sa perspicacité accoutumée, quoique dans des termes qui n'ont peut-être pas toute la clarté désirable. Pourquoi la monarchie impériale, qui a eu trois cents ans de durée, n'a-t-elle jamais pu prendre les allures calmes, la tranquillité majestueuse et protectrice de la royauté moderne? Pourquoi, malgré l'éclat des Jules et la vertu des Antonins, le pouvoir n'a-t-il jamais pu s'arrêter héréditairement dans une famille, de manière à prévenir, par une loi fixe, les troubles ensanglantés de l'élection, à tempérer, par l'éducation et l'habitude, l'étrange enivrement de l'autorité absolue? Pourquoi, malgré de longues années de paix, ce progrès sensible de décadence, cet abaissement constant des ames, ce désespoir d'une nation qui se sent mourir, et dont les Césars eux-mêmes ne peuvent pas se défendre? Que signifient cette tristesse pesante qui assombrit le front de Marc-Aurèle, ce dégoût de Sévère mourant? Pourquoi la plus grande monarchie du monde n'a-t-elle été pendant trois siècles qu'une suite d'aventures exploitées par une série d'aventuriers? « Tacite, disait Napoléon, n'a pas assez expliqué ses tyrans. » M. de Saint-Priest cite ce mot profond, et il essaie d'éviter le même reproche.

Il nous met en effet, nous le pensons, sur la voie de l'explication véritable en nous faisant toucher au doigt que toute l'histoire de ces trois siècles consiste dans une lutte sourde entre le sénat, qui conservait le prestige de l'autorité, et l'empereur, qui avait la force matérielle. Le sénat avait l'ombre et l'empereur la réalité du pouvoir; mais la réalité était sombre et triste, l'ombre était illuminée et glorieuse. Bien que le sénat fût rempli de toutes les créatures faméliques de César et d'Auguste, bien que plus d'un sénateur nouveau, gauchement drapé dans sa toge, fît entendre l'accent barbare de la Gaule ou de l'Ibérie, bien que les héritiers des plus grands noms ne pussent les porter sans fléchir, au sénat pourtant était le siége de Crassus et de Cicéron. Les murailles du temple de Vesta renvoyaient encore l'écho de

(1) Saint-Priest, *De la Royauté*, chap. Ier.

leurs voix. Le nom du sénat rappelait un état de société dangereux, mais brillant, dont l'intérêt avait pu souffrir, mais qui conservait l'attachement et le regret de toutes les nobles ames. Le sénat avait renfermé dans son sein tout ce qui s'élevait dans la société romaine au-dessus du niveau commun par la naissance, le talent ou les armes. Ce n'était pas comme le couronnement de ces grandeurs diverses, c'était sur leurs débris que la monarchie romaine s'était fondée. Quelque nécessaire que pût être d'ailleurs l'établissement de cette monarchie dans l'état général du monde, ce fut là (il faut en convenir avec M. de Saint-Priest) son vice originel. Elle n'était pas le produit, elle était l'ennemie du sénat. Ce n'était pas comme les chefs naturels des classes élevées et polies, c'était comme les complices habiles d'une faction populaire que les empereurs avaient fondé leur établissement monarchique. Ils n'étaient au fond que des Catilinas plus heureux, servis par le génie et les circonstances, qui avaient substitué une force régulière à une force brutale pour accomplir le but de tous les factieux, celui de couper toutes les têtes pour égaler toutes les tiges. Quelque haut qu'il fût parvenu, le despotisme des césars partait cependant toujours d'en bas. De là sa défiance constante, de là ses inimitiés sanguinaires contre les débris d'une aristocratie abattue, de là ce soin jaloux d'entasser tous les pouvoirs sur sa tête, de crainte qu'abandonnée à son libre cours, quelque parcelle n'en retournât à ses dépositaires naturels. Ainsi se traîna l'empire romain, entre un sénat régulièrement décimé, et des empereurs aussi régulièrement assassinés, entre des citoyens chaque jour plus avilis par des souverains chaque jour plus méprisables, jusqu'à ce qu'il ait mérité de la justice de la postérité le nom éloquent de Bas-Empire : expression d'une justesse incomparable, car cette combinaison d'un souverain qui exerçait une autorité sans prestige comme sans limites, et d'une nation qui prêtait une obéissance sans condition, mais sans respect, formait certainement le système de gouvernement le plus bas que le châtiment céleste eût réservé à une société coupable.

Toute différente fut, dans son développement et son origine, la royauté héréditaire des temps modernes. Elle s'élève au-dessus de la tête, mais non sur les ruines des diverses aristocraties qu'elle subjugue sans les détruire. Vainement rappellerait-on ici les longues luttes soutenues par nos rois pour la destruction de la féodalité et les progrès de l'égalité civile. Outre qu'il n'y a point de ressemblance entre la brutale et anarchique noblesse des temps féodaux et l'aristocratie romaine, élégante, civilisée, politique, mère de tant d'orateurs et de généraux, toute autre analogie manquerait également de fondement. Les rois d'Europe furent long-temps les premiers gentilshommes et les premiers seigneurs de leur royaume. C'est même ainsi, M. de Saint-Priest le fait très bien voir dans son second volume, que toutes les fa-

milles royales acquirent leur droit de régner. C'est après avoir été à la tête de la féodalité qu'ils entreprirent de la restreindre et de la dompter, et quand ils s'engagèrent dans cette lutte, c'était pour tendre la main à d'autres grandeurs nouvelles qui se débattaient pour s'élever et qu'ils aperçurent les premiers. Ils aidèrent l'aristocratie de l'intelligence, celle du travail et des richesses honnêtement acquises, à prendre place à côté de celle de la naissance et des armes. Merveilleuse propriété de l'institution royale! Elle s'associe successivement à tout ce qui est grand; elle couronne tout ce qui s'élève; elle se pare de tout ce qui illustre un pays. Sa grandeur n'est jalouse d'aucune autre. L'étendue de son pouvoir n'est même pas nécessaire à sa majesté, et peut-être ne paraît-elle jamais plus grande que dans ces formes savantes et compliquées que les temps modernes lui ont fait prendre, et où l'on voit sous son égide la liberté défendue par la parole, et le pouvoir disputé par le mérite.

Ces considérations, auxquelles l'entraînement du sujet nous conduit, font apprécier la grandeur de vues qui règne dans l'ouvrage de M. de Saint-Priest. C'est un de ces livres qui excitent la pensée plus qu'ils ne la satisfont; les points de vue, les idées naissent à la lecture, et l'on sait gré à l'auteur de nous mettre ainsi sur la voie de découvertes nouvelles. Dans le cours de ses études historiques, M. de Saint-Priest a dû plus d'une fois profiter de ce coup d'œil étendu qu'il avait jeté sur l'histoire universelle. Un succès plus populaire attendait son second ouvrage, celui qui restera comme le véritable titre de sa réputation, l'*Histoire de la Conquête de Naples*, par Charles d'Anjou.

En écrivant cette histoire, M. de Saint-Priest remplissait presque un devoir patriotique; il réparait une ingratitude insigne de la France envers elle-même.

Nous savons mal notre histoire en France. Nous aimons peu notre passé. C'est un vice qui date de loin. Chaque génération insulte volontiers sa devancière, et se prépare ainsi un traitement pareil de la part de la génération qui la suit. Nous avons, dans les siècles écoulés, des richesses de gloire dont nous faisons peu de cas. Dans l'opinion courante, à peine avons-nous valu quelque chose avant le siècle de Louis XIV. François Ier seul semble avoir trouvé grace devant l'oubli, en faveur de quelques mots douteux, ou de quelques refrains de ballades. Mais conçoit-on qu'une nation chrétienne, et qui a eu quelques prétentions à la poésie, n'ait jamais consacré un souvenir d'art ou d'éloquence à la mémoire de saint Louis? Conçoit-on que les scènes un peu niaises du chêne de Vincennes soient tout ce qui reste dans la mémoire populaire du roi qui fut à la fois un saint, un législateur et un chevalier, qui joignit l'éclat des aventures à la sagesse des institutions, exerça sur le monde chrétien le double ascendant de la vertu et de la

puissance? Si nous avions un juste sentiment de nous-mêmes, nous revendiquerions le siècle de saint Louis aussi bien que le siècle de Louis XIV. Le règne de saint Louis marque en effet le point culminant, le temps de halte et de repos de la monarchie féodale en Europe, comme le siècle de Louis XIV celui de la monarchie absolue. Ce fut le moment où le régime complexe, connu sous le nom de féodalité, atteignit le point extrême de régularité et de justice qu'il comportait. Saint Louis fut le roi féodal par excellence, et, à ce titre, il a exercé sur l'Europe de son temps la même influence prépondérante que quatre siècles après son plus superbe héritier. Consulté par tous les souverains, arbitre des querelles du sacerdoce et de l'empire, saint Louis avait fait dès-lors de la France la première des puissances chrétiennes. Un scrupule de conscience lui interdisait la conquête : un de ses frères s'en chargea, et la moitié de l'Italie fut soumise, sous ses yeux, par des Français.

Tel est le fait mémorable que M. de Saint-Priest nous a raconté pour la première fois sous son véritable jour. Avant la lecture de l'*Histoire de la Conquête de Naples,* nous n'avions jamais bien compris ni la grandeur de saint Louis, ni celle de la France du XIIIe siècle. M. de Saint-Priest nous a fait connaître qu'il y eut alors pour notre pays un véritable âge de gloire, pour lequel la postérité, surtout en France, était ingrate. Saint Louis est la grande figure de son livre: il tient, pour ainsi dire, le milieu du tableau; mais que de personnages curieux à ses côtés, tracés de main de maître! Charles d'Anjou, le vrai type de son siècle, par sa foi simple et sa main rude, Frédéric II et Mainfroi qui devançaient les âges suivans par les raffinemens de l'esprit et de la débauche, la pâle et tendre image de Conradin, tous ces portraits sont vivans, et d'un style à la fois sobre et vif. A peine çà et là remarque-t-on peut-être quelques traits d'esprit qu'il eût mieux valu dire qu'écrire. Parfois le naturel lui-même n'est pas dépourvu d'un peu d'art, ni la facilité de quelque recherche. En général, la marche du récit est grave sans cesser d'être animée, et conduit le lecteur au bout de quatre volumes, sans le fatiguer, ni par des lenteurs, ni par ces emportemens lyriques auxquels le goût des historiens modernes nous a trop accoutumés.

L'*Histoire de la Conquête de Naples* a une qualité qu'on mettait autrefois au premier rang parmi celles de l'historien, dans un temps où, du reste, il faut le dire, on la vantait sans la pratiquer. C'est une histoire impartiale, et qui n'est pourtant pas indifférente. L'auteur n'est pas sans préférence pour le bien ni sans indignation pour le mal, mais il est sans parti pris. Son histoire n'est ni un pamphlet ni un plaidoyer; il n'est ni l'avocat des papes ni celui des empereurs. On a l'air de plaisanter quand on dit que ce fut un mérite de ne point porter de passion

exclusive ni d'esprit de parti dans une histoire de 1250; mais il faut se rappeler que M. de Saint-Priest écrivait au lendemain du XVIIIe siècle et dans la pleine réaction du XIXe, qu'il avait lu l'*Essai sur les Mœurs* dans sa jeunesse, et qu'il assistait à une réhabilitation enthousiaste du moyen-âge, faite de compte à demi par une ferveur religieuse sincère et par un caprice de mode un peu frivole. Après avoir traité long-temps d'oppresseurs ignorans les pontifes éclairés qui furent les défenseurs de la liberté spirituelle du monde, saint Thomas de petit esprit et Dante de poète burlesque, on s'était avisé tout d'un coup de nous enseigner avec gravité à considérer le XIIIe siècle comme le point de perfection de la civilisation chrétienne et presque l'avénement du règne de Dieu en ce monde. La prépondérance temporelle de l'église catholique à cette époque donnait une apparence pieuse à cette opinion, que relevait aussi, sans qu'on s'en doutât, l'attrait piquant du paradoxe. M. de Saint-Priest savait être piquant sans être paradoxal. C'était peut-être un de ses traits les plus remarquables, que de savoir trouver l'originalité sans s'éloigner du bon sens, de ne point chercher l'intérêt dans la surprise et d'innover sans étonner. Sans crainte de paraître fade ou d'être accusé d'être tiède, il se pose dès la première page pour un appréciateur modéré de ces temps si vivement controversés du moyen-âge.

« A la tête des personnages de ce grand drame, disait-il, il en est un plus grand que tous les autres, la papauté. Entre les deux écoles historiques dont l'une n'a voulu voir dans les papes du moyen-âge que les tyrans de la volonté et de la pensée, tandis que l'autre applaudit toujours en eux les défenseurs de la liberté humaine, dont l'une a trop facilement trouvé du sang sur le manteau pontifical quand l'autre n'y a jamais aperçu un grain de poussière, je me suis frayé une route à la fois respectueuse et libre. J'ai rendu hommage à l'élévation presque constante du but, j'ai déploré le choix moins irréprochable des moyens; surtout je n'ai jamais perdu de vue les temps dont je racontais les passions et les violences. Ainsi que la monarchie, l'aristocratie et le peuple, la papauté participait de la rudesse d'une telle époque. Nul ne peut échapper à son siècle; même en le combattant, on reçoit et on garde son empreinte. La défense était alors inexorable comme l'attaque... Ceints du diadème ou de la tiare, couverts de l'étole ou de l'armure, les hommes du XIIIe siècle étaient ceux qu'a peints Dante et après lui Michel-Ange. Dans les ténèbres de la chapelle Sixtine, on découvre au-dessus de l'autel toute une population aux regards féroces, aux attitudes convulsives, et on se demande : Où sont les justes? où sont les damnés? »

En écrivant ce morceau brillant (où nous remarquons à regret quelques taches), nous ne savons si M. de Saint-Priest se faisait pour

son propre compte une idée assez haute du rôle de l'autorité spirituelle dans l'ordre immuable des dogmes catholiques; mais le rôle temporel de la papauté sur la scène mobile de l'histoire nous paraît sainement apprécié. Chrétien, il pouvait manquer quelque chose encore à ses convictions; historien, son jugement avait su trouver le point exact entre le paradoxe et le préjugé. Le dirons-nous même? admirateurs sincères comme nous le sommes de l'action de l'église catholique dans la civilisation moderne, nous aimons mieux cette appréciation mesurée que certains enthousiasmes maladroits qui compromettent le Dieu qu'ils adorent. Nous aimons mieux faire deux parts dans le moyen-âge, dont l'une revienne au compte de la barbarie encore mal domptée, et l'autre de l'église encore mal obéie, que de confondre dans une admiration, et par conséquent dans une responsabilité pareille, le mal comme le bien, les crimes comme les vertus, les servitudes comme les libertés dont ces temps tour à tour sublimes et grossiers offrent à chaque pas le singulier mélange. Le moyen-âge est placé comme au confluent de deux fleuves. Dans le torrent de la barbarie germaine se sont confondus les flots abondans et purs de la religion chrétienne. De là cette saveur étrange, tantôt amère et tantôt douce, que présentent leurs ondes mêlées. Le moyen-âge a toujours gardé la trace de sa double origine. Dans chaque institution, dans chaque peuple, presque dans l'intérieur de chaque homme, le barbare et le chrétien étaient toujours en présence, le vieil et le nouvel homme étaient aux prises. Aucun temps n'a jamais reproduit au dehors d'une façon plus évidente le spectacle de cette lutte intime que décrivait et que prédisait l'Évangile. Que le nouvel homme ait enfin dominé, grace aux efforts infatigables de l'église catholique et de la papauté, Dieu garde de le contester, et le livre de M. de Saint-Priest le prouve à chaque pas; mais son triomphe a précisément consisté dans l'anéantissement de la plupart des institutions violentes et serviles dont le moyen-âge donnait encore le spectacle. Nous voulons bien admirer le moyen-âge, mais à la condition que ce soit en le plaçant entre la barbarie en arrière et la civilisation moderne en avant, se dégageant de l'une et marchant vers l'autre. L'église catholique a guidé cette marche le flambeau de la vérité à la main, et le meilleur prix qu'elle ait obtenu de ses services, c'est le droit de se retirer de l'arène poudreuse des sociétés politiques, de ne plus se mêler activement des affaires humaines, où les mains les plus pures se souillent, de prier en paix au fond des sanctuaires pour les souverains détrônés et pour les peuples en révolution, au lieu de couronner un Charles d'Anjou tout couvert de sang ou de dévouer la tête charmante de Conradin par l'anathème à l'échafaud.

Nous croyons donc qu'en cette occasion M. de Saint-Priest fut bien

servi par l'impartialité naturelle de son esprit. Cette impartialité, que bien des gens prenaient pour de l'incertitude, était sa qualité dominante. Il la possédait naturellement à un rare degré, et, comme il arrive souvent aux dons qu'on possède, il y mettait aussi quelque prétention. Il avait le goût, presque la manie de l'impartialité. Tout ce qui sentait le préjugé, le parti pris, l'opinion étroite, répugnait à sa conscience, et lui semblait peu digne d'un homme d'esprit. Fermer les yeux à une vérité, de quelque ordre qu'elle pût être, lui paraissait un acte de mauvaise foi; écarter une idée fine, de quelque point de vue qu'elle fût aperçue, lui aurait paru un trait de mauvais goût. Cette extrême largeur d'esprit lui donnait souvent les apparences du doute, surtout quand elle semblait se porter sur cet ordre élevé de convictions à qui appartiennent le don d'enflammer les cœurs et le droit de dominer les consciences. M. de Saint-Priest passait pour avoir des convictions flottantes, parce que sa haine peut-être excessive pour l'intolérance lui rendait souvent difficile d'admettre l'autorité exclusive d'une vérité impérieuse et salutaire. Ceux qui suivaient de près le travail de son esprit ne s'alarmaient point de cette difficulté. C'est de nos jours surtout qu'il est vrai que qui cherche trouve. L'esprit curieux de M. de Saint-Priest cherchait sans relâche. Il a fini par trouver, et il restera comme un exemple que, dans un temps où la vérité n'a plus les préjugés d'enfance en sa faveur, l'examen impartial est encore ce qui la sert le mieux.

Ce progrès de ses opinions est surtout sensible dans les écrits nombreux qu'il a consacrés à éclairer divers points de l'histoire du dix-huitième siècle. Tel que nous avons dépeint M. de Saint-Priest, ce siècle de l'esprit et de la conversation par excellence devait avoir pour lui un attrait sans pareil. Il y trouvait, sinon le résumé de ses opinions, au moins l'idéal de ses goûts. Un salon du XVIIIe siècle eût été le théâtre naturel des succès de M. de Saint-Priest. La conduite des grandes affaires combinée avec le culte des lettres et les habitudes du grand monde, le duc de Choiseul signant le pacte de famille le matin, causant le soir avec l'abbé Barthélemy sur quelque point de grammaire ou d'histoire, ou s'asseyant au cercle de Mme du Deffand pour traiter d'une pièce nouvelle, tel avait dû être le rêve brillant, tel devait être le regret habituel de l'imagination de M. de Saint-Priest. Cette société toujours de loisir, molle et pourtant ardente, animée, mais sans esprit de parti, lui aurait fait une place où il aurait mieux aimé vivre que dans notre grand atelier parlementaire et industriel, au milieu de gens toujours pressés, entre une politique âpre, l'activité fébrile des intérêts et la vivacité des animosités personnelles. M. de Saint-Priest regrettait vivement ce parfum des graces que le XVIIIe siècle en fuyant avait laissé partout sur sa trace. Aussi conçoit-on que de bonne heure

l'histoire du XVIIIe siècle était l'objet de ses prédilections, et il avait résolu d'en tracer, sous une forme quelconque, un tableau fidèle. Il avait tenté cette entreprise, non sans quelque hésitation, à plusieurs reprises et de plusieurs côtés. Tantôt il avait voulu faire entrer l'histoire des lettres dans un cadre politique, tantôt projeter seulement les ombres sérieuses de la politique sur une œuvre toute littéraire. Il avait recueilli de nombreux matériaux sur le ministère du duc de Choiseul; puis enfin, à mesure que sa pensée prenait plus de largeur et son talent plus de hardiesse, il avait moins redouté d'aborder de front ce Protée à mille formes et de le saisir dans sa moelle et dans son essence. Quand la mort l'a surpris, il travaillait à une vie de Voltaire.

Ce travail devait sembler périlleux : il lui fut utile. Il aimait le XVIIIe siècle par un dangereux attrait. Une plus mûre réflexion lui apprit à le juger. Sous les graces apparentes, il découvrit bientôt les plaies cachées de la grande école du XVIIIe siècle : la légèreté sous l'élégance, la sensualité égoïste sous la sensibilité déclamatoire, l'ambition de dominer sous l'amour de l'indépendance. Il avait redouté longtemps l'intolérance religieuse; en pénétrant dans les débats intérieurs de la secte philosophique, il put se convaincre que l'intolérance est l'écueil de toutes les opinions ardentes, mais que la religion seule a le tempérament de la charité.

Ce jugement équitable se fit voir, dès son premier essai sur l'expulsion des jésuites, qui parut pourtant dans un moment de controverse passionnée, en 1844 (1). Il avait plu à la société politique du moment, comme si elle n'avait pas assez à faire avec les problèmes sociaux qui grondaient sous le sol, de se faire une grande difficulté arbitraire au sujet de la présence ignorée et paisible de l'ordre des jésuites en France. Les uns exhumaient d'anciennes lois qu'ils n'avaient pas l'intention d'appliquer; les autres protestaient ardemment contre des violences qui, au fond, ne leur faisaient que médiocrement peur : tous deux s'adressaient à grands cris au gouvernement, responsable de tout, comme c'est l'ordinaire, et qui ne savait auquel entendre. Au milieu de ce conflit de colères factices, mais bruyantes, quand M. de Saint-Priest se présenta pour donner des détails curieux sur l'expulsion des jésuites au siècle dernier, chacun se précipita avec avidité pour lire un pamphlet. On trouva un récit grave et piquant, plein de révélations curieuses, mais exempt de toutes récriminations amères. On apprit que l'accusation des jésuites devant le parlement avait été dictée par des motifs puérils, que la sentence avait été inique, l'exécution brutale, mais la défense et l'attitude de l'ordre assez médiocres, et fort dégénérées de ses glorieux fondateurs. Il n'y eut rien de décidé sur la

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1844.

vieille querelle de Pascal et de la société de Jésus; mais on put conclure que, si Escobar avait eu le tort d'absoudre par des subtilités de conscience des fautes réelles, les ennemis des jésuites, suivant un procédé contraire, surent faire frapper ce jour-là par le bras séculier des crimes imaginaires.

Si la vie de Voltaire avait paru, elle eût été conçue dans le même esprit d'équité. Ce n'eût été ni un libelle ni un panégyrique; c'eût été un portrait vivant. A peine peut-on trouver quelque ébauche informe de ce grand travail dans des notes rapidement écrites à la marge de la longue correspondance où Voltaire a mis lui-même toute son ame. M. de Saint-Priest interrompait chaque matin une lecture attentive pour jeter sur le papier les premières improvisations de sa pensée, ou même l'exubérance de ses propres sentimens. Il ne nous a été permis de jeter qu'un coup d'œil sur ses confidences tout-à-fait intimes; mais il nous a suffi pour apercevoir quelques traits empreints de cette verve du premier jet qui manque souvent aux secondes touches. Jamais Voltaire sans doute ne s'était vu observé d'aussi près ni par des yeux aussi perçans. Le grand homme a été pénétré de part en part, nous dirions déjoué, si cette expression ne répondait mal au sentiment qui animait M. de Saint-Priest. Le biographe est sans illusion, mais il n'est pas sans sympathie pour son modèle. On n'approche pas de ces riches natures, dans lesquelles la main de Dieu a déposé le génie, sans se sentir pris pour elles d'une involontaire affection. M. de Saint-Priest est plein d'une pitié intelligente pour les misères enfantines de l'imagination et de l'amour-propre qui tiennent de si près à la sensibilité exquise du talent. Il pardonne en souriant à Voltaire ses vives et presque tragiques émotions sur le succès de ses drames, sa susceptibilité prompte à s'irriter à la moindre atteinte du sarcasme (dont lui-même il était si prodigue pour autrui), sa tendresse prolongée sans dignité auprès des nouveaux amours de sa maîtresse, puis la douleur de la mort d'Émilie si vivement ressentie et si promptement effacée, enfin le mélange d'une complaisance extrême et d'une familiarité de mauvais goût auprès des souverains. Ainsi sont faites, M. de Saint-Priest le comprend, ces choses légères qu'on appelle des ames de poète. Rien n'est délicat comme les remarques qui accompagnent la fin moitié pathétique et moitié ridicule de cette pédante et pourtant touchante Émilie. — *Contraste fréquent de la plaisanterie et de la mort!* s'écrie-t-il; *tout ceci doit être raconté avec gravité et sans sarcasme.*

Mais quand éclatent enfin ces longues haines qui firent oublier à Voltaire et le bon goût dont il avait donné tant de modèles, et l'humanité dont il se portait pour défenseur, quand on le voit invoquer la censure contre Palissot et déshonorer Fréron sur les planches, solliciter les rigueurs des pasteurs de Genève contre Rousseau sans asile, et disputer

ainsi à l'auteur du *Vicaire savoyard* un toit et un morceau de pain, quand enfin son impiété croissante dégénère en rage sénile et empreint sur son visage l'expression d'un rire presque diabolique, M. de Saint-Priest détourne ses regards avec un sentiment que le respect de l'âge et du génie parvient à contenir, mais non pas à cacher.

Cette étude, qui occupa les dernières années de M. de Saint-Priest, devait être au fond profondément mélancolique. Rien n'est triste à suivre comme le cours et le déclin d'une vie humaine, quelque longue qu'elle puisse être, lorsque surtout, derrière les rives pâlissantes de la terre, d'autres perspectives ne se découvrent pas. Une biographie intime et détaillée est une œuvre douloureuse. On voit s'ourdir la trame insensible de la destinée; on voit les plus vives joies se dissiper, les douleurs elles-mêmes s'amortir, et tant d'impressions diverses, en passant, ne laisser d'autres traces qu'une ride de plus sur le front. Pendant que M. de Saint-Priest étudiait de près la plus remarquable vie peut-être des temps modernes, la sienne se précipitait rapidement vers son terme. Ses derniers jours furent remplis d'événemens et d'émotions. Il vit combler ses rêves d'ambition personnelle par des succès qui lui valurent une réputation incontestée; mais il vit tromper toutes ses espérances patriotiques par la chute d'un gouvernement qu'il avait aimé et servi. Il fut témoin de cette chute soudaine, non sans regret, mais sans remords, car, membre pendant dix ans d'une des chambres et souvent amené à faire opposition au pouvoir, il avait toujours usé avec mesure d'un droit alors sans péril. Il a tracé lui-même, du jour suprême de la monarchie, un récit pathétique qui fut en même temps un dernier hommage de justice, de dévouement (1). Père d'une tendresse extrême, M. de Saint-Priest avait pris lui-même plaisir à former l'esprit de ses deux filles à cette école de graces et de goût dont il était un modèle. Il les maria selon son cœur; mais il eut tour à tour à partager leur juste douleur et leur bonheur pur. Le sentiment paternel touche de près au sentiment religieux; aussi, quelque rapidement que la mort soit venue fondre sur M. de Saint-Priest, la religion l'avait devancée. Frappé d'un mal inattendu, pendant un voyage qu'il faisait à Moscou, au lieu même de sa naissance, dès qu'il connut son danger, il tourna sa pensée vers le ciel. Dans la paix de ce moment suprême, il eut encore un soupir, non point pour la vie ou pour la renommée, mais pour ses enfans et pour la France. Il est mort le 29 septembre 1851, à l'âge de quarante-six ans.

ALBERT DE BROGLIE.

(1) *Un Mot sur le 24 février*, dans la *Revue* du 1er juin 1849.

LE
CRÉDIT FONCIER.

I. *Des Institutions de Crédit foncier en Allemagne et en Belgique*, par M. Royer, 1846. — II. *Des Institutions de Crédit foncier et agricole*, par M. Josseau, commissaire du gouvernement; 1851. — III. *Exposé des Motifs soumis aux chambres de Belgique pour l'établissement du Crédit foncier*, 1851. — IV. *Enquête du Conseil d'état sur le projet de loi présenté à l'assemblée législative*, 1851. — V. *Rapport au nom de la commission parlementaire*, par M. Chegaray; 1851. — VI. Documens divers, etc.

Envoyé en 1844 dans plusieurs états de l'Allemagne, avec mission d'y étudier les institutions de crédit foncier, un laborieux et savant agronome dont la perte est des plus regrettables, M. Royer, se mit en quête de renseignemens avec cette ardeur d'investigation qui était son principal mérite. A son grand étonnement, la plupart de ceux à qui il s'adressa, loin de connaître le mécanisme des banques foncières, en soupçonnaient à peine l'existence. En Prusse, dit-il, où les associations de ce genre fonctionnent depuis trois quarts de siècle, et entretiennent une circulation de 400 millions de francs, des fonctionnaires, de riches habitans, des hommes de finance et de négoce, ne pouvaient fournir aucun renseignement sur des institutions qu'ils connaissaient à peine de nom, tandis qu'ils auraient donné toutes les informations possibles sur des banques industrielles de médiocre importance. Après mûr examen, la cause de cette ignorance cessa d'être un mystère pour M. Royer. C'est que les sociétés prussiennes de crédit immobilier, ne faisant pas des appels de capitaux avec promesse de gros dividendes, ne demandant ni intervention ni responsabilité du gouvernement, ne

suscitant ni difficultés ni procès, ne nécessitant ni un personnel nombreux, ni frais de gestion considérables, n'offrent aucun attrait aux agioteurs et aux coureurs d'emplois, les deux classes de gens qui, intéressés d'ordinaire au succès des entreprises nouvelles, les lancent avec fanfares, et parviennent ainsi à les vulgariser.

En France, les hommes qui se font une idée exacte du crédit foncier sont probablement moins nombreux encore qu'en Allemagne. Les éclaircissemens n'ont cependant pas manqué depuis environ quinze ans que cette affaire est à l'étude. Un mémoire sur les associations territoriales de la Prusse, lu à l'Académie des Sciences morales par M. Wolowski, donna le premier éveil à l'opinion : de ce travail, ainsi que de la lumineuse analyse qu'en fit M. Rossi, il résultait que la législation française en matière d'hypothèques faisait obstacle à l'application du mécanisme éprouvé en Allemagne. Le gouvernement s'empressa de consulter les cours de justice et les facultés de droit sur l'opportunité des changemens qu'on proposait d'introduire dans notre système hypothécaire. Les réponses contradictoires des magistrats et des professeurs, recueillies en trois énormes volumes, ont composé une glose fort érudite sans doute, mais sans conclusion. D'un autre côté, M. Royer publiait le recueil des statuts et des renseignemens relatifs aux établissemens qu'il avait observés en Allemagne. Les conseils généraux de l'agriculture et du commerce, invités à se prononcer sur la question du crédit agricole, procédaient à une enquête, publiée en 1846 et souvent consultée.

Après la révolution de février, les vagues notions répandues sur le crédit foncier se confondirent avec les théories à la mode sur le papier-monnaie. La tendance générale était de mobiliser le sol et de précipiter le courant des affaires, en émettant des papiers à cours forcé. Au mois de mai 1848, le ministre des finances déclara à la tribune qu'il avait déjà reçu cent cinquante ou deux cents plans de cette nature : il en existe certainement le double aujourd'hui. Ce système, formulé en projet de loi par quelques membres de l'assemblée constituante, ne résista pas à l'épreuve de la discussion publique.

On en revint modestement à la théorie allemande. Des propriétaires et des hommes de loi, réunis sous la présidence de deux anciens maires de Paris, se constituèrent en *association centrale*, dans la pensée d'éclairer l'opinion publique par des publications, et de solliciter l'initiative du gouvernement. Un comité de six personnes, choisies au sein de cette réunion, eut mission de rédiger des statuts, et de préparer les bases d'une société-modèle qui entrerait en exercice dès qu'elle y serait autorisée par une loi. Une légitime influence fut bientôt acquise à un des membres de ce comité, M. Josseau, avocat, qui, joignant l'intelligence des intérêts agricoles à la science des lois et à la pratique ju-

diciaire, est devenu le plus actif et le plus zélé promoteur de la réforme qui vient d'être décrétée (1). Envoyé en Allemagne pour constater les résultats les plus récens, M. Josseau a publié un livre qui complète et éclaire les travaux un peu confus de M. Royer. Il y a dix-huit mois enfin qu'un projet de loi, inspiré par l'*association centrale*, mit sérieusement la question à l'ordre du jour. Renvoyé au conseil d'état selon l'usage, ce projet y donna lieu à une enquête habilement dirigée par M. Vivien, et dont il restera un livre des plus instructifs à consulter sur cette matière. En même temps, une commission extraordinaire de trente membres avait été nommée pour aviser à la réforme hypothécaire et au soulagement de la propriété par le moyen du crédit. Après avoir refondu le plan ministériel, cette commission consigna ses propres idées dans un volumineux rapport, rédigé par M. Chegaray.

La révolution du 2 décembre ayant coupé court aux travaux parlementaires, un comité de six personnes reçut ordre de reprendre et de poursuivre plus activement que jamais les études relatives au crédit foncier. Enfin un décret en date du 28 février a posé les bases de l'institution, et avant peu de jours la grande affaire sollicitée depuis si long-temps, et si souvent promise, sera en voie d'expérience.

A notre tour, nous prenons à tâche de résumer cette controverse de quinze années, en disant comment les institutions de crédit foncier se sont développées, en quoi elles consistent, et de quelle utilité elles peuvent être chez nous, dans l'état actuel de la propriété et du crédit public. Comme il s'agit d'une innovation à laquelle toutes les familles peuvent se trouver intéressées, nous ne craindrons pas, malgré l'aridité de la matière, d'entrer dans quelques détails techniques et d'insister sur certaines explications.

I. — ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT FONCIER.

Deux conditions sont essentielles pour constituer le crédit : il faut que celui qui emprunte offre un gage d'une solidité incontestable; il faut que celui qui prête ait facilité de rentrer dans son capital aussitôt qu'il en éprouve le besoin.

Dans le crédit commercial, une banque prend à l'escompte un billet portant, entre autres signatures, celle d'un négociant qui lui confie en dépôt d'importantes valeurs, et dont elle est ordinairement la débitrice. Elle classe dans son portefeuille le billet escompté, et le remplace dans la circulation par son propre billet, que le public accepte comme argent comptant. Or, de cette double opération il résulte que la banque n'a aucune perte à redouter, puisqu'elle est préalablement

(1) M. Josseau a eu pour collaborateur, dans plusieurs de ses travaux, M. A. Delaroy, avocat, que l'*association centrale* avait choisi pour son secrétaire.

nantie, et qu'elle recouvre promptement ses avances, puisqu'elle a pour règle de n'escompter que du papier à court terme. Il y a plus, elle rentre en réalité dans ses déboursés bien avant l'échéance du billet, puisqu'elle se couvre au jour le jour par l'émission de son propre papier.

Dans le crédit public, la garantie collective de toute une nation, représentée par son gouvernement, inspire une sécurité légitime, et la facilité de négocier son titre à la Bourse permet au prêteur de dégager son capital du jour au lendemain.

Le crédit foncier repose sur une combinaison du crédit commercial et du crédit public. Comme dans le premier, le prêt est garanti par un nantissement matériel d'une solidité incontestable, et, comme dans le second, la réalisation doit s'opérer à volonté par la négociation du titre de créance.

L'idée du crédit foncier s'est manifestée pour la première fois vers l'année 1770. On en fait les honneurs à un négociant de Berlin nommé Wolfgang Büring. En fait, il en est de cette innovation comme de presque tous les progrès en matière administrative; elle ne résulte pas d'une conception théorique; elle s'est produite spontanément dans beaucoup d'esprits, quand les circonstances l'ont rendue nécessaire : elle a été fécondée à la longue par les leçons de l'expérience.

La Silésie avait beaucoup souffert pendant la guerre de sept ans, dont elle avait été le principal théâtre. Après la paix, elle se trouva plus à plaindre encore. La noblesse silésienne avait contracté de nombreux emprunts, à la condition de laisser prendre hypothèque sur ses domaines et d'accepter au pair une monnaie dépréciée. Tant que durèrent les hostilités, elle se dédommagea par le prix excessif des récoltes dans un pays menacé de famine; mais, à la paix, la monnaie ainsi que les denrées étant retombées à leurs prix naturels, la propriété resta sous le poids d'une dette énorme avec des revenus considérablement réduits. Dans l'impossibilité de faire honneur à leurs engagemens, les emprunteurs se virent avec effroi menacés de poursuites qui devaient aboutir à l'expropriation de la noblesse. La crise financière pouvait dégénérer en révolution politique. Le grand Frédéric se crut alors autorisé à intervenir. Il imagina de rendre un *édit d'indulgence*, c'est-à-dire un décret aux termes duquel un délai de trois années était accordé pour le paiement des dettes hypothécaires. Ce triste expédient préserva de l'expropriation les anciens détenteurs du sol, mais il acheva la ruine de l'agriculture en la privant de tout crédit. La crainte qu'un nouveau délai fût accordé arbitrairement pour le paiement des dettes exigibles écarta les capitalistes honorables : on ne trouva plus à emprunter qu'auprès des usuriers, qui proportionnèrent leurs profits aux risques dont les menaçait le despotisme.

Ce fut en ces tristes circonstances que les seigneurs silésiens choisirent pour leur agent Wolfgang Büring. En homme habile, celui-ci avisa aux moyens de rendre la confiance aux capitalistes. Sa première idée ayant été de s'adresser aux grands spéculateurs de la Hollande et de la Suisse, il fut conduit, en remaniant successivement les conditions du contrat qu'il voulait faire accepter, à offrir une hypothèque collective sur tous les biens nobles, à rendre les titres hypothécaires négociables et transmissibles par endossement, à assurer le paiement des intérêts en plaçant les débiteurs retardataires sous le coup d'une expropriation immédiate et sans frais, à prendre l'engagement de solder au pair, dans un délai de six mois, tous les titres dont le remboursement serait demandé à la société. Soit que la combinaison n'eût pas été comprise, soit que les craintes ne fussent pas dissipées, il y eut peu d'empressement de la part des capitalistes étrangers. Frédéric II trouva enfin le moyen de lancer victorieusement l'affaire en divisant les titres par petites coupures et en versant dans les caisses de la société 300,000 écus de Prusse (1,125,000 fr.) comme garantie complémentaire du paiement des premières annuités. Par une heureuse coïncidence, une succession de bonnes récoltes répandit l'aisance dans le pays. A défaut d'un placement facile pour les petites économies, on rechercha un papier donnant 5 ou 6 pour 100 d'intérêt. Les *lettres de gage* entrèrent ainsi dans la circulation, et s'y soutinrent avantageusement.

Dans les hautes régions du monde financier, on n'observait pas l'innovation sans quelque crainte, et, à vrai dire, les attaques semblaient justifiées par les vices du mécanisme primitif. La solidarité forcée de tous les propriétaires compromettait l'emprunteur solvable au profit de l'homme obéré; la facilité de battre monnaie avec du papier invitait au luxe une noblesse imprévoyante, et augmentait la dette hypothécaire, au lieu de la réduire. Rien n'avait été réglé pour l'amortissement. En offrant aux créanciers le remboursement dans les six mois, on laissait aux emprunteurs la faculté de se libérer à volonté : de là d'incessantes difficultés pour mettre en équilibre les recouvremens et les déboursés; mais le public ne s'arrêtait pas à des critiques de détail. Les résultats immédiats et décisifs pour lui, c'étaient l'intérêt de l'argent abaissé de moitié, les améliorations agricoles devenues possibles, les affaires de tous genres vivifiées par le nouvel élément introduit dans la circulation.

Aussi a-t-on vu depuis cette époque les établissemens de crédit foncier se multiplier, surtout dans les contrées germaniques (1). En 1788,

(1) La France ne resta pas complétement étrangère à ce mouvement. En refondant l'ancienne législation hypothécaire dans sa loi du 9 messidor an III, la convention inaugura un système de crédit foncier d'une grande hardiesse. Le propriétaire, autorisé à

il y en avait déjà cinq en activité dans la monarchie prussienne : on en compte treize aujourd'hui. Avant la fin du dernier siècle, le principe avait été mis à l'épreuve en Hanovre, en Danemark, dans les villes anséatiques. Après les guerres de la révolution, l'Autriche, la Russie, la Pologne, la Bavière, le Wurtemberg, cherchèrent dans diverses combinaisons de cet ordre un remède aux souffrances extrêmes de la propriété. Les documens consignés dans les livres de M. Royer et de M. Josseau donnent à penser qu'une quarantaine d'établissemens fonctionnent aujourd'hui en Europe.

Chaque société, en se constituant, s'efforçait de corriger les vices signalés par l'expérience. Le germe de l'amélioration la plus décisive se trouve dans les statuts de l'association fondée à Zelle, en 1790, pour le duché de Lunebourg, sous le patronage du roi de Hanovre George III. Ce prince avait sans doute étudié en Angleterre les systèmes d'amortissement à intérêt composé, dont on se préoccupait beaucoup à cette époque : il eut l'heureuse idée d'en faire l'application au profit de la propriété. Suivant ses conseils, on fit deux parts de la somme versée annuellement par le débiteur, l'une pour l'intérêt de la dette, l'autre pour l'amortissement, et cette dernière, capitalisée à intérêt composé, procura la libération de l'emprunteur d'une manière insensible. Cette combinaison est le ressort essentiel dans le crédit foncier. Il n'en est pas du propriétaire comme du négociant, qui, renouvelant son capital à chaque spéculation, peut se libérer d'un seul coup et à court terme : celui qui emprunte pour acheter un immeuble, ou pour améliorer une terre, ne perçoit qu'un faible revenu du capital qu'il engage; il ne peut donc éteindre sa dette qu'à la longue et par de faibles annuités. Tout autre mode d'emprunt l'expose à la ruine.

L'exemple donné par l'association hanovrienne ne fut pourtant pas compris immédiatement. Ce mode étant inconciliable avec la faculté d'exiger le remboursement à six mois de date, on craignait de discréditer l'institution en supprimant la clause à laquelle les porteurs de lettres de gage paraissaient attacher la plus grande importance. Cependant, à travers les bouleversemens que subit l'Allemagne pendant les trente années qui suivirent, il dut arriver bien des fois que les demandes de remboursement dépassassent les ressources disponibles. A

prendre hypothèque sur lui-même jusqu'aux trois quarts de la valeur de son immeuble, et pour une durée de dix ans au maximum, pouvait émettre des *cédules hypothécaires* payables à ordre et transmissibles par endossement. Ces titres devaient fonctionner dans la circulation comme les billets de commerce, à la différence qu'ils eussent été à plusieurs années de terme, et qu'en attendant le paiement, ils eussent produit un intérêt annuel payable au domicile du souscripteur. Ce système nous paraît très hasardeux; toutefois il est juste de reconnaître qu'il n'a pas été mis sérieusement à l'épreuve, plusieurs lois subséquentes en ayant presque aussitôt entravé l'exécution.

plusieurs reprises, le gouvernement prussien fut obligé de suspendre, par des édits d'indulgence, les poursuites dont plusieurs banques foncières étaient menacées.

En 1821 seulement, les propriétaires obérés de la Prusse polonaise résolurent de s'associer, en développant le principe déposé en germe dans les statuts de la banque de Zelle. L'association provinciale du grand-duché de Posen admit, comme base fondamentale, l'amortissement forcé, mais à longue date, au moyen d'une contribution annuelle ajoutée par l'emprunteur au montant de l'intérêt convenu. Au lieu de laisser à ses créanciers la faculté de demander le remboursement, elle se réserva le droit de l'offrir proportionnellement à ses ressources. Aux termes de ses statuts, elle doit désigner chaque année, par voie de tirage au sort, les numéros des lettres de gage qu'elle est en mesure d'éteindre, et offrir de les racheter au cours de la place, lorsqu'elles sont au-dessous du pair, mais avec une prime qui peut s'élever à 3 pour 100, lorsqu'elles dépassent le pair.

L'expérience démontra bientôt que la combinaison de Posen était la plus ingénieuse et la plus prudente. Le gouvernement prussien se mit donc en devoir de l'introduire dans ses autres possessions. La réforme des sociétés primitives fut entreprise et exécutée par une série de décrets rendus à partir de 1830. Les créanciers de chaque association, notamment ceux de l'ancienne société silésienne, ne perdirent pas sans inquiétude le droit de se faire rembourser en s'adressant directement aux administrations. Les cours allaient être écrasés, supposait-on, par l'abondance des titres jetés sur la place, et on ne pourrait plus réaliser qu'en subissant une perte considérable. Prévenu par une polémique généralement défavorable à cette réforme, le public n'y voulut voir qu'une banqueroute déguisée. Contre toute attente, les cours, soutenus par un amortissement régulier, se maintinrent avec une telle fermeté, que les vendeurs purent réaliser leur capital à volonté, et souvent avec une plus-value. Le gouvernement se crut dès-lors autorisé à entreprendre l'abaissement de l'intérêt, afin d'activer la libération des propriétaires débiteurs. En 1839, sommation fut faite aux détenteurs des anciennes lettres de gage d'en accepter le remboursement au pair, ou de se contenter d'un intérêt de 3 et demi pour 100. Les bourses régulatrices de Berlin et de Breslau ne s'étant pas émues de cette offre, la conversion fut acceptée par la presque unanimité des rentiers. En Silésie, les remboursemens demandés ne s'élevèrent pas même à 100,000 francs sur une dette de 150 millions. Il paraît même qu'on aurait pu sans inconvénient abaisser l'intérêt à 3 pour 100, puisque l'association du Wurtemberg, qui, au lieu de remettre à ses cliens des lettres de gage, leur compte des écus qu'elle emprunte, peut se procurer à 3 pour 100 tout l'argent dont elle a besoin.

Il va sans dire que les établissemens créés depuis vingt ans ont profité de l'expérience si heureusement accomplie en Prusse. On s'accorde à reconnaître que l'association de Gallicie, fondée en 1841, a porté ses statuts au plus haut point de perfection.

Les institutions dont nous venons de parler s'étant multipliées, surtout en Allemagne, on pourrait croire que leur succès tient à des conditions particulières à cette contrée. Il n'en est rien. Le crédit foncier peut être naturalisé dans tous les pays où les immeubles sont susceptibles d'hypothèques, et facilement transmissibles à défaut de paiement. Si l'Angleterre n'en a pas essayé l'application, c'est que son territoire y est encore régi par la loi féodale, et que d'ailleurs le crédit n'y manque pas aux agriculteurs. Un pays qui est, pour ainsi dire, une copie réduite du nôtre, la Belgique, est à la veille d'installer une caisse nationale de crédit foncier, destinée, comme les banques allemandes, à servir d'intermédiaire entre les propriétaires qui cherchent des emprunts et les capitalistes disposés à prêter. Ici le mécanisme, dont la portée s'étendra au pays entier, fonctionnera par l'initiative et sous la responsabilité de l'état.

Il faut donc reconnaître que, si les banques immobilières n'ont cessé de se multiplier depuis quatre-vingts ans, lors même que leurs ressorts étaient fort imparfaits, c'est qu'elles répondent à des besoins de notre temps, c'est qu'elles rendent d'incontestables services. Il résulte d'un tableau publié par M. Josseau (1) que les associations les plus importantes, groupant autour d'elles une population de vingt-huit millions d'ames, ont procuré à la propriété foncière plus de 540 millions de francs, montant des lettres de gage qu'elles ont actuellement en circulation. Dans la plupart de ces pays, où l'intérêt courant (nous ne parlons pas des transactions usuraires) s'élevait, au dernier siècle, à 10 et 12 pour 100, l'argent est tombé, pour les propriétaires, à 3 et demi, somme qui, avec l'amortissement et les frais, ne porte qu'à 4 et demi ou 5 pour 100 le déboursé annuel. Beaucoup de terres encore écrasées de dîmes et de redevances féodales s'affranchissant, une révolution ter-

(1) Nous résumons ici le tableau de M. Josseau :

Ressort des banques.	Population.	Circulation des lettres de gage.
Prusse (les sept associations principales). .	10,162,000	388,536,000 fr.
Hanovre (quatre associations).	1,759,000	34,000,000
Mecklembourg.	624,000	15,044,000
Saxe (deux banques).	1,836,000	3,750,000
Bavière, Wurtemberg et Bade.	7,565,000	43,271,000
Hesse-Cassel.	755,000	37,988,000
Nassau.	425,000	6,420,000
Gallicie.	4,702,000	11,414,000
	27,828,000	540,423,000 fr.

ritoriale et politique s'accomplit sans secousse. L'agriculteur, ayant le temps nécessaire pour recouvrer les avances que le sol exige et qu'il ne rend jamais qu'à longs termes, a essayé des améliorations. Les revenus publics ont augmenté en raison de la surabondance des produits et du mouvement accéléré des affaires.

En résumé, la possibilité d'adapter un système de crédit aux besoins et aux ressources de la propriété foncière est un fait acquis. Agences intervenant comme une sorte d'assurance réciproque entre les propriétaires et les capitalistes, engagement solidaire des emprunteurs, extinction de la dette par un amortissement obligatoire, mais à longs termes, garanties surabondantes offertes aux capitalistes, tant pour la conservation du capital que pour la ponctualité dans le service de la rente, négociation facile des titres à la Bourse au moyen d'un amortissement régulier qui en soutienne les cours, tels sont les principes que l'expérience a consacrés. Quant aux détails d'exécution, le mécanisme du crédit foncier admet des ressorts très variés. La plupart des associations sont des entreprises particulières, parfaitement indépendantes, quoique fonctionnant partout sous la surveillance de l'autorité; mais il y a aussi des institutions subventionnées et même dirigées par l'état (1), à titre d'établissemens d'utilité publique. Le plus souvent, l'établissement ne prête que son propre crédit, en délivrant aux propriétaires isolés des lettres de gage que ceux-ci négocient à leurs risques et périls; on voit aussi des caisses escompter directement leurs obligations et verser des écus à leurs cliens (2). Ordinairement, l'institution appartient aux emprunteurs, qui se réunissent pour offrir une garantie collective. Quelquefois ce sont des capitalistes qui vont au-devant des demandes (3) et spéculent sur les besoins de la propriété. Le rêve de beaucoup d'esprits, surtout en France, a été d'appliquer aux titres hypothécaires les procédés de l'escompte commercial, afin de procurer à la propriété immobilière des bénéfices pareils à ceux que réalisent les banques industrielles.

(1) *Établissemens fondés par l'état :* banque de Hesse-Cassel; différentes caisses, en Prusse, en Danemark, en Russie. La caisse nationale de Belgique sera une administration publique. En France, le gouvernement viendra en aide à des administrations particulières, non pas par des subventions, mais par de simples avances.

(2) Wurtemberg, Bavière.

(3) C'est sur cette dernière distinction que repose la classification de M. Josseau, savoir :

Associations de propriétaires emprunteurs : six sociétés qui existent dans les principales provinces de la Prusse, quatre banques territoriales dans le Hanovre, les banques de Gallicie, Saxe, Wurtemberg, Mecklembourg, Hambourg, Brême, Danemark, Russie, etc.

Associations de capitalistes spéculateurs : Banque hypothécaire de Bavière, Hesse-Darmstadt, Nassau, Wurtemberg, Suisse, la caisse hypothécaire et la caisse des propriétaires belges, etc. On pourrait ranger dans cette catégorie les anciennes caisses hypothécaires de Paris et de Marseille.

Ces formes diverses du crédit foncier sont déterminées par l'état économique de la propriété et par les lois qui la régissent, par les fluctuations de capitaux, par les tendances de la spéculation. Quelle combinaison est préférable pour la France? Il faudra résumer bien des faits et soulever bien des problèmes pour répondre à cette question.

II. — LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN FRANCE.

Que n'a-t-on pas dit sur les souffrances de la propriété dans notre pays? Le chiffre énorme de la dette hypothécaire, l'impossibilité de l'amortir, la faiblesse et l'incertitude des revenus, comparés au capital des immeubles qu'ils représentent, le défaut d'un crédit normal, l'usure dévorant ceux qui n'ont pas d'hypothèque à fournir, la rapide transmission des patrimoines glissant de mains en mains, au lieu de rester dans les familles, ce sont là des faits passés à l'état de lieux-communs et malheureusement vérifiés par l'expérience de chaque jour.

La France est assurément, entre tous les peuples civilisés, celui dont la dette immobilière est la plus forte. Le chiffre total des seules créances pour lesquelles inscription a été prise sur des immeubles était :

En 1820, de.	8,864 millions.
En 1832, il était de. . . .	11,233 millions.
En 1840, il atteignit. . .	12,544 millions.

La progression étant de 100 à 120 millions par année, le montant actuel des hypothèques doit flotter entre 13 et demi et 14 milliards; mais toutes les inscriptions ne représentent pas des créances effectives : il y en a beaucoup qui se rapportent à des dettes éteintes dont la radiation n'a pas été opérée; il y en a d'autres qui font double emploi, ayant été prises en même temps par les vendeurs d'immeubles et par ceux qui font des avances d'argent à l'acquéreur pour se libérer. On peut défalquer encore un certain nombre d'hypothèques judiciaires prises à tout hasard sur des biens déjà grevés, certaines hypothèques éventuelles prises par l'état à titre de cautionnemens, etc. Quelque importance qu'on attache à ces inscriptions nulles, nous ne croyons pas qu'on puisse en porter le montant à plus de 3 à 4 milliards, de sorte que, toutes radiations faites, on peut accepter le chiffre de 10 milliards sans crainte d'exagération (1). C'est presque le double de la dette de l'état en capital. On estime que, dans cette somme, les emprunts directs font nombre pour un tiers, et que les deux autres tiers représentent

(1) M. Chegaray se livre, dans son rapport, à une série de conjectures pour abaisser à 8 milliards le chiffre de la dette hypothécaire. Il faudrait entrer dans de longs détails pour réfuter ses calculs. Les nôtres sont conformes aux évaluations officielles émises à diverses époques, et nous ne les avons pas adoptées sans examen.

les inscriptions prises par les vendeurs d'immeubles pour le solde des prix de vente.

Dans l'exposé ministériel du 8 août 1850, on a évalué à 9 ou 10 pour 100 en moyenne le taux des emprunts sur hypothèques. M. Chegaray, après avoir analysé de nombreux documens, a abaissé cette moyenne à 7 pour 100. Il y a une distinction à faire, selon nous, entre les hypothèques provenant des emprunts et celles qui ont pour but d'assurer le paiement intégral des biens vendus. Il est peut-être permis d'évaluer l'intérêt des premiers à 9 pour 100, y compris les courtages et les frais à la charge des emprunteurs : quant aux autres obligations, qui sont les plus nombreuses, elles n'entraînent presque jamais un intérêt supérieur à 5 pour 100. A ce compte, la moyenne de l'intérêt à servir sur les 10 milliards de la dette hypothécaire serait de 620 millions (1), soit 6 1/5 pour 100.

Il était curieux d'établir par approximation le rapport qui existe entre les redevances qui surchargent la propriété territoriale, prise dans son ensemble, et la valeur qu'elle représente tant en capital qu'en revenu. Les administrateurs et les statisticiens qui ont entrepris ce calcul de probabilités ont commis, ce nous semble, une double erreur. Ils ont pris pour base les chiffres conventionnels du revenu cadastral, qui sont bien inférieurs aux chiffres des revenus effectifs; puis ils ont capitalisé ces revenus, à raison de 3 ou 4 pour 100, en bloc, sans distinguer les fonds ruraux des propriétés bâties. Par exemple, sans sortir du rayon des études provoquées par cette grande affaire du crédit foncier, M. Thiers, estimant à 2,200 millions la rente des immeubles de toute nature, capitalise cette rente à raison de 3 pour 100, ce qui lui permet d'attribuer à la totalité des biens-fonds une valeur vénale de plus de 73 milliards. M. Chegaray au contraire, après avoir réduit le revenu foncier à 1,920 millions, capitalise à 4 pour 100 et ne trouve plus qu'une valeur totale de 48 milliards.

Nous nous sommes appliqué depuis long-temps, et par des recherches de toutes sortes, à diriger quelques jets de lumière sur ce point, qui domine toute notre économie sociale. En consacrant dans ce recueil même (2) une analyse spéciale à l'industrie agricole, nous avons constaté que le revenu net de la propriété rurale (et, par revenu net, nous entendons seulement la part afférente au capital immobilisé par le possesseur du fonds, indépendamment du produit qu'il peut réaliser comme entrepreneur de culture), nous avons constaté, disons-nous, que le revenu net de la terre cultivable s'élève à 2 milliards 50 mil-

(1) M. Chegaray, portant l'intérêt à 7 pour 100, mais réduisant le capital de la dette à 8 milliards, n'estime l'annuité à servir par la propriété qu'à 560 millions.

(2) Voir, dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 septembre 1848, un article sur l'*Industrie agricole en France*.

lions, somme qui peut être capitalisée raisonnablement à 3 et demi pour 100. Quant au revenu net de la propriété bâtie, dans laquelle l'argent est placé généralement à 5 pour 100, il n'est certainement pas inférieur à 750 millions. On aurait donc une idée exacte des choses en résumant les données qui précèdent en ces termes :

	Revenu annuel.	Taux du placement.	Valeur en capital.
	fr.		fr.
Propriété rurale.	2,050,000,000.	3 1/2 pour 100.	58,574,000,000.
Propriété bâtie.	750,000,000.	5 id.	15,000,000,000.
	2,800,000,000.		73,574,000,000.

Ainsi, selon nous, le revenu total de tous les immeubles serait de 2 milliards 800 millions, somme qui porterait à 73 milliards 574 millions la richesse immobilière de la France.

Voyons maintenant les charges qui pèsent directement sur la propriété. Ce sont :

1° L'intérêt des 10 milliards de la dette hypothécaire évalué par nous à.	620 millions.
2° L'impôt. (Contributions foncières et portes et fenêtres)	298 »
	918 »

A ce compte, la propriété foncière devrait plus de la septième partie de son capital, et elle aurait à solder annuellement, tant pour l'intérêt des sommes dues à ses créanciers privilégiés que pour les impôts directs, près du tiers de son revenu net. N'avions-nous pas raison de dire qu'en aucun autre pays de l'Europe la propriété immobilière n'est dans une situation aussi déplorable qu'en France (1)?

Ce tableau est triste, et cependant il ne laisse voir qu'une partie de la vérité. Il s'en faut de beaucoup que les dettes hypothécaires soient les seules qui écrasent les possesseurs d'immeubles. Tous les hommes d'affaires savent que les propriétaires de la classe aisée ne se décident à laisser prendre inscription sur leurs biens que lorsqu'ils ont épuisé leurs ressources personnelles. Quant à la petite agriculture, ce n'est

(1) La Belgique, en raison de sa similitude avec la France, paraît être un des pays où la propriété foncière souffre le plus. Eh bien! il ressort des documens officiels, faits avec une remarquable précision, que la dette hypothécaire n'atteint pas en capital plus de la douzième partie de la valeur des biens-fonds, et que les prélèvemens annuels pour l'intérêt des créances et l'impôt foncier n'absorbent pas même la cinquième partie du revenu, savoir :

Valeur de la propriété en capital. . .	9,480,000,000 fr.,	en revenu, 284,000,000 fr.
Capital de la dette hypothécaire. . .	800,000,000	
Annuités à payer (pour l'impôt foncier 18 millions, pour la dette 37 millions).		55,000,000

pas non plus au crédit hypothécaire qu'elle a recours : les frais de justice, en cas d'expropriation, dévoreraient le gage et laisseraient le créancier à découvert. Le paysan pauvre livre des nantissemens qu'on estime à moitié prix et qu'il ne peut dégager; il achète à crédit, mais au tiers en sus de leur valeur, les semences, l'outil, la bête, sans lesquels il ne pourrait plus cultiver; il vend un coin de terre à réméré, sans s'apercevoir que ces expédiens sont des emprunts à 20 ou 30 pour 100, et qu'il n'évitera la ruine qu'en s'épuisant à force de travail.

Si du moins le fardeau de la dette foncière était également réparti! mais il n'en est pas ainsi. Les propriétaires qui ne doivent rien forment évidemment la majorité; ceux qui sont grevés doivent d'ordinaire la plus forte partie de ce qu'ils possèdent. Combien de malheureux cramponnés aux titres de leurs immeubles, comme le naufragé au débris qui le soutient à fleur d'eau, vivent de privations et d'expédiens jusqu'au jour où ils succombent!

On a remarqué bien souvent que le propriétaire, une fois obéré, entre dans une sorte d'agonie, et que sa perte inévitable n'est plus qu'une affaire de temps. En effet, les ressorts de nos institutions fiscales, faciles et doux pour ceux qui sont dans l'aisance, deviennent rigides pour ceux que la détresse paralyse. On sait, par exemple, que l'impôt foncier a pour base invariable une évaluation des revenus du sol qui remonte à une époque déjà lointaine. Or, dans son remarquable mémoire sur les systèmes de culture, M. Passy constate que la classification des terres établie par le cadastre ne répond plus aux faits actuels, que certains terrains, improductifs autrefois, ont été transformés par des amendemens, et sont devenus des fonds de première qualité. Supposons donc deux familles, l'une riche et l'autre nécessiteuse, possédant des terrains de la dernière classe, taxés autrefois à raison d'un revenu cadastral de 10 francs par hectare. L'une et l'autre imposées au dixième ont 1 franc à payer; mais tandis que la famille pauvre, condamnée à l'impuissance par sa pénurie, a laissé sa terre dans l'état primitif, l'autre, à qui les capitaux n'ont pas manqué pour effectuer des améliorations, a porté le revenu de l'hectare à 50 francs. Il résulte de là que l'un des deux contribuables continue à payer 10 pour 100 de son revenu, et l'autre 2 pour 100 seulement. Le procédé habituel pour augmenter l'impôt, qui consiste à ajouter des centimes additionnels à un principal invariable, accroît encore cette disproportion. Il est évident que chaque centime additionnel pèse d'un poids cinq fois plus lourd sur le contribuable dont le revenu est resté stationnaire que sur celui dont la force contributive est quintuplée.

Arrive tôt ou tard le jour de désolation où le propriétaire endetté est dépossédé de son bien, soit par une cession consentie, soit par autorité de justice. Les ventes d'immeubles, auxquelles on peut ajouter les ventes de récoltes sur pied, s'élèvent annuellement à plus

de 1,500 millions. Il semblerait, d'après cela, que le sol français tout entier, bâtimens et cultures, est acheté et revendu dans une période de quarante-huit ans; mais comme il est évident que les patrimoines se transmettent héréditairement dans un grand nombre de familles, et que les ventes sont infiniment plus fréquentes parmi ceux qui sont au-dessous de leurs affaires, il faut croire qu'il y a une classe de propriétaires nécessiteux entre les mains desquels les biens glissent avec une effrayante rapidité. Pour comble de malheur, chaque transmission entraîne des impôts et des dépenses qui retombent spécialement sur ceux qui auraient besoin de secours. Dans les droits d'enregistrement et de timbre, dans les frais de justice et les honoraires des gens de loi, le contingent des propriétaires à bout de ressources et qui vont succomber dépasse certainement 200 millions par an : c'est le coup de grace qui les achève.

Beaucoup de publicistes expliquent les souffrances de la propriété par le manque de crédit. Le crédit n'apporte pas avec lui le remède à tous les maux; mais il est la condition première du progrès, l'instrument de toutes les autres améliorations. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, ce n'est pas la faculté d'emprunter qui fait défaut aux détenteurs de maisons ou de terres, puisqu'ils sont endettés de plus de 10 milliards; mais ces emprunts sont presque toujours contractés dans des conditions telles qu'ils préparent la ruine de ceux qui sont obligés d'y avoir recours. Le négociant et le manufacturier qui obtiennent des avances d'argent en tirent un bénéfice supérieur à l'intérêt qu'ils s'engagent à payer; celui qui loue des maisons, comme celui qui exploite la terre, empruntent ordinairement à un taux supérieur au gain qu'ils réalisent. Loin de pouvoir se libérer avec leurs recouvremens, ils ne parviennent à acquitter la redevance annuelle qu'en écornant de plus en plus le capital. D'où vient donc que l'emprunteur dont le gage est le plus solide est précisément celui qui rencontre les conditions les plus onéreuses?

L'analyse complète des causes qui entravent le jeu normal du crédit immobilier serait un travail de longue haleine; nous signalerons seulement les obstacles les plus saillans.

Les emprunts hypothécaires occasionnent des frais qui s'élèvent à mesure que leur importance décroît. Un billet de commerce ne supporte que le droit de timbre à raison de 5 centimes pour 100 francs, et il n'entraîne aucune formalité dispendieuse. Les emprunts hypothécaires ont à payer pour l'enregistrement un droit de 55 centimes pour 100 francs, plus le timbre de la minute et de l'expédition, le certificat du conservateur des hypothèques constatant l'état de l'immeuble, le bordereau de l'inscription que le prêteur fait prendre, les honoraires du notaire pour la rédaction et la copie de la minute, etc. Quand vient le remboursement, commence une autre série de déboursés pour les

droits du trésor et les émolumens des officiers ministériels. Dans les états de frais, il y a des droits proportionnels seulement à l'importance de la somme, mais non pas à la durée du prêt : il y a des droits fixes qui pèsent d'un poids égal sur tous les emprunts, de sorte que le sacrifice à subir est d'autant plus considérable que la somme est plus faible, et que la durée du contrat est plus courte. Par exemple, il est démontré qu'une somme de 500 francs empruntée pour trois ans subirait une surcharge d'au moins 4 pour 100 pour l'impôt et les frais d'acte, indépendamment des 5 ou 6 pour 100 à payer pour l'intérêt : total, 10 pour 100.

Si le sort du propriétaire endetté est triste, celui de son créancier n'est pas non plus attrayant. D'abord il se dessaisit de son argent pour une période assez longue, et s'interdit les chances de bénéfices que pourrait lui procurer dans l'intervalle un placement plus avantageux. Il ne lui serait pas impossible, à la rigueur, de réaliser son capital en transférant sa créance, mais ce serait à la condition de faire renouveler les actes authentiques, et de subir à son tour des frais qui le mettraient en perte.

Ce n'est pas tout. « En France, a dit M. Dupin, dont M. Chegaray cite les énergiques paroles, celui qui achète n'est pas sûr d'être propriétaire, celui qui prête sur hypothèque n'est pas sûr d'être payé. » Cela tient d'abord à ce que les inscriptions ne sont pas centralisées (1). Indépendamment des hypothèques résultant des transactions, enregistrées et valables par ordre de date, le code français admet des créances privilégiées et occultes, des *hypothèques légales*, dispensées de l'inscription et primant toutes les autres. Les auteurs du code civil n'ont pas voulu que les droits des femmes, des mineurs et du fisc dépendissent d'une formalité d'enregistrement que leurs agens pourraient négliger. Cette décision a été fort applaudie, parce qu'elle répond à un vague sentiment de générosité naturelle; mais elle est fort ébranlée aujourd'hui, ainsi que le prouve ce concert de voix qui s'est élevé en ces derniers temps pour demander la réforme hypothécaire.

Comment conserver des doutes sur les vices du système français, quand on voit que le principe opposé est appliqué sans inconvéniens dans le reste de l'Europe, et que la plupart des pays qui ont adopté notre code civil l'ont modifié sur ce point? Dans les divers états italiens, on est parvenu à concilier, d'une manière plus ou moins complète, la sûreté des transactions avec les garanties destinées à protéger

(1) « Celui qui traite avec une personne qui se présente comme propriétaire d'un immeuble n'a nul moyen de s'assurer que cette personne ne s'est pas, par un acte enregistré dans l'un des trois mille bureaux de France, déjà dépouillée de la propriété qu'elle prétend vendre ou hypothéquer. » *Déposition de M. Glandaz, avoué, devant le conseil d'état.*

les femmes et les mineurs. Le système germanique, auquel se rattachent l'Allemagne presque tout entière, la Suisse allemande, la Hollande et la Grèce, a pour principe absolu que l'inscription sur les registres publics est l'unique preuve des droits qu'on peut avoir sur les propriétés. Ce système n'admet aucune exception à la règle de la publicité, règle qui détermine le classement des créances par ordre de dates. L'hypothèque proprement dite ne s'est pas introduite dans la loi anglaise : elle eût été incompatible avec le principe féodal qui régit encore la plus grande partie du sol. On emprunte seulement sur les propriétés transmissibles par le moyen du *mort-gage*, qui est une sorte de vente à réméré. Cette dernière coutume est passée dans les colonies d'origine anglaise, et surtout dans les États-Unis d'Amérique. A défaut d'hypothèque légale, les droits des incapables sont sauvegardés par la vigilance des parens et amis, qui, au moindre soupçon, appellent devant les tribunaux les tuteurs suspects de déloyauté ou d'imprudence. En dépit de ces exemples, on ne sait quelle force d'inertie a paralysé toutes les tentatives faites depuis dix ans pour modifier la loi hypothécaire dans un sens favorable à l'extension du crédit immobilier. Serait-ce que l'hypothèque légale et les droits occultes sont d'excellentes machines à procès?

Une autre cause d'anxiété détourne beaucoup de personnes des placemens sur hypothèques. A tort ou à raison, les législateurs français ont cru devoir opposer des entraves à la dépossession des propriétaires d'immeubles. Vous comptiez sur un remboursement, il vous écheoit un procès. Une procédure en expropriation dure trois mois au minimum, quand il n'y a pas d'incidens. Le moins qu'elle puisse coûter, c'est trois ou quatre cents francs, lors même qu'il s'agit de vendre une cabane de trois cents francs : il est vrai qu'il n'en coûterait pas beaucoup plus pour arriver à la vente d'un domaine de 100,000 fr. Le directeur de l'ancienne caisse hypothécaire, M. Silvy, appelé récemment devant le conseil d'état, a cité un exemple qui nous paraît être l'idéal du genre : « Une expropriation forcée, commencée à Carcassonne en 1827, a-t-il dit, s'est terminée le 9 mai 1844. Il y a eu dans cette saisie-monstre 172 incidens, 172 jugemens, 172 appels, plusieurs pourvois en cassation. La somme des frais s'est élevée à 300,000 fr.; la somme en litige n'eût été que de 200,000 francs, que les frais eussent été les mêmes. Il y a plus : nous n'avons obtenu du tribunal le droit de poursuivre l'expropriation de notre débiteur qu'à la condition de lui servir une pension alimentaire de 18,000 francs pendant le procès, à cause du séquestre, de sorte que la partie saisie faisait durer la guerre à nos dépens au moyen de ces 18,000 fr. ! » C'est partout une nécessité pénible que celle d'exécuter un débiteur : dans les campagnes, cela devient souvent un péril. Le paysan qu'on poursuit tient plus à son

champ qu'à sa vie; il se croit volé quand on le force à restituer: de là des inimitiés féroces et vivaces auxquelles les capitalistes timides ne s'exposent pas.

Que de choses il y aurait à dire encore sur les souffrances de la propriété, et sur les abus qui les occasionnent! Mais il s'agit seulement de démontrer que nulle part les établissemens de crédit foncier ne sont aussi nécessaires que chez nous, et les faits que nous venons de rappeler ne permettent, ce nous semble, aucun doute à cet égard.

III. — MÉCANISME DU CRÉDIT FONCIER.

Toutes les combinaisons imaginables du crédit foncier peuvent être rapportées à trois types :

1° Les sociétés qui prêtent, non pas de l'argent, mais du crédit, c'est-à-dire les compagnies d'emprunteurs, qui livrent à leurs adhérens un papier garanti et facilement négociable : ce système est celui qui a été éprouvé en Allemagne avec le plus de succès;

2° Les sociétés de capitalistes actionnaires qui font des avances d'argent sur les immeubles;

3° Les établissemens tendant à introduire dans la circulation des espèces d'assignats, en remplaçant les titres hypothécaires par des billets à cours forcé.

A ce dernier système se rapportent assurément plus des neuf dixièmes des cinq cents projets ou brochures suscités depuis quatre ans par le crédit foncier. La mobilisation du sol au moyen d'un papier-monnaie comptait, en 1848, de nombreux partisans dans l'assemblée constituante, où une longue délibération s'est engagée à ce sujet. Récemment encore, un des membres influens de la dernière assemblée, M. de Laboulie, soutenait devant le conseil d'état un projet de banque foncière autorisé à émettre des billets à cours forcé. Cependant ce système mérite à peine une réfutation. Les propriétaires obérés, avons-nous dit, paient actuellement de 6 à 9 pour 100 d'intérêt, sans amortir leurs dettes. Supposons qu'on mette à leur disposition des billets qui ne leur coûteront plus que 6 pour 100 avec l'amortissement, billets que les créanciers n'auront pas le droit de refuser; n'est-il pas évident que tout débiteur va s'empresser de se libérer? D'un autre côté, beaucoup de propriétaires qui ne doivent rien profiteront de la circonstance pour réparer leurs maisons, pour améliorer leurs cultures, dans l'espoir d'en augmenter les revenus. Voilà donc les deux ou trois milliards de numéraire en circulation augmentés tout à coup de plusieurs autres milliards par la profusion des billets dont l'acceptation est obligatoire. Or, si ce papier se soutenait au pair, les prix de toutes les marchandises et de tous les services ne tarde-

raient pas à s'élever en proportion de l'accroissement des signes monétaires, et cet enchérissement de toutes choses appauvrirait ceux qui vivent d'une rente ou d'un appointement invariable. Si, au contraire, ces assignats d'une nouvelle espèce subissaient une dépréciation, ce qui est plus probable, les créanciers hypothécaires, remboursés avec un papier discrédité, seraient dépouillés : la prétendue liquidation de la propriété ne serait en réalité qu'une banqueroute.

Le second type de banque foncière repose sur une spéculation fort légitime en elle-même, mais dont l'insuffisance est frappante à première vue. Si les exploiteurs parvenaient à réaliser de gros bénéfices, ce ne pourrait être qu'au détriment des emprunteurs ; la réforme projetée aboutirait à une déception. Si, au contraire, les actionnaires n'étaient pas attirés par de beaux dividendes, l'affaire ne prendrait pas d'extension, et resterait sans influence sur le sort de la propriété.

Les seules combinaisons qu'on puisse admettre sans illusions et sans dangers sont celles qui procèdent du système allemand. C'est sur ce terrain que le gouvernement vient de se placer. Le décret du 28 février est destiné à tracer les limites dans lesquelles pourront s'organiser les diverses sociétés de crédit foncier. Or, sans exclure les compagnies de capitalistes spéculateurs qui auraient à proposer des combinaisons ingénieuses, l'autorité a évidemment pour but principal de provoquer et de favoriser les sociétés de propriétaires emprunteurs.

Rendons-nous donc un compte bien exact du rôle et de la portée d'une société de ce genre. Constituée sur le type des institutions qui fonctionnent avec tant de succès en Prusse et en Gallicie, ce serait une agence interposée entre les possesseurs de biens-fonds et les capitalistes qui cherchent des placemens. Aux premiers, elle prêterait sur première hypothèque, et jusqu'à moitié de la valeur de leurs immeubles, en leur délivrant non pas de l'argent, mais des *lettres de gage :* tel est le nom déjà consacré pour certains coupons de rentes hypothécaires avec lesquels on pourrait battre monnaie en les négociant à la Bourse; ou, mieux encore, ces coupons passeraient de main en main, comme des effets de commerce, par simple endossement, mais sans qu'il y ait obligation de les accepter. Quant aux personnes qui recherchent les placemens hypothécaires, malgré leurs inconvéniens dans l'état actuel, l'agence intermédiaire leur offrirait une surabondance de garanties, en leur assurant, pour le paiement des intérêts, une ponctualité dont on ne se pique pas toujours dans les études de notaire; en appuyant l'hypothèque non pas sur une seule propriété susceptible de dépréciation, mais sur une masse d'immeubles engagés solidairement pour une somme bien inférieure à leur valeur réelle. N'ayant plus affaire qu'à une administration publique contrôlée par le gouvernement, le rentier hypothécaire serait dispensé de surveiller son débiteur ; il

n'aurait plus à craindre les frais, les retards, les chances de perte qu'entraîne une procédure en expropriation, en cas de non-paiement. En retour de ces avantages, il aurait peut-être à subir une légère diminution sur le taux de l'intérêt; mais, par compensation, il aurait chance de réaliser un bénéfice sur le capital, si les titres négociés à la Bourse s'élevaient au-dessus du pair, ainsi qu'il arrive communément au-delà du Rhin.

Le rôle de l'agence intermédiaire étant défini en ces termes, la première question à résoudre est celle-ci : Y aura-t-il une seule association pour toute la France, ou bien y en aura-t-il plusieurs? Quelques personnes préfèrent qu'à l'exemple de ce qui se passe en Allemagne, les sociétés françaises soient multiples et locales. Il serait impossible, à les entendre, d'appliquer à la France entière des statuts uniformes; la nature, les besoins et les ressources de la propriété y sont trop dissemblables. On conçoit, disent-elles, qu'un petit pays comme la Belgique centralise les opérations entre les mains de l'état; mais comment une seule administration, une agence particulière, pourrait-elle surveiller tous les biens engagés sur l'immense surface de notre territoire? En supposant qu'elle y parvînt, et que la conversion des titres hypothécaires s'opérât sur une large échelle, une société de particuliers, ayant plusieurs centaines de millions de rentes à servir, primerait en importance financière le trésor public. Certes, ces objections ne sont pas sans gravité; mais, d'un autre côté, si de nombreuses associations se partageaient le territoire, la circulation des titres se restreindrait à la sphère de chacune d'elles : le défaut de concurrence, dans les régions où le capital est rare, y avilirait peut-être le cours des lettres de gage. Au lieu d'un cours unique, comme pour les rentes sur l'état, il y aurait, pour les rentes foncières, autant de cotes que de sociétés. On compromettrait ainsi le principal avantage de la réforme hypothécaire, qui est d'abaisser uniformément et progressivement le taux des emprunts contractés par la propriété.

Entre les partisans d'un établissement unique et ceux qui préfèrent la pluralité des compagnies, l'*association centrale* a cherché à faire prévaloir un système mixte tendant à conserver les avantages de la centralisation, tout en laissant aux propriétaires une part suffisante d'indépendance. Elle demandait que l'on constituât d'abord une société-mère, ayant son siége à Paris, et opérant dans toute l'étendue du ressort de la cour d'appel. Autour de cet établissement modèle, les sociétés régionales se seraient fondées avec liberté de choisir leurs administrateurs et d'approprier leurs statuts aux besoins de la localité. Toutefois elles ne devaient agir que sous le contrôle et la responsabilité de la société-mère quant à l'émission de leurs papiers et à l'importance de leur remboursemens. Il y aurait eu ainsi unité de type et garanties égales pour les lettres de gage, quelle que fût leur origine.

Les articles 2, 3 et 4 du récent décret tranchent la question en ces termes : « L'autorisation est accordée, soit à des sociétés d'emprunteurs, soit à des sociétés de prêteurs. » — « Les sociétés sont restreintes à des circonscriptions territoriales que le décret d'autorisation déterminera. » — « Les sociétés de crédit foncier ont le droit d'émettre des obligations ou lettres de gage. » Cette rédaction laisse désirer quelques éclaircissemens. L'exposé des motifs, qui n'a pas encore été publié, ou des instructions subséquentes nous apprendront sans doute si plusieurs sociétés, soit d'emprunteurs, soit de prêteurs, pourront exercer concurremment dans une même localité, ou si chacune d'elles aura un privilége exclusif.

Le facile escompte des lettres de gage est la condition suprême du succès. Quand il suffira d'envoyer à la Bourse les coupons de rentes hypothécaires pour les convertir en espèces, la conquête du crédit foncier sera faite. Tout serait perdu, si les nouveaux titres, n'étant pas soutenus dès leur première émission, subissaient une défaveur marquée. En vue de cette alternative, tous les gouvernemens ont pris des mesures, dès le début, soit pour neutraliser l'hostilité des spéculateurs à une réforme qui exclut l'usure et l'agiotage, soit pour laisser aux petits capitalistes le temps de s'accoutumer à un nouveau genre de placemens. Nous avons vu qu'en Prusse l'état a doté les banques foncières à leur origine. En Bavière, on leur a donné le privilége d'émettre pour une somme limitée des billets que les caisses publiques reçoivent au pair. En France, « l'état et les départemens faciliteront les premières opérations des sociétés, en achetant une certaine quantité de lettres de gage (article 5 du décret). »

Il n'est pas inutile de signaler ici en quoi consistaient les amendemens introduits dans le projet de 1850 par la commission qui avait M. Chegaray pour organe. Bien que l'espèce de garantie offerte alors par l'état ne fût pas compromettante pour le trésor, la commission de l'assemblée législative aurait voulu, pour l'honneur du principe, éviter jusqu'à l'apparence d'une intervention de l'autorité dans une entreprise particulière. C'était donc pour dégager entièrement la responsabilité du trésor que la commission, d'accord en cela avec le conseil d'état, avait proposé de combiner avec le projet du gouvernement deux autres projets émanant de l'initiative parlementaire, ceux de MM. Loyer et Martin (du Loiret). A côté des caisses établies sur le type prussien, simples *agences de garantie*, ne donnant aux emprunteurs que du papier négociable, on aurait autorisé des espèces de banques aptes à prêter de l'argent en faisant l'escompte des obligations hypothécaires. Les unes, celles de M. Loyer, munies d'un capital fourni par des actionnaires, étaient destinées à prêter d'abord des espèces sur hypothèques; puis elles auraient émis et négocié elles-mêmes à la Bourse des lettres de gage pour une somme égale à la to-

talité des prêts effectués. L'argent rentré dans les caisses au moyen de ces négociations devait être employé de nouveau en prêts hypothécaires qui auraient donné lieu à une seconde émission de lettres de gage. Au moyen d'un pareil roulement poursuivi indéfiniment, on espérait rendre de grands services à la propriété avec un faible capital, tout en procurant de beaux dividendes aux actionnaires. L'autre projet, dû à M. Martin (du Loiret), consistait à fonder, sous le nom de *Banques de crédit immobilier*, des caisses pourvues d'un capital fourni aussi par des actionnaires moitié en argent, moitié en titres de rentes sur l'état; elles auraient fait spécialement l'escompte des lettres de gage en émettant des billets au porteur remboursables à présentation, comme ceux de la Banque de France, opération très hasardeuse à notre avis. Nous n'avons qu'une médiocre confiance dans les combinaisons de ce genre. En supposant même qu'elles fonctionnassent suivant les prévisions de leurs auteurs, leur action, bornée par la faiblesse de leurs ressources, serait à peu près imperceptible dans cette immense carrière qui s'ouvre pour le crédit foncier. Au surplus, le décret du 28 février admettant, sauf autorisation, les sociétés de capitalistes spéculateurs, les systèmes de MM. Loyer et Martin ont chance, comme d'autres, d'être mis à l'épreuve.

Revenons à l'hypothèse d'une ou plusieurs sociétés d'emprunteurs se bornant à donner à leurs adhérens du papier mutuellement garanti. Dans les limites tracées par l'expérience, les sociétés de ce genre ne peuvent faire que des prêts sur première hypothèque et jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de la propriété. Quand l'immeuble est déjà hypothéqué, la société, après avoir négocié elle-même, si elle peut le faire avantageusement, ses propres lettres de gage, rembourse les premiers créanciers inscrits et se substitue à eux.

Le minimum des prêts, est-il dit dans le décret, sera fixé par les statuts de chaque société. Il est probable que ce minimum descendra rarement au-dessous de 500 fr., ce qui suppose une valeur de 1,500 fr. au moins à l'immeuble engagé. Il serait imprudent de prêter sur un fonds de moindre importance, parce qu'en cas d'expropriation forcée, les frais de justice, dévorant la valeur du gage, laisseraient l'administration à découvert. On pourrait d'ailleurs autoriser plusieurs possesseurs de petits immeubles à se réunir pour emprunter solidairement. Ce serait le moyen de faire participer la très petite propriété aux avantages du crédit foncier. Le projet de loi soumis actuellement au sénat belge permet ces réunions. Il y aurait opportunité plus grande encore pour la France que pour la Belgique. Chez nous, sur près de 400,000 emprunts dépassant la somme de 600 millions, il y en a environ 200,000 au-dessous de 400 francs; cela donne une proportion de la moitié en nombre et de la treizième partie quant à la somme. En Belgique, les emprunts au-dessous de 444 francs forment seulement

les deux cinquièmes en nombre et environ un vingtième en somme. La comparaison est toujours défavorable à la France.

L'annuité à payer par l'emprunteur doit comprendre l'intérêt de la dette, l'amortissement pour le rachat de la créance qui est obligatoire, les frais ordinaires d'administration, la cotisation pour le fonds de réserve, et enfin l'impôt représentatif des droits d'enregistrement à percevoir par l'état (1). Dans ces conditions, si la part de l'amortissement était de 1 pour 100, l'intérêt à payer au créancier étant à 4 1/2, le propriétaire emprunteur aurait à payer 6 pour 100 pendant trente-neuf ans pour être complétement libéré. Si, suivant les espérances qu'il est permis de concevoir, l'intérêt hypothécaire s'abaissait, en France comme en Allemagne, à 3 1/2, la puissance de l'amortissement se trouverait doublée. L'emprunteur pourrait racheter sa dette en vingt-sept ans, s'il continuait à payer 6 pour 100, ou bien il pourrait abaisser le total de son annuité à 5 pour 100, et même à moins, en diminuant les frais d'administration et les retenues pour la réserve. Il est inutile de dire que le débiteur conserve le droit de se libérer par anticipation, soit en totalité, soit en partie.

La charte d'institution des compagnies de crédit foncier leur conférera le privilége d'opérer sommairement et à peu de frais la purge des hypothèques légales et autres charges occultes, afin que les immeubles sur lesquels on doit prêter soient dégagés de toutes redevances éventuelles au profit des créanciers *légaux*, c'est-à-dire de ceux que la loi dispense de constater leurs droits par la formalité de l'inscription. Il s'agit ici, non pas d'une dérogation formelle au code civil, mais d'une simplification de procédure et d'une remise sur les taxes. Sans cette faveur, la société de crédit foncier ne présenterait pas toutes les garanties désirables : le prestige de l'institution serait amoindri.

Les créances de la société sur les individus qu'elle a secourus sont essentiellement privilégiées. Il n'est admis aucune saisie-arrêt sur les revenus destinés à payer les annuités; aucun délai ne peut être accordé par les tribunaux aux débiteurs. En cas de retard dans le

(1) Suivant l'article 11 du décret, l'intérêt stipulé ne doit pas excéder 5 pour 100, et la somme affectée à l'amortissement ne peut être supérieure à 2 pour 100 ni inférieure à 1 pour 100 du montant du prêt. En supposant que l'annuité fût de 6 pour 100 au début, elle se décomposerait ainsi :

Intérêt annuel à servir aux porteurs de lettres de gage.	4 fr.	50 cent.
Amortissement.	1	»»
Frais d'administration.	»	10
Fonds de réserve et de garantie contre les sinistres. . .	»	30
Impôt.	»	10
	6 fr.	»»

Nous ferons remarquer que l'annuité peut être considérablement abaissée : elle est tombée à 4 et demi pour 100 dans certains pays.

paiement des redevances annuelles, la société créancière entre de plein droit en possession des immeubles hypothéqués, en touche les revenus, réalise les récoltes, et même, dans le cas où ces mesures paraîtraient insuffisantes pour la mettre à couvert de tous risques, elle est autorisée à poursuivre la vente des biens engagés, sans être astreinte aux interminables et dispendieuses formalités prescrites pour les saisies immobilières. On fait revivre en sa faveur une procédure sommaire, semblable à celle qui a été effacée de nos codes en 1841, et qui était désignée autrefois dans la pratique sous le nom de *voie-parée*. En cas d'inexécution des engagemens contractés avec la société, celle-ci aurait le droit, après un simple commandement, de faire vendre les immeubles hypothéqués, sans être tenue d'observer les formes et les délais prescrits par le code civil en matière d'expropriation forcée. Dangereuse peut-être (1) entre particuliers, la clause de voie-parée ne présente plus les mêmes inconvéniens lorsqu'elle est appliquée au profit d'une administration publique, à qui on ne peut supposer l'arrière-pensée de tendre un piége à son débiteur pour le dépouiller.

Le fait d'une banque industrielle, quand elle lance ses billets dans la circulation à la place du papier de commerce, qu'elle classe dans son portefeuille après l'avoir escompté, est de substituer son immense crédit à la place du crédit douteux d'un individu obscur. De même une société de crédit foncier reçoit les obligations hypothécaires qu'un particulier obscur contracte à son profit, et les remplace par une somme égale de ses propres obligations, garanties, aux yeux du public, par de minutieuses précautions et une imposante solidarité. Ces obligations collectives ou *lettres de gage* sont nominatives et transmissibles par voie d'endossement, ou simplement payables au porteur : elles produisent, au profit du détenteur, un intérêt qu'on propose de fixer provisoirement à 4 et demi pour 100. Les coupures de ces lettres de gage peuvent être variées à volonté; mais il n'est pas permis d'en créer au-dessous de 100 francs. Elles circulent de main en main comme les billets de banque. Celui qui en est détenteur à l'échéance va toucher le dividende au siége de l'administration. Enfin, chaque année, la somme produite par le mécanisme de l'amortissement est employée

(1) M. Gautier, sous-gouverneur de la Banque de France, s'est exprimé ainsi devant le conseil d'état au sujet de la *voie-parée* : « Il a été un temps, dans le pays que j'habitais (la Gironde), où cela était devenu la règle universelle. Il en était résulté de très grands avantages. Les propriétaires de bonne foi, qui savaient qu'en se soumettant à la voie-parée ils devaient être expropriés en cas de retard de leur part, n'empruntaient qu'avec la certitude de pouvoir rembourser. Ils trouvaient facilement du crédit à des conditions modérées. » — Dans une autre enquête sur le crédit agricole, faite en 1845 par les conseils d'agriculture, dix départemens demandent le rétablissement de la voie-parée. Tel n'est pourtant pas l'avis des gens de loi, qui ont leurs raisons pour préférer les saisies après procédures.

au rachat d'un certain nombre de lettres de gage. Un tirage au sort, comprenant toutes les lettres d'une même série, désigne celles qui doivent être amorties. L'administration fait connaître au public les numéros sortis, et, à mesure qu'ils lui sont représentés, les rembourse au pair et quelquefois même en attribuant une prime aux premiers numéros. Toutes les émissions de chaque série annuelle se trouvent ainsi éteintes au bout d'une période plus ou moins longue, selon que l'amortissement est plus ou moins énergique.

Chaque société, formée par la réunion des propriétaires emprunteurs engagés solidairement, est gérée, sous la surveillance de l'état, par un directeur et par un conseil d'administration choisis en assemblée générale, suivant l'usage des grandes sociétés financières.

En théorie, tout, dans cette organisation, est simple, judicieux, fécond, équitable; mais la pratique sera-t-elle aussi heureuse chez nous qu'en Allemagne? La situation économique, les tendances de la spéculation sont-elles les mêmes dans les deux contrées? et, pour tout dire en un mot, les lettres de gage auront-elles, en France comme en Prusse, la vertu de se métamorphoser en argent comptant? Cette dernière question pose, pour le crédit foncier, cette alternative suprême : être ou n'être pas.

IV. — RÉSULTATS PROBABLES.

L'essence du crédit foncier est d'emprunter en déléguant une partie des revenus de la terre, de même que, dans le crédit public, l'état emprunte en déléguant une partie des impôts.

L'état, en France, a trouvé moyen d'emprunter ainsi une somme de 6 à 7 milliards, dont les titres circulent de mains en mains. Cette somme énorme est le produit des économies de plusieurs siècles. Les nouvelles économies réalisées chaque année dans les familles aisées par les bénéfices de spéculation ou par l'excédant des recettes sur les dépenses (1) ne doivent pas s'élever à plus de 2 ou 300 millions; ce capital, à peine formé, est sollicité de cent côtés à la fois, et s'éparpille dans les rentes françaises et étrangères, la dette flottante du trésor, les caisses d'épargne et de retraite, les emprunts des villes et des communes, les banques, les chemins de fer, les actions industrielles, les commandites et obligations particulières. Toutes ces valeurs sont tenues en oscillation par les hommes de finance, de manière à fasciner la foule par l'attraction des bénéfices aléatoires. Or, voici venir un nouvel emprunteur, le plus gros, le plus besoigneux de tous, dénué

(1) Les prêts sur hypothèques, dit M. Chegaray dans son rapport, atteignent chaque année la somme de 5 ou 600 millions, il est vrai; mais ces prêts ne sont en réalité que des transferts de créances. Ils proviennent d'un roulement de capitaux consacrés depuis long-temps à des placemens hypothécaires.

d'ailleurs de toute espèce de charlatanisme, et demandant d'un seul coup plusieurs milliards à 4 et demi pour 100 d'intérêt. Y aura-t-il à la Bourse de l'argent pour lui?

Utile et désirable, l'établissement du crédit foncier peut réussir en France, nous en sommes convaincu; mais l'opération présente chez nous des difficultés bien plus grandes qu'en Allemagne. Limitée, dans l'origine, aux biens de la noblesse allemande, l'institution s'est trouvée appuyée sur une clientelle capable de comprendre une combinaison financière, intéressée à la soutenir, et résolue à vaincre les résistances. Il est probable aussi qu'au dernier siècle, le régime prussien offrait peu de garanties aux capitalistes, et que les personnes en possession de quelques économies devaient saisir avec empressement l'occasion d'un placement certain. Le crédit foncier s'introduisit ainsi peu à peu dans les mœurs économiques du pays. Aujourd'hui même, dans les états allemands dont les finances ne sont pas bouleversées, la concurrence que font les rentes de l'état aux rentes constituées par les propriétaires est beaucoup moins forte que chez nous. En France, la dette publique, dont le capital est de 6,573,000,000 fr., correspond à 182 fr. par tête. En Prusse, la dette publique (701 millions de fr. pour 16 millions d'ames) n'est que de 44 fr. par tête. En Saxe, elle est de 40 fr. Dans le Wurtemberg, elle s'élève à 64 fr., etc. Il y a d'autres pays, tels que l'Autriche, où un effet contraire a lieu; c'est l'exagération des charges et des embarras de l'état qui fait refluer les capitaux timides vers les placemens sur immeubles. Il n'est donc pas étonnant qu'en Allemagne, le cours des lettres de gage ait en général tendance à dépasser celui des effets publics, et pourtant, si favorables qu'y soient les circonstances, nous avons vu qu'après quatre-vingts ans d'expérience, la circulation de ces lettres ne dépasse pas actuellement 540 millions pour un groupe de 27 millions d'individus. Si le placement des lettres françaises devait avoir lieu dans la même mesure, ce qui est encore douteux, leur circulation chez nous correspondrait seulement à la quatorzième partie de la dette hypothécaire.

Ne nous faisons donc pas illusion. La faveur qu'obtiennent en France les fonds publics et les actions industrielles est telle qu'il n'y a pas à compter, pour le crédit foncier, sur les capitaux de spéculation. Le secret de la réussite, c'est de manœuvrer de manière à provoquer la conversion de la dette hypothécaire existante : opération difficile, nous le répétons, mais non impossible, pourvu que l'on opère avec dextérité et persévérance.

Si les bons esprits sont d'accord pour condamner l'intervention du gouvernement dans les entreprises particulières, c'est qu'il en résulte d'ordinaire un privilége au profit de ceux à qui les ressources de l'état sont attribuées : il n'en est pas ainsi dans le projet que nous discutons.

La conversion de la dette immobilière, et, avec le temps, l'affranchissement du sol, peuvent être considérés comme des mesures de salut public : ne serait-il pas facile de démontrer que toutes les relations sociales sont influencées par l'état économique de la propriété? Il est donc parfaitement légitime que le gouvernement favorise une opération qui d'ailleurs resterait impossible sans son concours.

Entre les divers modes de patronage qui ont été pratiqués en divers pays, le meilleur assurément est celui que l'on va mettre à exécution chez nous : il consiste à soutenir le cours des lettres de gage à la Bourse, jusqu'au jour où l'achat de ces titres sera entré dans les habitudes de ceux qui doivent former la clientelle habituelle de l'institution. Toujours détenteur de fonds dont il ne doit compte qu'à longs termes, l'état pourra mettre une banque immobilière en mesure de relever son crédit, s'il éprouvait de trop fortes oscillations, en lui offrant des avances d'argent sur dépôt de lettres de gage. En se chargeant de ces titres, le trésor ne fera pas autre chose qu'un placement hypothécaire, aussi avantageux pour lui que pour les simples particuliers. Il touchera l'intérêt de ce placement à 4 et demi pour cent; il participera aux chances de remboursement, si des numéros désignés chaque année par le sort se trouvent entre ses mains : il fera même au besoin revendre ses titres sur la place, lorsqu'il y aura opportunité. L'état agira, en un mot, comme le font les grands banquiers quand ils veulent sérieusement le succès d'une affaire : ils affichent hautement leur intervention, ouvrent de larges crédits, et cela suffit le plus souvent pour que l'opération marche sans leur concours effectif.

L'état dispose de beaucoup d'autres moyens pour accréditer une valeur nouvelle, sans imposer des sacrifices aux contribuables. Il peut prescrire que les lettres de gage, comme les titres de rente, seront admises en consignation par les tribunaux; il peut obtenir de la Banque de France qu'elle les reçoive en dépôt, comme garantie remplaçant la *troisième signature* dans l'escompte des billets : il peut détourner vers ce nouveau genre de rente hypothécaire des fonds dont il est le dépositaire habituel, et qu'il déclare être un embarras pour lui, tels que ceux des caisses d'épargne, de retraite, de secours mutuels, et de diverses institutions d'utilité publique.

Imaginons donc comment doivent se comporter sur la place des titres émis dans les conditions que nous venons de décrire. Ils ont contre eux la sourde hostilité des hommes de procédure et de finance, il faut s'y attendre; mais en revanche ils sont d'une solidité incontestable. Garantis, comme les rentes sur l'état, par toutes les lois morales et civiles, ils ont de plus un gage palpable, réalisable en tout temps. Émis avec sobriété, ils sont soutenus par un amortissement réel; coupés par petites sommes, ils glissent, comme la monnaie, de

main en main et sans droits de transfert. Ce sont en effet des billets de banque qui portent intérêt. Chaque année, on a chance d'être remboursé au pair; il serait même possible d'offrir dans les premiers temps l'appât d'une petite prime aux premiers numéros sortans. Beaucoup de capitaux placés sous la main de l'état ont un écoulement forcé vers cette valeur. On sait en outre que la caisse de crédit foncier, au moyen du crédit facultatif qui lui est ouvert par le trésor, a des moyens puissans pour prévenir le discrédit de son papier. N'est-il pas probable, nous le demandons, que des valeurs ainsi recommandées doivent se classer dans la circulation et s'y soutenir avec avantage?

Il y a d'ailleurs, dans l'essence même des lettres de gage, une force qui tend à les maintenir en équilibre aux environs du pair. Il est difficile qu'elles s'en écartent, soit au-dessus, soit au-dessous, parce qu'on se décide difficilement à donner soit plus, soit moins de 100 francs d'un titre qui d'un jour à l'autre peut être désigné par le sort et remboursé à 100 francs. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, les chances sont pour l'emprunteur. En cas de hausse, il en résulte pour la propriété une plus-value dont il profite, et, s'il reste détenteur de quelques lettres de gage, le bénéfice qu'il réalise vient en déduction de l'annuité dont il est redevable. En cas de baisse, il peut racheter au-dessous du cours des lettres que la société lui reprend au pair. Supposons qu'une panique précipite les cours à 80 francs; mille débiteurs vont faire des efforts pour réaliser un bénéfice certain de 20 francs, et la concurrence des demandes rehausse bientôt les titres à leur niveau naturel. Ces ressorts combinés ont tant de puissance, qu'en Allemagne ils élèvent les cours à un niveau bien supérieur à celui de la rente française. Ainsi, en 1850, les lettres de gage du Mecklembourg et du duché de Posen en 4 pour 100 coté à 103, et celle de la Silésie en 3 et demi coté à 92, correspondaient aux cours de 129 et 131 en 5 pour 100.

Que les cours soient bien tenus dans les premiers temps, et le succès est assuré. On n'exercera qu'une imperceptible attraction, nous le savons bien, sur les capitaux voués à l'agiotage; mais les capitaux prudens, ceux qui sont immobilisés depuis des siècles dans des placemens hypothécaires et qu'il s'agit de déloger, où se réfugieraient-ils, si ce n'est dans le nouveau domaine qu'on leur ouvre? Par exemple, dix millions de placemens sur les immeubles viennent à échéance; les débiteurs, au lieu de solliciter un renouvellement comme de coutume, s'entendent avec la banque foncière pour rembourser. Que vont faire les créanciers détenteurs de ces 10 millions? Chercheront-ils de nouveaux emplois dans les études de notaires? Mais l'argent offert sur première hypothèque y surabonde déjà. Iront-ils à la Bourse? Mais les cours des effets publics, exhaussés subitement par des achats exceptionnels, ne tarderont pas à se niveler avec le prix des lettres de gage.

A produit égal, il n'y a plus de raisons pour ne pas adopter ce dernier genre de placement. Supposons donc les créanciers dans la nécessité d'employer leurs 10 millions en achats des nouveaux titres à 4 et demi; avec le produit de cette première vente, la société pourra agir de même façon à l'égard d'une seconde série de créanciers. Bref, en épiant les instans où les titres jetés sur la place commencent à s'épuiser pour risquer successivement de nouvelles émissions, on établira le roulement tendant à convertir la dette hypothécaire.

On le voit par ces explications : la réforme effectuée n'est point de celles qui saisissent les esprits par la soudaineté et la splendeur des résultats. Il s'agit simplement d'une opération à long terme, et dont les effets, avouons-le, seront à peine sensibles au début, en raison de l'immensité des besoins. Tous les propriétaires obérés sont disposés à alléger leurs dettes. Si on avait l'imprudence d'accorder des lettres de gage au dixième d'entre eux seulement, ce serait 1 milliard de valeurs nouvelles jetées sur la place, et l'affaire, écrasée sous un tel poids dès le premier jour, ne se relèverait jamais. Il faudra donc limiter les émissions dans la mesure des ressources, qui, pendant long-temps encore, seront restreintes. Bien peu de personnes, à l'origine, profiteront directement de l'innovation; mais peu à peu la classe entière des propriétaires en ressentira les effets indirects. Si, d'une part, les premières lettres de gage, habilement soutenues, se classent parmi les bonnes valeurs de bourse, et si, d'autre part, une publicité variée et incessante vulgarise dans les campagnes le mécanisme du crédit foncier, les prêteurs, menacés d'une concurrence, seront moins exigeans, les emprunteurs courberont moins la tête : l'intérêt de l'argent tendra à prendre, dans toutes les transactions, le niveau du crédit foncier. Le nouveau mode d'amortissement par petites annuités rendra possibles les améliorations agricoles, qui sont des placemens à longs termes, tels que les amendemens de terre, les irrigations, le drainage, les plantations. Un autre effet des banques foncières, dont les statuts sont inflexibles, sera de propager parmi les propriétaires campagnards la sévérité des mœurs industrielles. En s'accoutumant au respect de l'échéance, ils gagneront les sommes énormes que leur enlèvent aujourd'hui les bordereaux de notaires et le papier timbré.

Deux mots suffisent donc pour résumer ce travail. Le crédit foncier a été expérimenté en Allemagne avec avantage. Notre pays est celui qui a le plus grand besoin d'une pareille institution. Dans les termes où l'opération va s'engager, elle peut être très utile, si elle réussit, comme nous l'espérons; elle sera sans danger, si elle échoue. Par le temps qui court, y a-t-il beaucoup d'innovations dont on puisse faire un pareil éloge?

ANDRÉ COCHUT.

ATTILA.

ATTILA DANS LES GAULES.[1]

I. — INVASION DE LA GAULE. — SAINTE GENEVIÈVE.

On dirait qu'il existe dans les masses populaires un instinct politique qui leur fait pressentir les catastrophes des sociétés, comme un instinct naturel annonce d'avance à tous les êtres l'approche des bouleversemens physiques. L'année 451 fut pour l'empire romain d'Occident une de ces époques fatales que tout le monde attend en frémissant, et qui apportent leurs calamités pour ainsi dire à jour fixe. Les prédictions, les prodiges, les signes extraordinaires, cortége en quelque sorte obligé des préoccupations générales, ne manquèrent point à cette année de malheur. L'histoire nous parle de commotions souterraines qui ébranlèrent en 450 la Gaule et une partie de l'Espagne : la lune s'éclipsa à son lever, ce qui était regardé comme un présage sinistre; une comète d'une grandeur et d'une forme effrayantes parut à l'horizon du côté du soleil couchant, — et du côté du pôle, le ciel se revêtit pendant plusieurs jours de nuages de sang au milieu desquels des fantômes armés de lances de feu se livraient des combats imaginaires. C'étaient là des prophéties pour le vulgaire superstitieux; les ames pieuses en cherchaient d'autres dans la religion. L'évêque de Tongres, Servatius, alla consulter à Rome les apôtres Pierre et Paul sur leurs tombeaux, afin de savoir de quels maux la colère divine menaçait son pays et quel moyen il y avait de les conjurer; il lui fut répondu que la Gaule serait livrée aux Huns et que toutes ses villes

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 février.

seraient détruites, mais que lui, pour prix de la foi qui l'avait amené, il mourrait sans avoir vu ces affreux spectacles. Quant aux esprits politiques, ils découvraient des signes de ruine plus infaillibles encore dans l'état d'ébranlement du monde occidental, tout près de se dissoudre, et qui semblait ne plus se soutenir que par l'épée d'Aëtius.

Si l'action directe des Huns s'était fait sentir moins violemment à l'empire d'Occident qu'à celui d'Orient, en revanche le premier avait plus souffert du contre-coup de leurs batailles. La seule présence de ces Barbares dans la vallée du Danube avait fait pleuvoir jusqu'au fond de l'Europe et jusqu'en Afrique les dévastations de la guerre. Les populations qu'ils déplaçaient et chassaient devant eux avaient presque toutes pris le chemin de la Gaule. Les Alains, les Vandales et les Suèves, entrés dans cette province en 406, la ravagèrent pendant quatre ans pour se reverser de là sur l'Espagne et sur les villes de l'Afrique. Trouvant la brèche faite sur le Rhin, les Burgondes envahirent l'Helvétie, puis la Savoie, et plusieurs des tribus frankes qui habitaient au nord de ce fleuve se transportèrent au midi, le long de la Meuse, dans une portion de la zone qu'on appelait la *Rive, Ripa,* et qui leur fit donner le nom de Franks-Ripuaires. Rome était contrainte d'accepter comme *hôtes* les envahisseurs qu'elle n'avait pas la force de repousser, et le nord des Gaules vit s'ajouter deux nouveaux peuples fédérés aux Franks-Saliens, cantonnés dans la Toxanderie depuis cent ans. L'établissement du peuple visigoth en Aquitaine et l'existence d'un royaume barbare qui minait la Gaule intérieurement étaient encore un fruit de l'arrivée des Huns en Europe. Fugitifs devant Balamir, reçus par pitié en Pannonie, où ils s'étaient faits bientôt maîtres, les Visigoths avaient parcouru en dévastateurs la Grèce et l'Italie sous la conduite d'Alaric, puis, traversant les Alpes occidentales sous celle d'Ataülf, ils avaient arraché à la faiblesse du gouvernement romain un riche et fertile pays, où ils espéraient bien être pour jamais délivrés des fils des sorcières. Deux hordes de fédérés alains, restés de l'invasion de 406, en occupaient quelques cantons déserts : l'une aux environs de Valence, l'autre sur la rive gauche de la Loire, dont elle gardait les passages. Ces fils du Caucase y promenaient, la lance en main, leurs maisons roulantes et leurs troupeaux, continuant la vie des steppes de l'Asie dans les plaines de la Touraine et de l'Orléanais.

Ainsi donc le morcellement de la Gaule entre cinq peuples fédérés, l'Espagne à moitié conquise, l'Afrique perdue, l'île de Bretagne séparée du gouvernement de l'Italie, voilà le tableau que présentait, en 451, l'empire romain occidental. Il faut joindre à ces morcellemens celui de la Bretagne armoricaine, qui, à l'exemple de la grande île du même nom, et par l'impulsion de Bretons fugitifs, s'était constituée en état indépendant sous des chefs nationaux. La guerre étran-

gère avait produit dans toutes ces contrées une misère inexprimable, et la misère à son tour avait produit la guerre civile. Des insurrections de paysans, auxquelles on donnait le nom de *bagaudes*, ne cessèrent pas de troubler la Gaule et l'Espagne depuis 435 jusqu'en 443, et, toute comprimée qu'elle était par la main vigoureuse d'Aëtius, la bagaudie ne semblait point éteinte. Ses chefs, dans les rangs desquels on comptait des mécontens de toutes les conditions et beaucoup de jeunes gens perdus de dettes, poursuivaient leurs projets dans l'ombre. On eût dit qu'ils attendaient aussi, pour combler la somme des malheurs publics, cette terrible année 451, objet de tant de frayeurs, et, pour ne se pas fier au seul hasard des événemens, un des principaux d'entre eux, le médecin Eudoxe, « homme d'une grande science, mais d'un esprit pervers, » nous disent les chroniques contemporaines, s'enfuit, en 448, chez les Huns. Là sans doute il ne manqua pas d'exciter Attila à porter la guerre en Gaule, lui promettant pour sa part l'appui des brigands, des esclaves et des paysans révoltés.

Deux événemens, l'un heureux, l'autre malheureux, augmentèrent le malaise des esprits, en ajoutant au trouble des maux prévus les chances imprévues d'une révolution de palais. Théodose mourut, le 28 juillet 450, d'une chute de cheval, et trois mois après ce fut le tour de Placidie, qui continuait à gouverner l'empire d'Occident pour son fils Valentinien III, alors âgé de trente et un ans. La mort de Théodose, suivie de l'exécution de Chrysaphius, fut un grand bien pour l'Orient; mais celle de Placidie, en émancipant Valentinien, attira sur l'Occident des désastres sans remède. Suivant son habitude de faire marcher la politique avant les armes, Attila voulut sonder les nouveaux princes, et il commença par celui d'Orient. Comme il n'avait plus à demander la tête de Chrysaphius, que se disputait la populace de Constantinople, il réclama simplement le tribut consenti par Théodose; mais le nouvel empereur, nommé Marcien, vieux soldat illyrien de la race énergique des Probus et des Claude, répondit qu'il avait de l'or pour ses amis, et du fer pour ses ennemis. Cette réponse, appuyée par des levées de troupes et par de bonnes mesures de défense, arrêta court Attila, qui tourna ses regards du côté de l'Occident.

De ce côté, il pouvait employer une arme terrible qu'il tenait en réserve depuis quinze années, attendant patiemment que l'occasion vînt de s'en servir, et après le décès de Placidie il crut cette occasion venue. Il y avait en effet quinze ou seize ans que la propre sœur de Valentinien III, Honoria, fille de Placidie et petite-fille du grand Théodose, dans un accès de folie romanesque ou de vengeance contre sa famille, qui la condamnait au célibat, avait envoyé un anneau de fiançailles au fils de Moundzoukh, monté récemment sur le trône des Huns. Attila, comme tous les Orientaux, n'aimait que les femmes retenues et modestes : il laissa la proposition d'Honoria sans réponse, mais il

garda son anneau. Celle-ci, irritée de ce dédain ou peu constante dans ses goûts, ourdit avec son intendant Eugénius une intrigue plus sérieuse dont le scandale la perdit. Sa mère la fit enfermer d'abord à Constantinople, puis à Ravenne. Les années s'écoulèrent, et jamais le roi hun, dans ses relations fréquentes avec l'empire d'Occident, n'avait paru se souvenir qu'il y possédait une fiancée; jamais il n'avait fait la moindre allusion à des droits sur Honoria ou sur sa dot, lorsque tout à coup Valentinien reçut de lui un message par lequel il réclamait l'une et l'autre. Il venait d'apprendre avec grande surprise, disait-il, que sa fiancée Honoria subissait à cause de lui des traitemens ignominieux, et qu'on la détenait même en prison. Ne voyant pas que le choix qu'elle avait fait eût rien de déshonorant pour l'empereur, il exigeait d'abord sa mise en liberté, puis la restitution de la part qui lui revenait dans l'héritage de son père. Cette part, suivant lui, c'était la moitié des biens personnels du dernier auguste Constancius et la moitié de l'empire d'Occident.

L'histoire gardant le silence sur les aventures de la princesse Honoria postérieurement à sa captivité, nous ignorons si on l'avait mariée alors pour couvrir son déshonneur, ou si on le fit seulement à la réception du message, afin d'opposer aux prétentions du roi hun une raison péremptoire : en tout cas, Honoria se trouva mariée, et Valentinien put répondre que « sa sœur ayant déjà un mari, il ne pouvait être question de l'épouser, attendu que la loi romaine n'admettait pas la polygamie, comme faisait la loi des Huns; que d'ailleurs sa sœur, fût-elle libre, n'aurait rien à prétendre dans la succession de l'empire, attendu encore que, chez les Romains, les femmes ne régnaient pas, et que l'empire ne constituait point un patrimoine de famille. » Attila, qui ne discutait jamais les raisons par lesquelles on combattait sa volonté, persista purement et simplement dans sa double réclamation, et, afin de prouver à tous les yeux la sincérité de ses paroles, il envoya à Ravenne l'anneau qu'il tenait d'Honoria. On était dans la plus grande vivacité de ces débats, lorsque tout à coup Attila les rompit et parut les avoir totalement oubliés. Loin de montrer vis-à-vis de Valentinien ni aigreur ni souvenir pénible, il ne le traitait plus qu'avec une affection tout expansive. « L'empereur, à l'en croire, ne possédait pas d'ami plus sûr que lui, ni l'empire de serviteur plus dévoué; son bras, ses armées, toute sa puissance, étaient au service des Romains, et il ne désirait rien plus qu'une occasion d'en fournir la preuve. » Cette subite chaleur d'amitié de la part d'Attila n'effraya guère moins la cour de Ravenne que ses derniers éclats de colère; on sentit bien en effet que cette nouvelle politique révélait un nouveau danger.

Carthage et l'Afrique étaient alors sous la domination d'un homme comparable au roi des Huns par sa laideur et son génie, — Genséric, roi des Vandales. Ce qu'Attila avait accompli avec tant de promptitude

et de bonheur sur les Barbares de l'Europe non romaine, Genséric le tentait pour les Barbares cantonnés dans l'empire; il avait entrepris de les réunir tous en un seul corps soumis à une même discipline politique, à une même communion religieuse, l'arianisme, et toujours prêt à soutenir, pour toute chose et en tout lieu, le drapeau barbare contre le drapeau romain. Pour la réussite de ce projet, il avait marié son fils Hunéric à la fille de Théodoric, roi des Visigoths; mais, ne rencontrant point dans cette alliance les avantages qu'il en avait espérés, il prit sa belle-fille en haine : un jour, sur le simple soupçon qu'elle avait voulu l'empoisonner, il lui fit couper les narines, et la renvoya, en Gaule, à son père, ainsi horriblement défigurée. Réfléchissant alors aux conséquences d'un pareil outrage et ne doutant point que, pour se venger, Théodoric ne formât contre lui quelque ligue avec les Romains, il rechercha l'alliance d'Attila. De riches présens le firent bien venir du roi des Huns. Comme deux éperviers qui accommodent leur vol pour fondre ensemble sur la même proie, ils se concertèrent pour assaillir l'empire romain à la fois par le nord et par le midi. Genséric projetait déjà sans doute cette descente en Italie qu'il exécuta quatre ans plus tard; Attila se chargea des Visigoths et de la Gaule.

D'autres raisons engageaient encore le roi hun à porter la guerre au midi du Rhin. Le chef d'une des principales tribus frankes établies sur la rive droite de ce fleuve, dans la contrée arrosée par le Necker, était mort en 446 ou 447, laissant deux fils qui se disputèrent son héritage, et divisèrent entre eux la nation. L'aîné ayant demandé l'assistance d'Attila, le second se mit sous la protection des Romains. Aëtius l'adopta comme son fils, suivant une pratique militaire alors en usage, et qui nous montre déjà au ve siècle les premières lueurs de la chevalerie naissante; puis il l'envoya, comblé de cadeaux, à Rome, vers l'empereur, pour y conclure un traité d'alliance. C'est là que Priscus le vit. « Aucun duvet, dit-il, n'ombrageait encore ses joues; mais sa chevelure blonde flottait en masses épaisses sur ses épaules. » Aëtius, on peut le croire, parvint sans peine à installer son protégé sur le trône des Franks du Necker; mais le frère banni ne cessa point d'aiguillonner l'ambition d'Attila, au succès de laquelle il attachait lui-même son triomphe. Ainsi tout concourait à pousser le roi des Huns vers la Gaule, et les exhortations de Genséric, et les instances du prince chevelu qui devait lui livrer le passage du Rhin, et jusqu'à celles du médecin Eudoxe, cet odieux chef de bagaudes qui lui promettait d'autres fureurs pour servir d'auxiliaires aux siennes. Sous l'empire de ces nouvelles préoccupations, il oublia pour la seconde fois sa fiancée, et prit vis-à-vis de l'empereur Valentinien ce langage doux et humble dont celui-ci craignait de savoir la cause.

Il ne tarda pas à la connaître. Attila l'informa par un nouveau mes-

sage qu'il avait avec les Visigoths une querelle dont il l'invitait à ne se point mêler. « Les Visigoths, disait-il, étaient des sujets échappés à la domination des Huns, mais sur lesquels ceux-ci n'avaient point abandonné leurs droits. D'ailleurs n'étaient-ils pas aussi pour l'empire des ennemis dangereux? Après avoir rempli l'Orient et l'Occident de leurs pillages, observaient-ils fidèlement leurs obligations dans les cantonnemens qu'ils tenaient de la munificence des Romains? Loin de là, ils vivaient à leur égard dans un état de guerre perpétuelle. Attila se chargeait de les châtier au nom des Romains comme au sien. » Valentinien eut beau lui faire observer qu'il n'était point en guerre avec les Visigoths, et que, s'il y était, il ne chargerait personne de sa vengeance; que les Visigoths vivant en Gaule sous l'abri de l'hospitalité romaine, vouloir les attaquer, c'était attaquer l'empire, et qu'enfin Attila n'arriverait point jusqu'à eux sans bouleverser de fond en comble les états d'un prince dont il se disait le serviteur. Le roi hun n'en fit pas moins à sa guise, et déclara qu'il allait partir; mais, en même temps qu'il tâchait d'endormir Valentinien par des flatteries, il mandait à Théodoric de ne se point inquiéter, qu'il n'entrait en Gaule que pour briser le joug des Romains et partager le pays avec lui. Ces feintes assurances d'amitié parvinrent au roi goth en même temps qu'une lettre de la chancellerie impériale ainsi conçue : « Il est digne de votre prudence, ô le plus courageux des Barbares, de conspirer contre le tyran de l'univers, qui veut forcer le monde entier à plier sous lui, qui ne s'inquiète pas des motifs d'une guerre, mais regarde comme légitime tout ce qui lui plaît. C'est à la longueur de son bras qu'il mesure ses entreprises; c'est par la licence qu'il assouvit son orgueil. Sans respect du droit ni de l'équité, il se conduit en ennemi de tout ce qui existe... Fort par les armes, écoutez vos propres ressentimens; unissons en commun nos mains; venez au secours d'une république dont vous possédez un des membres. » On dit qu'à la lecture de ces dépêches contradictoires Théodoric, vivement troublé, s'écria : « Romains, vos vœux sont donc accomplis; vous avez donc fait d'Attila, pour nous aussi, un ennemi! » Il donna aux messagers de Valentinien de vagues paroles d'assistance; mais il se promit bien de laisser les Romains vider seuls cette querelle, et d'attendre dans son cantonnement qu'il plût aux Huns de l'y venir attaquer. Cependant Attila disposait en toute hâte ses troupes pour leur entrée en campagne. Il ne parlait toujours que des Visigoths, et les apparences semblaient démontrer qu'une invasion de la Gaule était son véritable but; mais telles étaient l'idée qu'on se faisait de son astuce et la défiance qu'on avait de ses paroles, qu'Aëtius, incertain lui-même si cette démonstration ne cachait pas un piége, n'osa pas quitter l'Italie.

L'histoire nous a laissé le funèbre dénombrement de cette armée

dont les masses encombraient non-seulement les abords du Danube, mais les campagnes environnantes. Jamais, depuis Xercès, l'Europe n'avait vu un tel rassemblement de nations connues ou inconnues; on n'y comptait pas moins de cinq cent mille guerriers. L'Asie y figurait par ses plus hideux et plus féroces représentans : le Hun noir et l'Acatzire, munis de leurs longs carquois, l'Alain avec son énorme lance et sa cuirasse en lames de corne, le Neure, le Bellonote, le Gélon, peint et tatoué, qui avait pour arme une faux, et pour parure une casaque de peau humaine. Des plaines sarmatiques étaient venues sur leurs chariots les tribus basternes, moitié slaves, moitié asiatiques, semblables aux Germains par l'armement, aux Scythes par les mœurs, et polygames comme les Huns. La Germanie avait fourni ses nations les plus reculées vers l'ouest et le nord : le Ruge des bords de l'Oder et de la Vistule, le Scyre et le Turcilinge, voisins du Niémen et de la Düna, noms alors obscurs, mais qui devaient bientôt cesser de l'être; ils marchaient armés du bouclier rond et de la courte épée des Scandinaves. On voyait aussi l'Hérule, rapide à la course, invincible au combat, mais cruel et la terreur des autres Germains, qui finirent par l'exterminer. Ni l'Ostrogoth ni le Gépide ne manquaient à l'appel; ils étaient là avec leur infanterie pesante, si redoutée des Romains. Le roi Ardaric commandait les Gépides; trois frères du sang des Amales, Valamir, Théodemir et Vidémir, se montraient en tête des Ostrogoths. Quoique la royauté fût par élection dans les mains de Valamir l'aîné, il avait voulu la partager avec ses frères, qu'il aimait tendrement. Les chefs de cette fourmilière de tribus, tremblans devant Attila, se tenaient à distance, comme ses appariteurs ou ses gardes, le regard fixé sur lui, attentifs au moindre signe de sa tête, au moindre clignement de ses yeux : ils accouraient alors prendre ses ordres, qu'ils exécutaient sans hésitation et sans murmure. Il en était deux qu'Attila distinguait particulièrement au milieu de cette tourbe, et qu'il appelait à tous ses conseils : c'étaient les deux rois des Gépides et des Ostrogoths. Valamir apportait dans ses avis une franchise, une discrétion et une douceur de langage qui plaisaient au roi des Huns; Ardaric, une rare prudence et une fidélité à toute épreuve. Telle était cette armée, qui semblait avoir épuisé le monde barbare, et qui cependant n'était pas encore complète. Le déplacement de tant de peuples fit comme une révolution dans la grande plaine du nord de l'Europe; la race slave descendit vers la mer Noire pour y reprendre les campagnes abandonnées par les Ostrogoths, et qu'elle avait jadis possédées; l'arrière-ban des Huns noirs et l'avant-garde des Huns blancs, Avares, Bulgares, Hungares, Turks, firent un pas de plus vers l'Europe. Les dévastateurs de tout rang, les futurs maîtres de l'Italie, les remplaçans des césars d'Occident, se trouvaient là pêle-mêle, chefs et peuples, amis et ennemis.

Oreste put y rencontrer Odoacre, simple soldat turcilinge, et le père du grand Théodoric, l'Ostrogoth Théodemir, était un des capitaines d'Attila : toutes les ruines du monde civilisé, toutes les grandeurs prédestinées du monde barbare semblaient faire cortége au génie de la destruction.

Pour arriver sur les bords du Rhin, comme il le fit, dans les premiers jours de mars, Attila dut se mettre en marche dès le mois de janvier. Il divisa son armée en deux corps, dont l'un suivit, sur la rive droite du Danube, la route militaire qui desservait les forts et châteaux romains, et les rasa tous à son passage, tandis que l'autre, remontant la rive gauche, s'incorporait, chemin faisant, ce qu'il restait de Quades et de Marcomans dans les Carpathes occidentales, et de Suèves dans la Montagne Noire. Réunies près des sources du Danube, les deux colonnes s'arrêtèrent à proximité de vastes forêts qui pouvaient leur fournir tous les matériaux nécessaires à leur transport en Gaule. Les Franks des bords du Necker, à l'approche d'Attila, chassèrent probablement ou tuèrent le jeune roi qu'ils tenaient des Romains, pour prendre l'autre prince chevelu qui leur arrivait sous un patronage si respectable; mais ce ne fut pas tout, ils se rangèrent avec lui sous les étendards des Huns. Les tribus de la Thuringe en firent autant; les Burgondes trans-rhénans eux-mêmes, oubliant leurs anciens griefs contre le roi Octar, devinrent soldats d'Attila. Tout en se recrutant ainsi de nouveaux auxiliaires, l'armée hunnique faisait ses préparatifs pour franchir le Rhin. La vieille forêt hercynienne, qui avait vu César et Julien, devint le chantier d'Attila; ses chênes séculaires et ses aulnes tombés par milliers sous la hache, fabriqués en barques grossières, allèrent relier les deux rives du fleuve par des ponts mobiles. Tout indique qu'Attila fit jeter plusieurs de ces ponts et opérer le passage sur plusieurs points en même temps, soit afin d'éviter l'encombrement, soit pour que le pays pût nourrir les hommes et les chevaux, une fois passé. La division la plus orientale traversa le Rhin près d'*Augusta*, Augst, métropole des Rauraques, et prit ensuite la route d'étape des légions entre le fleuve et le pied des montagnes des Vosges. Attila, autant qu'on peut l'induire des circonstances de sa marche, choisit, un peu au-dessous du confluent de la Moselle, le lieu de passage ordinaire des armées romaines; puis, suivant avec ses troupes la chaussée qui conduisait du port de débarquement à Trèves, il s'installa dans l'ancienne métropole des Gaules, au milieu des horreurs d'un sac.

Malgré le caractère très significatif de ce début, Attila, fidèle au plan qu'il s'était tracé, fit proclamer dans toute la Gaule qu'il venait en ami des Romains, et seulement pour châtier les Visigoths, ses sujets fugitifs et les ennemis de Rome; que les Gaulois eussent donc à bien

recevoir leur libérateur et un des généraux de leur empire. Ses paroles, toutes de bienveillance, concordaient avec ses proclamations. C'était un spectacle à la fois risible et effrayant que ce Calmouk, général romain, recevant les curiales des cités, assis sur son escabeau, et les haranguant en mauvais latin pour leur persuader de lui ouvrir leurs portes. Quelques villes le firent; d'autres essayèrent de résister : toutes furent traitées de la même façon. Incapables de soutenir un choc pareil, les faibles garnisons romaines se réfugiaient dans les places garnies de bonnes murailles, ou faisaient retraite de proche en proche jusqu'à la Loire, qui devint le lieu général de ralliement. De tous les Barbares fédérés, les Burgondes seuls osèrent livrer bataille. Quand la division orientale des Huns traversa la frontière de l'Helvétie pour gagner la route de Strasbourg, ils l'attaquèrent sous la conduite de Gondicaire, leur roi; mais ils furent battus et mis en déroute : les autres fédérés, ne voyant arriver ni chef ni instructions, suivirent le mouvement rétrograde des garnisons romaines. Les Franks-Ripuaires partirent les premiers. Les Franks-Saliens furent plus lents à se décider, mais enfin ils partirent aussi devant ces masses, contre lesquelles toute résistance isolée était impossible. Leur retraite, gênée par les escarmouches des Huns, présenta tout le désordre d'une fuite. Le jeune Childéric, fils du roi Merwig ou Mérovée, qui gouvernait alors cette nation, fut enlevé avec sa mère par un gros de cavaliers qui les emmenaient déjà en captivité, lorsqu'un noble frank, nommé Viomade, les délivra au péril de sa vie. Il se mêlait dans cette guerre, où tous les Barbares purs s'étaient rangés du côté d'Attila, et les demi-Barbares du côté de l'empire romain, quelque chose de l'acharnement des guerres sociales. Les Thuringiens, qui vinrent sur le territoire des Franks-Saliens après le départ du roi et de l'armée, exercèrent contre les femmes, les enfans, les vieillards qui restaient, des cruautés inouies, dont le seul récit exaltait encore au bout de quatre-vingts ans le ressentiment des fils de Clovis.

Ce fut comme une nuée d'insectes dévorans qui s'appesantit sur les deux Germanies et la seconde Belgique. Tout fut pillé, ruiné, affamé. La division orientale, après avoir battu les Burgondes de Gondicaire, avait détruit de fond en comble les villes d'Augst, de Vindonissa et d'Argentuaria, des débris desquelles naquirent plus tard Bâle, Windisch et Colmar; ses éclaireurs poussèrent même jusqu'à Besançon. Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, tombèrent l'une après l'autre aux mains des Huns. A l'aile droite d'Attila, Tongres et Arras eurent le même sort. Un moment le front de l'armée hunnique occupa la Gaule dans toute sa largeur depuis le Jura jusqu'à l'Océan. Quoique Attila vît à regret la prolongation de ces pillages, qui disséminaient ses troupes et lui enlevaient un temps précieux pour l'exécution de son plan de

campagne, il les tolérait par nécessité, afin de faire vivre son armée, ou par calcul, afin de l'animer. Lui-même, à son départ de Trèves, vint assiéger Metz, ne voulant pas laisser derrière lui une place si forte, qui dominait les principales routes des Gaules, celles qui mettaient le nord en communication avec le midi, et Trèves et Strasbourg avec la ville métropolitaine d'Arles, résidence actuelle des préfets du prétoire. Cependant, dépourvu de machines suffisantes et inexpert d'ailleurs à de telles opérations, il leva le siége tout découragé, après avoir battu long-temps du bélier les murailles de la ville. Il se trouvait déjà à vingt et un milles plus loin, occupé à détruire le château de Scarpone, lorsqu'il fut informé qu'un pan des murs de Metz s'était écroulé subitement. Sauter à cheval, franchir cette distance et accourir sur la brèche, ce fut pour les Huns l'affaire de quelques heures. Ils arrivèrent en pleine nuit, la veille de Pâques, qui tombait cette année-là au 8 avril. L'évêque s'était retiré dans l'église avec son clergé; il fut épargné et emmené captif, mais ses prêtres furent tous égorgés au pied de l'autel. Les habitans périrent soit par l'épée, soit dans les flammes de leurs maisons, qui furent réduites en cendre; on rapporte qu'il ne resta debout qu'un oratoire consacré à saint Étienne, premier martyr et diacre. De Metz, Attila se dirigea sur Reims.

La grande et illustre capitale des Rèmes ne lui coûta pas tant de peine à enlever : elle était presque déserte, ses habitans s'étant retirés dans les bois; mais l'évêque, nommé Nicasius, restait avec une poignée d'hommes courageux et fidèles pour attendre ce qu'il plairait à Dieu. Quand il vit, après la rupture des portes, les Barbares se précipiter dans la ville, il s'avança vers eux sur le seuil de son église, entouré de prêtres, de diacres, et suivi d'une troupe de peuple qui cherchait protection près de lui. Revêtu des ornemens épiscopaux, l'évêque chantait d'une voix forte ce verset d'un psaume de David : « Mon ame a été comme attachée à la terre; Seigneur, vivifie-moi selon ta parole. » Un violent coup d'épée trancha dans son gosier la sainte psalmodie, et sa tête roula à terre près de son cadavre. Nicasius avait une sœur d'une grande beauté, nommée Eutropie, qui, craignant d'être en butte aux brutalités de ces Barbares, frappa le meurtrier au visage, et se fit percer de coups à côté de son frère. Ce ne fut là que le prélude des massacres; mais, la basilique sur le seuil de laquelle ils se passaient ayant retenti d'un bruit soudain et inconnu, les Huns effrayés s'enfuirent, laissant là leur butin, et quittèrent bientôt la ville. Le lendemain, les habitans reprirent possession de leurs maisons désolées, et, recueillant les restes de ceux qu'ils considéraient comme des martyrs, ils élevèrent un monument à leur pasteur, que l'église honore encore aujourd'hui sous le nom de saint Nicaise.

Ce sont les légendes qui nous donnent ces indications et nous ap-

prennent également la ruine de Laon et celle de la ville des Veromandues, Augusta, aujourd'hui Saint-Quentin. Ces actes, comme de raison, nous entretiennent plus longuement des malheurs des évêques et de leur clergé que de ceux des habitans laïques des villes saccagées, préférence qui ne tient pas seulement à la nature des documens dont nous parlons, mais qui a sa cause profonde dans les faits mêmes de l'histoire. Au milieu de la désorganisation politique produite par tant de calamités, les magistrats civils et militaires faisaient souvent défaut : les curiales désertaient pour ne point subir les avanies du fisc ou les réquisitions de l'ennemi; mais l'évêque demeurait, enchaîné à son troupeau par un lien spirituel. C'était donc lui que les Barbares trouvaient toujours en face d'eux, comme le seul fonctionnaire qui représentât la hiérarchie romaine; c'était lui seulement que les citoyens pouvaient invoquer comme leur conseil et leur guide. Des lois nées des besoins du temps conféraient à l'évêque des attributions civiles qui en firent peu à peu un véritable magistrat et le premier de la cité; mais la force des choses lui en conférait bien d'autres : elle faisait de lui, suivant les cas, un *duumvir*, un préfet, un intendant des finances, un général d'armée. Cet état de choses, mal compris par les siècles suivans, donna lieu à cette multitude de martyrs que mentionnent les légendaires dans les guerres barbares du ve siècle, tout évêque mis à mort étant naturellement à leurs yeux mis à mort pour sa foi. En ce qui concerne la guerre des Huns, nous admettrons comme certain que les profanations s'y mêlèrent souvent aux massacres, et la dérision du nom de Dieu au mépris de l'humanité : nous pouvons supposer même que certains peuples germains vassaux des Huns, tels que les Ruges, les Scyres, les Turcilinges, qui arrivaient avec les passions féroces de l'odinisme, déployaient dans l'occasion contre les prêtres chrétiens une haine fanatique; mais Attila n'avait point des instincts persécuteurs, et sa guerre à la société romaine ne fut pas marquée au coin d'une guerre au christianisme. Tchinghiz-Khan et Timour en agissaient ainsi, et le premier recommandait expressément à ses enfans de ne se point mêler de la croyance religieuse des peuples vaincus. On aperçoit déjà cette politique des conquérans mongols dans la conduite d'Attila.

Cependant la Gaule entière, mais surtout les provinces belgiques, étaient dans l'épouvante. Tout fuyait ou se disposait à fuir devant cette tempête de nations que précédait l'incendie et que suivait la famine. Chacun se hâtait de mettre ses provisions, son or, ses meubles à l'abri; les habitans des petites villes couraient se renfermer dans les grandes sans y trouver plus de sécurité; les habitans de la plaine émigraient vers la montagne; les bois se peuplaient de paysans qui s'y disputaient les tanières des bêtes fauves; les riverains de la mer et des fleuves,

mettant à l'eau leurs navires, se tenaient prêts à transporter leurs familles et leurs biens sur le point qui leur paraîtrait le moins menacé. C'est ce que firent les citoyens de la petite ville de Lutèce. Lutèce ou *Parisii*, Paris, suivant l'usage qui avait alors prévalu de donner aux villes le nom de la peuplade dont elles étaient le chef-lieu, bourg obscur du temps de Jules César, était devenue une cité assez importante depuis Constance Chlore. Cet empereur et ses successeurs, trouvant le séjour de Trèves trop exposé aux coups de main des Barbares, avaient cherché plus au midi un lieu de repos pour eux, et d'exercice pour leurs troupes pendant la saison d'hiver; ils l'avaient fixé tantôt à Reims, tantôt à Sens, et tantôt à Paris. Un camp fortifié, des arsenaux, un palais, un amphithéâtre, des temples, en un mot tout ce qui constituait un grand établissement militaire et une résidence impériale avait été construit successivement par ces empereurs sur la rive gauche de la Seine, et hors de la cité, qui était renfermée tout entière dans une île du fleuve. Julien avait pris ce lieu en affection, et y passa plusieurs hivers. C'est là qu'une émeute de soldats l'éleva en 360 du rang de césar à celui d'auguste, et qu'en 383 une autre émeute en renversa Gratien. Cependant l'importance commerciale de la petite ville avait marché de pair avec son importance politique : elle était devenue l'entrepôt de tout le commerce entre la haute et la basse Seine. En d'autres circonstances, sa population de mariniers, célèbre dès le temps de Tibère, aurait songé à faire respecter son île, que protégeaient doublement les bras profonds du fleuve et une haute muraille flanquée de tours; mais la terreur panique qui précédait Attila énervait les plus braves, et ne montrait aux peuples qu'un seul moyen de salut, la fuite. Les Parisiens avaient donc tenu conseil et résolu de ne point attendre l'ennemi. Déjà se faisaient les apprêts d'une émigration générale : toutes les barques étaient à flot. On ne voyait que meubles entassés sur les places, que maisons désertes et nues, que troupes d'enfans et de femmes qui allaient dire à leurs foyers un dernier adieu trempé de larmes. Une femme entreprit de les arrêter. Le caractère de cette femme extraordinaire, le genre d'autorité qu'elle exerçait autour d'elle, enfin la juste vénération dont la ville de Paris entoure sa mémoire depuis quatorze siècles, exigent que nous exposions d'abord ici ce qu'elle était, et comment s'étaient écoulés les premiers temps de sa vie.

Elle se nommait Genovefa, mot que nous avons altéré en celui de Geneviève, et, malgré la physionomie toute germanique de son nom, elle était Gallo-Romaine. Son père Severus et sa mère Gerontia habitaient, au moment de sa naissance, le bourg de Nemetodurum, aujourd'hui Nanterre, à trois lieues de Paris; ils y vivaient sans travailler de leurs mains, et même dans une condition d'aisance assez grande.

L'enfance de Geneviève ne se passa point, quoi qu'en dise la tradition populaire, à garder les moutons : douce, maladive, cherchant avant tout le repos, la fille de Severus n'avait pas de plus grand plaisir que de s'enfermer dans une chambre de sa mère pour y prier et y rêver, et, dès qu'elle le pouvait, elle s'échappait à l'église. Son humeur taciturne et solitaire l'isolait des autres enfans, aux jeux desquels on ne la voyait jamais se mêler. A sept ans, elle se dit qu'elle prendrait le voile des vierges chrétiennes sitôt que l'âge en serait venu, et, nonobstant les représentations de ses parens, à qui ce parti déplaisait, ce fut dès-lors chose inébranlable dans son esprit. Il arriva que vers ce temps, c'est-à-dire en 429, Nanterre fut honoré par la visite de deux personnages illustres, Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troyes, que le clergé des Gaules envoyait dans l'île de Bretagne comme ses plus éminens docteurs, afin d'y combattre l'hérésie de Pélage, dont la population bretonne et les prêtres même s'étaient laissé infecter. Les deux missionnaires, sur l'invitation des habitans du village, avaient promis d'y prendre gîte pour une nuit. Nanterre était donc dans la joie, et, au jour marqué, hommes, femmes, enfans, revêtus de leurs habits de fête, allèrent attendre leurs hôtes sur la route pour les recevoir et les accompagner à l'église. Au milieu de la foule qui le pressait et l'admirait, Germain remarqua une jeune fille parée des graces modestes de l'enfance, et dont l'œil vif et brillant semblait jeter une flamme surnaturelle; il lui fit signe d'approcher, la souleva dans ses bras, et, lui déposant un baiser paternel sur le front, il lui demanda qui elle était. Aux réponses brèves et précises de Geneviève (car c'était elle), à la fermeté de son regard, le vieillard resta pensif; puis, s'adressant aux parens : « Ne la contrariez pas, leur dit-il, car ou je me trompe bien, ou cette enfant sera grande devant Dieu. » Le lendemain matin, il voulut lui imposer les mains. A partir de ce moment, la vocation de Geneviève fut plus opiniâtre que jamais, son caractère plus réfléchi, ses habitudes plus retirées; elle ne quittait l'église que pour les pauvres; à un âge où l'on connaît à peine les occupations sérieuses, sa vie se partageait entre la prière et le soin des malades. L'opposition de ses parens ne fit que s'en accroître, et sa mère un jour s'emporta contre elle jusqu'à lui donner un soufflet; mais ni mauvais traitemens ni menaces ne firent dévier d'un pas cette résolution inflexible. Quand elle eut atteint l'âge de quinze ans, elle se présenta devant l'évêque de Chartres, Julianus, qui lui attacha sur le front le voile des vierges, et, ses parens étant morts peu de temps après, elle se réfugia près de sa marraine, qui habitait Paris.

Ce fut alors que Geneviève donna carrière à sa passion de retraite et d'austérités. On rapporte qu'elle avait fait disposer dans la ruelle de son lit une couche de terre glaise sur laquelle elle s'étendait la nuit; sa seule nourriture fut long-temps du pain d'orge et de l'eau, et il

fallut un ordre de son évêque pour qu'elle y joignît du poisson et du lait; elle tombait fréquemment dans des extases mêlées de visions. Trois jours durant, on la crut morte, et on allait l'ensevelir, lorsqu'elle rouvrit les yeux et raconta avec des circonstances merveilleuses « comment elle avait été ravie en esprit dans le repos des justes. » Les miracles suivirent les extases, et bientôt on ne parla plus que de la vierge de Nanterre et des prodiges que Dieu opérait par ses mains : paralytiques guéris, aveugles rendus à la lumière, démons mis en fuite; elle connaissait l'avenir, lisait dans les plus secrètes pensées des hommes et commandait aux élémens; l'orage, assurait-on, grondait ou se taisait à sa voix. Sa réputation de sainte fut dès-lors bien établie. Cet état de sainteté, manifesté au dehors par le don de prophétie uni au don des miracles, valait à celui qui le possédait une renommée dont le bruit parcourait bientôt toute la chrétienté. Son nom circulait de bouche en bouche; on colportait le récit de ses actions et de ses discours, de province à province, d'Occident en Orient, des églises romaines aux églises barbares, et ses biographies, écrites avec enthousiasme, étaient lues partout avec avidité. C'est ce qui arrivait à Geneviève. La simple fille dont l'ardente charité s'exerçait dans une petite île de la Seine ne se doutait guère qu'elle était un sujet inépuisable de curiosité jusqu'au fond de la Syrie. Le stylite Siméon, qui passa quarante ans sur une colonne auprès d'Antioche, ne manquait jamais de demander aux visiteurs qui lui venaient d'Occident ce que faisait la prophétesse des Gaules, Genovefa. Mais le mot si vrai de l'Évangile s'accomplissait sur cette prophétesse, à laquelle on croyait au dehors, et qui ne trouvait dans son pays qu'incrédulité et persécution. Beaucoup niaient sa sainteté, et des calomnies habilement répandues firent de Geneviève un objet d'aversion aux yeux du vulgaire. Saint Germain, qui vint la visiter lors de son second voyage chez les Bretons en 447, eut à combattre ces préventions malveillantes, qui finirent par se dissiper. D'Auxerre à Paris, il communiquait avec elle en lui envoyant les *eulogies*, c'est-à-dire quelques fragmens du pain qu'il avait béni : naïve correspondance entre ce grand évêque, devant lequel les impératrices s'inclinaient, et l'orpheline dont il avait fait sa fille spirituelle.

Depuis qu'on parlait de l'arrivée prochaine d'Attila, surtout depuis que les ravages de la guerre avaient commencé, Geneviève semblait avoir mis de côté toute autre pensée. Profondément convaincue avec toutes les ames religieuses de son siècle que les événemens de ce monde ne sont qu'un résultat des desseins de Dieu sur les hommes, et qu'ainsi le repentir et la prière, en désarmant la colère divine, peuvent conjurer les calamités qui nous menacent, elle priait nuit et jour sur la cendre, appelant avec larmes le pardon de Dieu sur son pays. De même qu'en d'autres malheurs publics une autre fille des Gaules, — Jeanne d'Arc, Geneviève eut des visions; elle apprit que la ville de Paris serait épar-

gnée, si elle se repentait, et qu'Attila n'approcherait pas de ses murs. Elle alla donc exhorter ses compatriotes à la pénitence, leur ordonnant de laisser là tous leurs préparatifs de départ; mais elle ne reçut des hommes pour toute réponse que des paroles grossières et des marques de dérision. Rebutée de ce côté, elle prit le parti de s'adresser aux femmes.

Les rassemblant donc autour d'elle, elle leur disait en leur montrant de la main leurs maisons déjà vides et leurs rues désertes : « Femmes sans cœur, vous abandonnez donc vos foyers, ces toits sous lesquels vous fûtes conçues et nourries et où sont nés vos enfans, comme si vous n'aviez pas, pour garantir du glaive vous et vos maris, d'autres moyens que la fuite! Que ne vous adressez-vous au Seigneur, puisant des armes dans la prière et le jeûne, ainsi que firent Esther et Judith? Je vous prédis, au nom du Très Haut, que votre ville sera épargnée, si vous agissez ainsi, tandis que les lieux où vous croyez trouver votre sûreté tomberont aux mains de l'ennemi, et qu'il n'y restera pas pierre sur pierre. » Ses paroles, ses gestes, son regard d'inspirée, émurent toutes ces femmes, qui la suivirent silencieusement où elle voulut. Il y avait à la pointe orientale de l'île de Lutèce, dans le même emplacement où s'élève aujourd'hui la basilique de Notre-Dame, une église consacrée au proto-martyr saint Étienne. C'est là que Geneviève conduisit son cortége de femmes, à l'aide duquel elle se barricada dans le baptistère, et toutes se mirent à prier. Surpris de l'absence prolongée de leurs femmes, les hommes vinrent à leur tour à l'église, et, trouvant les portes du baptistère fermées, ils demandèrent ce que cela signifiait; mais les femmes répondirent de l'intérieur qu'elles ne voulaient plus partir. Cette réponse mit les hommes hors d'eux-mêmes. Avant de briser la clôture d'un lieu saint, ils tinrent conseil et discutèrent d'abord sur le genre de supplice qu'il convenait d'infliger à la fausse prophétesse, comme ils l'appelaient, à l'esprit de mensonge qui venait les tenter dans leurs mauvais jours. Les uns opinaient pour qu'elle fût lapidée à la porte de l'église, les autres pour qu'on la jetât la tête la première dans la Seine. Ils discutaient tumultueusement, quand le hasard leur envoya un membre du clergé d'Auxerre, qui fuyait l'approche de l'invasion et gagnait probablement la basse Seine, espérant y être plus à l'abri. C'était un diacre qui avait apporté plusieurs fois à Geneviève les *eulogies* de la part de saint Germain. Au nom de l'évêque mort depuis trois ans, il les réprimanda, les fit rougir de leur barbarie, et, les exhortant à suivre un conseil où il reconnaissait le doigt de Dieu : « Cette fille est sainte, leur dit-il, obéissez-lui. » Les Parisiens se laissèrent persuader et restèrent. Geneviève avait bien vu. Les bandes d'Attila, ralliées entre la Somme et la Marne, n'approchèrent point de Paris, et cette ville dut sa conservation à l'obstination courageuse d'une pauvre et simple fille. Si ses

habitans se fussent alors dispersés, bien des causes auraient pu empêcher leur retour, et, selon toute apparence, la petite ville de Lutèce, réservée à de si hautes destinées, serait devenue, comme tant de cités gauloises plus importantes qu'elle, un désert dont l'herbe et les eaux recouvriraient aujourd'hui les ruines, et où l'antiquaire chercherait peut-être une trace de l'invasion d'Attila.

L'intention du roi des Huns n'était point de livrer la Gaule à un pillage général, au moins pour le moment. Attila, qui hasardait toujours le moins possible, aimait à surprendre son ennemi : il avait coutume de dire que « l'attaque appartient au plus brave; » d'ailleurs les expéditions soudaines, rapides, étaient dans la nature des troupes qu'il commandait. Son plan, arrêté dès le premier jour, consistait à marcher directement sur le midi des Gaules pour attirer les Visigoths hors de leurs cantonnemens ou les y écraser avant l'arrivée des troupes romaines, qu'il savait encore en Italie. Les Visigoths détruits, il devait se porter au-devant d'Aëtius, et l'attaquer au débouché des Alpes; quant aux Burgondes et aux Franks, il n'en tenait pas grand compte, lui qui avait déjà battu les premiers et vu fuir les seconds. Sa marche depuis Metz dévoilait ce plan à des yeux clairvoyans. Deux routes conduisaient de cette ville dans le midi des Gaules : l'une, principale voie de communication entre la province narbonnaise et les bords du Rhin, passait par Langres, Châlon-sur-Saône et Lyon, pour descendre ensuite la vallée du Rhône; l'autre passait par Reims, Troyes et Orléans. La première, toute montagneuse, parcourait un pays où une nombreuse cavalerie ne pouvait ni se déployer ni trouver à vivre; la seconde traversait une région plane et ouverte, qui se prolongeait encore au-delà de la Loire, dans les plaines de la Sologne et du Berry. Toujours bien renseigné sur les contrées où il voulait porter la guerre, Attila choisit la seconde de ces routes; il comptait même s'emparer d'Orléans sans coup férir, grace à certaines intelligences qu'il avait déjà nouées avec le chef ou roi des Alains, campés en Sologne et chargés de garder les passages du fleuve. Sangiban (c'était le nom de ce roi), homme faible et méticuleux, s'était laissé intimider par les menaces d'Attila ou gagner par ses promesses, car Attila avait partout des gens qui travaillaient pour lui soit comme émissaires, soit comme espions. D'ailleurs les Alains de la Gaule, anciens vassaux des Huns, n'étaient pas tranquilles sur les suites de leur désertion, quand ils voyaient les puissans Visigoths eux-mêmes réclamés comme des esclaves fugitifs. Ces réflexions agirent sur l'esprit du roi alain, qui consentit à livrer Orléans aux troupes d'Attila. Peut-être aussi le médecin Eudoxe promettait-il à son protecteur une insurrection de paysans dans les provinces cisligériennes qui avaient été le principal foyer de la bagaudie. Le roi des Huns avait donc bien des motifs de hâter sa marche sur Orléans. Ramenant à lui les ailes de son armée, il la con-

centra tout entière dans cette direction, et à partir de Reims tous les pillages cessèrent. C'est ainsi que Châlons-sur-Marne, Troyes et Sens furent traversés sans éprouver le sort de Metz, de Toul et de Reims. Quelque diligence que fît Attila, une armée embarrassée de chariots ne devait pas mettre moins de vingt jours à parcourir les 336 milles romains (112 lieues de France) qui séparaient Metz d'Orléans, d'après les itinéraires officiels. Ainsi donc, parti de la première de ces villes le 9 ou le 10 avril, il put arriver devant la seconde dans les premiers jours du mois de mai (1).

II. — SIÉGE D'ORLÉANS. — DÉFAITE D'ATTILA A CHALONS.

La Loire, dans son cours de cent quatre-vingts lieues, forme entre le nord et le midi des Gaules un large fossé demi-circulaire, tracé par la nature entre des climats différens, et qui séparait alors, comme il le fait encore aujourd'hui, des populations non moins différentes d'origine et d'intérêts. La ville d'Orléans, située au sommet de la courbure et boulevard de ce grand fossé, a joué un rôle important à toutes les époques de notre histoire, soit comme point stratégique, soit comme centre commercial. Au temps de l'indépendance de la Gaule et sous son vieux nom de Genabum, elle avait déjà cette double importance, et ce fut de ses murs que partit le signal de la grande insurrection qui mit un instant en péril la gloire et la vie de Jules César. Sous le régime gallo-romain, il y eut peu de guerres civiles ou étrangères dont elle n'eût à souffrir, et sa muraille, trop souvent battue du bélier, dut être reconstruite vers l'année 272, sous le principat de l'empereur Aurélien, dont Genabum adopta le nom par reconnaissance. De même que la ville actuelle, la cité aurélienne était assise sur une pente qui borde la rive droite de la Loire, et son enceinte, formée par un parallélogramme de murs flanqués de tours, plongeait du côté du midi dans les eaux du fleuve. Une grosse tour, placée à l'angle sud-ouest, servait de tête à un pont qui conduisait sur la rive gauche dans la direction de Bourges, et d'autres ouvrages de grande dimension, dont quelques restes sont

(1) Voici, étape par étape, d'après les itinéraires romains, le chemin que parcourut Attila entre Metz et Orléans. Il est curieux de pouvoir suivre, au bout de quatorze siècles, tous les pas de ce terrible conquérant sur le sol de notre patrie. — 1° De Metz à Reims. — *Divodurum*, Metz; *Scarpona*, Scarponne, 21 milles; *Tullum*, Toul, 15 milles; *Ad Fines*, Foug, 6 milles; *Nasium*, Naix, 21 milles; *Caturiges*, Bar-le-Duc, 14 milles et demi; *Ariola*, Montgarni, 13 milles et demi; *Fanum Minervæ*, La Cheppe sur la Vesle, où la tradition place le camp d'Attila, 24 milles; *Durocortorum*, Reims, 28 milles et demi.— 2° De Reims à Troyes. — *Durocortorum*, Reims; *Durocatalaunum*, Châlons, 27 milles; *Artiaca*, Arcis-sur-Aube, 33 milles; *Tricasses*, Troyes, 18 milles. — 3° De Troyes à Sens. — *Augustobona*, Troyes; *Clanum*, Villemaur, 18 milles et demi; *Agedincum*, Sens, 25 milles. — 4° De Sens à Orléans. — *Agedincum*, Sens; *Aquæ Segestæ*, ruines au nord de Sceaux, 34 milles romains; *Fines*, forêt d'Orléans entre Cour-Dieu et Philissanet, 22 milles; *Genabum*, Orléans, 15 milles.

encore debout, défendaient la porte orientale, où convergeaient les routes de Nevers et de Sens.

Gardiens d'un point si important, les habitans d'Orléans étaient en émoi au moindre bruit de guerre, et, dans cette décadence du gouvernement romain, où chefs et soldats leur manquaient souvent, ils s'étaient habitués à ne prendre conseil que d'eux-mêmes. Quand ils connurent la marche d'Attila et ses proclamations, dans lesquelles il disait n'en vouloir qu'aux Visigoths, les Orléanais sentirent bien que cet orage allait d'abord fondre sur eux. Remettre leurs murs en état, élever quelques ouvrages nouveaux, réunir tout ce qu'ils pourraient de vivres et de munitions de siége, fut leur premier soin; le second fut d'épier la conduite des Barbares chargés de les garder; ils découvrirent ou du moins ils soupçonnèrent les sourdes menées de Sangiban, et, quand le roi des Alains se présenta pour tenir garnison dans leur ville, ils lui en fermèrent les portes. En même temps, ils firent partir leur évêque Anianus pour le midi, afin d'informer de l'état des choses, soit le préfet du prétoire Tonantius Ferréolus, soit Aëtius lui-même, s'il était arrivé d'Italie. La mission d'Anianus consistait à vérifier par ses propres yeux sur quels secours Orléans pouvait compter, et de faire connaître aux généraux romains combien de temps la ville pouvait raisonnablement tenir sans secours étrangers, puisqu'elle avait dû repousser les Alains comme suspects, sinon comme traîtres déclarés.

Anianus, autrement dit Agnan, appartenait à cette race héroïque d'évêques que produisait le ve siècle, et qui, hommes de savoir et de piété, hommes de conseil, hommes de main, devenaient, dans les périls publics, les magistrats naturels de leurs cités. L'élection populaire, qui était alors le mode de recrutement de l'église, savait démêler en eux les qualités qui devaient les rendre utiles en toute circonstance, soit qu'elle s'adressât à un commandant militaire comme dans Germain, à un avocat comme dans Loup de Troyes, à un poète homme du monde comme dans Sidoine Apollinaire. Les peuples suivaient avec une confiance que ne leur inspiraient pas toujours les généraux de profession ces capitaines improvisés, qui avaient le bâton pastoral pour arme, qui rangeaient leurs troupes au chant des psaumes, et commandaient la charge au cri d'*Alleluia*. De leur côté, les Barbares ne voyaient qu'avec une certaine appréhension des généraux sans cuirasse et sans épée, dont ils ne calculaient pas bien toute la puissance; ils tremblèrent plus d'une fois devant eux, et plus d'une fois des négociations vainement poursuivies par les maîtres des milices ou les préfets se terminèrent par l'intervention d'un évêque. Anianus, en arrivant dans la ville d'Arles, domicile des hauts fonctionnaires romains, aperçut autour du palais impérial un appareil de licteurs et de gardes qui lui révéla la présence du patrice généralissime : Aëtius en effet était de retour depuis quelques jours. Au nom de l'évêque d'Or-

léans, qui demandait à lui parler sans délai, il traversa son vestibule, déjà encombré d'officiers, de magistrats et d'évêques qui attendaient leur tour d'audience, s'avança au-devant du vieillard jusqu'à la porte, et l'entretint long-temps en particulier; ils s'expliquèrent sur la situation de la ville et sur celle de l'armée romaine. L'évêque insistait pour obtenir une prompte assistance. Il avait calculé qu'avec la quantité d'approvisionnemens et le nombre d'hommes valides que la ville renfermait, elle pourrait tenir par ses seules ressources jusqu'au milieu de juin, mais que, passé ce terme, elle serait forcée de se rendre. « O mon fils, lui dit-il de ce ton solennel et mystique que la lecture habituelle des livres saints imprimait au langage des prêtres de ce temps, je t'annonce que si, le huitième jour avant les calendes de juillet (c'était le 14 du mois de juin), tu n'es pas venu à notre secours, la bête féroce aura dévoré mon troupeau. » Aëtius promit qu'il y serait au jour marqué, et l'évêque reprit sa route en toute hâte. Il était à peine rentré dans Orléans, qu'Attila y vint mettre le siége.

Le retard prolongé d'Aëtius, si préjudiciable à la Gaule, était encore un fruit de la politique d'Attila. Tant qu'on avait pu craindre que sa marche vers l'ouest et sa déclaration de guerre aux Visigoths, faite avec tant d'apparat, ne fussent qu'une feinte pour surprendre l'Italie, Valentinien avait retenu prudemment au midi des Alpes et les légions romaines et le général qui valait à lui seul une armée; même, quand fut arrivée la nouvelle certaine que les Huns avaient franchi le Rhin, l'empereur voulut conserver près de lui la majeure partie de ses troupes. Aëtius partit donc avec une poignée d'hommes, comptant sur les forces que pourrait fournir la Transalpine, principalement en Barbares fédérés; mais son découragement fut grand quand il vit de près la situation des choses : les Burgondes battus et humiliés, les Alains en état de trahison flagrante, et les Visigoths décidés plus que jamais à rester dans leurs cantonnemens. Aucune raison, aucune remontrance, aucune prière, ne purent fléchir l'esprit obstiné de Théodoric. En vain Aëtius lui expliquait que sa conduite, quel que fût l'événement de la campagne, retomberait sur lui et sur son peuple. « Si les Romains sont vaincus, lui disait-il, Attila viendra sur vous plus fort d'une première victoire, et, abandonnés à votre tour par le reste de la Gaule, vous serez hors d'état de résister; si au contraire les Romains sont vainqueurs avec l'aide des autres fédérés, l'honneur en appartiendra à ceux-ci, et la désertion des Visigoths ne passera plus pour calcul de prudence, mais pour lâcheté. » A cet argument si pressant, Théodoric n'avait qu'une réponse, celle qu'il avait déjà faite aux messagers de Valentinien : « Les Romains ont attiré comme à plaisir sur eux et sur nous le malheur qui nous menace; qu'ils s'en tirent comme ils pourront! »

Cependant la seule présence d'Aëtius, comme par un effet magique,

avait ramené dans le midi des Gaules la confiance et le courage. Les nobles gaulois armaient leurs cliens, les paysans demandaient des armes, et, au milieu de cet entraînement patriotique, aucune tentative de bagaudie n'osa se manifester, les esclaves eux-mêmes restèrent en paix. Bien que séparée du gouvernement de l'empire, la petite république armoricaine prouva qu'elle avait toujours le cœur romain en envoyant ses guerriers au camp d'Aëtius sous leur drapeau national et sous la conduite de leur roi breton. Les Franks-Ripuaires ne furent pas les derniers au rendez-vous; Mérovée y accourut plein d'ardeur avec ses Franks-Saliens, et Gondicaire avec ses Burgondes, impatiens de racheter leur défaite. On remarquait près d'eux un petit peuple des Alpes, les Bréons ou Brennes, qu'Aëtius avait ralliés pendant son voyage et amenés en Gaule. Lorsque Sangiban vint se présenter avec sa horde, Aëtius feignit d'ignorer sa trahison, soit pour ne pas pousser à bout par un éclat cet homme toujours incertain, soit de peur d'ébranler par un pareil exemple la fidélité des autres Barbares; mais il fit observer soigneusement toutes ses démarches. C'étaient là les grands corps de troupes; ils se grossirent encore des compagnies de colons barbares ou *Lètes*, qui arrivaient de tous les points de la province, où les communications étaient encore libres avec le midi de la Loire. Ainsi il y avait des Lètes-Teutons à Chartres, des Lètes-Bataves et Suèves à Bayeux et à Coutances, des Suèves au Mans, des Franks à Rennes, d'autres Suèves à Clermont, des Sarmates et des Taïfales à Poitiers, d'autres Sarmates à Autun, et çà et là des détachemens de colons saxons entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire; tous purent se rallier à l'armée d'Aëtius, soit au camp, soit pendant la route. Aëtius, en voyant l'ardeur qui se manifestait de toutes parts, sentit pénétrer en lui-même quelque chose de la confiance qu'il inspirait; mais l'absence des Visigoths lui causait toujours un regret cuisant. Mettant donc à les attirer autant d'obstination qu'ils en mettaient à s'isoler, il roulait dans sa tête toutes les combinaisons qui pouvaient le conduire à son but, lorsqu'à force d'y songer, il en trouva une dont le succès lui parut infaillible.

Dans la cité d'Arvernie, aujourd'hui la province d'Auvergne, vivait un sénateur, de noblesse à la fois celtique et romaine, dont la famille avait occupé les plus hautes fonctions administratives et militaires dans l'empire d'Occident, — des préfectures du prétoire, des maîtrises des milices, des patriciats, — et à qui ses ancêtres avaient légué de si grands biens, que son fils Ecdicius, dans une circonstance où il s'agissait de la liberté de l'Arvernie, put lever une armée avec ses seuls cliens, et nourrir du blé de ses terres la ville de Clermont affamée. Ce sénateur se nommait Mecilius Avitus. Avitus présentait un étrange composé de mollesse et d'élans énergiques : homme de plaisir et homme d'étude, épicurien patriote, il avait d'abord fait la guerre et servi le gouvernement romain, sous les drapeaux d'Aëtius, avec une bravoure incom-

parable; entré plus tard dans les carrières civiles, il le servit également bien, et se fit la réputation d'un politique habile et heureux. On vantait surtout l'adresse avec laquelle, en 439, étant préfet du prétoire des Gaules, il avait arraché au roi des Visigoths une trêve ou un traité de paix que ce dernier refusait obstinément aux généraux romains. A l'expiration de chacune de ses charges, Avitus venait s'ensevelir dans sa délicieuse villa d'Avitacum, qu'il avait fait construire à l'endroit le plus agreste de ses montagnes, sous un rocher couvert de sapins, au milieu d'eaux jaillissantes et sur la lisière d'un petit lac. Il y menait une vie tout à la fois voluptueuse et occupée, en compagnie de ses livres, des gens de lettres qui affluaient chez lui de toutes parts, et des femmes élégantes de la province. Des fenêtres de sa bibliothèque, où les beaux esprits venaient réciter leurs vers et leur prose, on apercevait les bains thermaux qu'il avait fait bâtir à grands frais pour l'agrément de ses hôtes et pour le sien. Sa famille se composait de deux fils, dont l'aîné, Ecdicius, succéda plus tard à son importance, et d'une fille nommée Papianilla, qui avait épousé Sidonius, de la famille lyonnaise des Apollinaires, homme honorable et distingué, et déjà le poète le plus en vogue de tout l'Occident.

Si l'exquise urbanité d'Avitus et les rares mérites de son esprit le faisaient rechercher en tous lieux, même à Rome, nulle part il ne recevait un accueil plus empressé, il n'était l'objet d'une admiration plus expansive qu'à la cour des Visigoths. Théodoric ne se lassait point de voir et d'entendre ce type de toutes les élégances, qui contrastait si fort avec la tenue grossière, la voix rauque et le mauvais latin des seigneurs en casaque de peau qui composaient le fond de la cour de Toulouse. Une visite du noble arverne était pour le fils d'Alaric une bonne fortune ardemment souhaitée : il le consultait sur toutes choses, principalement sur l'éducation de ses enfans. Il semble même qu'Avitus consentit à diriger les études du jeune Théodoric, fils puîné du roi. Grace aux leçons du digne conseiller, la demeure des ravageurs de Rome se transforma en une académie latine où l'on étudiait le droit romain et où l'on commentait l'Énéide. Le jeune Théodoric se rappela toujours avec reconnaissance qu'il lui devait le bonheur d'avoir lu, comme il disait, « les pages du docte Maron. » C'est à cette autorité toute personnelle d'Avitus sur l'esprit du roi barbare qu'Aëtius eut l'idée de s'adresser, et, comme le temps pressait, il partit immédiatement pour Avitacum en compagnie de quelques nobles arvernes.

« Avitus, salut du monde, dit-il en abordant le maître du lieu, ce n'est pas pour toi une gloire nouvelle de voir Aëtius te supplier. Ce peuple barbare qui demeure à nos portes n'a d'yeux que les tiens, n'entend que par tes oreilles; tu lui dis de rentrer dans ses cantonnemens, et il y rentre; tu lui dis d'en sortir, et il en sort; fais donc

qu'il en sorte aujourd'hui. Naguère tu lui imposas la paix, maintenant impose-lui la guerre. » Ce compliment quintessencié à la mode du temps, mais très flatteur, fut fort du goût d'Avitus. D'ailleurs la démarche d'un si grand personnage l'honorait tellement aux yeux du monde, qu'il se fit en quelque sorte un devoir de réussir dans la mission qu'on lui donnait. Il y réussit, et Théodoric, déjà ébranlé, fit aux sages représentations d'un ami le sacrifice de ses dernières répugnances. Avitus fut aidé en cela par le désir secret des chefs visigoths, qui commençaient à rougir du reproche de lâcheté que Romains et Barbares leur adressaient à l'envi. Aussi, quand un ordre du roi annonça le départ, la joie fut générale dans les cantonnemens des Goths : c'était à qui se présenterait avec ses armes, à qui se ferait admettre parmi les combattans. Théodoric prit en personne le commandement de ses troupes, et se fit accompagner par ses deux fils aînés, Thorismond et Théodoric, laissant l'administration du royaume aux mains des quatre puînés, Frédéric, Euric, Rothemer et Himeric. Ce fut pour Aëtius et pour toute l'armée confédérée un beau jour que celui où, suivant l'expression du poète, gendre d'Avitus, à qui nous devons ces détails, « les bataillons couverts de peaux vinrent se placer à la suite des clairons romains; » de ce jour, le patrice ne douta plus de la victoire.

Tous ces tiraillemens, toutes ces tergiversations de Théodoric avaient fait perdre aux Romains un temps précieux : des cinq semaines pendant lesquelles la ville d'Orléans avait promis de tenir, la plus grande partie était déjà écoulée, et il restait encore une longue route à parcourir; néanmoins Aëtius se flattait d'arriver avant le terme fatal. Attila, dont les hordes cernaient la place jusqu'à la Loire, poussait le siége aussi activement que le permettait la maladresse des Huns à manier les machines de guerre, tandis qu'au contraire les assiégés, bien munis de claies, de boucliers, de balistes, de matières inflammables, dirigeaient habilement les travaux de la défense. Plusieurs fois il fit approcher le bélier des murs, mais sans résultat. Les Huns recoururent alors à l'emploi des arcs, dont ils se servaient avec une vigueur et une sûreté de coup d'œil incomparables; ils firent pleuvoir incessamment une grêle de flèches qui portaient la désolation dans la ville : nul ne se montrait plus à découvert sur les créneaux sans être atteint, et les assiégés éprouvèrent de grandes pertes. Dans ces circonstances, et pour relever les courages qui commençaient à s'abattre, l'évêque fit promener processionnellement sur le rempart les reliques de son église; mais l'ardeur des assiégés déclinait rapidement avec leurs forces, soit qu'ils eussent trop présumé d'eux en s'engageant à tenir jusqu'au 14 de juin, soit que, ne recevant aucunes nouvelles du dehors, ils pussent supposer que le reste de la Gaule s'était rendu. Ils accusèrent leur

évêque de les avoir trompés en leur promettant un secours imaginaire. Agnan, ferme dans la croyance qu'une révélation de Dieu même lui avait annoncé leur délivrance et qu'il ne serait point trompé, baignait de ses larmes les marches de l'autel, et, se relevant par intervalle, il s'écriait : « Montez sur la plus haute tour, et regardez si la miséricorde de Dieu ne nous vient pas! » Quand on lui rapportait qu'aucune troupe, aucun nuage de poussière ne se montrait dans la plaine, il recommençait à prier avec plus d'ardeur. Il fit partir un soldat chargé de ce message pour Aëtius : « Si tu n'arrives pas aujourd'hui même, ô mon fils! il sera trop tard. » Le soldat ne revint pas. A bout de ses forces et de son courage, Agnan se mit à douter de lui-même. Un orage, qui sembla ouvrir toutes les cataractes du ciel sur la ville et sur le camp ennemi, ayant suspendu les travaux du siége pendant trois jours, les habitans tinrent conseil, et décidèrent qu'il fallait se rendre. L'évêque fut chargé de porter leurs conditions au camp d'Attila; mais le roi hun, irrité qu'on osât lui parler de conditions, repoussa brutalement le négociateur, qui rentra tout tremblant dans la ville. Il n'y avait plus qu'à se rendre à discrétion : c'est ce que firent les assiégés.

Le lendemain donc, dès le point du jour, les serrures brisées et les portes ouvertes à double battant annoncèrent que l'armée des Huns pouvait entrer. Les chefs pénétrèrent les premiers pour avoir le choix des dépouilles, et le pillage commença. Il s'opéra dans tous les quartiers avec une sorte de régularité et d'ordre : des chariots en station recevaient le butin enlevé des maisons, et les captifs, rangés par groupes, étaient tirés au sort entre les soldats. Cette opération fut interrompue par un cri soudain, qui ramena l'espérance dans le cœur des vaincus et jeta l'effroi dans celui des vainqueurs. C'étaient Aëtius et Thorismond qu'on apercevait à la tête de la cavalerie romaine, accourant à toute bride, et derrière eux on voyait briller les aigles des légions et les étendards des Goths. Ils furent bientôt devant la ville. Un premier combat eut lieu au débouché du pont, sur la rive et jusque dans les eaux de la Loire; d'autres lui succédèrent dans l'intérieur des murs, où les captifs, brisant leurs chaînes, secondèrent les Romains de leur mieux. Traqués de rue en rue, écrasés sous les pierres que les habitans lançaient du haut des maisons, les Huns ne savaient plus que devenir, lorsque Attila fit sonner la retraite. Le patrice n'avait point manqué à sa parole : on était au 14 juin. Telle fut cette fameuse journée qui sauva la civilisation d'une destruction totale en Occident. L'église d'Orléans la célébra long-temps par une solennité où les noms d'Agnan, d'Aëtius et de Thorismond se confondaient dans ses prières; mais Orléans était destiné à décider une autre fois encore du sort de nos aïeux, et la gloire plus récente et plus poétique de la vierge de Domremy fit pâlir celle du vieux prêtre gaulois. Cette gloire pourtant était

grande au XIIIe siècle, puisque saint Louis vint à Orléans avec ses fils pour avoir l'honneur de porter les ossemens de saint Agnan lors d'une translation de reliques. Les guerres religieuses n'épargnèrent pas les restes d'un héros coupable d'avoir été évêque et canonisé : les calvinistes en 1500 brisèrent sa châsse et dispersèrent ses os. Par une triste coïncidence, le saint roi qui était venu l'honorer eut, lui aussi, sa tombe violée à Saint-Denis, sous l'empire d'autres passions et d'autres fureurs, et la ville de Paris vit brûler en place de Grève les restes de la fille vénérable dont les patriotiques pressentimens et la courageuse volonté avaient empêché sa ruine. Ainsi la France dispense tour à tour à ses enfans les plus glorieux l'apothéose et les gémonies. Puisse du moins l'histoire offrir à ceux qui ont servi la patrie en des temps et sous des costumes différens, prêtres, rois, guerriers, bergères ou reines, un asile sûr où leurs reliques ne seront point profanées!

Les nomades ne se font pas, comme nous, un déshonneur de la fuite; attachant plus d'importance au butin qu'à la gloire, ils tâchent de ne combattre qu'à coup sûr, et, lorsqu'ils trouvent leur ennemi en force, ils s'esquivent, sauf à revenir en temps plus opportun. C'est ce que faisait Attila : trompé dans ses prévisions sur Sangiban et maudissant Aëtius, il ne songeait plus qu'à mettre pour le moment ses troupes et son butin en sûreté. Il décampa donc silencieusement pendant la nuit, reprenant la même route qu'il avait suivie à son arrivée, et au lever du jour il était déjà loin de la ville. Il lui tardait de gagner au-delà de Sens un pays moins ravagé que les environs d'Orléans, et des plaines découvertes où la cavalerie hunnique retrouverait tous ses avantages, dans la prévision d'une bataille. Au nord de la ville de Sens, entre la vallée de l'Yonne et celle de l'Aisne, se développe, sur une longueur d'environ cinquante lieues et une largeur de trente-cinq à quarante, une succession de plaines coupées de rivières profondes, dont l'ensemble portait, dès le VIe siècle, le nom de *Campania,* Champagne, qu'il conserve encore aujourd'hui. A son extrémité septentrionale s'élèvent les montagnes de l'Ardenne, qui, séparant ces plaines sèches et ondulées des plaines fertiles et basses de la Belgique, présentent à l'horizon comme un mur boisé d'une hauteur presque uniforme. Il n'y a d'issue, pour en sortir et gagner le cours inférieur du Rhin, que les défilés dangereux de l'Ardenne du côté du nord-est, ou, du côté du sud-est, le long trajet des Vosges et du Jura; deux routes romaines conduisant dans ces deux directions se croisaient alors à *Durocatalaunum,* aujourd'hui Châlons-sur-Marne. Attila, qui avait traversé ce pays en venant de Reims, avait hâte d'occuper la ville et la plaine environnante, qu'on appelait *Champs catalauniques,* afin d'assurer ses moyens de retraite dans le cas où, serré de trop près par l'armée romaine, il se verrait contraint de livrer bataille. Ce n'était pas la pre-

mière fois dans l'histoire des Gaules que les champs catalauniques se trouvaient choisis pour être le théâtre d'une lutte formidable entre les nations, et ce ne fut pas non plus la dernière.

On pense bien qu'Attila, dans sa marche précipitée, ne laissa piller qu'autant qu'il le fallut pour se procurer des vivres. Au passage de la Seine à Troyes, il n'entra point dans la ville; l'évêque Lupus ou Loup (c'était le même dont nous avons parlé plus haut et qui accompagnait saint Germain dans son voyage de Bretagne) vint au-devant de lui, le priant d'épargner, non pas seulement les habitans d'une cité sans défense, comme était alors celle de Troyes qui n'avait plus ni portes ni murailles, mais encore la population des campagnes. « Soit, répondit le roi hun de ce ton froidement railleur qui succédait chez lui aux emportemens de la colère; mais tu viendras avec moi jusqu'au fleuve du Rhin. Un si saint personnage ne peut manquer de porter bonheur à moi et à mon armée. » Attila voulait garder en otage, à tout événement, un prêtre vénéré dans la contrée et considérable aux yeux de tous les Romains. Pendant qu'il passait l'Aube à *Arciaca*, aujourd'hui Arcis, il laissa son arrière-garde, composée des Gépides, dans la plaine triangulaire que la Seine et l'Aube baignent à droite et à gauche avant de confondre leurs eaux, non loin de *Mauriacum*, ou Méry-sur-Seine, petite bourgade qui avait fait donner à ce delta le nom de *Champs de Mauriac*. L'armée d'Aëtius avait gagné de vitesse celle des Huns, que la famine, les maladies, les embuscades de paysans décimaient tout le long de la route, et son avant-garde, formée des Franks de Mérovée, vint donner contre les Gépides, qui protégeaient le passage de l'Aube. Le choc eut lieu pendant la nuit; on se battit à tâtons jusqu'au jour dans une mêlée effroyable, et d'un côté la hache des Franks, de l'autre l'épée et la lance des Gépides firent si bien leur office, qu'au lever du jour quinze mille blessés ou morts couvraient le champ de bataille. Ardaric, ayant ramené ses Gépides au-delà de la rivière, rejoignit le gros de l'armée hunnique, qui le jour même entra dans la ville de Châlons.

Il n'y avait plus moyen d'éviter un combat général. A quelques milles au-delà de Châlons, près de la station appelée dans les itinéraires *Fanum Minervæ*, temple de Minerve, se voient encore aujourd'hui les restes d'un camp fortifié à la manière romaine, lequel commandait la route de Strasbourg, et semble avoir eu pour destination de couvrir les deux villes de Reims et de Châlons, entre lesquelles il était situé. Non loin de ces ruines, dans une plaine à perte de vue, coule la rivière de Vesle, qui, voisine de sa source, n'est encore là qu'un faible ruisseau, et cette circonstance, jointe à d'autres détails topographiques indiqués par l'histoire, paraît confirmer l'opinion qui fait de ce lieu le champ de bataille des Romains et des Huns. En effet, la tradition désigne sous le nom de *Camp d'Attila* ces restes d'un établissement dont le carac-

tère est incontestablement romain, et dont le bon état de conservation, après quatorze siècles, exclut toute idée d'un bivouac barbare disposé à la hâte. Attila, trouvant des fortifications à sa portée, en aurait-il profité comme d'une bonne fortune? Se serait-il servi de l'enceinte romaine pour affermir l'assiette de son camp? On peut le supposer avec vraisemblance, et cette supposition met d'accord, sans grands frais d'hypothèse, la tradition locale et le bon sens. Une fois décidé à combattre, Attila fit ranger ses chariots en cercle et dressa ses tentes à l'intérieur. Le jour même, l'armée d'Aëtius campait en face de lui, — les légions suivant les règles de la castramétation romaine, les fédérés barbares sans retranchement ni palissades, et chaque nation séparément.

Attila passa toute cette nuit dans une agitation inexprimable. Le mauvais état de son armée découragée, affaiblie par les privations et considérablement réduite en hommes et en chevaux, ne lui faisait que trop pressentir la probabilité d'une défaite, et cette probabilité n'échappait guère non plus à des yeux moins clairvoyans que les siens. Ses soldats avaient pris dans les bois voisins un ermite qui faisait parmi les paysans le métier de prophète. Attila eut la fantaisie de l'interroger. « Tu es le *fléau de Dieu,* lui dit le solitaire, et le maillet avec lequel la Providence céleste frappe sur le monde; mais Dieu brise, quand il lui plaît, les instrumens de sa vengeance, et il fait passer le glaive d'une main à l'autre, suivant ses desseins. Sache donc que tu seras vaincu dans ta bataille contre les Romains, afin que tu reconnaisses bien que ta force ne vient pas de la terre. » Cette réponse courageuse n'irrita point le roi des Huns. Après avoir entendu le prophète chrétien, il voulut entendre à leur tour les devins de son armée, car chez les Huns, comme plus tard chez les Mongols, les consultations sur l'avenir, dans les circonstances décisives, semblent avoir été d'institution publique. Il fit donc venir les magiciens et, comme dit l'historien de cette guerre, les *aruspices* qui suivaient ses troupes, et alors commença une scène étrange, effroyable, dont l'histoire, en esquissant les principaux traits, laisse à l'imagination le soin de les compléter.

Qu'on se figure, sous une tente tartare plantée au milieu des plaines de la Champagne, à la lueur lugubre des torches, un concile de toutes les superstitions du nord de l'Europe et de l'Asie : le sacrificateur ostrogoth ou ruge les mains plongées dans les entrailles d'une victime dont il observe les palpitations, le prêtre alain secouant dans un drap blanc ses baguettes divinatoires à l'entrelacement desquelles il voit des signes prophétiques, le sorcier des Huns blancs évoquant les esprits des morts au son du tambour magique et tournant sur lui-même avec la rapidité d'une roue jusqu'à ce qu'il tombe épuisé, la bouche écumante, dans l'immobilité de la catalepsie, et au fond de la tente Attila, assis sur son escabeau, épiant les convulsions, recueillant les moindres

cris de ces interprètes de l'enfer. Mais les Huns avaient une superstition particulière plus solennelle, et que les voyageurs européens trouvèrent encore en vigueur aux XIIIe et XIVe siècles à la cour des descendans de Tchinghiz-Khan : je veux parler de la divination au moyen des os d'animaux, principalement des omoplates de mouton. Le procédé consistait à dépouiller de chair les os sur lesquels on voulait opérer : on les exposait ensuite au feu, et d'après la direction des veines ou les fissures de la substance osseuse, fendillée par l'action de la chaleur, on établissait ses pronostics. Les règles de cet art étaient fixes et déterminées par une sorte de rituel comme celles de l'aruspicine romaine. Attila observa lui-même les os, et n'y lut que sa prochaine défaite. Les prêtres, après s'être consultés, déclarèrent aussi que les Huns seraient vaincus, mais que le *général des ennemis* périrait dans le combat. Par ce mot de général des ennemis, Attila comprit qu'il s'agissait d'Aëtius, et son visage s'illumina d'un éclair de joie. Aëtius était le grand obstacle à ses desseins; c'était lui qui avait rompu par son habileté la trame si bien ourdie pour isoler les Visigoths des Romains, lui qui avait arrêté les Huns dans leur marche victorieuse, lui enfin qui était l'ame de ce ramas de peuples, jaloux les uns des autres, dont Attila aurait eu bon marché sans lui. Acheter sa mort par une défaite, dans l'opinion du roi des Huns, ce n'était pas l'acheter trop cher.

Cette bataille, qui ne lui promettait que la défaite, Attila eut soin de l'engager le plus tard possible dans la journée, afin que la défaite même ne fût pas irrévocable, et que la nuit survenant laissât place à de nouveaux conseils et à de nouvelles chances. A la neuvième heure du jour, environ trois heures après midi, il fit sortir son armée du camp. Lui-même se mit au centre avec les Huns proprement dits; il plaça à sa gauche Valamir et les Ostrogoths, à sa droite Ardaric avec les Gépides et les autres nations sujettes des Huns. Aëtius, de son côté, prit le commandement de son aile gauche, formée des troupes romaines, opposa dans son aile droite les Visigoths aux Ostrogoths, et plaça dans le centre les Burgondes, les Franks, les Armorikes et les Alains de Sangiban, que les troupes fidèles avaient pour mission de surveiller. Les dispositions prises par Attila indiquaient assez son plan. En concentrant sa meilleure cavalerie au centre de l'ordre de bataille et à proximité de son retranchement de chariots, il voulait évidemment tenter une charge rapide sur le camp ennemi en même temps qu'il assurait sa retraite vers le sien. Aëtius, au contraire, en portant sa principale force sur ses flancs, eut pour but de profiter de ce mouvement, d'envelopper Attila s'il était possible, et de lui couper la retraite qu'il voulait se ménager. Entre les deux armées se trouvait une éminence en pente douce, dont l'occupation pouvait être avantageuse comme poste d'observation : les Huns y envoyèrent quelques

escadrons détachés de leur front, tandis qu'Aëtius, qui en était plus rapproché, faisait partir Thorismond avec un corps de cavalerie visigothe; celui-ci, arrivant le premier sur le plateau, chargea les Huns à la descente et les culbuta sans peine. Cette première déconvenue parut de mauvais augure à l'armée hunnique, déjà en proie à de tristes pressentimens. Pour rendre l'élan aux courages, Attila, réunissant les chefs autour de lui, leur adressa des paroles que Jornandès a reproduites dans son récit d'après la tradition gothique. Quoique l'idée de posséder une harangue d'Attila puisse surprendre de prime abord, l'étonnement diminue lorsqu'on réfléchit aux moyens mnémoniques des peuples qui, ne connaissant pas l'écriture, n'ont d'autre histoire que la tradition orale. Les événemens de leur vie publique étant, avec leurs fables religieuses, les seuls objets de leur littérature, ils les fixent dans leur mémoire avec une précision dont les récits de l'Edda nous fournissent plus d'une preuve; et lors même qu'ils ajoutent à la réalité des faits, ils le font si bien dans la couleur des temps et des hommes, que leurs inventions mêmes constituent pour la postérité une sorte d'authenticité relative. Nous admettrons, si l'on veut, que ce soit là le caractère du discours que Jornandès met dans la bouche du roi des Huns: au moins conviendra-t-on qu'il n'est pas l'ouvrage d'un rhéteur grec ou latin, et que de plus il contraste, par son âpre énergie, avec le style et les idées que pouvait tirer de lui-même l'abréviateur de l'histoire des Goths.

« Après tant de victoires remportées sur tant de nations, et au point où nous en sommes de la conquête du monde, je ferais, à mes propres yeux, un acte inepte et ridicule en venant vous aiguillonner par des paroles, comme si vous ne saviez pas ce que c'est que de se battre. Laissons ces précautions à un général tout neuf ou à des soldats sans expérience : elles ne sont dignes ni de vous ni de moi. En effet, quelles sont vos habitudes, sinon celles de la guerre? Et qu'y a-t-il de plus doux pour les braves que de chercher la vengeance les armes à la main? Oh! oui, c'est un grand bienfait de la nature que de se rassasier le cœur de vengeance!... Attaquons donc vivement l'ennemi : c'est toujours le plus résolu qui attaque. Méprisez ce ramas de nations différentes qui ne s'accordent point : on montre sa peur au grand jour, quand on compte, pour sa défense, sur un appui étranger. Aussi voyez, même avant l'attaque, la frayeur les emporte déjà : ils veulent gagner les hauteurs; ils se hâtent d'occuper des lieux élevés, qui ne les garantiront point, et bientôt ils reviendront demander, sans plus de succès, leur sûreté à la plaine. Nous savons tous avec quelle faiblesse les Romains supportent le poids de leurs armes; je ne dis pas la première blessure, mais la poussière seule les accable. Tandis qu'ils se réunissent en masses immobiles pour former leurs tortues de boucliers, méprisez-les et passez outre; courez sus aux Alains, abattez-

vous sur les Visigoths : c'est sur le point où se concentrent les forces du combat que nous devons chercher une prompte victoire. Si les nerfs sont coupés, les membres tombent, et un corps ne peut se tenir debout quand les os lui sont arrachés. Élevez donc vos courages et déployez votre furie habituelle. Comme Huns, prouvez votre résolution, prouvez la bonté de vos armes; que le blessé cherche la mort de son adversaire; que l'homme sain se rassasie du carnage de l'ennemi : celui qui est destiné à vivre n'est atteint par aucun trait; celui qui doit mourir rencontre son destin, même dans le repos. Enfin pourquoi la fortune aurait-elle rendu les Huns vainqueurs de tant de nations, sinon pour les préparer aux joies de cette bataille? Pourquoi aurait-elle ouvert à nos ancêtres le chemin du marais Méotide, inconnu et fermé pendant tant de siècles? L'événement ne me trompe point : c'est ici le champ de bataille que tant de prospérités nous avaient promis, et cette multitude rassemblée au hasard ne soutiendra pas un moment l'aspect des Huns. Je lancerai le premier javelot sur l'ennemi; si quelqu'un peut rester tranquille quand Attila combat, il est déjà mort! »

« Alors, dit Jornandès, qui devient dans ce récit presque aussi sauvage que ses héros, alors commença une bataille atroce, multiple, épouvantable, acharnée. L'antiquité n'a raconté ni de tels exploits ni de tels massacres, et celui qui n'a pas été témoin de ce spectacle merveilleux ne le rencontrera plus dans le cours de sa vie. » Le ruisseau presque desséché qui traversait la plaine se gonfla tout à coup, grossi par le sang qui se mêlait à ses eaux, de sorte que les blessés ne trouvaient pour s'y désaltérer qu'une boisson horrible et empoisonnée qui les faisait mourir aussitôt.

L'engagement commença par l'aile droite romaine contre la gauche d'Attila, Goths occidentaux contre Goths orientaux, frères contre frères. Le vieux roi Théodoric parcourait les rangs de ses soldats, les exhortant du geste et de la voix, lorsqu'il tomba de cheval et disparut sous le flux et reflux des escadrons dont les masses se choquaient. Quelques-uns disent que ce fut un Ostrogoth de la race des Amales, nommé Andagis, qui le frappa de son javelot et le perça de part en part. La mêlée continua sans qu'on sût ce qu'il était devenu, et, après un combat sanglant, les Visigoths dispersèrent leurs ennemis. Pendant ce temps, les Huns d'Attila avaient chargé le centre de l'armée romaine, l'avaient enfoncé, et restaient maîtres du terrain, lorsque les Visigoths victorieux à l'aile droite les attaquèrent en flanc. L'aile gauche romaine fit un mouvement semblable, et Attila, voyant le danger, se replia sur son camp. Dans cette nouvelle lutte, poursuivi avec fureur par les Visigoths, il fut sur le point d'être tué, et n'échappa que par la fuite. Ses troupes, à la débandade, le suivirent dans leur enceinte de chariots; mais, quelque faible que fût ce rempart, une grêle

de flèches, décochées sans interruption de toutes les parties de l'enceinte, en écarta les assaillans. La nuit arriva sur ces entrefaites, et l'obscurité devint tellement épaisse, qu'on ne distinguait plus amis ni ennemis, et que des divisions entières s'égarèrent dans leur marche. Thorismond, descendu de la colline pour rejoindre son corps d'armée, alla donner, sans le savoir, contre les chariots des Huns, où il fut reçu à coups de flèches, blessé à la tête et jeté en bas de son cheval. Ses soldats l'emportèrent tout couvert de sang. Aëtius lui-même, séparé des siens, et à la recherche des Visigoths, qu'il croyait perdus, erra quelque temps au milieu des ennemis. Lui et ses confédérés passèrent le reste de la nuit à veiller dans leur camp, le bouclier au bras.

Le soleil se leva sur une plaine jonchée de cadavres. Cent soixante mille morts ou blessés restaient, dit-on, sur la place. Tout ce que les Romains et leurs alliés savaient encore du résultat de la bataille, c'est qu'Attila avait dû essuyer un grand désastre : sa retraite faite avec tant de précipitation et de désordre en paraissait l'indice certain, et, quand on le vit obstinément renfermé dans son camp, on conclut qu'il s'avouait vaincu. Au reste, bien que retranché derrière ses chariots, le roi hun ne faisait rien qui fût indigne d'un grand courage : du milieu de son camp retentissait un bruit incessant d'armes et de trompettes, et il semblait menacer de quelque coup inattendu. « Tel qu'un lion pressé par les chasseurs parcourt à grands pas l'entrée de sa caverne sans oser s'élancer au dehors, et épouvante le voisinage de ses rugissemens, tel, dit l'historien Jornandès, le fier roi des Huns, du milieu de ses chariots, frappait d'effroi ses vainqueurs. » Les Romains et les Goths délibérèrent sur ce qu'ils feraient d'Attila vaincu; ils convinrent de le mettre en état de blocus et de le laisser se consumer lui-même, sans lui offrir par une attaque de vive force l'occasion d'une revanche. On raconte que, dans cette situation désespérée, il fit dresser en guise de bûcher un énorme monceau de selles, tout prêt à y mettre le feu et à s'y précipiter ensuite, si l'ennemi forçait l'enceinte de son camp.

Cependant Théodoric ne reparaissait point; il ne revenait point jouir de la victoire des siens; divers bruits couraient sur sa disparition; on le crut captif ou mort. On le chercha d'abord sur le champ de bataille comme un brave, et on trouva, non sans peine, son cadavre enfoui sous un amas d'autres cadavres. A cette vue, les Goths entonnèrent un hymne funèbre et enlevèrent le corps sous les yeux des Huns, qui n'essayèrent point de les troubler. Leurs devins sans doute firent sonner bien haut l'infaillibilité de leurs pronostics, que l'événement semblait vérifier, car enfin ils avaient annoncé la mort du chef des ennemis; toutefois ce n'était pas sur celle-ci qu'Attila avait compté. Thorismond, guéri de sa blessure, présida aux funérailles de son père, que

l'armée visigothe célébra en grande pompe, avec force chants, cliquetis d'armes et cris discordans : il y présida en qualité de roi, car les Goths l'élevèrent sur le pavois en remplacement du roi défunt.

Cette mort de Théodoric, à deux cents lieues de son pays, était un grand événement pour les Goths, dont les rois étaient électifs, quoique pris au sein de la même famille. Le jeune Théodoric, il est vrai, avait consenti sans difficulté à la proclamation de son frère Thorismond; mais les quatre frères restés à Toulouse reconnaîtraient-ils aussi aisément un choix qui n'émanait que de l'armée? Maîtres du gouvernement, maîtres du trésor de leur père, ne chercheraient-ils pas à se créer un parti, à soulever la multitude, à s'emparer de la royauté : chose assez facile, conforme d'ailleurs aux habitudes des Visigoths et au caractère particulier de jeunes princes que l'on savait ambitieux et hardis? Il y avait plus d'une révolte au fond de ce trésor du roi défunt, qui n'était pas autre que celui d'Alaric, et renfermait les plus riches dépouilles de Rome et de la Grèce. Thorismond, rongé d'inquiétudes, eût voulu déjà être à Toulouse, afin de prévenir ou de contenir ses frères; mais la honte le retenait près d'Aëtius. Il alla donc trouver le patrice, dont l'âge et la mûre prudence sauraient le conseiller, disait-il, et, au nom de son père Théodoric, dont il voulait venger la mort, il proposa de livrer l'assaut au camp des Huns.

Aëtius, qui connaissait bien les ruses et la mobilité de l'esprit barbare, comprit que les regrets tardifs de Thorismond cachaient une menace de départ : il ne se montra pas d'humeur à changer un plan mûrement délibéré et à tourner peut-être la fortune contre lui pour des alliés qui faisaient si bon marché de l'intérêt romain. Feignant d'entrer dans toutes les craintes de Thorismond au sujet de ses frères, il n'objecta rien à son projet d'emmener l'armée visigothe, si l'on n'attaquait pas Attila. C'était une véritable désertion; mais, après la conduite de ce peuple au commencement de la guerre, il n'y avait pas de quoi s'étonner; puis, les Romains étaient habitués à ces retours capricieux, à cette perpétuelle fluctuation de la part d'alliés imprévoyans, égoïstes, toujours plus empressés d'affaiblir que de fortifier l'empire qui les avait admis dans son sein. L'histoire ajoute qu'au fond Aëtius ne fut pas fâché de se débarrasser des Visigoths, qui avaient joué un rôle brillant dans la bataille, et, selon toute apparence, décidé la victoire. Leur jactance et leurs prétentions offusquaient sans doute l'armée romaine, et Aëtius craignit qu'après la destruction des Huns, ces défenseurs de la Gaule ne pesassent d'un poids insupportable sur elle. Telle est du moins la politique que lui prête Jornandès, toujours favorable à ses compatriotes les Goths. Cette version plut tellement aux Barbares, dont elle flattait l'importance, que les historiens des Franks prétendirent aussi (sans la moindre vraisemblance assurément) qu'un stra-

tagème pareil fut employé dans la même intention par le général romain pour éloigner du champ de bataille le petit peuple de Mérovée. En fait, Aëtius parut ouvertement consentir au départ de Thorismond, ce qui équivalait à la levée du blocus d'Attila.

Ignorant de tous ces débats et toujours enfermé dans son camp, où il voyait avec douleur son armée se fondre d'elle-même par les privations et la maladie, le roi des Huns semblait attendre, pour prendre un parti, quelque aventure du genre de celle qui démembrait l'armée d'Aëtius. Il avait bien remarqué que les bivouacs de Thorismond étaient déserts; toutefois, comme cette solitude pouvait cacher un piége, il se tint soigneusement sur ses gardes. Plus tard le silence, joint à la solitude prolongée, lui ayant donné la certitude du départ des Goths, il laissa éclater une grande joie; « son ame revint à la victoire, suivant l'énergique expression de l'historien que nous citions tout à l'heure, et ce génie puissant ressaisit sa première fortune. » Faisant à l'instant même atteler ses chariots, il partit dans un appareil encore formidable. Attila ne demandait qu'à s'éloigner : Aëtius, avec des troupes réduites de plus de moitié, jugea prudent de respecter la retraite du lion. Seulement il le suivit à peu de distance et en bon ordre pour l'empêcher de piller, et tomber sur lui s'il s'écartait de sa route. Les Huns semèrent encore tout ce trajet de leurs malades et de leurs morts. On ne sait si les Burgondes accompagnèrent fidèlement Aëtius dans cette dernière partie de sa campagne, ou s'ils s'esquivèrent à l'instar des Visigoths; mais l'histoire témoigne que les fédérés franks ne le quittèrent qu'après que les Huns eurent repassé le Rhin. Ils poursuivirent même pour leur propre compte jusqu'en Thuringe les tribus de ce pays, contre lesquelles ils avaient de terribles représailles à exercer. L'expédition d'Attila avait donc échoué; l'épouvantail gigantesque de son armée de cinq cent mille hommes venait de s'évanouir; la Gaule était sauvée, sinon d'une dévastation passagère, au moins de la destruction, et ce résultat, l'empire le devait à la prudence tout autant qu'au génie militaire d'Aëtius, à qui il avait fallu vaincre sans rien hasarder, car sa défaite eût marqué la fin du monde occidental. Pourtant il ne trouva pas que des admirateurs parmi ceux qu'il avait sauvés. Les Visigoths, qui n'avaient été dans sa main que des instrumens rétifs et dangereux, osèrent lui disputer l'honneur de la victoire, et la cour de Ravenne, plus jalouse et plus inique cent fois, lui fit un crime d'avoir laissé échapper son ennemi. Celui-ci du moins avait su lui rendre justice en proclamant sur le champ de bataille de Châlons que la mort d'Aëtius valait bien une défaite d'Attila.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES DEUX MUSES.

IDYLLE.

ADMÈTE, ERWYNN, L'AVEUGLE.

L'AVEUGLE.

L'aveugle a deviné que la Muse, ô pasteurs,
Conserve encore ici deux jeunes serviteurs;
Démêlant de vos voix l'harmonieuse trame,
Déjà dans votre accent j'ai lu toute votre ame.
Vous êtes doux et fiers, et, puisque vous chantez,
Enfans, vous honorez les dieux et respectez
Les vieillards qu'on méprise en ces jours de délire,
Car toutes les vertus sont filles de la lyre.
Vous m'exaucerez donc : je fus poète aussi;
Peut-être on sait encor mes chansons loin d'ici;
Mais, trop vieux aujourd'hui, des saintes mélodies
L'urne d'or reste close à mes mains engourdies,
Et, par mes yeux éteints, mais non taris de pleurs,
La Muse ne fait plus sa moisson de couleurs.
Ce matin, l'air plus tiède, arrivant sous mon chaume,
Me guida vers ces prés où le zéphyr s'embaume;
L'aveugle y vient encore une dernière fois
Respirer le printemps et l'haleine des bois.
Chantez pour moi, bergers, ces beaux lieux qui vous plaisent:
Ce n'est pas le printemps, si les oiseaux se taisent.
Pour l'aveugle chantez! pour lui qui ne peut voir
Les cieux de rose ou d'or fleurir matin et soir.

Redonnez-moi l'aspect de la nature absente;
Qu'aux clartés de vos vers, mon ame encor la sente.
Ces bois si chers, ces prés de soleil éclatans,
Faites-les-moi revoir par vos yeux de vingt ans.
Dites-moi la nature, et la saison nouvelle,
Et le charme secret qui vous attire en elle!
Rendez-moi, tous les deux à ce hêtre adossés,
Ces combats si charmans, hélas! et délaissés,
Où les bergers rivaux d'amour et de génie
D'une double chanson mariaient l'harmonie.
La Muse aime les chants alternés; les beaux vers
Sonnent mieux balancés sur deux modes divers.
Ouvrez la lutte, enfans! pour prix de la victoire,
Je réserve au vainqueur une lyre d'ivoire,
Présent d'un dieu pasteur qui vécut parmi nous.
L'heureux vaincu prendra cette coupe de houx
Ciselée avec art, de vin vieux imprégnée;
En un pareil combat, jadis, je l'ai gagnée.

ADMÈTE.

Salut, printemps, salut! c'est toi qui fais aimer.
Salut aux champs, aux bois que tu viens ranimer,
Où, sous chaque rameau, la volupté palpite!
Je cherche les forêts, car l'amour les habite.
L'odeur des prés m'attire et leurs vives couleurs,
Car j'y trouve une enfant plus douce que les fleurs.

ERWYNN.

O nature, salut! c'est toi seule, ô ma mère,
C'est toi que je visite en ton palais charmant!
Je n'y viens pas, épris d'une idole éphémère,
Chercher d'un autre amour l'asile et l'ornement.

ADMÈTE.

Dans un sentier discret de ces taillis d'yeuse,
Rose comme une nymphe et comme elle joyeuse,
Moi j'aperçus Myrto pour la première fois :
J'aime depuis ce temps la campagne et les bois.

ERWYNN.

Ton vrai charme, ô nature, est dans ta solitude;
Tout fantôme d'amour devant toi disparaît;

Dans tes bois, où je vais exempt de lassitude,
L'absence des humains fait ton plus doux attrait.

ADMÈTE.

Je respire en ces prés l'oubli des soins moroses;
Mon cœur plus libre y flotte avec l'odeur des roses,
Et, n'y songeant à rien qu'à jouir des beaux jours,
Comme une abeille aux fleurs, vole tout aux amours.

ERWYNN.

Oui, mon ame en ces lieux brise toutes les chaînes
Dont l'homme et les destins avaient su me lier;
Oui, l'oubli se respire avec l'ombre des chênes
Au bord des lacs déserts.... J'y viens pour oublier.

ADMÈTE.

Ah! le désert est doux pour être deux ensemble.
J'y chéris, ô Myrto, tout ce qui te ressemble;
La nature m'y plaît, mais d'un charme emprunté
Aux graces de ce front dont j'aime la beauté.

ERWYNN.

Quels yeux ont des regards profonds comme ces ondes
Sur qui le noir sapin s'incline échevelé?
Quel front si pur de vierge a, sous ses tresses blondes,
De ces neigeux sommets l'éclat immaculé?

ADMÈTE.

Au bord du lac un jour, sous l'aulne et sous le frêne,
Belle et sans voile ainsi qu'une jeune syrène,
J'ai vu Myrto, tordant l'or de ses longs cheveux;
Des perles en tombaient et ridaient les flots bleus.
La blancheur de son corps par les rameaux couverte
Rend l'eau plus sombre autour et la feuille plus verte,
Et sur ses pieds de rose arrive en surnageant
Parmi l'or d'un fin sable une écume d'argent.
Moi, je bénis tout bas l'invitante naïade,
Et Pan qui me cacha sous cette ombreuse arcade,
Et les ardeurs de l'air, et la fraîcheur de l'eau,
Les saules sur le bain étendus en berceau;
Tous les dieux de l'été, ces conseillers propices,
Des larcins de l'amour joyeux d'être complices,

Et par qui, sans combats, des voiles trop discrets
La beauté se désarme à l'abri des forêts.

ERWYNN.

Un jour, des passions brisant la coupe amère,
Las des bonheurs humains avec ennui goûtés,
Des promesses du cœur étouffant la chimère,
J'ai fui cet air épais qu'on respire aux cités.

Et quand les bois sacrés m'ouvrirent leurs arcades,
Quand sous les noirs sapins j'eus gravi les hauts lieux,
Sur les glaciers, au bruit des vents et des cascades,
L'invisible apparut et dessilla mes yeux.

Dès-lors, à ce soleil sans nuage et sans tache,
Mon ame voit des champs plus touffus et plus verts;
Sous les flots et les fleurs sentant ce qui se cache,
Pour son hôte inconnu j'aime cet univers.

ADMÈTE.

L'homme n'est jamais seul dans les lieux solitaires;
J'y sais mille témoins des amoureux mystères.
Chaque arbre et chaque flot a son hôte divin.
J'ai surpris dans les bois la nymphe et le sylvain.
Sous l'écorce j'ai vu le faune en embuscade
De ses longs bras tortus enlacer la dryade.
Les tritons argentés, les nymphes aux yeux verts,
Souriant au pêcheur, s'ébattent sur les mers.
J'ai vu mes gais chevreaux et mes brebis paisibles
Souvent bondir au son de pipeaux invisibles;
Puis un satyre, au loin, apparaissait dansant.
J'ai vu parfois glisser sur l'herbe, au jour naissant,
La napée y semant le safran et la rose.
Pareils à nous, ces dieux nous donnent toute chose;
Nous leur devons la flûte avec l'art des chansons,
Et surtout de l'amour les fécondes leçons,

ERWYNN.

L'ineffable habitant qu'enveloppe le monde
Sous mille aspects divers est le même en tous lieux;
Il chante avec la feuille et voit à travers l'onde;
Partout présent, cet hôte échappe à tous les yeux.

Les bois, les vents, les flots sont pleins d'esprits sonores;
De vivantes odeurs voltigent sur les prés.
L'ame luit à travers les yeux des météores :
Je sens, je vois, j'entends ces messagers sacrés.

A ces pouvoirs de l'air sitôt que je me livre,
Sans rien faire pourtant que respirer et voir,
Je sens mes bras plus forts, mon cœur prêt à revivre,
Comme un arbre arrosé des pleurs secrets du soir.

De quelques noms divers que la langue les nomme,
Ces esprits d'une autre ame émanent chaque jour;
Venus de l'invisible et se montrant à l'homme,
Tous me parlent aussi d'un mystère d'amour.

Tous semblent me pousser sur une même route
D'où le vulgaire impur s'est lui-même banni,
Sur ces échelons d'or renversés par le doute
Qui vont du globe à Dieu, du cœur à l'infini.

ADMÈTE.

Par des liens plus doux la campagne m'attache;
J'aime en toi ce qu'on voit et non ce qui se cache.
O nature, et ces dons prêts pour chaque désir
Que dispense ta main et que je puis saisir.
J'aime ce que la fleur parfumée et vermeille
Dit aux yeux, et le chant des oiseaux à l'oreille;
J'aime, pour tous les fruits dont tu les as chargés,
Ces coteaux généreux et gaîment vendangés.

ERWYNN.

La terre a d'autres fruits que les fruits que tu cueilles,
Plus doux que les raisins dont tu bois la liqueur;
Un breuvage émané des rayons et des feuilles,
Sans passer par ma lèvre, enivre aussi mon cœur.

L'oiseau n'a pas de chants, dans sa voix printanière,
Divins comme les bruits du silence écouté;
Les clartés que je vois en fermant la paupière
De l'aube orientale effacent la clarté.

ADMÈTE.

Surtout j'aime, ô campagne, en tes vertes retraites,
L'asile et l'ornement qu'à nos amours tu prêtes.
De mille fleurs en vain le vallon est semé;
Nulle terre n'est belle où l'on n'a pas aimé.
Mais l'amour s'est sevré de voluptés sans nombre,
S'il n'a connu jamais les bois, la mousse et l'ombre.
Oui, malgré les baisers, les pleurs, les noms touchans,
Nul ne sent bien l'amour s'il ne le goûte aux champs.

ERWYNN.

Tu sers l'amour aux champs, et les champs m'en délivrent.
Si je chéris ces bois et ce désert lointain,
C'est que les voluptés dont les forêts m'enivrent
M'ouvrent contre l'amour un refuge certain.

Oui, j'ai subi l'amour, j'ai vécu de ses flammes;
Oui, je sais qu'au désert il a mille ornemens,
Qu'il agrandit parfois les ailes de nos ames;
J'ai connu son délire et ses ravissemens.

Mais quel tumulte, hélas! la passion déchaîne!
N'es-tu donc rien, amour, qu'un orage éternel?
Amour, on te dirait toujours mêlé de haine;
Tu t'aigris parmi nous comme un levain mortel.

Oui, le fiel est au fond de ta coupe épuisée,
Même quand deux grands cœurs se la versent entre eux.
Tu n'es que la douleur, un instant déguisée,
Qui reprend tôt ou tard ses droits sur les heureux.

Mais toi, culte paisible, amour de la nature,
Tu n'as pas de soupçons, pas de haine à souffler;
L'ame, en te respirant, se console et s'épure;
Tes pleurs sur notre front tombent sans le brûler.

D'un lien éternel, quoique tu nous enchaînes,
Jamais l'injuste ennui n'en alourdit le poids,
Amour doux à porter comme l'ombre des chênes
Dans ces chères prisons que je demande aux bois!

ADMÈTE.

Charme invitant des bois, douce odeur, douce brise,
Va près d'elle, ô printemps! souffle et me favorise.
Amenez-moi Myrto, sentiers qu'elle connaît,
Champs où, comme les fleurs, l'amour germe et renaît!
Par votre charme il faut qu'en mes bras elle vienne,
Brûlante d'une ardeur vive comme la mienne.
O vents, semez près d'elle, en allant y gémir,
Ces parfums qu'on ne peut respirer sans frémir;
Qu'au plus secret du bois elle coure, éperdue,
M'implorant et craignant parfois d'être entendue,
Et qu'au premier abord, sentant ma main brûler,
Pâle, elle me sourie et ne puisse parler!

ERWYNN.

Désert, nature, asile où l'être se transforme,
Dans tes chastes séjours reçois mon cœur lassé,
Éloigne de mon ame, afin qu'elle s'endorme,
Et les bruits de la vie et l'écho du passé.

La plus sainte vertu que possède ton onde,
Ce que je vais chercher dans ton sein, c'est l'oubli,
Ce doux sommeil par qui s'éveille un autre monde,
Lorsqu'en ta longue paix on reste enseveli.

Parlez donc, ô désert! ô voix de l'invisible!
Bois où tout autre amour a pour moi son tombeau!
Chantez de l'infini le cantique paisible,
O nature, et bercez en moi l'homme nouveau!

L'AVEUGLE.

Sur un mode inconnu ta chanson se déploie,
O pasteur, et pourtant je l'écoute avec joie;
Avant d'être fermés au splendide univers,
Mes yeux ne l'ont pas vu tel que le font tes vers;
Mais mon ame aperçoit des régions plus belles
Surgir à la clarté de ces hymnes nouvelles.
Je vois qu'un dieu, manquant au ciel ionien,
Enrichit d'un accord ton luth aérien.

A mon cœur de vieillard cette nature est douce;
Je connais cet ennui qui vers elle te pousse.
Il semble que ton luth au son triste et charmant,
Je l'entendis en moi murmurer vaguement.
Sois salué vainqueur! C'est à toi que j'accorde,
— Puisque toi seul tu peux l'enrichir d'une corde, —
Ma lyre d'Ionie, antique et saint trésor,
Qu'Athènes cisela dans l'ivoire et dans l'or!
Jeune homme, elle est aussi d'origine céleste;
Moi, je meurs! oh! prends-la : le don sacré lui reste
D'imprimer aux accords d'harmonieux contours;
De tes vagues chansons plie à ses lois le cours,
Et qu'un doigt plus soigneux, sur ta toile agrandie,
Brode en vives couleurs la chaste mélodie.
Toi, prends la coupe, Admète, et le don plus joyeux
Qui verse une autre ivresse et vient aussi des dieux;
Partage-lui tes fleurs ainsi que tes caresses;
Son bois gardera mieux les roses que tu tresses
Que le front de Myrto, prête, hélas! dès demain,
A s'orner d'un bouquet reçu d'une autre main.
Dans cette coupe alors, près de quelqu'autre belle,
Va boire un vin plus vieux à ton amour nouvelle.
J'aime aussi ta chanson; j'entendais autrefois
Les flûtes des bergers la dire autour des bois :
C'est d'un tel souvenir que coule cette larme;
Mais, — d'un dieu je subis sans doute ici le charme, —
Pour un autre est le prix, puisqu'autres sont les temps.
Je te l'aurais donné, si j'avais eu vingt ans!

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

29 février 1852.

Au milieu des transformations qui s'accomplissent dans la législation politique de la France, il en est une, — celle qui concerne la presse, — qui doit avoir pour nous naturellement un intérêt particulier. Ce n'est point un intérêt vulgaire. Par quel signe se caractérisent le plus essentiellement les régimes politiques modernes, si ce n'est par la place qu'ils font dans la société à la tribune et à la presse, ou, en d'autres termes, sous une double forme, à la puissance de la parole humaine et de la discussion? Ce que la tribune est appelée à devenir aujourd'hui, la constitution l'a dit; elle a tracé sa limite à la discussion législative, et la plus grande transformation qu'elle pût lui imposer à coup sûr, c'était de l'enfermer dans l'enceinte même où elle se produit, non à huis-clos il est vrai, mais sans retentissement au dehors. Ce que la presse doit être sous l'empire des institutions nouvelles, le décret du 17 février vient de le révéler. A vrai dire, il n'est guère possible d'innover beaucoup en matière semblable. Depuis les premiers règlemens de la révolution française jusqu'à la loi du 16 juillet 1850, n'avons-nous pas à notre usage la plus étrange variété de dispositions législatives, administratives, sans compter les autres moyens? Le sens des événemens politiques détermine la nature des régimes sous lesquels la presse a successivement à vivre. Quels sont les points les plus essentiels de la législation nouvelle au milieu de l'ensemble de ses dispositions? Le premier consiste à transférer aux tribunaux ordinaires le jugement de tous les délits de la presse; le second, — de beaucoup le plus grave, celui qui caractérise véritablement la loi, — c'est le droit d'autorisation préalable que conserve le gouvernement à l'égard de toute publication périodique, et la faculté de suppression administrative. Il n'est point difficile de lire dans cette législation l'intention bien arrêtée de ramener la presse au sentiment rigoureux de sa responsabilité. Quant à nous, ce n'est point la sévérité des lois en elle-même qui nous pèse. L'illimité n'est ni dans notre foi ni dans notre goût. Il n'y a d'illimité que la sottise humaine, qui, aussitôt lâchée, imagine de

si belles choses pour nous valoir ensuite de plus étroites contraintes. Si quelque chose peut nous surprendre, ce n'est donc point qu'une loi sur la presse pose des restrictions et des limites : c'est là justement ce que nous demanderions volontiers aux lois dans leur sévérité même, — de poser des limites et des règles, de préciser les cas de responsabilité. Toute autre sévérité, dans ce qu'elle aurait d'inconnu, ne risquerait-elle point d'être périlleuse aussi bien pour ceux qui auraient à l'exercer que pour ceux qui auraient à en subir les incertitudes? C'est à la pratique d'atténuer ce côté périlleux de la législation nouvelle, en se pliant d'elle-même aux latitudes nécessaires de toute manifestation légitime de la pensée.

Aussi bien, à travers la multitude de reviremens politiques de notre temps, quelle étrange fortune que celle de la presse! Voici quelque vingt années qu'une révolution s'accomplissait en France en grande partie pour elle et par elle. Le vent soufflait dans ses voiles, la popularité l'environnait; c'était l'instrument souverain de la civilisation, le quatrième pouvoir, le plus redouté peut-être et parfois le plus envié. Une révolution soudaine éclate, à laquelle elle n'est point sans avoir contribué, et il se trouve que cette explosion nouvelle est pour la presse le commencement d'épreuves inattendues. Chaque événement lui apporte une entrave de plus. La presse expie ses excès sans doute; est-elle cependant la seule coupable? Que d'hommes fort libéraux il y a quinze ans, qui eussent signé des comptes-rendus, et qui ne demandent pas mieux que de se venger sur elle de leur libéralisme passé! Que d'honnêtes gens qui souscrivaient béatement aux journaux fouriéristes, et pour qui la presse est un vivant reproche de leur naïve sottise! Et ceux dont elle a fait la réputation et qui n'ont plus besoin d'elle! Et les cliens oisifs des romans humanitaires, qui ne peuvent lui pardonner leur effroi des personnages qu'ils ont aidé à mettre au monde! Et ceux qui, par amour du repos, ont peur de penser! La popularité dont jouissait la presse autrefois, on ne saurait en disconvenir, n'est égalée que par son impopularité depuis quelques années, tant chacun se hâte de se décharger sur elle de ses propres corruptions et d'y voir l'unique source de tout mal. Il faudrait pourtant s'arrêter à un point plus vrai : c'est que la presse en elle-même n'est ni essentiellement bonne ni essentiellement mauvaise; elle est en réalité ce que les hommes la font, — écrivains ou public, — ce que la société la fait. Elle participe du caractère général du temps et du pays, et au fond elle ne mérite d'être placée ni si haut ni si bas que nous la plaçons tour à tour dans nos entraînemens ou nos déceptions. La vérité est que, ramenée à son essence et à son but, elle est un instrument naturel, nécessaire de recherche et d'information, qu'il est sans doute dans le droit des pouvoirs publics de contenir, mais qui a sa force aujourd'hui dans les usages, dans les mœurs et dans ce besoin universel d'une culture ordinaire qui semble le trait dominant de notre temps. C'est dans ces conditions qu'il faut envisager la presse, et c'est dans ces conditions qu'elle peut être l'auxiliaire efficace des investigations et des solutions que les gouvernemens eux-mêmes poursuivent dans les divers ordres d'intérêts publics.

Parmi ces solutions à étudier et à poursuivre, et qui touchent aussi peu que possible aux polémiques politiques ordinaires, il en est assurément d'une importance sérieuse. L'une d'elles vient d'être abordée par le gouvernement; ce n'est

rien moins que la transformation du régime pénitentiaire. On sait à quel point cette grave question a préoccupé les esprits les plus réfléchis, et combien d'études ont été faites pendant long-temps pour arriver à un résultat qui réunît tout à la fois des conditions de travail, de moralisation pour les condamnés, sans rien enlever à l'efficacité de la justice humaine. C'est à vrai dire le fruit de ces études approfondies qui vient d'être traduit en un décret, lequel a pour but de créer à Cayenne une colonie pénitentiaire, formée avec les hôtes de Rochefort et de Brest. Déjà même les condamnés de Rochefort paraissent avoir été extraits de leur bagne et embarqués. Nous ne savons si la nouvelle colonie est matériellement en mesure de recevoir si promptement cette dangereuse bande. Nous ignorons, d'un autre côté, si le travail sera assez puissant pour faire luire quelque éclair moral dans ces ames dégradées. C'est l'expérience que nous allons tenter après l'Angleterre. Toujours est-il qu'il reste un double intérêt dans la réalisation de cette pensée : c'est la suppression de cette lèpre des bagnes, où les natures déjà perverties atteignent à des prodiges d'ignominie, et où les natures à demi flétries par le crime achèvent de se pervertir; en outre, c'est une tentative de colonisation sur le territoire infructueux d'une de nos possessions américaines. — Nous pourrions ajouter à cette mesure quelques autres actes d'un genre différent, tels que diverses concessions de chemins de fer. La compagnie du Nord est autorisée à ouvrir quatre lignes nouvelles, s'embranchant par divers points au réseau qui couvre déjà ces départemens, et dirigées, — l'une de La Fère à Reims, l'autre de Saint-Quentin vers la frontière belge par Maubeuge, une troisième sur le port de Saint-Valery, la quatrième enfin du Cateau à Somain, destinée à relier les ports de la Manche avec le nord-est de la France. Il serait aussi question, assure-t-on, de concessions prochaines de lignes de fer dans le midi, notamment entre Toulouse et Bordeaux, ce qui, joint aux œuvres déjà commencées, ne laisse point que de faire un total considérable. Dans ce grand nombre de travaux, si utiles d'ailleurs à l'industrie et au commerce, et qui viennent solliciter l'activité matérielle du pays, n'est-il pas seulement à souhaiter qu'on ne s'écarte point d'une double pensée : celle de l'achèvement de nos grandes voies de communication, et aussi la prévoyance des difficultés financières qui peuvent naître de cette multitude d'entreprises simultanément poursuivies? On sait de quel poids pèsent souvent ces difficultés dans les situations politiques.

Si la France a subi de profonds changemens dans son régime intérieur, il y a des contre-coups qui peuvent paraître inévitables dans son action extérieure, dans ses rapports internationaux. Des événemens comme ceux qui ont signalé ces derniers temps ne se produisent pas sans avoir leur retentissement et leurs conséquences au dehors. Il y a long-temps qu'on a dit que, quand la France se remuait, le monde était en mouvement. Que ce soit pour suivre l'impulsion ou pour y résister, peu importe : il y a toujours une multitude de questions qui se déplacent et changent soudainement d'aspect. Le contre-coup de ces mouvemens se fait surtout sentir naturellement dans des pays qui, comme la Belgique, tiennent à la France par des liens indissolubles, par mille intérêts politiques, industriels, commerciaux. Nous ne nous dissimulons en rien ce qu'il y a de grave, de difficile, de délicat dans la situation politique de la Belgique vis-à-vis de la France. C'est pour nous un motif de plus de croire à l'efficacité

de la sagesse, de la prudence, du tact, de l'habileté de conduite, comme aussi à l'utilité de ne point obscurcir de surexcitations factices, de subites paniques, de rumeurs de toute sorte, les rapports naturels et justes des deux pays. Il y a une page honorable dans l'histoire contemporaine du peuple belge : c'est son rôle simple et droit de neutralité et de préservation au lendemain de février 1848; s'il a pu traverser ainsi cette désastreuse année, nous nous permettrons seulement d'ajouter que la masse de l'opinion publique de France, par ses réprobations de ridicules échauffourées comme celle de Risquons-Tout, ne laisse point de lui avoir été un efficace auxiliaire dans son œuvre de défense personnelle. Ce qui est un danger, c'est que le souvenir de cet honorable instant de leur vie politique ne monte à la tête de nos voisins. D'une action simplement neutre et distincte de celle de la France, dans un moment de confusion révolutionnaire, à l'idée d'une indépendance complète, absolue, de toute légitime influence française, on croit qu'il n'y a qu'un pas. De cette indépendance à la recherche affectée d'alliances fort différentes et d'autant plus onéreuses qu'elles seraient poursuivies sous l'empire d'un sentiment un peu trop de circonstance, il y a moins loin encore. Tout ceci pour nous dire : Nous pouvons vivre auprès de vous, sans vous et au besoin contre vous. On peut aller loin dans cette voie, sans y songer. Nous ne pensons pas en effet nous éloigner beaucoup de la vérité en disant qu'il règne en ce moment en Belgique un certain échauffement d'idées à l'endroit de la France. Qu'il fût facile, sans sortir du pays même, de trouver d'autres tendances infiniment moins défavorables à l'influence française, cela n'est point douteux. Il n'est pas moins vrai pourtant qu'il paraît être assez de mise en certaines régions d'ériger en sentiment national une certaine répulsion toujours facile à exciter contre la France, de marquer son indépendance par des jugemens peu sympathiques pour notre pays même et de se guinder assez dans la jouissance de ce régime libéral et modéré que 1848 nous a ravi dans un jour d'orage. Peut-être serait-il plus sage pour un pays comme la Belgique de jouir tranquillement de ses institutions, d'en goûter les douceurs et les fruits le moins bruyamment possible, et de laisser une nation comme la France à ses souvenirs, au sentiment de sa situation et au soin de traverser des difficultés qui ne sont point, à tout prendre, les premières d'où elle se soit tirée à son honneur. Il ne faudrait pas surtout intervertir les rôles, car enfin, quelles que soient nos vicissitudes, si la Belgique se sent libre et en possession d'une nationalité dont nous souhaitons, quant à nous, le maintien et le développement, la France y est apparemment pour quelque chose; et si elle a une langue pour écrire ce qu'elle ressent, à qui la doit-elle? La Belgique, jusqu'ici, en a assez usé à son avantage, il nous semble, pour le savoir.

Ces jours derniers encore, il paraissait à Bruxelles un petit livre assez curieux vraiment où, sous la simple apparence d'un récit de voyage, revivent quelques-uns de ces sentimens d'antipathie contre la France dont nous parlons : c'est *Londres au point de vue belge*. Ces pages ne manquent point de verve, d'esprit et d'originalité. Si ce n'était qu'une spirituelle mauvaise humeur contre les importations journalières de tout ce qui se fait ou se dit en France, si ce n'était que le légitime orgueil d'une nationalité cherchant à se faire jour, ou un mouvement naturel de fierté en voyant au palais de cristal le nom de *Belgium* à côté d'*Austria* et d'*America*, selon le langage de l'auteur, il n'y aurait

rien à dire. Si ce récit avait simplement pour but de nous montrer le peuple anglais comme un grand peuple, qui s'en étonnerait? Mais c'est bien autre chose, en vérité. C'est l'indication de toute une politique nouvelle, sous la forme d'un plaidoyer en règle contre la France, en faveur de l'Angleterre, au *point de vue belge*. Que peut faire la Belgique de ses accointances avec la France, ce foyer d'anarchie et de despotisme, cette comète errante dans le ciel politique de l'Europe, ce pays de la centralisation et du feuilleton, des passeports et des gendarmes, des parades militaires et des citadelles gardées par de triples rangs de sentinelles? Il y en a ainsi fort long sur notre pauvre pays et dans notre propre langue. Quant à l'Angleterre, c'est bien différent; c'est le sol libre par excellence, c'est la terre où la presse dit toujours vrai, où M. Kossuth peut aller exercer ses prodiges, où on peut aller et venir sans passeport, où c'est à peine si on peut trouver un soldat dans Londres en cherchant bien, et où Wolwich n'est gardé que par un mur de jardin. Nous réservons, bien entendu, les grands côtés de cet éminent pays. Conclusion : la Belgique doit se faire la petite Angleterre du continent, et doit se hâter de se placer sous la généreuse tutelle anglaise; elle doit se modeler sur sa puissante protectrice, lui emprunter ses idées, ses mœurs, sa politique, sa langue même, et jusqu'à cette magnanimité qui fait de son sol libre un inviolable asile. C'est probablement pour rentrer dans ce rôle qu'on vient en ce moment d'exclure de l'armée belge un certain nombre d'officiers polonais, qui y servaient honorablement depuis vingt ans, à cette fin unique de ne point désobliger sa majesté l'empereur de Russie, très haut et très sincère protecteur des institutions libres, comme on sait, — à moins que d'autre part on n'ait pensé qu'abondance de bien et de protection ne nuit pas. On pourrait comprendre à la rigueur que l'auteur de *Londres au point de vue belge* nous parlât encore de la bataille de Waterloo, gagnée par l'armée anglaise de compagnie avec les Belges : c'est de tradition, quoiqu'un peu usé. On peut concevoir qu'il célèbre le désintéressement du protectorat anglais; cela dénote une ténacité de conviction peu commune après les procédés éclatans et sommaires de protection exercés par lord Palmerston envers la Grèce. Il ne faudrait point cependant outrepasser la mesure. Après tout, si la nationalité belge rencontre dans son développement des difficultés naturelles qu'elle ne peut vaincre qu'avec beaucoup de modération et d'habileté; si la Belgique, en un mot, n'est qu'un composé d'un morceau de France et d'un morceau des Pays-Bas, qu'y pouvons-nous? Et quand l'auteur parviendrait, comme il le propose, à inoculer à bon nombre de ses compatriotes, en guise d'antidote contre la France, la langue et les mœurs anglaises, en quoi cela aplanirait-il ces difficultés? On serait Anglais, Français et Flamand en Belgique, voilà tout. Où serait le signe plus caractéristique de cette nationalité que nous désirons, pour notre part, voir s'affermir dans des conditions plus en rapport avec la nature des choses, c'est-à-dire moins puérilement hostiles pour notre pays? Que si le publiciste bruxellois tient absolument à nous convaincre que la France a été ce qu'il appelle une *mauvaise connaissance* pour la Belgique, on ne saurait guère objecter qu'une chose : c'est qu'en effet sans cette mauvaise connaissance une sérieuse difficulté, la mère de toutes, eût été épargnée à la Belgique, — celle de vivre, — comme aussi très probablement, sans cette mauvaise connaissance, l'auteur de *Londres au point de vue belge* n'aurait

point aujourd'hui l'avantage de proposer à son pays l'heureuse et très nationale destinée d'un second Portugal.

Nous n'avons point l'intention, on le comprend, d'envelopper la masse du peuple belge et moins encore son gouvernement dans la solidarité de telles antipathies contre la France. Nous savons plus de sagesse à la Belgique et surtout à son roi, qui en a donné d'éclatans exemples dans sa longue carrière. Ce sont seulement des tendances et des symptômes que nous notons dans une situation où le mieux serait de ne se point écarter du côté vrai et pratique des choses. Les situations difficiles ne se dénouent point avec des chimères pas plus qu'avec les conseils précipités de trop faciles et trop vives alarmes; elles se dénouent avec du sang-froid, de la prudence, et par une juste appréciation des intérêts d'un pays. Il y a un axiome qui ne nous a pas toujours paru d'une parfaite exactitude : *Si vis pacem, para bellum*. Peut-être serait-il plus simplement vrai de dire que, quand on veut la paix, c'est la paix qu'on doit préparer, de même qu'il ne faudrait point affecter de placer la France dans un camp, la Belgique dans l'autre. Le meilleur moyen souvent d'éveiller l'idée d'entreprises qui n'auraient point eu de chances raisonnables, c'est de trop paraître avoir à se défendre, de se trop hâter de s'appuyer à plus fort que soi. Par cette voie sans doute, quand on est en pays neutre, les grands conflits peuvent naître. Les luttes sanglantes s'engagent au détriment de toutes les œuvres de la civilisation; mais, après tout, qui court le plus de risques? Et la Belgique ne sait-elle pas comment finissent par s'apaiser parfois entre grands états les querelles engagées sur les petits champs de bataille?

Le gouvernement belge, nous n'en doutons pas, a assez de prévoyance pour peser toutes les considérations qui se rattachent à sa situation politique. S'il lui fallait un exemple, il en est un qui s'offre presque naturellement : c'est celui d'un petit pays qui touche une autre de nos frontières, et qui avait bien, lui aussi, à conjurer quelques-unes des difficultés contemporaines, — le Piémont. On ne saurait trop reconnaître le calme et le bon esprit de ce pays, le dernier venu parmi les états constitutionnels. Le mérite du cabinet de Turin, c'est d'avoir saisi la conduite à tenir dans les circonstances critiques où il se trouvait placé, et cette conduite, il a prétendu justement l'imposer à tous, à la presse en première ligne. La question de la presse, en effet, vient d'y être vidée par une majorité considérable dans le sens des propositions ministérielles. Les modifications dont la commission parlementaire avait pris l'initiative ont été écartées, et le projet du gouvernement est seul resté debout. Comme on le sait, ce projet transfère aux tribunaux ordinaires le jugement des délits d'injure commis par la presse contre les chefs des gouvernemens étrangers. La discussion d'une question de ce genre devait avoir nécessairement pour effet de mettre en présence les divers partis, les diverses opinions et les principaux représentans de ces opinions, depuis le président du conseil, M. d'Azeglio, jusqu'à M. Brofferio, depuis M. le comte Balbo jusqu'à M. Ratazzi, depuis M. Boncompagni jusqu'à M. Tecchio. Ce qu'il faut remarquer dans cette discussion, c'est un sentiment universel de modération, un besoin unanimement senti de rechercher le moins possible l'éclat inutile, l'éclat qui n'est qu'un danger pour le pays sans rien ajouter à sa grandeur, et moins encore à sa sécurité. M. d'Azeglio, qui, quoique malade, avait voulu figurer dans le débat et faire sentir l'au-

torité de sa parole comme de sa situation, le disait spirituellement : « Supposez que nous traversions un désert, et qu'un lion soit là endormi près de nous; notre guide, familier des lieux, nous dit de rester calmes et silencieux; si quelqu'un de nous prétend avoir le droit de faire du bruit, je crois que nous serons tous d'accord pour lui fermer la bouche et lui dire : Si vous voulez être dévoré, nous ne voulons pas l'être, nous. — Autre cas : supposez que, malgré la prudence et toutes les précautions possibles, le lion se réveille et s'élance sur nous; alors, si nous sommes des hommes, il faut combattre. » On ne saurait envelopper de plus d'esprit un conseil de sagesse qui sait faire la juste et naturelle part du patriotisme. Le discours de M. d'Azeglio a exercé un effet décisif sur la discussion et sur le vote. Le projet ministériel a fini par obtenir même les suffrages de cette fraction plus avancée du parlement dont M. Ratazzi est l'un des orateurs, ce qui est dû sans doute au vœu exprimé d'un autre côté par MM. Menabrea et Balbo de voir le gouvernement aller plus loin dans ses mesures sur la presse. L'orage parlementaire, qui n'a point éclaté dans la discussion de la loi de la presse, a failli se produire à la suite, au sujet de quelques mots prononcés sur la bataille de Novare, dont le souvenir douloureux pèse sur l'opposition piémontaise. Une enquête a été demandée sur les faits qui ont caractérisé cette triste époque. Mais dans quel but une enquête! Quel autre résultat en peut-on retirer que de remettre aux prises des passions et des susceptibilités dangereuses? C'est ce qui a décidé sans doute l'auteur même de la proposition, M. de Revel, à la retirer. Ces divers incidens, comme on le voit, laissent dans une sécurité complète en ce moment le cabinet de Turin. Une modification, il est vrai, dans sa composition, paraît être sur le point de s'accomplir. Le ministre de la justice, M. Deforesta, se retirerait, et serait remplacé par le ministre de l'intérieur, M. Galvagno, auquel succéderait d'un autre côté l'intendant de Turin, M. de Pernati. Rien de politique cependant ne semble déterminer ces changemens, et rien ne fait présager surtout qu'ils doivent être suivis prochainement de modifications plus graves.

En Angleterre, le cabinet de lord John Russell a succombé de la manière la plus inattendue. Quelques jours avant sa chute, tout le monde s'inquiétait de sa mort prochaine; le jour et l'heure étaient fixés; d'après un arrangement conclu à l'amiable entre le comte de Derby et lord John Russell, le ministère whig devait succomber dans la séance où seraient discutées les affaires des colonies. Il devait succomber loyalement, se laisser tuer généreusement, et il était convenu qu'il se tiendrait pour bien mort cette fois, qu'il n'userait pas de ces stratagèmes qui lui étaient si familiers, et dont il avait tant usé et abusé dans la précédente session. Enfin ce cabinet, qui était habitué à la résurrection, avait annoncé lui-même le jour de son décès définitif. Lord Palmerston ne s'y est pas fié, à ce qu'il paraît, et lui qui connaît le tempérament vivace de l'administration dont il avait fait partie, a tenu à honneur d'être lui-même son exécuteur.

On ne peut nier la supériorité de la tactique employée à cette occasion par l'ancien ministre des affaires étrangères; il s'est bien gardé de faire de son renvoi une cause d'opposition. Il s'est effacé personnellement, et il a fait succomber ses anciens collègues sous une question qui intéressait, non plus les personnes gouvernantes, mais l'esprit national lui-même et les intérêts les plus

chers de la patrie. Avait-il assez humilié son orgueil? s'était-il fait assez soumis dans cette séance qu'il aurait pu rendre fameuse, s'il eût voulu défendre sa politique comme il l'avait défendue l'année précédente, alors qu'il prononçait son célèbre *civis Romanus sum?* Mais non, lord Palmerston avait refoulé en lui tous ses ressentimens, son langage avait été plein de résignation, sa tenue pleine de réserve; il ne se séparait point de son parti, et ne passait ni aux radicaux, ni aux tories. Dans les séances suivantes, non-seulement il avait gardé la même attitude, mais il s'était montré plein de bonne volonté pour le ministère, il l'appuyait de ses votes et de sa parole. Il avait soutenu à la première lecture le bill de lord John Russell sur la milice contre ses anciens amis les radicaux, contre M. Cobden et M. Hume; il avait, au sujet de la motion présentée par lord Naas, relativement à l'affaire du publiciste irlandais Birch Somerville, couvert de sa protection le gouverneur de l'Irlande, lord Clarendon. C'est en défendant son parti, et non en l'attaquant, que lord Palmerston l'a fait succomber. Qu'est-il venu dire dans cette célèbre séance où le cabinet a péri? Il a dit qu'il appuyait les mesures proposées par le gouvernement, qu'il voterait pour elles, mais qu'elles ne lui semblaient pas assez larges; en un mot, que les mesures étaient excellentes, mais que, dans son opinion, elles n'étaient pas assez franches; que le ministère se défiait d'une partie de la nation, l'Irlande, et qu'il avait peur du patriotisme de l'autre partie, l'Angleterre. Voilà le résumé et, mieux que le résumé, le sens et la portée profonde du discours de lord Palmerston. Il a montré ses anciens collègues en défiance du sentiment national, tremblans devant ses exigences patriotiques; et lorsqu'à la fin de son discours il s'écriait : « Si vous vous méfiez des citoyens anglais, et si vous ne comptez pas sur eux pour défendre le territoire, alors appelez la Russie, faites venir l'Autriche, » il y avait dans ces paroles comme un secret reproche de mystères diplomatiques inconnus au public, comme une justification de sa conduite passée et presque une accusation de trahison portée contre les ministres qui l'avaient expulsé du conseil. Le coup était mortel, quoiqu'indirect, et le ministère n'y a pas survécu. C'est en vain que le ministère est venu exposer toutes les bonnes raisons qu'il avait à donner, c'est en vain que M. Fox Maule a remarqué que, si on étendait le bill à un trop grand nombre de personnes, on armerait des gens qui sont l'écume de l'Angleterre; c'est en vain que lord John Russell a observé que le caractère local du bill n'était pas une injure pour l'Irlande, puisque le bill n'était pas applicable à l'Écosse, dont il était impossible de suspecter le patriotisme : une majorité de onze voix s'est prononcée pour l'adoption de l'amendement de lord Palmerston, qui effaçait du bill le mot *local*, et qui en étendait l'application à l'Irlande comme à l'Angleterre. Alors lord John Russell est monté à la tribune pour déclarer qu'il laisserait à tout autre honorable membre du parlement qui voudrait s'en charger le soin de présenter le bill; mais là encore il a rencontré lord Palmerston, qui est venu lui reprocher sa retraite comme un acte de désertion. « Quoi! lui a-t-il dit avec la plus amère ironie, lord John Russell voit un prétexte de se retirer des affaires dans l'adoption de mesures que la chambre juge utiles à la sécurité de la nation! Est-ce bien là le rôle d'un premier ministre? » Et lord Palmerston a parlé encore et longuement; il s'est donné le plaisir d'humilier son ennemi déjà vaincu. Cependant autour de lui les ambi-

tions éveillées et inquiètes n'avaient pas le temps, comme lui, de savourer longuement leur vengeance; on craignait que la déclaration de lord John Russell ne fût encore une de ces feintes retraites auxquelles il avait habitué le parlement. La froide main de sir Benjamin Hall est venue tâter le pouls de ce ministère à l'agonie pour savoir s'il était bien réellement mort : « Au moins, a-t-il dit à lord John Russell, nous avons la promesse solennelle que nous ne vous reverrons plus! »

Telle a été l'oraison funèbre prononcée à la chambre des communes sur l'administration qui a dirigé l'Angleterre durant les six dernières années. Les humiliations ne lui ont certes pas été épargnées; les reproches, les échecs, lui ont été prodigués. Cependant le cabinet de lord John Russell avait cet avantage, de ne s'attirer que des railleries et des querelles; tous les partis s'en moquaient, aucun au fond ne le haïssait. Puissent les cabinets qui vont fonctionner ne pas s'attirer des haines en place d'inoffensives railleries, et puissent les commotions politiques ne pas remplacer avec lord Stanley les simples crises ministérielles qui ont caractérisé l'administration de lord John Russell!

L'attitude prise par lord Palmerston et le rôle qu'il se prépare se manifestent parfaitement dans cette séance, et ne sont pas moins importans que la chute du cabinet. Ainsi, c'est en traînant ses anciens collègues devant la nation, en les forçant à faire pour ainsi dire amende honorable devant elle, qu'il les a renversés. C'est aussi en face de la nation qu'il s'est placé lui-même; sans déserter son parti, il efface en lui le caractère du whig officiel pour se poser plus que jamais comme le représentant de l'Angleterre et le type le plus accompli du patriote anglais. Une popularité de plus en plus grande l'entoure et fait de lui le personnage le plus important de l'Angleterre contemporaine; il n'y a aucun inconvénient à le déclarer. Maintenant lord Palmerston est identifié dans l'esprit national anglais avec l'idée même des dangers de la patrie; il est le ministre désigné d'avance pour les jours de détresse ou de péril, et il a été très bien observé, selon nous, tout récemment, que dans le cas où une guerre éclaterait, l'Angleterre n'aurait pas d'autre premier ministre que lord Palmerston.

Le cabinet tory est maintenant complétement formé, et lord Derby a déjà exposé devant la chambre des lords le programme politique de son ministère. On s'est beaucoup moqué, dans les derniers temps, du cabinet de lord John Russell, de son népotisme, de son incapacité; nous ne savons si l'Angleterre se trouvera plus satisfaite de la composition du cabinet de lord Stanley. « C'est un cabinet composé d'hommes inconnus, d'enfans et d'aventuriers, » s'écriait durement l'organe des peelites, le *Morning Chronicle*, irrité sans doute que le comte de Derby n'eût point mêlé quelques parvenus conservateurs à sa *bande d'aventuriers*, pour parler le langage qui se parle de l'autre côté du détroit. Les amis de Robert Peel brillent en effet dans ce cabinet par leur absence; ainsi les vieilles inimitiés règnent toujours; la réconciliation n'était qu'apparente entre les deux fractions du parti tory. Il manque au cabinet de lord Derby cet élément qui lui aurait donné plus de modération, et eût été une garantie contre l'esprit entreprenant de ses membres les plus distingués. Lord Derby en effet s'est entouré de collègues avec lesquels il pourra tout oser dans le sens de son parti, mais avec lesquels il ne pourra rien empêcher, ni rien se faire pardonner des autres partis. A cela près, nous reconnaissons volontiers les qua-

lités qui distinguent ce ministère; il est composé d'hommes distingués, bien que relativement obscurs, et l'élément aristocratique n'y est pas trop prédominant pour un ministère de pure opinion aristocratique.

Lord Derby, avons-nous dit, a exposé son programme à la chambre des lords. Il a donné l'assurance qu'il continuerait, comme ses prédécesseurs, la politique extérieure la plus favorable au maintien de la paix, et qu'il s'engageait à surveiller plus activement les réfugiés politiques et à faire ainsi droit aux réclamations des puissances continentales. C'est là pour ainsi dire la *partie européenne* de son programme. Nous avons besoin de cette assurance à ce moment plus que jamais. Le maintien de la paix, la solution pacifique des difficultés politiques qui se sont élevées depuis 1848, voilà quels doivent être dans tout état faible ou puissant le vœu de tous les amis sincères de la liberté, le souhait et la tâche ambitionnés de tous, et c'est pourquoi nous applaudissons aux paroles de paix qui partent de la tribune anglaise, comme aux paroles pleines de prévoyance et de sagesse qui nous sont récemment venues du Piémont. Quant à la partie du programme qui regarde la politique intérieure, elle porte, comme on devait s'y attendre, sur la question du libre échange et de la protection. Le comte de Derby y annonce formellement que l'intention du ministère est de frapper d'un droit fixe tous les objets d'importation; mais, avant de prendre une telle mesure, il reconnaît la nécessité de consulter le pays et de se soumettre à son jugement. Si, comme le prétendent les tories, l'Angleterre est lasse du libre échange, elle aura, dans les élections prochaines, l'occasion de se prononcer contre les réformes de Robert Peel et de frapper à mort l'école de Manchester. Jusque-là, nous suspendrons notre jugement en nous bornant à faire remarquer que la résurrection de la fameuse ligue s'est opérée le lendemain du jour où le ministère a été formé.

Depuis le rétablissement officiel et légal de l'ancienne diète germanique, les questions de prépondérance ont pris en Allemagne un caractère entièrement pacifique, sans cesser pourtant d'agiter sourdement les esprits. L'antagonisme traditionnel de la Prusse et de l'Autriche est inhérent à la constitution fédérale, et s'il ne se présente plus aujourd'hui sous l'aspect d'une grande hostilité politique, on le reconnaît encore dans le débat soulevé par le système commercial que l'Autriche essaie d'opposer au *Zollverein* prussien. L'union prussienne expire avec l'année 1853. Dans l'état de division où les tentatives infructueuses de réorganisation fédérale ont jeté l'Allemagne, en présence de l'animosité et des défiances créées par la politique prussienne, il n'est point impossible que le renouvellement du *Zollverein* rencontre quelques difficultés. Dans tous les cas, l'Autriche a pensé que le moment était propice pour proposer à la confédération austro-allemande un plan d'union douanière dont les perspectives sont incontestablement grandioses. On saisit facilement la pensée politique cachée sous ces propositions : c'est la même pensée qui a inspiré au prince Schwarzenberg son projet d'incorporation des provinces non allemandes de l'Autriche dans l'Allemagne. Plus cette intention se révèle d'elle-même, plus le cabinet de Vienne s'étudie à la voiler dans le congrès douanier dont il a pris l'initiative. Là, au milieu des représentans des petits états qui l'ont si bien servi dans sa querelle avec la Prusse en 1850, il professe qu'il ne veut point la dissolution du *Zollverein* prussien, qu'il ne désire présentement que la conclu-

sion d'un traité destiné à relier le marché autrichien au marché allemand, et qu'il ne demandera la fusion définitive que le jour où tous les états germaniques auront pu en apprécier l'utilité et l'importance à la faveur de ce premier rapprochement.

Quant au congrès qui siége à Vienne depuis le commencement de janvier, ainsi que le prince Schwarzenberg l'a déclaré en l'ouvrant au nom de l'empereur, sa mission est uniquement de faire des propositions, d'échanger des idées, d'écarter les divergences d'opinion, de préparer un projet de traité qui puisse ensuite être soumis à l'approbation des membres du corps fédéral. Envisagée du seul point de vue des intérêts commerciaux, l'union austro-allemande offrirait assurément aux états germaniques des avantages du plus haut prix, puisqu'elle leur ouvrirait des débouchés certains sur l'Italie et sur l'Orient par l'Adriatique et par le Danube. Que si l'on calcule les conséquences politiques de cette union, elle présente au contraire des inconvéniens manifestes : en reliant plus étroitement l'Allemagne à ce vaste empire d'Autriche, plus puissant à lui seul que le reste de la confédération, l'union austro-allemande placerait les petits gouvernemens dans la dépendance du cabinet de Vienne, et la Prusse n'échapperait elle-même à cette suprématie qu'en s'isolant. Aussi les difficultés qui gênent la marche du congrès de Vienne sont-elles moins commerciales que politiques. Quelque souci que l'Autriche se donne pour convaincre les membres de la confédération que derrière son but ostensible il n'y a point de but caché, elle ne dissipe point toutes les inquiétudes.

Il est donc encore aujourd'hui difficile de déterminer quels seront les résultats positifs du congrès de Vienne. En attendant que le moment soit venu de les apprécier, la Prusse prépare de son côté un congrès à Berlin pour le renouvellement du *Zollverein*. Les préoccupations commerciales n'absorbent point d'ailleurs toute l'activité de l'Allemagne. Des questions politiques du plus haut intérêt s'agitent au sein des chambres prussiennes; le principe même des nouvelles institutions du pays se trouve en lutte ouverte avec celui des institutions qu'elles ont remplacées. L'organisation de la première chambre et l'administration provinciale, tel est le terrain sur lequel les partisans de l'état moderne et ceux de l'état féodal sont aujourd'hui directement aux prises. On sait que la première chambre, telle qu'elle est en ce moment formée, est un produit électif de la crise révolutionnaire. La constitution du 31 janvier 1850 promet une pairie qui doit reposer sur le triple fondement de l'hérédité, de l'élection et de la nomination directe par le roi. Les chambres qui ont élaboré cette charte, ayant accepté à regret le principe de l'hérédité, ont stipulé, pour prix de cette concession faite aux vœux du roi, que la nouvelle pairie ne serait installée qu'en août 1852. Il s'agit aujourd'hui d'en fixer définitivement les bases. Cette question n'est point sans quelque rapport avec celle que suscite l'administration provinciale. En 1850, une loi a été votée par les chambres, approuvée par le roi, proclamée, appliquée même dans un certain nombre de communes. Cette loi, sans établir une centralisation rigoureuse, détruisait les priviléges des anciens états provinciaux; elle portait un dernier coup à la position exceptionnelle de la haute noblesse terrienne. Or, en 1851, le gouvernement a pris sur lui de déclarer que l'application de cette loi serait indéfiniment ajournée : il a fait plus, il a convoqué les états provinciaux tels qu'ils existaient en 1848;

enfin il prétend reprendre, pour principe d'une réorganisation définitive des provinces, le système des ordres et des castes, qui est le fondement des anciens états. Il n'en coûterait pas plus d'appliquer ce système à tout l'édifice social, et de revenir pas à pas à la célèbre constitution gothique de 1847. Tel est le vœu hautement exprimé de tout un parti qui gêne quelquefois le pouvoir sans pourtant lui déplaire. M. de Gerlach et M. Stahl, qui sont les écrivains et les orateurs de ce parti, n'ont rien négligé dans les récens débats parlementaires pour pousser en ce sens les esprits. Ils n'ont épargné aucun des argumens à l'usage de l'école historique pour démontrer que les institutions actuelles de la Prusse sont une inspiration révolutionnaire, et que ce pays qui a pris si promptement et si sagement l'habitude des libertés modernes est perdu sans retour, s'il ne se hâte de se replacer sous l'empire des traditions féodales. « Quand tous les *avocats du diable* plaideraient cette cause, leur a répliqué le respectable M. de Brünneck, ils ne réussiraient point à me convaincre. » M. de Camphausen a parlé de son côté avec une logique nette et précise en faveur de l'état moderne, de l'unité des droits, de la centralisation administrative, de la bourgeoisie, qui est, suivant lui, la base la plus forte et la plus sûre, non-seulement pour la société, mais pour la royauté et la dynastie. L'ancien envoyé de Prusse aux États-Unis, M. de Rœnne, a soutenu avec élévation la même doctrine. « L'opinion contraire, a-t-il ajouté, pourra obtenir la majorité; mais avec nous sera l'autorité, l'autorité du droit, de la raison et de la vérité. »

C'est ainsi que la lutte s'est engagée entre les deux grands partis qui se partagent aujourd'hui l'opinion en Prusse. Le gouvernement s'est étudié dans cette discussion à encourager les représentans de l'école historique. A en croire le ministre de l'intérieur, M. de Westphalen, l'histoire de la France depuis deux générations proteste contre la vitalité du système constitutionnel. « En l'absence d'états provinciaux indépendans, il n'y a de possible que la révolution et le socialisme, à la suite de quoi surgit le régime du sabre. » Le président du conseil, M. de Manteuffel, ne s'est point montré plus rassurant que son collègue. Esprit positif et précis, il ne doit pas avoir une confiance aussi entière que M. de Westphalen dans les théories des savans orateurs de l'extrême droite. En revanche, il n'a peut-être point la même horreur pour le régime du sabre. Aussi M. de Manteuffel s'est-il plu à signifier au parlement qu'il n'est point au pouvoir en vertu d'une décision ou d'un vote de la majorité, mais en vertu d'un ordre du roi, et qu'il est disposé à y rester aussi long-temps que le roi le commandera. L'on conçoit, par cette attitude du ministère prussien, combien la tâche du parti parlementaire est laborieuse et délicate. Le principe des ordres, qui tend ainsi à rentrer par toutes les issues dans les institutions du pays, est la négation implicite de la constitution de 1850.

La profonde émotion suscitée par l'attentat dont Isabelle II a failli être victime est mal apaisée encore à Madrid et dans le reste de l'Espagne, bien que la reine soit entièrement rétablie, et ait même pu déjà sortir. Cette émotion, nous le disions l'autre jour, a été ressentie en Europe, et ce n'est point un des moindres symptômes de notre temps que cette solidarité dans certains sentimens, qui se manifeste parfois, sous le coup de semblables tentatives, comme elle s'est manifestée récemment ici même, à Paris, dans une solennité religieuse d'actions de graces due à une heureuse inspiration du ministre d'Espagne.

Oui, dans ce Paris sceptique et révolutionnaire, tout au moins républicain de par la loi, au milieu des pompes de l'église, on a pu chanter : Dieu sauve la reine! Et il y avait là des membres du gouvernement actuel, des membres de tous les gouvernemens antérieurs, des notabilités de toute sorte, des écrivains de toutes les opinions, ce qui est apparemment quelque chose pour témoigner des vraies dispositions de la société française. A Madrid même, il est resté de cet événement nous ne savons quelle vague et mystérieuse impression, née peut-être surtout du bizarre caractère qui s'est révélé dans le meurtrier autant que des circonstances exceptionnelles qui ont accompagné sa mort. Entre tous les régicides, Merino est certainement un être à part, un phénomène moral des plus monstrueux et des plus curieux. Il y avait en lui un mélange de flegme et d'audace, d'indifférence et de cynisme, de triviale bonhomie et d'insolence, et, au milieu de tout cela, comme un fanatisme froid et contenu, comme la pensée secrète d'un rôle, se trahissant quelquefois en paroles ambitieuses, quand il souhaitait un échafaud assez élevé pour pouvoir être vu du monde, ou bien lorsqu'échangeant son costume pour la robe des condamnés, il disait de celle-ci : « Elle est bien laide; c'est égal, je ne la changerais pas contre le manteau des césars. » Ce singulier personnage était quelque peu frotté de pédantisme; il savait son Horace et s'en vantait; il admirait Tacite, il goûtait la Bible *au point de vue littéraire*. Le pire serait aujourd'hui de faire du nom de cet homme le thème de polémiques irritantes, et de troubler de considérations de parti le sentiment monarchique, si prompt à se redresser en Espagne en présence d'un tel attentat. La reine Isabelle nous semble mieux inspirée en faisant tourner les manifestations de ce sentiment au profit de pieuses institutions, et en prenant l'initiative d'une souscription destinée à fonder quatre hôpitaux, sauf à parfaire elle-même cette souscription, si elle ne suffisait pas. La reine Isabelle, au reste, a pu accomplir son pèlerinage d'Atocha. Son rétablissement a été accueilli par d'universelles acclamations et par une pluie de vers des plus éminens esprits vraiment, du duc de Rivas, de MM. Martinez de la Rosa, Breton de los Herreros, Hartzenbusch, Vega. L'Espagne n'est point encore à la hauteur démocratique où, dans ces tragiques coups de main, on ne porte intérêt qu'aux régicides.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE. — LES THÉATRES.

On l'a remarqué, le théâtre tend de plus en plus à se partager entre deux courans contraires : d'un côté, les plus austères enseignemens, les plus orthodoxes vertus, prêchées par de jeunes puritains de comédie et de drame, dont nous ne nous permettrons assurément pas de suspecter la compétence; de l'autre, cet éternel royaume de Bohême, qui commence à empiéter un peu sur les régions voisines, et dont les aventureux habitans ne reconnaissent d'autre muse que la fantaisie. Qu'on y prenne garde! ceux-là même qui semblent le plus résolus à se maintenir en dehors de ces fantasques horizons y touchent encore par quelque endroit. On en retrouve le reflet et la trace, sinon dans le sujet même et l'inspiration primitive de leur œuvre, au moins dans la manière dont ils l'ont écrite, dans la précipitation fâcheuse qui les a empêchés de mener à bien leur entreprise, dans certaines dissonances qui viennent tout à coup gâter l'effet et l'ensemble. Oui, ce qui nous frappe sur-

tout chez les écrivains qui ont suivi et qui aspirent à remplacer la brillante génération littéraire d'il y a vingt-cinq ans, c'est qu'ils sont à la fois sérieux d'intention, et de fait irréfléchis et juvéniles; c'est qu'ils affichent l'ambition louable de ramener l'art dans des voies plus sages, et qu'ils apportent à cette tâche une étourderie qui la rend stérile. Ils semblent toujours prêts à donner une leçon à leurs prédécesseurs, qui n'ont, hélas! que trop mérité d'en recevoir, et en définitive il se trouve que la leçon avorte, ou qu'elle se retourne contre eux-mêmes: ils exécutent en enfans ce qu'ils avaient conçu en pédagogues.

A quoi attribuer le mécompte que vient de subir M. Émile Augier et le succès douteux de ce drame de *Diane*, entouré prématurément de louanges hyperboliques? A l'irréflexion. M. Augier a rencontré un sujet heureux; il a ébauché un caractère intéressant, il a même entrevu çà et là et indiqué certaines intentions à l'aide desquelles son sujet et son personnage auraient pu prendre corps et s'emparer vivement du spectateur. Par malheur, il ne s'est pas donné le temps de mûrir et de combiner les élémens divers dont il avait à se servir; il a négligé ou dédaigné une fois encore ce travail d'assimilation dont l'absence s'est trop souvent fait sentir dans la composition et le style de ses ouvrages dramatiques.

Faut-il commencer, comme on l'a fait, par reprocher à l'auteur de *Diane* le choix d'une époque et d'une donnée qui devaient nécessairement le mettre en présence de M. Hugo? faut-il rappeler à tous le souvenir de *Marion Delorme*? Nous ne le croyons pas. Sans vouloir réveiller ici des querelles d'école, discuter le mérite du drame de 1831, et recommencer contre M. Hugo une guerre qui manquerait aujourd'hui de générosité et d'à-propos, il suffit de constater dans *Marion* trois points principaux, qui sont, à proprement parler, toute la pièce : la courtisane réhabilitée, le roi avili, le cardinal de Richelieu peint du côté odieux et sanguinaire. Ces trois points une fois écartés par M. Augier, il est incontestable qu'en nous présentant dans le même cadre une jeune fille chaste et pure, un Louis XIII relevé et ennobli par une idée d'abnégation et de sacrifice, un Richelieu homme de génie et voué au salut de la France, le nouveau poète avait le droit de se croire à l'abri de tout reproche de plagiat et de pastiche. Qu'importaient dès-lors les conversations entre raffinés, le duel, les édits du cardinal, la cachette dans les murs, toute cette portion extérieure, presque matérielle, du drame, qu'on retrouverait au besoin chez le machiniste ou le costumier? Nous conviendrons très volontiers que, dans ces détails accessoires, la supériorité de M. Hugo est immense, que ses scènes de couleur locale ont mille fois plus de mouvement et d'ampleur; là n'est pas la question : si M. Augier eût réussi à dégager bien nettement sa pensée, il n'en fallait pas davantage; la victoire était gagnée, le poète était absous. Ce qu'il faut donc blâmer en lui, ce n'est pas d'avoir imité M. Hugo, c'est de n'avoir pas su faire assez bien ressortir ce qui l'eût distingué de lui.

Diane, l'héroïne de M. Augier, est une jeune fille d'une trempe peu commune; elle est née, elle a grandi au milieu de ces troubles qui signalèrent les commencemens du grand siècle, et qui renfermaient déjà les pressentimens de sa grandeur, comme ces orages qui fécondent la terre en la déchirant. Diane est calviniste; elle a eu sa part des persécutions et des misères de son temps, et cependant l'image sacrée de la patrie domine pour elle les rancunes de secte et de parti : qu'une main habile guérisse les plaies de la France, et elle bé-

nira cette main, dût-elle y apercevoir la trace lointaine du sang de ses coreligionnaires. Elle a lu Plutarque, et elle devine Corneille. La réminiscence cornélienne est évidente dans ce personnage. On sent que M. Augier s'est ressouvenu des tragi-comédies héroïques de l'auteur de *Don Sanche;* il a en même temps songé aux pièces de cape et d'épée du vieux théâtre, et ces préoccupations différentes expliquent les hésitations, les incohérences, le manque absolu d'homogénéité qui se révèle dans toute sa pièce.

Le père de Diane lui a légué en mourant une mission austère et sainte : il l'a chargée de veiller sur son jeune frère, qui n'a plus au monde d'autre appui que sa tendresse. Elle s'est consacrée tout entière à cette tâche, et elle y a puisé une force nouvelle. Virile par l'intelligence et le courage, mais restée femme par le cœur, Diane, dans ce rôle de sœur-mère, ne sera peut-être pas toujours invulnérable. Peut-être ressentira-t-elle les tressaillemens et les souffrances d'une autre passion que l'amour fraternel. Ce que l'on peut prévoir du moins, c'est qu'entre son amour et son devoir elle n'hésitera jamais; c'est que, prête à tous les sacrifices, fidèle à cet idéal de patriotisme et d'honneur qu'elle s'est formé, elle fera constamment passer son frère avant elle-même, son pays avant son frère. Nous le répétons, ce caractère a de la grandeur; il y a loin de là à *cette femme de corps belle et de cœur difforme* de M. Hugo. Il semble qu'on va sortir enfin des Marion et des Tisbé, des Lesbie et des Laïs, pour rentrer dans des régions honnêtes et pures, pour retrouver cette saine atmosphère où respirent à l'aise les Pauline et les Chimène. Imaginez maintenant cette noble et simple figure placée dans un cadre digne d'elle, au milieu de personnages vrais ou possibles, en face de situations logiquement amenées qui nous fassent assister aux luttes de sa conscience et de son cœur : il y aurait eu assurément dans ce seul spectacle de quoi satisfaire toutes les exigences et affronter tous les parallèles. Si tel n'a pas été l'effet général de *Diane*, c'est que les faiblesses, nous allions dire les puérilités de l'exécution, ont fait disparaître ce qu'il y avait de vraiment louable dans l'idée première.

Et, d'abord, comment l'auteur n'a-t-il pas compris qu'en sacrifiant à ce point tous les autres rôles, il nuisait non-seulement à l'ensemble de son œuvre, mais à ce personnage même qu'il voulait mettre en relief? Est-ce ainsi qu'ont procédé les maîtres? Croit-il qu'Hamlet aurait toute sa valeur sans Ophélia? Malcolm et Macduff ne font-ils pas valoir Macbeth? Néron ne ressort-il pas mieux entre Agrippine et Burrhus? On pardonne à un compositeur d'écrire un opéra pour une voix exceptionnelle, telle que celle de la Malibran ou de l'Alboni : la musique, quoi qu'on en puisse dire, a surtout pour objet de charmer l'oreille, et une cavatine, un air de bravoure, quelques traits éblouissans, peuvent suffire au plaisir d'une soirée. Dans le drame au contraire, toute solution de continuité déconcerte ou mécontente, et, lorsqu'arrivent les situations ou les paroles destinées à émouvoir, elles nous trouvent rebelles à l'émotion, parce que nous avons, dans l'intervalle, perdu de vue tout ce qui les amène ou les explique. Cet inconvénient a été visible pendant toute la représentation de *Diane*. Dès que Mlle Rachel n'était plus en scène, une indifférence si profonde s'emparait des spectateurs, que, quand elle reparaissait, ils n'étaient plus au courant; ils ne se rendaient pas suffisamment compte des sentimens qui l'agitaient, et une partie de ses effets était amoindrie ou perdue. L'amour de Paul et de Marguerite, celui de Diane et de M. de Pienne, pourraient jeter sur le drame

cet intérêt d'ensemble qui fait plus patiemment attendre les passages saillans; mais, pour nous y intéresser, il faudrait que l'auteur nous y fît croire. Or M. Augier a une manière de traiter la passion qui simplifie singulièrement la tâche du poète : au lieu de nous peindre ses développemens, ses gradations et ses phases, et de trouver dans cette étude une des plus précieuses ressources de son art, il nous l'impose *à priori*. Paul et Marguerite se rencontrent, Diane et de Pienne se regardent, il n'en faut pas davantage : nous devons les tenir pour amoureux, avant même de savoir comment et pourquoi ils peuvent s'aimer.

Presque tous les détails de l'ouvrage prouvent que l'auteur a cru qu'il suffisait d'écrire à chaque acte ce qu'on pourrait appeler un *ut de poitrine* pour Mlle Rachel. Dès les premiers vers, que de traces de précipitation et d'étourderie! Voilà une jeune fille qu'on nous donne pour une pieuse calviniste; et elle travaille le jour de Noël, et elle nous parle du *crucifix* de son père! Pourquoi faire de Diane une protestante? Est-ce pour se conformer à cette opinion, quelque peu superficielle, qui attribue aux femmes de la religion réformée des mœurs plus austères et des qualités plus viriles? Il faut au moins reconnaître que la religion de Diane la prépare bien mal à devenir plus tard admiratrice passionnée du cardinal de Richelieu. Si nous insistons sur ces remarques, minutieuses en apparence, c'est pour montrer combien peu M. Augier s'est préoccupé de mettre dans son œuvre cette logique, cette harmonie sans laquelle la pièce la mieux versifiée touche de près au mélodrame.

La petite conspiration qui ouvre le second acte a l'inconvénient de n'éveiller aucune inquiétude ni pour les conspirateurs, ni pour leur ennemi. Ces trois ou quatre jeunes gens conspirant à grands cris dans un salon bien ouvert, devant une femme et un poltron qui va marier sa fille à un partisan du cardinal, ont l'air de jouer au complot pour se distraire, entre une partie de bassette et une visite à Marion. Il est vrai qu'ils ont à faire à un Richelieu si peu clairvoyant, à un Laffemas si peu terrible, que leur imprudence ne saurait avoir des suites bien graves! Tout cela ressemble à un manteau d'enfant taillé dans un large pan de velours, à une amplification de collége découpée dans un volume du cardinal de Retz. Le rôle de la duchesse de Rohan peut donner lieu à des observations plus sévères. Puisque M. Augier était en train de réhabiliter les rois, les grands ministres et les honnêtes femmes, il eût bien dû ne pas nous présenter une duchesse digne des plus ignobles tréteaux du boulevard. Nous savons bien que cette duchesse de Rohan a été quelque peu galante : aussi ne blâmerons-nous pas l'auteur de lui avoir donné un amant; mais nous lui reprocherons d'avoir constamment oublié qu'une Rohan, fille d'un Sully, ne doit pas, même dans ses faiblesses, se conduire comme une héroïne de bal public. Ceci tient à une autre face du talent de M. Augier, à un manque de distinction naturelle ou acquise, défaut qui, se combinant avec ses prédilections pour le vieux sel gaulois, a fini par introduire dans sa manière une veine de grossièreté. On se souvient du *luxe d'un garçon* et du *machin au fromage* dans *Gabrielle*. La duchesse de Rohan a des plaisanteries du même genre. Elle se moque d'un imitateur de Scévola, étendant sa main *sur son potage*. Elle dit de M. de Pienne : *C'est mon amant!* de Diane : *C'est sa maîtresse!* et cela devant dix personnes. Ajoutons que, pour ne pas être en reste, de Pienne, le rôle chevaleresque de la pièce, traite cette duchesse comme une servante, et qu'au dénouement il demande à Diane sa main en présence de cette femme qui l'aime, qu'il a aimée et qui s'appelle Rohan :

chose monstrueuse, également outrageante pour la femme que l'on préfère et pour celle que l'on sacrifie! Ajoutons aussi que Diane, pour se mettre au niveau de toutes ces étrangetés, oublie que la duchesse l'a dénoncée et insultée au troisième acte, et lui livre, au cinquième, le testament de M. de Pienne. Un charmant esprit, un homme à jamais regrettable, M. Alexis de Saint-Priest, nous disait un jour, à propos de nos auteurs modernes : « Le malheur, c'est qu'en les lisant, on est sans cesse forcé de se dire : Cela n'a pas pu se passer ainsi. » Que de fois ces paroles nous sont revenues en mémoire pendant la représentation de *Diane!*

L'acte sur lequel reposaient les plus bruyantes espérances des amis de M. Augier, l'acte historique ou politique, ne résiste pas davantage à un examen sérieux. Diane arrive chez le roi pour le supplier d'accorder un sursis à son frère. Passons condamnation sur ce cabinet de Louis XIII ouvert à tous venans, et où l'on ne rencontre ni un garde, ni un page. Amnistions ce monologue de Diane, qui ne doit être occupée que du salut de son frère, et qui s'amuse à déclamer une espèce d'hymne à la royauté et à la patrie. Le roi entre, il est avec Richelieu; Diane se cache, et elle écoute leur entretien. Pour qu'on pût admettre le brusque changement qui va s'accomplir en elle et l'amener à dénoncer au cardinal le complot tramé contre lui, il faudrait au moins que les services rendus par Richelieu lui fussent révélés en action, et non pas par des phrases. Il ne suffit pas que le cardinal dise vingt fois à Louis XIII qu'il a sauvé le pays, qu'il lui est nécessaire, qu'il le conjure de le laisser terminer son œuvre : les spectateurs les plus accommodans exigeraient en cet endroit qu'il se passât devant Diane un événement, un fait assez concluant pour lui prouver que Richelieu dit vrai, et que les destinées de la France sont attachées à sa vie. M. de Vigny, dans la belle scène de *Cinq-Mars*, s'est bien gardé de tomber dans cette faute : Louis XIII est décidé à secouer le joug, à congédier le cardinal; que fait celui-ci? Il se tait; il place le roi devant sa table de travail, en face d'un monceau de papiers, d'un chaos d'affaires commencées qu'il faut finir, de questions pendantes qu'il faut résoudre, de négociations entamées qu'il faut conclure. Au bout d'un instant, le roi, découragé, sent qu'il ne peut suffire à la tâche, et d'une voix défaillante il rappelle son ministre. Voilà comment une péripétie devient vraisemblable et dramatique. Chez M. Augier, tout se passe en discours : Richelieu parle, Diane est obligée de le croire sur parole, et la voilà oubliant sa haine, oubliant son frère, dénonçant un complot où trempe l'homme qu'elle aime, transformée, en un mot, de conspiratrice en enthousiaste, elle qui, dans la scène précédente, n'avait pas trouvé une objection contre l'assassinat de Richelieu, elle qui faisait frémir toute la salle en demandant *à quelle heure* il devait être poignardé! Deux ou trois tirades font ce miracle. L'auteur nous dit que Diane est passionnée pour la France; il se trompe : elle n'est passionnée que pour les alexandrins.

De ce drame trop vanté d'avance, que reste-t-il donc? De bonnes intentions et quelques beaux vers. En conscience, ce n'est pas assez, et M. Augier ne peut ni s'étonner, ni se plaindre que les admirateurs de M. Hugo aient profité de tout ce qu'il y avait d'amoindri et de décousu dans *Diane*, pour y trouver le sujet d'une apothéose rétrospective en l'honneur de *Marion Delorme*. Au reste, ce n'est point la seule bonne fortune qu'ait eue *Marion* dans ces der-

niers temps. Elle a reparu en prose, *sermone pedestri*, dans une pièce dont on fait bruit depuis quelques semaines. Qu'est-ce que cette *Dame aux Camélias* si fêtée et si applaudie? C'est encore et toujours la vieille légende de la courtisane amoureuse, paraphrasant le trop célèbre vers de l'amante de Didier. Sans doute il n'est pas impossible qu'une fille perdue ressente un amour sincère, et qu'il y ait là un intéressant sujet d'étude : faut-il pourtant prendre au sérieux tout ce qui s'est écrit à ce propos, et reconnaîtrons-nous, avec les admirateurs de cette *dame*, qu'interdire ce type à la poésie, ce serait déchirer les plus belles pages de l'art antique et de l'art contemporain? Il nous semble qu'il y aurait là-dessus quelques distinctions à faire. Dans l'antiquité, on le sait, les courtisanes étaient seules mêlées à la vie active et mondaine; seules elles représentaient le côté extérieur et brillant de l'existence, le goût des arts, la culture des lettres, les talens aimables, la causerie au grand soleil avec les philosophes, les guerriers et les poètes. L'épouse, la femme honnête et respectée, vivait dans le silence et dans l'ombre, protégée et annulée par les dieux lares et le foyer domestique. Quoi de surprenant dès-lors que, dans les œuvres où se reflètent l'art et la poésie des anciens, la courtisane joue le premier rôle, elle qui jouissait seule du libre emploi de son temps, de sa beauté et de son esprit? On a donc tort de citer l'exemple des littératures antiques chaque fois que cette paradoxale figure reparaît sur notre scène. On ferait mieux de rappeler que le théâtre est le reflet des mœurs, et qu'il s'est accompli dans notre société, depuis quelques années, un changement qui explique ce singulier partage de notre littérature dramatique entre la mère de famille et la courtisane, entre les félicités bourgeoises du foyer et les joies aventureuses de la Bohême. Le monde tel qu'on l'entendait autrefois n'existe plus : les femmes, qui y tenaient une si grande place, et dont le culte s'est appelé tour à tour enthousiasme chevaleresque et galanterie française, ont vu décroître leur empire. La société, qu'elles remuaient de leurs passions ou animaient de leurs graces, s'est peu à peu dérobée à cette souveraineté charmante, qui ne représentait précisément ni la vertu, ni le vice, mais se tenait dans ces régions moyennes où s'acclimate de préférence la faiblesse humaine. Ainsi a disparu graduellement toute cette portion de la vie sociale où se nouaient autrefois la comédie et le drame, où se jouaient les variations innombrables de la vanité et de l'amour, où florissaient les Célimène et les Araminte. Qu'est-il resté? D'une part, la famille, dont les droits se sont raffermis, dont les liens se sont resserrés; de l'autre, le monde bizarre où règnent les *dames aux camélias*, les Marguerite Gautier. Encore un pas, et nous revenons à la Grèce et à Rome; ici le *lanam fecit*, là le sourire des Glycères et des Lydies. Doit-on s'en féliciter ou s'en plaindre? Sans doute il y a dans ces tendances profit pour la morale privée : la vie de famille devient plus intime et plus douce; le cœur s'y abrite et s'y repose avec plus de sérénité. Les chastes affections de la maternité et du mariage, au lieu de s'éparpiller et de se compromettre au dehors, se concentrent dans leur paisible domaine, et y gardent toute leur saveur et tout leur parfum. Cependant il est permis de regretter les délicates influences qu'exerçait la société polie : il est permis de se demander si le monde des honnêtes femmes, dépouillé aujourd'hui de tout ce qui faisait son agrément et son charme, n'était pas préférable à ces zones torrides où tout est fièvre et désordre, et s'il

n'y avait pas, dans les modèles qu'il offrait à la littérature et au théâtre, quelque chose de supérieur au monde des Marguerite Gautier, aux pièces qu'elles inspirent et au public qui les applaudit.

Si l'on passe de ces succès équivoques et de ces réhabilitations téméraires à certaines ovations musicales, il semble que l'on entre dans un domaine exceptionnel où la critique perd ses droits. Les premières représentations de l'Opéra-Comique deviennent décidément de vraies fêtes de famille; on n'y aperçoit partout que figures épanouies et regards sourians. Les habitués de l'endroit vous avertissent naïvement qu'ils sont sûrs d'avance d'un grand succès : en effet, le succès a lieu, et tout se passe si bien à point nommé, bravos, rappels, ovations et fleurs, que l'on dirait un programme réglé d'avance, comme pour un anniversaire ou une cérémonie.

Il est bien convenu à l'Opéra-Comique que M. de Saint-Georges est un habile homme, que nul ne l'égale dans l'art difficile d'enchevêtrer le tissu d'un drame lyrique et de préparer des situations musicales. Ne chicanons pas là-dessus, et avouons bien vite, avec les connaisseurs, que *le Carillonneur de Bruges* est de la force de *Raymond* et du *Château de la Barbe-Bleue*. Seulement, ce qui est regrettable, c'est que l'ingénieux auteur de ces poèmes s'égaie si rarement, qu'il s'obstine au pathétique, et qu'il condamne des musiciens d'un talent gracieux et fin, comme MM. Ambroise Thomas et Grisar, à écrire des opéras dont les dimensions et les allures dépasseront bientôt, si l'on n'y prend garde, *Semiramide* et *Guillaume Tell*. Ce *Carillonneur* dure plus de quatre heures. En vérité, quels que soient les mérites du poème, la verve étincelante du dialogue, l'originalité des caractères, on est tenté de dire comme Bélise :

Ah! tout doux, laissez-nous, de grace, respirer.

M. Grisar, nous le croyons, ne pouvait que perdre quelques-unes de ses qualités charmantes en se déployant dans ce cadre gigantesque. Son vrai genre, quoi qu'il fasse, c'est cette gaieté mélodieuse, si délicatement mise en relief dans *Gilles Ravisseur*. Toutefois, il serait injuste de ne pas reconnaître les beautés de sa nouvelle partition. L'ouverture, qui commence d'une façon un peu confuse, se dessine et se dégage dans la seconde partie. Une phrase de violoncelle, d'une expression tendre et mélancolique, arrive à temps pour reposer l'oreille, déjà inquiétée de tous ces cuivres. Le rideau se lève sur une marche d'un effet entraînant, suivi de jolis couplets chantés par Mésangère. La romance de Béatrix a du caractère et de l'ampleur. L'air du carillonneur, quoique nuancé avec beaucoup d'art, est long et froid. Au second acte, le duo des deux femmes : *Dans mes bras, ma sœur!...* est rempli d'élan et de tendresse. Puis vient le morceau le plus applaudi de l'opéra, le boléro de Mésangère. Cela est vif et charmant : les notes aiguës de Mlle Miolan, ses délicates vocalises se détachent à merveille sur le tissu de la mélodie. Là M. Grisar retrouve ses vraies cordes : il a dû s'apercevoir au succès unanime de ce morceau qu'il faisait fausse route, lorsqu'il écrivait des finales comme celui de ce second acte, où il y a certainement autant de musique que dans une partition tout entière de Grétry ou de Dalayrac. Pourquoi ces velléités italiennes? Pourquoi ces réminiscences d'*Otello*, de *la Sonnambula*, de *Lucia?* A quoi bon imiter ou rappeler Rossini et Bellini,

quand on est certain de ne pas mieux faire et qu'on n'est pas même très sûr de faire aussi bien? Le trio de Claës lisant la Bible avec Wilhelm et Béatrix est d'une grace touchante; le motif principal est très heureusement ramené sur chaque verset du livre sacré, et les voix s'en emparent avec des modulations d'un excellent effet. Nous devons aussi des éloges à la grande scène du carillonneur : *Mon Dieu! quel prodige!* à un très joli chœur de ténors qui ouvre le dernier acte, et à l'air de Béatrix : *Mes malheurs semblaient finis*. En tout, ce qui manque à cette musique, ce n'est pas le talent, la distinction et la grace; c'est cette unité de ton qui est le caractère des œuvres vraiment supérieures. On sent que le compositeur a voulu s'élever au sublime, qu'il a rencontré à mi-côte ses inspirations habituelles, et qu'entre ses prétentions et ses préférences, il n'a pas su prendre un parti décisif. Son opéra est bien chanté, surtout par Mlle Miolan, gracieuse virtuose qui ressemble à la muse de l'Opéra-Comique, un peu dépaysée au milieu de tout ce bruit.

L'Opéra-National, dont il sied d'encourager la persévérance et les efforts, a représenté, ces jours-ci, une opérette de M. Ad. Adam; le même soir, il nous donnait le premier essai d'un jeune compositeur, M. de Villeblanche. Ces deux ouvrages ont réussi. M. de Villeblanche a eu le malheur de rencontrer, pour son début, le *libretto* le plus insipide qui se puisse imaginer. *Les Fiançailles des Roses* sont empruntées, nous a dit l'affiche, à une légende hongroise : il faut croire que la légende originale est plus poétique ou plus piquante, sans quoi on aurait bien fait de la laisser en Hongrie. Le musicien a brodé là-dessus quelques morceaux faciles et sans prétention. *La Poupée de Nuremberg*, de M. Adolphe Adam, a le tort de gâter une des idées les plus fantastiques d'Hoffmann; mais la partition révèle une main exercée. Là encore, il faut le dire, c'est l'*ancien* qui l'a emporté sur le *jeune*. Au risque de ressembler au vieillard d'Horace, *laudator temporis acti*, il est impossible de ne pas remarquer cette supériorité constante des hommes dont les débuts remontent à vingt ou trente années, et qui restent encore, en définitive, les maîtres de ce temps-ci. Dans le roman, au théâtre, toute nouvelle tentative ramène immédiatement les regards sur une œuvre déjà vieille, et force est bien de constater que la vieillerie est supérieure à la nouveauté. Il en est de même des compositeurs : presque tous ceux qu'on applaudit touchent au déclin de l'âge, sans compter le plus ancien et le plus jeune de tous, qui, des cimes de *Guillaume Tell*, domine encore tout l'horizon. Y a-t-il donc pour l'art comme pour la politique des phases de lassitude? Y a-t-il des époques où l'imagination se sent tout à coup tarir, comme une nourrice épuisée? Nous nous refusons à le croire, et nous appelons de tous nos vœux les œuvres originales qui nous permettraient d'affirmer le contraire. Viennent ces œuvres désirées : nul ne sera plus ardent que nous à saluer leur venue, à proclamer leur triomphe.

A. DE PONTMARTIN.

V. DE MARS.

MART
25
X